

Lajournée d'action: C.G.T.-C.F.D.T.

Les arrêts de travail ont surtout affecté le trafic S.N.C.F. de la banlieue parisienne

LIRE PAGE 40.

Le Monde

Fondateur: Hubert Beuve-Méry

Directeur: Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA + Maroc, 1,30 dir.; Tunisie, 100 M. + 11 fr.; Australie, 10 sch.; Belgique, 10 sch.; Espagne, 22 pes. + Grande-Bretagne, 10 s.; Grèce, 18 dr.; Iran, 45 rls.; Italie, 200 L.; Liban, 125 P.; Luxembourg, 11 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 0,80 fl.; Portugal, 12,50 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 "cs; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 34 5, RUE DES ITALIENS 75437 PARIS - CEDEX 09 C.C.P. 4397-23 Paris Téléc. Paris n° 66072 Tél.: 770-91-29

Les communistes laotiens mettent fin à l'expérience d'union nationale

Marx et le Bouddha

Une ère et une phase politique s'achèvent au Laos. L'ère est celle de la monarchie...

Déjà l'extrême droite avait fui le pays en 1973 et en 1974. La coalition installée l'an dernier...

En octobre et en novembre, des élections locales ont été menées...

Le nouveau régime va « rejeter l'économie néo-colonialiste américaine, mettre fin à la grande propriété foncière... »

Le mot de socialisme n'apparaît pas dans ce programme...

La nouvelle situation ne saurait cependant se résumer à l'évocation de ces données économiques et diplomatiques...

Le Conseil européen tente de convaincre M. Wilson de renoncer à une représentation séparée à la conférence Nord-Sud sur les matières premières

Ouvert lundi après-midi, le conseil européen a repris ses travaux ce mardi 2 décembre...

Rome. — Dans l'épreuve de force qui oppose actuellement le Grand-Bretagne à ses huit partenaires...

De nos envoyés spéciaux L'échéance du 16 décembre est déjà fixée. C'est d'ailleurs ce qu'on constate au cours d'un déjeuner...

c'est-à-dire par une représentation unique. D'autre part, sept chefs de gouvernement sur neuf se sont déclarés d'accord...

Les États peuvent être tentés maintenant de résoudre ce litige de manière étreignant pour les Anglais afin de donner à M. Wilson un prétexte pour accepter d'être représenté par la Communauté...

Cependant, étant donnée l'importance de l'enjeu, un compromis fondé uniquement sur des astuces de procédure semble difficilement imaginable...

Paris aura-t-il un vrai maire ?

L'Assemblée nationale commence ce mardi après-midi la discussion du projet de loi portant réforme du statut de la capitale...

La tête sans les jambes

Timidité pour la province; audace pour Paris. Hier, le président de la République refusait de renforcer les responsabilités de régions...

M. Giscard d'Estaing tient les promesses qu'il avait faites au cours de sa campagne électorale: il y aura un maire à Paris en mars 1977...

Celui auquel on donnait parfois abusivement le nom de maire de Paris n'a été jusqu'à présent qu'une sorte de président n'ayant pas la possibilité de présider un conseil d'administration...

M. GISCARD D'ESTAING PRONONCERA LE 4 DÉCEMBRE UNE ALLOCUTION TÉLÉVISÉE SUR LA RÉGIONALISATION

M. Valéry Giscard d'Estaing prononcera le jeudi 4 décembre, dans la soirée, une allocution télévisée consacrée à la régionalisation et à la réorganisation des collectivités locales.

LE RÊVE ÉVEILLÉ DE L'ÉCONOMIE PORTUGAISE

L'état de siège à Lisbonne a été levé le mardi 2 décembre, à 5 heures du matin, par le président de la République...

Le président français a été vivement applaudi. Mais M. Wilson n'avait pas la possibilité de lui répondre. La décision des Neuf pour ou contre une représentation britannique séparée ne pourra cependant pas être étudiée puisque...

Leur activité politique reprend ce mardi 2 décembre. Les députés se préparent à discuter le chapitre de la Constitution concernant l'organisation du pouvoir politique de l'Etat...

AU JOUR LE JOUR

GOD SAVE EUROPE ?

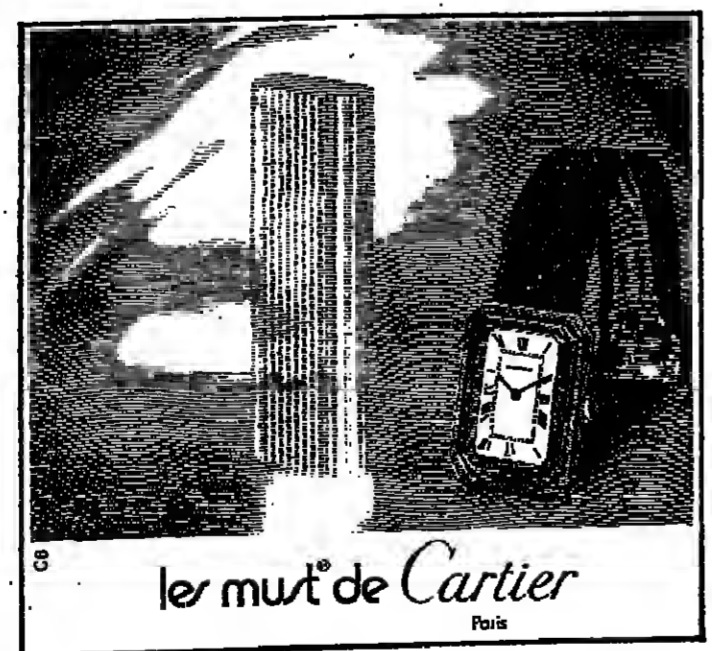
On ne saura jamais si nos amis britanniques préfèrent le thé avec ou sans sucre de lait, et l'Europe avec ou sans Européens.

1. — Comment consommer 30 % de plus qu'on ne produit ?

Lisbonne. — La rébellion de certains corps militaires n'a pas eu sur la population civile autant d'effets que la grève récente du bâtiment...

De notre envoyée spéciale DANIELLE LIGER Il paraît beaucoup plus sensible au chômage qu'il s'agisse. Le bâtiment est d'ailleurs le secteur qui fournit le principal contingent des quatre cent mille chômeurs 10 % de la population active actuellement recensés.

breux travailleurs immigrés. Il y contribue bien plus que les rapatriés d'Angola, trois cent mille, dont beaucoup plus, en tout cas, qu'on ne l'espérait, ont finalement trouvé du travail une fois rentrés dans leur province natale.



La feuille d'un assez grand nombre d'entreprises du bâtiment qui contribuent pour 10 % au produit national est le signe le plus visible de l'aggravation de la crise économique portugaise.

L'INFORTUNE ACADÉMIQUE DE JACQUES ISORNI

Les délicieux frissons de la « Fièvre verte »

Il tombe à point le dernier livre de Jacques Isorni. Avec l'élection de Frédéric Morscou à l'Académie française, le remous qu'elle y a provoqué, ce récit d'une campagne et d'un échec à toutes les chances d'obtenir l'attention sinon de la retenir longtemps...

Commandeur et l'impuissant porte-parole du « morty » de l'île d'Yeu. Une rampe de lancement pour la fusée de la réhabilitation... Or, le 14 janvier 1971, ce fut un fiasco. Jacques Isorni ne put jamais obtenir plus de six voix...

le mur de Cartier Paris

LE JOUR LE JOUR

DIPLOMATIE

Le président Ford a été reçu par M. Mao Tse-toung à Pékin

Les Chinois mettent l'accent sur les « dangers » de la détente

Le président Mao Tse-toung a reçu, mardi après-midi 2 décembre, le président Ford et neuf membres de la délégation américaine en visite à Pékin. Le premier entretien, mardi, entre le chef de l'exécutif américain et le premier vice-premier ministre chinois, M. Teng Hsiao-ping, a duré deux heures et a été consacré à un échange de vues sur un grand nombre de questions internationales, indique-t-on dans l'entourage de M. Ford.

Pékin. — Le président Ford a commencé, mardi matin 2 décembre, ses entretiens avec le premier vice-premier ministre chinois, M. Teng Hsiao-ping. On note avec satisfaction du côté américain que Mme Chou En-lai et Mme Chu Teh étaient venues saluer le président, sa femme et sa fille à leur arrivée à la maison d'hôte et que la femme du président Mao Tse-toung elle-même, Mme Chang Ching, est venue échanger quelques mots et se faire photographier avec eux au palais de l'Assemblée, avant le banquet offert par le gouvernement chinois. Tout cela autorise le porte-parole de la Maison Blanche, M. Ron Nessen, à dire que la partie américaine est « très satisfaite de l'accueil » qui lui est réservé.

Il reste qu'aucune foule chinoise ne s'était rassemblée, pas

De notre correspondant

plus qu'en 1972, lors de la venue de M. Nixon, pour saluer le président américain, et que le banquet de lundi soir, lui-même, auquel le corps diplomatique n'avait pas été convié, s'est déroulé dans une atmosphère assez terne et autour d'un menu des plus simples. La conversation avait-elle des difficultés à se nouer à la table d'honneur entre M. Teng Hsiao-ping, M. Ford et sa femme ? Toujours est-il que la soirée se termina en longueur et que l'entretien par l'orchestre militaire chinois de quelques airs américains ne parvenait pas à l'animer. M. Ford est un visiteur que l'on traite avec respect mais sans vraiment mettre en son honneur les petits plats dans les grands.

Les discours prononcés lundi soir étaient eux-mêmes d'une grande sobriété. On retrouve dans le discours prononcé par le vice-premier ministre chinois quelques phrases entendues récemment à l'occasion de la visite d'autres hôtes étrangers, le chancelier Schmidt ou M. Sauvagnargues, par exemple, mais, s'adressant au président Ford, les mêmes avertissements, les mêmes mises en garde, contre « la rhétorique de la détente », la « compétition pour l'hégémonie mondiale », le « danger de guerre » et les « illusions de paix », se chargent d'une signification plus lourde.

Le président américain a prononcé, pour sa part, un discours assez bref, sans grand relief d'ailleurs, soulignant que les Etats-Unis, comme la Chine, étaient hostiles à toute « hégémonie », mais rappelant aussi que chacun pouvait avoir du monde et que cela n'est pas jugé nécessaire de se battre pour le monde. C'est sur ce dernier point que l'on insiste particulièrement au sein de la délégation américaine. Dans l'entourage de celle-ci, on rappelle un passage du discours prononcé le 24 novembre, à Detroit, par M. Kissinger, dont on espère que Pékin aura pris bonne note. Le secrétaire d'Etat américain y déclarait que les Etats-Unis s'opposeraient toujours à l'« expansionnisme », mais qu'ils éviteraient également d'« étendre leurs frontières », qu'ils poursuivraient leurs « efforts pour améliorer leurs relations avec des adversaires potentiels ».

C'est dans cet esprit, si l'on en croit les meilleures sources, que le président Ford et ses collaborateurs abordèrent leurs entretiens de Pékin. En langage clair, cela signifie que l'on prend acte de la volonté des Chinois de parler surtout des problèmes et des dangers de la détente, mais que l'on n'a nullement l'intention de se laisser faire la leçon par leurs soins sur ce que devrait être la politique extérieure des Etats-Unis.

ALAIN JACOB.

L'Assemblée de l'U.E.O. se préoccupe de la participation de la France à la défense européenne

Internement lundi 1^{er} décembre au palais d'Éna, à Paris, à l'ouverture de la vingt et unième session ordinaire de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale — qui regroupe les six membres d'origine de la C.E.E. et la Grande-Bretagne — M. Luns, secrétaire général de l'O.T.A.N., a déclaré que l'absence de la France retirerait une grande efficacité à tout forum qui traiterait sans elle de la coopération en matière d'armements. « Il n'est pas exclu, a-t-il dit encore, qu'on puisse trouver les moyens pour associer la France à cet aspect extrêmement important des activités de l'Alliance atlantique ». Apparemment, M. Luns ne faisait pas allusion à l'offre que l'Eurogroupe a faite à la France de participer à une instance indépendante, offre qu'il a qualifiée d'« inattendue ».

L'Assemblée a, par ailleurs, adopté lundi par acclamation une résolution visant à faire de

l'U.E.O. la préfiguration de l'Union européenne en matière de défense. A ce sujet, l'attitude de la France n'apparaît pas non plus très clairement. Tandis qu'elle maintient ses distances à l'égard de l'O.T.A.N. et de l'Eurogroupe, en matière d'armements, comme l'explique ci-dessous Jacques Isnard, elle n'envisage nullement pour autant la réactivation du comité permanent des armements de l'U.E.O. Du même coup, elle déconseille de nommer des parlementaires de l'U.E.O. qui seraient prêt à la soutenir dans cette entreprise spécifiquement européenne.

Dans l'immédiat de ce jour, cependant, Yves Moreux ne doute pas que la France a accepté de coopérer avec l'Eurogroupe en matière d'armements. Ce serait, écrit-il, en se référant à la question écrite de M. Michel Debré, une « réintégration déguisée » dans l'O.T.A.N.

Pour Paris

Les discussions sur une coopération en matière d'armements devraient avoir lieu dans un cadre indépendant de l'O.T.A.N. et de l'Eurogroupe

Le gouvernement français fera savoir, sous peu, à ses alliés européens qu'il a accepté de participer à une instance indépendante de l'U.E.O. en matière d'armements, mais qu'il demeure attaché, autant que par le passé, à sauvegarder la capacité technologique et industrielle des Etats européens par le moyen d'une coopération entre deux

ou plusieurs gouvernements selon les programmes envisagés. Il faut cependant dans le cadre de la coopération européenne, estime le ministre français de la Défense, « car les Etats européens ont un intérêt majeur à conserver un capital propre d'études, de recherches et de production en matière d'armements ».

Toutefois, et les faveurs du gouvernement français continuent d'être à une coopération accrue en Europe, le forum au sein duquel les discussions pourraient avoir lieu devrait être distinct des organisations existantes en ce domaine. On précise au ministère de la Défense que de telles discussions ou réflexions devront se situer au niveau des seuls gouvernements intéressés et sans lien avec l'Organisation militaire atlantique ou l'Eurogroupe, cette instance informelle des ministres européens de la Défense (à l'exclusion de leurs homologues français, irlandais et portugais).

Tenant compte de cette situation, les propositions des alliés de la France sont restées imprécises sur le fond, suffisamment générales pour qu'elles ne puissent pas être considérées comme étant à prendre ou à laisser.

Dans les milieux proches de l'O.T.A.N., l'idée prévaut de la constitution d'un groupe de réflexion ad hoc qui serait chargé d'établir les principes d'une coopération intra-européenne, dont il serait question de jeter les bases d'ici à avril prochain. On utiliserait pour cela les services de deux organismes techniques auxquels la France apporte déjà son concours : la conférence des directeurs nationaux d'armements (CNAD) et le bureau militaire de standardisation (MAS). Mais le premier organisme, qui dépend du Conseil de l'Atlantique-Nord, devrait se réunir plus souvent — il tient actuellement des séances bi-annuelles — et le MAS, qui est sous l'autorité du comité militaire, depuis sa création il y a vingt-cinq ans, est une agence de standardisation trop inféodée à l'O.T.A.N. ou manquant d'initiative.

La proposition de l'Eurogroupe

Les pays membres de l'Eurogroupe ont proposé, de leur côté, la création d'un secrétariat permanent européen pour les achats de matériels militaires, qui s'occuperait de la standardisation tant dans le domaine des méthodes que dans celui des armements proprement dits. A l'adresse de la France, qui n'est pas membre de cet organisme, l'Eurogroupe a formé le vœu que Paris accepte de participer à « une instance indépendante » de coopération européenne en matière d'armements, qui reste à définir. Les Britanniques et les Belges sont, probablement, les partisans les plus décidés de cette nouvelle institution, tandis qu'à Paris on aurait plutôt le sentiment que les Allemands souhaiteraient définir, au préalable, les rapports de cette instance avec Washington.

A Bruxelles, enfin, la Commission des communautés européennes vient de proposer au conseil le création, dans l'immédiat, d'une agence commune d'achats aéronautiques militaires, qui, dans l'esprit de ses initiateurs, pourrait servir de modèle à d'autres agences de coopération militaire européenne.

La Commission des communautés européennes a constaté que, depuis des années, ces efforts pour amener les gouvernements nationaux à avoir une politique industrielle commune — par la voie de l'harmonisation des politiques nationales — sont restés presque toujours sans effet. Des solutions efficaces existent. C'est pourquoi, en matière aéronautique par exemple, la Commission a proposé un transfert progressif des pouvoirs de décision politique et d'intervention financière du niveau national au niveau communautaire. Le rôle de la Commission sera de ré-

lier, insensiblement, une réalité, telle que nous la connaissons.

C'est ce que décide le conseil, à Paris du fait que, si les Etats européens continuent à mener des politiques nationales cloisonnées et une coopération intergouvernementale bâbuvante, il n'existera plus, dans un avenir proche, de capacités technique et industrielle européenne dans le domaine des armements. L'affirmation, chaque jour plus évidente, de la suprématie des industries américaines rend encore plus exigeante cette cohésion du secteur militaire en Europe, même si la France n'est pas désireuse de multiplier les accords de réciprocité de part et d'autre de l'Atlantique. Du reste, la France a déjà conclu avec les Etats-Unis de tels contrats par lesquels — comme c'est le cas pour le réacteur CFM-56 de 10 tonnes de poussée et le missile antiaérien Roland — les partenaires s'engagent à coopérer sur un plan d'égalité, en dehors de toute autre arrière-pensée politique.

Il y a trois ans environ, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, puis celle de son ministre d'Etat alors chargé de la Défense nationale, la France avait offert de réactiver le comité permanent des armements de l'Union de l'Europe occidentale (U.E.O.). La France d'aujourd'hui ne propose plus qu'un comité de coopération militaire, au sein de cette communauté, d'une grande disparité entre les industries d'armements des différents pays ont empêché l'idée européenne de faire son chemin. L'attitude très évasive de l'U.E.O. dans le « marché du siècle », c'est-à-dire le remplacement des avions F-104 en Europe, a contribué à l'échec de ces premières suggestions françaises.

Aujourd'hui, la France n'est pas opposée à discuter, sous l'angle économique, commercial et industriel, des moyens de préserver les capacités des principaux producteurs d'armements en Europe et, du même coup, de la possibilité d'améliorer la standardisation des matériels militaires. Mais elle estime que, si l'O.T.A.N. et l'Eurogroupe ne sont pas le cadre approprié pour de telles discussions, même si ses partenaires, en la matière, ont perdu tout espoir de rattacher la France à l'un ou l'autre de ces organismes.

Les pays européens qui appartiennent à l'O.T.A.N., les Etats-Unis et la France sont donc à la recherche du forum, le plus neutre et le plus pratique, où pourraient avoir lieu les premières réflexions sur une coopération plus systématique entre Européens. Un tel forum devrait être le plus large possible et grouper les pays producteurs d'armements. Il devrait aussi être en mesure de définir, sans ambiguïté, les rapports de collaboration et, par conséquent, de concurrencer l'industrie avec les Etats-Unis.

JACQUES ISNARD.

M. MICHEL DEBRÉ : un démenti est nécessaire.

M. Michel Debré, député U.D.F. de la Réunion, demande, dans une question écrite adressée le 1^{er} décembre 1975 au ministre des Affaires étrangères, s'il est certain qu'il convient d'associer aux informations d'origine étrangère et selon lesquelles le gouvernement s'apprêterait à participer aux travaux de l'organisation d'armement de l'Eurogroupe.

L'ancien premier ministre souligne, à cette occasion :

1) Que l'Eurogroupe ne travaille nullement à assurer l'indépendance de la recherche et de l'industrie en Europe, mais, au contraire, a cessé de travailler au bénéfice de l'industrie américaine, l'industrie européenne n'agissant, le cas échéant, qu'à titre de sous-traitant ;


2) Que la participation à l'Eurogroupe sera considérée, à juste titre, comme une réintégration déguisée mais effective de la France dans l'O.T.A.N.

« Il apparaît dès lors nécessaire, estime M. Debré, compte tenu de l'extrême gravité d'une telle décision, d'opposer un démenti officiel aux informations rapportées ci-dessus ».

Un avantage fiscal

(lois des 29 mai et 13 septembre 1975)

jusqu'au 31 décembre 1975, la Société Générale vous donne la certitude de bénéficier de cet avantage, à votre gré, grâce à son crédit spécial d'équipement



Le mécanisme en est simple : si avant le 31 décembre 1975, vous passez commande d'un bien d'équipement amortissable selon le mode dégressif, en versant un acompte, vous bénéficiez d'une remise égale au montant de cet acompte dans la limite de 10 % du prix de revient I.T.P. du bien d'équipement.


Cette remise vous est accordée sous forme d'une réduction du montant mensuel ou trimestriel de T.V.A. dont vous êtes redevable.

Autre avantage, ce bien d'équipement peut vous être livré à la date de votre choix dans un délai de 3 ans.

Pour que vous puissiez profiter de cette aide directe de l'Etat, la Société Générale a mis au point le crédit spécial d'équipement, qui vous permet d'obtenir très rapidement.

Alors, si vous avez besoin de machines-outils, d'un ordinateur, d'un camion, de matériels spécialisés de l'industrie textile, de machines électro-comptables, vous pouvez, dès maintenant, avancer votre décision et payer jusqu'à 10 %.

La Société Générale est toujours attentive aux problèmes des entreprises. Elle sait y apporter des solutions : après le crédit de restructuration de trésorerie, elle vient de créer le crédit spécial d'équipement.



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Une banque, des hommes, des solutions.

مكتبة الأهرام

DIPLOMATIE

EUROPE

LA RÉUNION DU CONSEIL EUROPÉEN A ROME

Convaincre M. Wilson

(Suite de la première page.)
Pour la Communauté, la seule manière possible — et spectaculaire — d'aller à la rencontre de leurs préoccupations, pourrait être de proposer comme terme de référence entre les Neuf, un prix minimum relativement élevé et, en complément, de s'engager à participer au financement de l'exploitation en mer du Nord dans le cas où le prix du pétrole sur le marché mondial tomberait au-dessous du prix de référence. Une telle garantie ainsi donnée par la C.E.E. pourrait être considérée comme séduisante par un gouvernement britannique, mais elle impliquerait évidemment, en contrepartie, que celui-ci reconnaisse à la Communauté un droit de regard sur l'exploitation et la commercialisation du pétrole de la mer du Nord. Or c'est là un sacrifice que Londres s'est résolu à refuser jusqu'à présent à consentir. On voit qu'il s'agit là d'une vaste affaire que le cadre de chances d'être réglée en quelques heures.

Rambouillet et les « petits »

Les questions discutées lundi au Conseil européen n'ont pas soulevé de passion. M. Giscard d'Estaing a fait un exposé sur le « sommaire » de Rambouillet, auquel ont pris part avec les Etats-Unis et le Japon les Quatre Grands de la Communauté. Les cinq « petits » ont fait des objections sur le principe de telles réunions, sans en remettre en cause les résultats. Les « grands » ont donné l'assurance que ces réunions « fractionnelles » ne

deviendraient pas une institution. Les chefs de gouvernement ont délibéré ensuite des problèmes que soulève la gestion financière de la C.E.E. Un compromis a apparemment été trouvé, que les experts devraient mettre sur pied mardi afin d'éviter pour l'avenir les divergences d'interprétation. Le gouvernement allemand est préoccupé, on le sait, par la forte progression des dépenses communes, notamment agricoles, et propose que les ministres des finances et les ministres des affaires étrangères approuvent chaque année une « enveloppe financière » dans les limites de laquelle serait établie le budget européen. Les autres Etats membres, dont la France, tout en comprenant le souci d'économie du chancelier Schmidt, entendent qu'à travers un dispositif financier, on ne renonce pas en cause l'application normale de la réglementation communautaire, notamment agricole. « Il existe une marge considérable entre l'idée d'un plafonnement des dépenses et ne rien faire pour mieux les maîtriser », expliquait lundi soir un haut fonctionnaire français.

De fait, il semble qu'on se soit mis d'accord sur le forum intermédiaire, dont seul l'usage permettra de dire si elle est plus proche des thèses allemandes ou de celles de leurs partenaires. Il n'y aura pas de plafonnement des dépenses ni d'enveloppe fixant de manière autoritaire les limites d'endettement des Etats. Mais la Communauté s'écarterait néanmoins du système actuel, dépourvu pratique-

ment de contrainte financière. Désormais, la mise au point du budget de la C.E.E. serait précédée d'un débat politique au cours duquel les Neuf, sans fixer à proprement parler d'enveloppe, traceraient un « cadre financier », dans les limites duquel on s'efforcerait ensuite de maintenir les dépenses de la Communauté. Dans l'esprit des Français, ce cadre financier devrait « indiquer » et ne pas entraîner le fonctionnement des politiques communes.

Des élections « européennes » en 1978 ?

Enfin, les Neuf ont discuté de l'élection du Parlement européen au suffrage direct. Sept des États membres de la Communauté (les six fondateurs, plus l'Irlande) sont d'accord pour que les prochaines élections européennes aient lieu en mai ou juin 1978, selon les lois électorales en vigueur dans chaque pays. Le gouvernement britannique a levé la réserve qu'il avait émise à ce sujet. Le « sommet » de Paris de décembre 1974 : « Nous ne serons pas moins européens que les autres » a dit à ce sujet M. Wilson. Il a cependant demandé « un délai de réflexion » sur les modalités d'application, date de l'élection comprise. Quant au Danemark, il demande un régime particulier qui lui permette de confondre le scrutin « européen » avec son scrutin national. Les discussions à ce sujet reprennent ce mardi, mais il y a désormais de fortes chances pour que des élections européennes aient lieu en 1978, au moins dans une partie de la Communauté.

A l'issue de ce premier échange de vues sur les problèmes internationaux les plus préoccupants, Angola, Portugal, Espagne.

MAURICE DELARUE et PHILIPPE LEMAITRE.

« LA LETTRE DE LA NATION » :

M. Giscard d'Estaing risque de se compliquer la tâche.
Dans la Lettre de la Nation (U.D.R.) du mardi 2 décembre, Pierre Charpy s'interroge sur l'attitude de la Grande-Bretagne à l'égard du projet de conférence Nord-Sud. « Il y a également une affaire allemande. Que le chancelier fédéral souhaite une gestion du budget communautaire plus rigoureuse n'a rien de très remarquable, mais s'il ne voit pas en fait la politique agricole commune. Valéry Giscard d'Estaing est directement concerné par ces deux problèmes, parce que la Confédération Nord-Sud est son initiative, et que la France s'est toujours opposée au plafonnement des dépenses agricoles. Pour le reste, il risque même de se compliquer encore un peu plus la tâche. Les accords de principes de transmission en obligations de fait des problèmes de l'Europe tournent en rond autour de ses problèmes ».

LE CHEF DE L'ÉTAT SE RENDRAIT EN GRANDE-BRETAGNE AU PRINTEMPS

Un projet de voyage officiel de M. Giscard d'Estaing en Grande-Bretagne, au cours de l'année 1978, a été mis au point, confirme-t-on à l'Elysée.
Les dates de ce voyage de sont pas encore fixées, mais devraient se situer dans le courant du printemps de l'année prochaine, précise-t-on de même source.

LE CHEF DE L'ÉTAT SE RENDRAIT EN GRANDE-BRETAGNE AU PRINTEMPS

Deux cents représentants de 30 millions d'anciens combattants européens ont tenu à Paris, du 27 au 29 novembre, l'initiative de la Confédération européenne des anciens combattants, de la Confédération internationale des anciens prisonniers de guerre, de la Fédération internationale des résistants et de la Fédération mondiale des anciens combattants, un symposium sur le désarmement. Ils ont conclu leurs travaux par un appel à une stricte observation par les Etats des accords de Helsinki, à la mise en œuvre de nouvelles garanties contre la dissémination des armes nucléaires et à l'organisation de campagnes parmi les jeunes pour arrêter la course aux armements.

LE RÊVE ÉVEILLÉ DE L'ÉCONOMIE PORTUGAISE

(Suite de la première page.)

Pour le Portugal moyen, la crise économique n'est pas le soul principal. Mais à part la crainte du chômage, le vrai sujet d'inquiétude reste l'extrême tension politique, l'activisme permanent qui fait craindre les procès d'intention et désorganise la vie quotidienne. L'homme de la rue commence même à cubiler les plus grands acquis du 25 avril : la modification profonde des rapports sociaux et la conquête du droit à la parole. Il cède à la lassitude, mais pas pour des raisons économiques.

La partie cachée de la crise est l'absence de l'aide internationale. Les observateurs les plus éclairés et les plus optimistes restent de peu d'effet, face à l'abandon qui persiste dans les magasins du pays. Il n'est donc pas sûr que l'élection du Parlement européen lors duquel il annonce pour 1975 un déficit budgétaire record : 32 milliards d'escudos, soit 41 % du P.N.B. Il n'est même pas sûr qu'on l'entende, lorsqu'il rappelle que les Portugais consomment 30 % de plus qu'ils ne produisent, que l'Etat dépense 38 % de plus qu'il ne reçoit...
Cette possibilité de dépenses exorbitantes, surprenante à première vue, s'explique par l'augmentation de la masse monétaire, qui a plus que doublé depuis la fin de 1974. Mais elle est masquée par la chute des investissements

Baisse de 1 % du P.N.B.

Si les Portugais consomment davantage qu'ils ne produisent, c'est aussi parce qu'ils produisent moins. Le P.N.B. aura baissé cette année d'au moins 10 % par rapport à 1974. Devenu propriétaire des deux tiers des entreprises industrielles, l'Etat fait face aux dépenses courantes (le déficit des entreprises publiques) attendra cette année 7 à 10 milliards d'escudos sans parvenir à relancer la production ni à développer l'investissement productif. En 1974, sur 13 milliards d'escudos prévus pour les investissements du secteur public, 4 milliards seulement ont été utilisés. Cette année, le rapport ne sera pas meilleur.

Le nouveau chef d'Etat-major de la marine

Le nouveau chef d'Etat-major de la marine portugaise, l'amiral Souto Cruz, est né en 1917. Administrateur, il dirigeait le service de matériel au ministère de la marine. C'est avant tout un militaire, déclare son de ses subordonnés. Au cours des dernières années, l'amiral Souto Cruz avait déjà été le chef des forces armées. Compagnon de route de l'actuel premier ministre, celui qui a été appelé pour renforcer la cohésion et la discipline dans la marine passe pour être un « libéral ».

Le sixième gouvernement portugais

Le sixième gouvernement portugais, tel que le définit le décret de l'Assemblée nationale, a déclaré M. Mario Soares, secrétaire général du parti socialiste portugais, si le parti communiste accepte des conditions : condamner de façon solennelle la tentative de coup d'Etat du 25 novembre ; être prêt à participer au gouvernement sans avoir des prérogatives politiques, c'est-à-dire sans voter, dans la pratique, l'actuel gouvernement. — (A.F.P.)

productifs et plus encore par le niveau de lésurisation extraordinairement élevé dans le pays : « La théatralisation au Portugal est moins sophistiquée que chez nous », nous explique M. Rui Vilas, vice-gouverneur de la Banque du Portugal et ministre de l'économie dans les deuxième et troisième gouvernements provisoires (juillet 1974-mars 1975). « Elle ne porte pas sur l'or, mais sur les billets... »

Effectivement 50 milliards d'escudos environ se trouvent actuellement hors des circuits bancaires (qui souffrent d'une pénurie de moyens de paiement immédiats). La préférence pour la liquidité est évidente. Pour en limiter les effets négatifs, on a empêché les réfugiés d'Angola d'échanger, à leur arrivée, le contre-valeur de plus de 5 000 escudos par adulte de plus de dix-huit ans. D'autre part, un contrôle sur frontières a été mis en place pour limiter le marché noir des billets de banque. Mais tous les responsables économiques frémissent à l'idée de ce qui se passera le jour où l'accélération de la hausse des prix transformera la masse théorique en une frénésie d'achats de biens de consommation durables. Conjointement à la hausse des salaires, que les syndicats sont en mesure d'arracher cet automne, cet afflux risquera fort de déboucher sur une « inflation à la chilienne », c'est-à-dire à trois chiffres.

Oblié d'importer la moitié de ses approvisionnement agricole et alimentaire ainsi que la totalité de l'énergie dont il a besoin, le Portugal souffre d'un déficit commercial structurel. Pendant les neuf premiers mois de 1975, le déficit ne s'est pas notablement aggravé par rapport à la même période de l'an dernier : 3,4 milliards d'escudos, contre 3,2. Les exportations ont pourtant été plus difficiles, les importations plus chères et à peine freinées par les surtaxes de 20 et 30 % imposées en mai dernier sur un certain nombre de produits. C'est seulement le recul de l'activité économique qui a permis de contenir le déficit.

Les entrées de touristes ont diminué de 40 % cette année, mais le recul des recettes est loin d'être aussi sensible, en raison de l'inflation qui gonfle la valeur nominale des dépenses. Les rapatriements de fonds des émigrants (12,5 milliards d'escudos) seront, en 1975, comparables au niveau atteint en 1973. La balance des paiements ne manque pas à gagner, du à la fois à des pertes de change et au recul des rapatriements d'épargne, les envois pour la consom-

nomie aussi contraire aux règles capitalistes est riche d'enseignements, mais il ne permet pas d'oublier qu'il y a une contradiction absolue entre ces règles économiques nouvelles et celles du système économique occidental, dans lequel le pays, qu'on le veuille ou non, est profondément inséré. Comme les gouvernements provisoires précédents, le sixième gouvernement multiple les accord avec les pays de l'Est ; mais ceux-ci ne représentent encore que 23 % des échanges extérieurs du Portugal, contre 45 % pour la C.E.E. C'est avec l'Europe occidentale et les Etats-Unis que se fait encore l'essentiel du commerce extérieur.

Prochain article :

DANIEL LIGER.

CHOISIR ENTRE DEUX LIGNES

Au total, si la production agricole n'a pas diminué, il est exclu qu'elle augmente dans un avenir proche. Le Portugal continuera donc à dépendre largement de l'étranger pour son approvisionnement alimentaire.

Quant au stock d'or (806 tonnes, soit quelque 120 milliards d'escudos au prix courant de ce métal), il est considérable, mais ne peut guère être entamé si l'on veut qu'il continue à garantir la dette extérieure du pays et la stabilité relative de l'escudo. Une dévaluation de l'escudo (désormais pratiquement inconvertible) ne servirait en effet ni le commerce extérieur ni l'équilibre financier du pays.

Depuis la chute, le 12 septembre, du cinquième gouvernement, dominé par le parti communiste, le Portugal a reçu des soutiens financiers extérieurs qui ne sont pas négligeables ; près de la C.E.E. 15,25 milliards d'escudos, si l'on tient compte de la modification des taux d'intérêt ; près de l'A.E.C.E. pour des projets intéressant les petites et moyennes entreprises (2,9 milliards d'escudos) et des Etats-Unis pour la construction d'habitations (500 millions d'escudos). S'y ajoute l'octroi de crédits de la Banque mondiale (50 millions de dollars) à des projets d'infrastructure pour lesquels des négociations sont en cours d'achèvement. Toutes ces affectations, cependant, ne correspondent pas forcément aux exigences à court terme de la situation portugaise. Le fait que le crédit des Neuf soit octroyé par l'intermédiaire de la Banque européenne d'investissements mentent bien quelle logique gardent les aides apportées par les pays occidentaux au Portugal. Le FAO vient, de son côté, de consentir une « aide alimentaire » pour aider le pays à faire face à l'afflux des réfugiés d'Angola.

Le chef de l'Etat et M. Leone ont célébré le centenaire de l'école française de Rome

De notre envoyé spécial

Rome. — A la sortie du Vatican, lundi 1^{er} décembre en fin de matinée, M. Giscard d'Estaing est retourné au palais Farnèse pour célébrer avec le professeur Leone, président de la République italienne, la centenaire de l'Ecole française de Rome, dans la bibliothèque de l'école. Celle-ci est située au second étage du palais Farnèse. Elle vient de s'agrandir par la transformation d'un bâtiment situé sur la place Navone, qui sera inauguré le 2 décembre par M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités. Les ministres italiens de l'Instruction publique et des biens culturels, MM. Franco Maria Martelli et Spadolini, accompagnent le président de la République italienne. Deux cardinaux français, les cardinaux Paul Philippe et Giovanni Stagnoli sont également présents, ainsi que le cardinal Samorè. M. Giscard d'Estaing, dans son discours, a mentionné les trois aspects de l'Ecole française d'histoire et d'archéologie de Rome. « Vocación d'èbord », a déclaré le président de la République, en évoquant le climat de universitat national dont le 20 novembre 1875, le décret

LE CHEF DE L'ÉTAT ET M. LEONE ONT CÉLÉBRÉ LE CENTENAIRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME

créant l'école. « L'Europe communautaire a rendu anachronique les rivalités militaires, a-t-il dit, mais elle n'a pas mis fin à l'émulation pacifique, et il importe que l'école continue à être le foyer du rayonnement de la science historique française ».

Citait M. Giscard d'Estaing, le président de la République a ensuite parlé de la « vocation scientifique » de l'Ecole française de Rome. « En fin, la vocation romaine », a déclaré le président de la République, « est une vocation de la même civilisation, à s'ouvrir largement sur la ville et sur le pays qui lui donnent l'hospitalité », précisant : « Elle est un trait d'union entre l'Italie et la France, auxquelles la civilisation romaine a donné le sans de l'université et de l'identité européenne ».

De son côté, M. Leone a dit que l'Ecole française de Rome a rempli sa vocation et ouvert de nouvelles perspectives entre les deux peuples.

JACQUES NOBECOURT.

« Le Monde » a retracé l'histoire de l'Ecole française de Rome dans son numéro du 18 octobre.

JEAN-FRANÇOIS BIZOT AU PARTI DES SOCIALISTES - JEAN-FRANÇOIS BIZOT AU PARTI DES SOCIALISTES - JEAN-FRANÇOIS BIZOT AU PARTI DES SOCIALISTES - JEAN-FRANÇOIS BIZOT AU PARTI DES SOCIALISTES - JEAN-FRANÇOIS BIZOT AU PARTI DES SOCIALISTES

JEAN-FRANÇOIS BIZOT
avec la collaboration de Léon Mercadet et Patrice Van Ervel

AU PARTI DES SOCIALISTES

PLONGÉE LIBRE DANS LES COURANTS D'UN GRAND PARTI

de la partition européenne

EUROPE

Espagne

Les mesures de grâce sont appliquées de façon plus libérale que prévu

De notre envoyé spécial

Madrid. — Rien n'a changé depuis la mort de Franco, et, pourtant, tout est différent. L'appareil d'Etat, les institutions franquistes sont toujours en place.

Mais quelques choses qui ressemblent à un timide dégel sont mis en route. C'est dans les esprits que la mutation est en train de se faire.

protestations de la gauche démocratique et de nombreuses personnalités modérées ayant estimé publiquement que l'indulto était insuffisant ne sont sans doute pas étrangères à cette interprétation plus large du décret-loi.

Un reportage sur M. Camacho Des quotidiens appartenant aux organisations du régime ont rendu compte avec objectivité, et même souvent avec sympathie, de la libération de M. Marcelino Camacho, dirigeant des commissions ouvrières.

de plus en recommandant dans un éditorial et la participation de la presque totalité de la droite, du centre et de larges secteurs du parti socialiste ouvrier espagnol à une future opération de « parti national ».

Un certain dégel, encore invisible pour la masse des Espagnols, s'amorce aussi dans les institutions du régime. De très bonnes nouvelles ont été publiées ces jours-ci.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

L'après-franquisme a donc commencé. Cette période, que certains espéraient aisément que d'autres la redoutaient.

La présence du président de la République française à la cérémonie d'inauguration de Juan Carlos est commentée par Christian Estier, dans L'UNITE, hebdomadaire du parti socialiste.

En se rendant aux cérémonies de Madrid, General d'Estaing a préparé la décision que doit prendre librement le peuple espagnol.

Le nouveau royaume

pour déterminer son choix dans un certain sens. Après avoir critiqué lui aussi le déplacement de M. Giscard d'Estaing à Madrid.

Les enquêteurs de PARIS-MATCH et Philippe Guiller-Raymond ont analysé en détail le discours prononcé par Juan Carlos.

« Difficile de juger d'après les trois semaines d'intérim qu'il vient d'assurer. On peut supposer que les autres du régime ont cherché à le compromettre d'avance, à le « mouiller ».

possibles par la faiblesse d'un pouvoir intermédiaire. Daniel Bensaid, de son côté, estime dans ROUGE, trotskiste, que Juan Carlos s'appuie sur l'essentiel de l'armée.

Dans RIVAROL, Maurice Bardeche est loin d'être aussi affirmatif: « Juan Carlos saura-t-il protéger son pays des poisons qu'on lui propose de coté des bureaux mafieux qu'on lui offre dans des coupes ornées de fleurs? »

Christian Guarcha, dans TRIBUNE SOCIALISTE, hebdomadaire du P.S.U., souligne « les difficultés que quinquante ans de franquisme ont créés » et dont le mouvement ouvrier a « dû tenir compte ».

moins ardents songent à des ralliements tactiques et à de futures campagnes « à l'européenne ».

Le principal ennemi de l'ajout de la gauche est le 1er décembre en vertu des mesures de grâce décidées par Juan Carlos.

proposer doivent être ressentis comme atteignables rapidement, et surtout être liés à des revendications de liberté élémentaires.

« La déclaration pourra-t-elle mourir démocratiquement? » demande JUTTE OUVRIERE dans le dossier que l'hebdomadaire trotskiste consacre à la gauche espagnole.

Envois spécial du NOUVEAU OBSERVATEUR en Espagne. Hervé Chabalier estime que, manifestement, le roi n'a pas aujourd'hui le pouvoir.

Sans élections, le nouveau roi demeurera prisonnier à jamais du système franquiste. Et, sans élections, les opposants à l'ancien régime ne pourront jamais recouvrer la liberté.

Union soviétique

M. Brejnev présentera au XXV^e congrès le programme pour les cinq prochaines années

De notre correspondant

Moscou. — M. Leonid Brejnev est solidement installé à son poste. Telle est la principale impression qu'on peut tirer du plénum du comité central, qui s'est tenu lundi 1^{er} décembre, à Moscou, et au cours duquel le secrétaire général a prononcé un « important discours ».

Il n'était pas fréquent ces dernières années qu'on connaisse officiellement, et si longtemps à l'avance, l'identité du rapporteur. Ainsi, en décembre 1970, quelques mois avant le vingt-cinquième congrès du parti, il n'eût pas été précisé, après le plénum préparatoire, qui présenterait le rapport du parti.

Il est lent à conclure des événements de lundi que les dirigeants soviétiques ont voulu souligner la position prééminente de M. Brejnev et sa volonté de ne point abandonner le pouvoir après le vingt-cinquième congrès, comme on l'aurait pu en déduire.

Il en va de même de M. Kossyguine. C'est, en effet, le chef du gouvernement qui présentera au congrès du parti les grandes lignes du prochain plan quinquennal (1976-1980).

Comme d'habitude, le plénum a entendu deux rapports économiques. L'un présenté par M. Balbakov, le président du Gosplan, consacré à la réalisation du plan pour l'année écoulée et au projet de plan pour 1976.

Ces deux rapports ont été présentés sous une forme édulcorée ce mardi matin devant le Soviet suprême. Le discours de M. Balbakov ne doit pas moins en restreindre l'attention.

Le ministre soviétique des affaires étrangères, Chelik Sabah Al Akmed, a quitté Koweït mardi 1^{er} décembre à destination de Moscou. Cette visite est la première qu'effectue en Union soviétique un responsable koweïtien de haut rang.

matériel récolté, ainsi que de mise en exploitation tardive de nouvelles unités industrielles, a été décrié par M. Balbakov, de limiter ce décrié en 1976 le nombre de blans de consommation mis à disposition des Soviétiques.

Confirmant les mots d'ordre mis en avant depuis plusieurs mois par le parti soviétique, M. Balbakov a affirmé que l'année 1976 devrait être dominée par la recherche d'une grande efficacité et d'une grande qualité dans la production.

Il est lent à conclure des événements de lundi que les dirigeants soviétiques ont voulu souligner la position prééminente de M. Brejnev et sa volonté de ne point abandonner le pouvoir après le vingt-cinquième congrès, comme on l'aurait pu en déduire.

La participation des travailleurs chez les Neuf. L'Europe pour nos régions. L'Europe dans votre vie quotidienne.

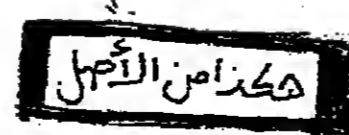
30 JOURS D'EUROPE. La vie quotidienne de 260 000 000 d'Européens.

GRATUIT. Si vous voulez recevoir gratuitement 30 JOURS D'EUROPE pendant 3 mois.

Le dossier du sommet de Rome. L'Europe pour nos régions. La participation des travailleurs chez les Neuf.

bes et

14189257 exemplaires de J.H. CHASE déjà vendus en France. carré noir / GALLIMARD...



Large advertisement for '30 JOURS D'EUROPE' magazine, featuring various headlines and a coupon for a free subscription.

PROCHE-ORIENT

Arabes et Israéliens deux ans après la guerre d'octobre

II. — Quelle paix contre quels territoires ?

De notre envoyé spécial MICHEL TATU

Deux conférences tenues successivement à Jérusalem et au Caire ont permis de dresser le bilan militaire et politique de la guerre d'octobre. Dans un premier article (« Le Monde » du 2 décembre), Michel Tatu a décrit la situation dans le Golan et le Sinaï après l'accord intérimaire israélo-égyptien.

Jérusalem - Le Caire. — M. Rabin a sans doute raison d'estimer que le problème-clé du conflit est celui des relations d'Israël avec ses voisins (surtout l'Égypte, l'Irak, la Syrie, le Liban, l'Arabie saoudite). Plus que le problème de la paix, il s'agit de définir les frontières de 1967, cela permettrait la création d'un État palestinien en Cisjordanie et à Gaza, ce qui serait un immense progrès. Mais la formule « la paix contre les territoires » est rendue équivoque par les arrière-pensées des uns et des autres.

Du côté israélien, le désir de faire la paix avec les Arabes est certainement sincère, mais celui de conserver les territoires de 1967 ne l'est guère moins. Sans doute fait-on surtout valoir que la paix étant douteuse, le pays doit avoir des frontières défendables. Mais cette motivation rejoint et recouvre les traditions profondes d'un État pionnier. Fondé par implantations successives dans une Palestine au statut indéterminé, puis à l'intérieur de lignes de cessez-le-feu provisoires (toujours, d'ailleurs, au ras de ces lignes) sans autre limite que le sens du possible et les résistances arabes, « Israël, c'est là où sont nos troupes et nos kibboutzim », telle est la conception de toujours.

Le refus des États arabes de reconnaître ce « corps étranger » a naturellement encouragé l'accommodement au provisoire et au fait accompli, mais la tendance était latente dès l'origine. Le 14 mai 1948, quelques heures avant de proclamer la naissance

de l'État d'Israël, et donc avant l'invasion du pays par les États arabes, Ben Gourion avait tenu à préciser qu'il s'agissait d'un État « provisoire » et que la question de savoir s'il acceptait ou non les frontières d'octobre par le partage de la Palestine l'année précédente : « Nous n'avons pas dit : non aux frontières de l'ONU, et nous n'avons pas dit le contraire non plus. Nous avons laissé la question ouverte pour de futurs développements ». Entre 1948 et 1967, on peut supposer qu'Israël a eu l'air d'accepter de fait ses frontières si ses voisins lui avaient offert la paix. Les dirigeants de l'époque, dans leurs diverses propositions, demandaient un accord « assurant l'indépendance et l'intégrité territoriale de tous les États de la région ». La formule aurait pu être plus explicite. Mais le refus total de négocier opposé par l'autre camp dispensait d'en dire plus.

En bref, Israël s'est accommodé des lignes de désarmation qu'on lui assignait ou qu'il conquérait à diverses étapes de son histoire. Il n'a jamais revendiqué leur consolidation juridique, ni proclamé unilatéralement qu'il y voyait ses frontières définitives. Une seule fois, en 1919, les dirigeants sionistes ont présenté — c'était à la conférence de la paix de Versailles — la carte idéale de ce que devrait être à leurs yeux la foyer juif de Palestine : la « frontière » passait à Amman et bien au-delà de Kuneitra, sur la route de Damas, englobait El Arish et tout le sud du Liban jusqu'à Sidon. Bien sûr, aucun officiel ni se hasardant aujourd'hui à présenter de telles prétentions, mais la fin volontaire de 1948 persiste jusqu'à nos jours, d'une ligne de cessez-le-feu à l'autre.

Quant aux établissements civils installés dans les territoires occupés en 1967, une brochure du ministère des affaires étrangères de Jérusalem s'en explique

en distinguant deux catégories de régions : celles qu'Israël « espère garder après la signature des traités de paix » et celles « dont l'avenir politique n'a pas fait l'objet d'une prise de position de la part d'Israël » (dans ce dernier cas, un pouvoir arabe pourrait s'y installer, mais « les communautés juives devraient pouvoir y demeurer »). On ne sait dans quelle catégorie il

Israël vu par l'Égypte

sur l'Égypte, mais un raisonnement très souvent entendu en Israël, à tous les niveaux, est plus sévère : « Les Égyptiens devraient sans doute un regard à ce qui, dans le Sinaï, ils ont fait de leur territoire. Pour avoir le Sinaï, ils signeront un accord de paix, mais ils ne renonceront pas à Jérusalem. Dans une seconde étape, plusieurs années plus tard, ils repartiront à l'attaque avec les autres pays arabes. Et alors nous n'aurons plus les territoires pour nous défendre ».

Pour Israël, tous ces problèmes sont affaire de vie ou de mort, et aucune de ces manifestations, même excessives, de méfiance ne peut être prise à la légère. L'Égypte peut en effet changer d'avis — ou, pour commencer, de président — comme tous les autres États arabes qui signeraient la paix. Celle-ci ne pourra donc jamais être garantie à 100 %. Mais le dilemme comporte un autre aspect qui, lui, est une certitude : si Israël ne rend pas les territoires conquis en 1967, il n'obtiendra jamais cette paix à laquelle il réclame et à laquelle il a droit. Entre ce doute positif et cette certitude négative, entre la paix possible et la guerre assurée, le choix est-il si difficile ? Comme on ne peut avoir à la fois la paix et les territoires, la seule solution pour Israël — si du moins il souhaite sincèrement la paix — est de rendre ses territoires. Avant même de le faire, il serait utile qu'il dise qu'il est prêt, et cela le plus tôt possible. Cette déclaration de « non-attachement », dont le refus fit échouer toutes les tentatives de médiation antérieures à la guerre d'octobre, serait, en effet, aujourd'hui comme hier, le seul moyen de donner à Israël le droit d'ouvrir la voie à un règlement d'ensemble. En prenant les devants, Israël pourrait énumérer les conditions et les modalités de cette restitution, de manière à en diminuer les risques. Selon les « colombes » — encore très minoritaires — qui défendent une telle solution en Israël, ces conditions et modalités porteraient sur les points suivants : — Israël ne s'engagerait à rendre les territoires qu'à des gouvernements ou autorités arabes qui seraient prêts à signer la paix avec lui. Cette réserve, difficilement contestable en droit, recouvrirait dans le camp arabe un général et palestinien en particulier le soin de déterminer qui prendra en charge la Cisjordanie et la bande de Gaza ; ou bien les États arabes qui les contrôlaient avant 1967 (Jordanie et Égypte), ou bien l'O.L.P., à la condition que celle-ci accepte de coexister avec l'État juif (et l'on voit d'ailleurs mal comment ces deux territoires séparés pourraient être gouvernés sans une coexistence pacifique, voire une coopération, avec Israël). Sans doute l'organisation de M. Arafat n'est-elle pas prête à accepter une telle solution. Mais le poids des pays arabes modérés, y compris de la Syrie, à qui serait promise la restitution de Golan, ne pourrait que s'accroître. Au demeurant, ajoutent les cyniques (il y en a aussi parmi les « colombes »), l'unité arabe n'est pas le problème d'Israël.

En second lieu, Israël demanderait des rectifications mineures des frontières de 1967, dont la délimitation serait discutée à la conférence de la paix. Les plus modérés parmi les partisans de l'évacuation n'en demandent en fait qu'une : le maintien à Israël de la petite ville de Latrun, sans laquelle la route de Tel-Aviv à Jérusalem devrait être déviée d'une vingtaine de kilomètres, comme c'était le cas avant la guerre de six jours. D'autres voudraient donner « un peu d'air » à la zone de Natanya, au nord de Tel-Aviv, qui se trouvait à portée des canons jordaniens mais à l'heure des missiles sol-sol, ces arguments ont beaucoup perdu de leur force. Les grandes puissances en tout cas ont accepté, pour la plupart, les uns explicitement (comme les États-Unis ou la France), les autres tacitement (c'est le cas de l'U.R.S.S.), cette idée de « rectifications mineures ».

À propos de Jérusalem enfin, il est clair que l'annexion de la vieille ville, chargée de prestige pour les Arabes presque autant que pour les Juifs, ne pourrait pas être maintenue. En revanche, il

est tout aussi clair que la population des deux parties de la ville ne souhaite pas voir revenir les barbelés et les « no man's land » qui coupèrent leur cité avant la guerre de six jours, interdisant complètement les communications. La solution pourrait être, outre un statut international pour les lieux saints, la coexistence de deux souverainetés délimitées juridiquement mais sans séparation physique, un peu comme à Berlin avant la construction du mur. La politique que préconise M. Kollek, maire de Jérusalem, en faveur de communautés urbaines d'ôtés d'une grande autonomie, pourrait, à la limite, conduire dans cette direction. De toute manière, un tel statut n'est possible que dans un contexte de coexistence et de coopération entre les deux États qui se partagent la Palestine.

Il reste enfin à prévoir des mesures permettant non seulement de rendre la guerre plus difficile, mais de fixer les règles du jeu de la coexistence dans la région.

Prochain article :

LA DÉMILITARISATION OU L'ESCALADE

(1) Selon une de ces explications, l'anticommunisme désamorçait en fait le conflit en le faisant passer à un plan abstrait. De même que la propagande socialiste a suivi la détente avec Washington en dépeignant l'« impérialisme » au lieu de s'en prendre aux États-Unis, de même la concentration des attaques contre le « sionisme » serait une manière de laisser Israël un peu plus tranquille. L'explication est spéculative, puisque le sionisme est le fondement même de l'État juif, mais elle a été retenue par de vérités : alors que le sionisme ne pourra jamais être accepté par les Arabes avec toutes ses implications et conséquences (sa ce qu'il promet, notamment une immigration illimitée et donc un exutoire éternel), l'État d'Israël pourrait, lui, être accepté s'il renonçait à cette partie de la doctrine.

vient de paraître le 75^e J.H. CHASE FAIS-MOI PLAISIR... CRÈVE! GALLIMARD

Liquidation Totale 1, RUE DE BERRI - PARIS 8^e (Angle Champs-Élysées) Tel. 225.33.90

Beaucoup plus bas, enfin, mais tout de même dans les rouages du pouvoir, l'anticommunisme n'a pas disparu. L'album édité pour le second anniversaire de la guerre d'octobre par l'organisation égyptienne de recherche militaire contient quelques assertions du genre : « Aucun pays n'aurait de juifs dans ses forces armées, car les juifs ne sont pas des combattants... Ils préfèrent la vie aux principes et la vie est un problème très complexe... Un juif ne peut être un combattant, etc. »

La Pompadour QUINZAINE des MANTEAUX tweed, camel, cashmere MANTEAUX DE FOURRURES PELLISSES, PEaux LAINES TOUTES TAILLES du 40 au 62 Prix exceptionnels 32 bis, Bd HAUSMANN M^e Champs-Élysées

Stock DOCUMENTS FRANÇAIS Françoise Glroud Jean Daniel Si je mens... Le temps qui reste Georges Hourdin Pierre Mendès France Dieu en liberté Choisir Robert Debré Claude Bourdet L'honneur de vivre L'aventure incertaine Pierre Salinger Henri Lefebvre Je suis un américain Le temps des méprises J. Chaban-Delmas Ramon Chao L'ardeur Après Franco, l'Espagne René Andrieu Du bonheur et rien d'autre

DOCUMENTS ÉTRANGERS Norman Mailer Dee Brown Marilyn Enterrer mon cœur Jane et Hugo Van Lawick-Goodall Les chimpanzés et moi Iain et Oriá Douglas-Hamilton Les éléphants et nous

Han Suyin après Le déluge du matin Le premier jour du monde demain : Stock 2

CIL le refuge organisme collecteur du 1% pour la construction vous présente 4 programmes avec prêts 1% LES JARDINS DU SUD Montreuil Chavaux 64-76 av. du général de Gaulle chevilly-larue 16-18 rue de rosny montreuil LES HORIZONS 202 av. Jean Jolive et Anatole France pantin (PIC) 46 bd de Strasbourg 75010 Paris tél. 203.17.18

ASIE

Vietnam

LES NÉGOCIATIONS AVEC LA DÉLÉGATION FRANÇAISE SE TERMINENT PAR LA PUBLICATION D'UN COMMUNIQUÉ AUX TERMES IMPRÉCIS.

Hanoi (A.F.P.). — Les négociations franco-vietnamiennes devant décider de l'avenir des relations entre Paris et Hanoi ont pris fin mardi 2 décembre. Elles auront représenté grosso modo environ mille heures de travail de part et des deux délégations de « haut niveau ». La délégation française était dirigée par M. de Courcel, secrétaire général du ministère des affaires étrangères.

Ces négociations ont abouti à la rédaction d'un communiqué d'une trentaine de lignes. Selon ce document, les conversations se sont déroulées « dans un climat d'amitié et de compréhension mutuelle ». Elles ont permis aux délégations de passer en revue les différentes questions qui se posent dans les relations présentes entre la France et le Vietnam, notamment en ce qui concerne l'organisation et le fonctionnement des représentations diplomatiques et consulaires des deux Etats, le statut et les conditions d'existence des ressortissants français au Vietnam et des Vietnamiens en France. « La partie vietnamienne a fait part de son intention d'examiner et de prendre les dispositions nécessaires pour faciliter le séjour et la circulation entre les deux pays des ressortissants français résidents au Vietnam ou qui viendraient s'y établir. » Les deux délégations « ont exprimé le vœu de voir se développer la coopération entre la France et le Vietnam ».

[Il est difficile d'imaginer un communiqué dont les termes seraient plus imprécis. Les négociations ne font à l'évidence que commencer. Le seul élément positif concerne les possibilités de circulation des Français du Vietnam.]

LA FIN DE L'EXPERIENCE D'UNION NATIONALE AU LAOS

Mission accomplie pour le prince Souvanna Phouma

Il avait l'air bonhomme lorsqu'il recevait, dans sa villa proche du Mékong, à Vientiane, il apparaissait comme l'homme du compromis, mais, pour ses frères séparés du Pathet-Lao, il était celui qui avait permis les terribles bombardements américains. Conservateur, il ne s'alliait pas pour autant sur l'extrême droite. Lao-tien, il aimait résider périodiquement en France et, souvent, passait les d'été à exercer le pouvoir, ou de le partager, ou encore de tenter de raccommoder les pièces d'un royaume que la géographie rendait à qui l'on fit appel à chaque fois qu'il fallait sortir de la « crise laotienne » de son boudoir. Il quitta le pouvoir après avoir aidé à la transition pacifique du royaume, divisé depuis le début de la guerre d'Indochine, vers un socialisme que vont devoir définir son demi-frère, le prince Souphanouvong, et les autres dirigeants du Pathet-Lao.

Il est né à Louang-Prabang, la capitale royale, en 1901. Son père, le prince régent Ouphat Boun Khong, eut onze femmes; l'une d'elles, la princesse Thongy, eut plusieurs enfants, dont Souvanna Phouma et le prince Phetsarath, qui devait jouer un rôle impor-

tant dans l'histoire politique du pays. C'est la onzième épouse, une roturière, qui donna naissance au prince Souphanouvong, en 1912.

Ceux qui devaient devenir les « demi-frères ennemis » passèrent leur enfance à la cour royale. Ils devaient ensuite, avec quelques années d'intervalle, faire des études à peu près semblables : lycée Albert-Sarraute à Hanoi, puis écoles d'ingénieurs (à Paris et à Grenoble, pour le prince Souvanna Phouma). Le futur premier ministre regagna l'Indochine en 1931, où il met à profit ses connaissances dans l'art des travaux publics. En 1953, il épouse une jeune Française, fille d'un fonctionnaire, qui lui léguera la villa du bord du Mékong.

Comme tant d'autres personnalités du Sud-Est asiatique, Souvanna Phouma est parti vers le Japon d'été entre dans l'action politique. Tokyo favorisait, en fait, lors de son bilinguisme, les revirements nationalistes contre les colons japonais. Souvanna Phouma se consacra à son métier de journaliste et à son service au sein de sa « sphère de prospérité ». Le Laos ne fut pas épargné. Les Nippons furent vus en alliés à Louang-Prabang en la personne du prince Phetsarath, qui allait proclamer l'indépendance du royaume. Souvanna Phouma entra en 1945 dans le

gouvernement, le cabinet Lee Sarra (Leao libre). Souphanouvong, déjà élu à Ho Chi Minh, contribuait à donner à cette équipe une orientation de gauche. Les mots « Pathet Lao » (« Etat du Laos ») apparurent alors dans le vocabulaire politique.

Cependant, après les hostilités, les Français reviennent en force. La guerre froide aidant, l'Indochine, et donc le Laos, va se trouver rapidement englobée dans des opérations de reconquête visant avant tout à prévenir la montée des mouvements révolutionnaires. Paris place le pays sous la direction nominale du roi de Louang-Prabang, souverain constitutionnel. Mais la tutelle coloniale n'est pas levée. Le plupart des leaders laotiens se réfugient à Bangkok, et c'est en Thaïlande que vont avoir lieu de difficiles discussions entre les partisans de la monarchie et les avocats d'un compromis avec les Français. Souphanouvong et ses amis épient pour la lutte armée. Souvanna Phouma va se rallier à l'union française : le 19 juillet 1949, le Laos devient un Etat associé. Souvanna Phouma rentre alors à Vientiane. Déjà, l' « aide » américaine commence à se déverser sur la péninsule. De cette longue période d'« assistance », qui commence avec, au départ, l'appui de la France, le Laos sortira épuisé.

A la suite de compromis très provisoires entre les Grands, les trois princes laotiens se rencontrent en avril-mai 1961 : il s'agit de Souvanna Phouma — au « centre », — de Souphanouvong et de Bouasom. De cette réunion sortira la conférence de Genève, regroupant les représentants de quatorze pays, dont les travaux sont facilités par l'accord intervenu en juin entre Kennedy et Khoussatouchev. Il faut cependant attendre le 23 juillet 1962 pour que le traité international soit signé. Entre-temps, bien des Laotiens sont morts. Mais, une fois encore, Souvanna Phouma apparaît comme l'unificateur, l'homme du centre. C'est lui qui dirige le gouvernement de coalition. Il va devoir bâtir une armée nationale et naviguer entre les deux opposés des puissances étrangères.

Le Laos serait peut-être demeuré neutre si, sur ses frontières, le paix avait régné. Qui, après tout, s'embarrasse vraiment, dans les grandes capitales, de ce petit royaume sous-développé et sans matières premières? Cependant, la droite repart à l'offensive. En avril 1963, elle fait assassiner à Vientiane Quinim Pholsena, le ministre des affaires étrangères, un neutraliste de gauche. Souphanouvong et ses amis reprennent les nouvelles qu'ils contrôlent. L'année est agitée dans la péninsule. Au Vietnam du Sud, le P.N.I. gagne du terrain; Ngo Dinh Diem est remplacé, après une transition équivoque, par de jeunes officiers aux ordres de M. Cabot Lodge. En avril 1964, la C.I.A. incite le général Kouprasith à faire un coup d'Etat à Vientiane. Complètement débordé, n'ayant que les commandes nominaux, Souvanna Phouma reste cette fois dans sa capitale et tire un trait sur son passé neutraliste : il fera doter la politique des Américains, ou bien la « conviendra ». Déjà, dans le plus grand secret, commencent les bombardements du P.U.S. Air Force sur les zones du Pathet-Lao, avant donc l'incident du golfe du Ton-

kin. Un peu plus tard, le Vietnam du Nord sera écrasé sous les bombes. Les trois princes se rencontreront certes pendant l'été. La Celle-Saint-Cloud, mais le document du Pentagone l'abandonnant, le général Westington n'aura donné l'ordre à agents de prévenir tout accord.

La guerre du Laos va donc développer et séparer à blanc le royaume. Que de fois n'aurait-il été dans le passé des offensives et contre-offensives dans la plaine des Jarres! De cette plaine, est encore question bien souvent le Pathet-Lao et la droite s'y affrontent. Les Nord-Vietnamiens envoient des unités pour donner un coup de pouce, la C.I. y dépêche ses mercenaires thaïlandais. De temps à autre, Souvanna Phouma repart dans des communiqués ses appels à la paix, vifuplant les Nord-Vietnamiens mais laissant les Américains en fait gérés par les Américains et les Thaïlandais. Par centaines de milliers, des réfugiés fuient les raids aériens partant vers la vallée du Mékong mais le Pathet-Lao ne cède pas. Formant ses cadres politiques habitués à l'austérité, il se prépare des lendemains dont il se pendant toutes ces années noit qu'ils lui seront favorables.

Le Pathet-Lao ne minimise pas les ingérences étrangères dans le royaume : il rend même les Américains responsables de ce drame. Mais il sait aussi qu'une guerre révolutionnaire se déroule, qu'aboutira à l'élection définitive de la scène politique des clans militaires de droite et des féodaux. Il ne ménage pas Souvanna Phouma dans ses attaques, mais le tient en réserve, sachant qu'aura besoin de ce « centre » le moment venu pour faciliter un véritable concordat national.

L'indépendance n'est pas la paix

Ministre des travaux publics en 1950, Souvanna Phouma remporte à la tête de son parti progressiste les élections de 1951. Le roi le nomme alors chef du gouvernement. La guerre fait rage, le Bolchevisme est à la frontière septentrionale. Un seul champ de bataille commence à unifier l'Indochine révolutionnaire. En 1953, les communistes prennent le contrôle du territoire laotien. Souphanouvong s'installe à Sam-Néua, dans l'est du pays, et cette bourgade devient, pratiquement sans interruption, sa capitale jusqu'en 1973. Paris doit lâcher du lest : Souvanna Phouma ne veut pas apparaître comme un fantôme et demande aux Français de transférer à Vientiane leurs responsabilités. Washington, qui a quelques moyens de pression sur Paris et a massé en Thaïlande des troupes prêtes à intervenir au Laos, invite le prince à en finir avec l'administration coloniale. Le 22 octobre 1953, le royaume accède à l'indépendance totale.

L'indépendance n'est pas la paix en ces temps de déchirements et, alors que, tout près de la frontière laotienne, a commencé le siège de Dien Bien Phu, le régime de Vientiane glisse à droite; la défense passe aux mains de Phou Sananikone, un chef de clan pro-américain, qui va représenter son gouvernement à la conférence de Genève. Le Pathet-Lao cherche à se faire reconnaître sur les bords du lac Léman comme le représentant du pays, mais il n'y parvient pas. L'accord prévoit le retrait des troupes nord-vietnamiennes et le regroupement des forces du Pathet-Lao dans les deux provinces de Phong-Saly et de Sam-Néua. La gauche devra progressivement être intégrée à la vie politique du royaume. En fait, le Pathet-Lao se voit accorder l'administration de deux provinces avec, comme arrière-pensées, la Chine et le Vietnam du Nord communistes.

A l'automne de 1954, Souvanna Phouma se démet de ses fonctions : son neutralisme proclamé ne peut s'accorder du jeu américain qui se développe dans le Ségou, comme à Mandalay, à Bangkok, comme à Manilla, où est signé le traité de l'OTASE. Le

Pathet-Lao se transforme en parti, le Néo-Lao-Kalant, ou parti patriotique laotien, pour faciliter les négociations politiques et la réunification du royaume. A la fin de 1955, le parti de Souvanna Phouma a remporté les élections; le prince reprend la tête du gouvernement; au printemps de 1956, un accord est finalement signé avec la gauche; le « aide » américain commence à se déverser sur la péninsule. Washington s'émeut d'autant plus que, l'intégration des forces militaires se faisant, le Néo-Lao-Kalant entre dans le jeu politique et, en mai 1958, conquiert un nombre appréciable de sièges à l'Assemblée.

Le compromis ne va pas durer : les clans de droite soutenus par les Américains et les communistes se débloquent la situation au Laos. Les entretiens de Vientiane en 1974 suivent sans grande originalité la course des discussions de Paris. En octobre, on espère, en décembre, tout paraît brisé. La paix — ou ce qui en tient lieu, — une fois revenue à Saigon, le cessez-le-feu peut intervenir au Laos : l'accord est signé le 13 février 1973. Il y aura quelques accords, et même une tentative de pacte d'extrême droite en août, mais la page est écrite, la tournée, car l'Amérique a « lâché » ses alliés locaux. Progressivement, les nouvelles institutions politiques se mettent en place. Après les sans d'absence, le prince Souphanouvong regagne Vientiane le 3 avril 1974 : il y reçoit un accueil chaleureux. Les clans militaires, et féodaux sont en pièces. Souvanna Phouma dirige le gouvernement d'union nationale : son demi-frère, le Conseil politique national de coalition, auquel il impose rapidement son programme avant de le faire entrer par le cabinet. La véritable capitale politique du Pathet-Lao est désormais Louang-Prabang. Le calme y règne : les soldats « rouges » travaillent aux champs et eurent des dispensaires. C'est un grand changement par rapport à la confusion de naguère. Dans les villes, c'est une police mixte qui maintient l'ordre.

Soudain, au printemps de 1975, les événements se précipitent en Indochine : les révolutionnaires prennent le pouvoir à Phnom-

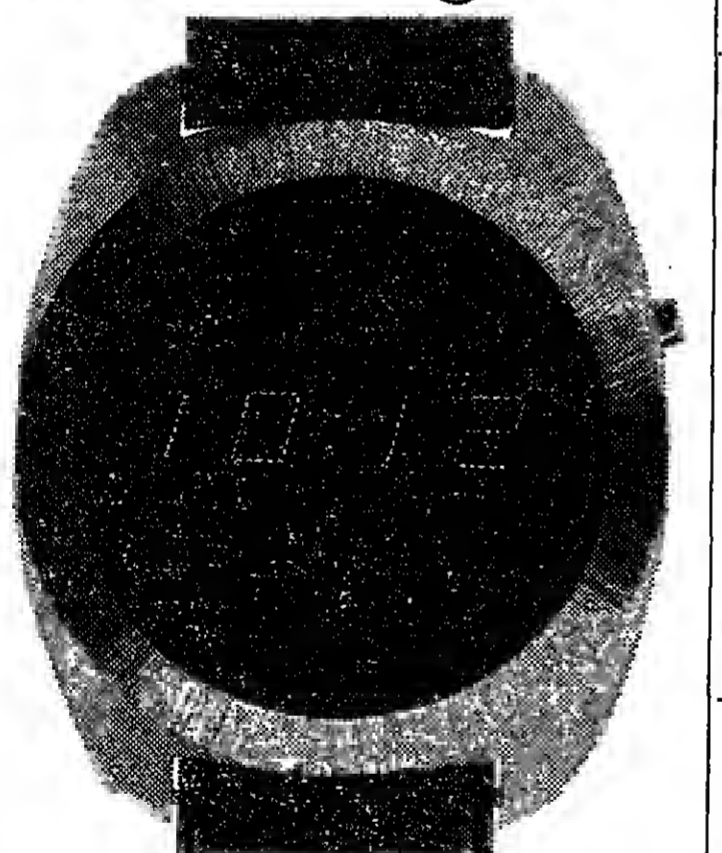
Le « lâchage » américain

Penh, puis à Saigon. Les conséquences ne sont pas attendues au Laos : la gauche débordée au effusion de sang les maigres restes de la droite. Le régime national demeure théoriquement en place, mais le Pathet-Lao quadrille l'ensemble du royaume. Les dirigeants liés à l'ancien système partent les uns après les autres pour l'étranger. Puisqu'il n'y a plus de droite, il y a plus de centre, et le prince Souvanna Phouma perd sa raison d'être politique. Le vieux monarque qui sans cesse tirait sur sa pipe et jouait au bridge dans sa villa d-Vientiane voit se terminer dans le calme sa mission historique. C'est est fin des anciennes rivalités : c'en est fini du roi, et des des princes. Seul de Souphanouvong, le « prince rouge » : « cœur » est faite de commissaires politiques dont la longue marche est terminée : elle aura duré trente ans.

JACQUES DECORNOY.

DINERS SPECTACLES

les galeries lafayette annoncent la fin des aiguilles



montre à quartz, affichage par diodes. 3 fonctions (heure, minute, seconde) **290f** non représentée: montre à quartz, affichage par diodes. 5 fonctions (heure, minute, seconde, mois et jour) **350f**

Galerias Lafayette
HAUSSMANN-MONTPARNASSE-BELLE EPINE

A TRAVERS LE MONDE

Bulgarie
M. AYMAR ACHILLE-FOULD, secrétaire d'Etat aux communications, est arrivé lundi 1^{er} décembre à Sofia, où il assistera ce mardi à l'inauguration d'un centre téléphonique équipé de matériel fabriqué en commun par des entreprises bulgares et françaises. (A.F.P.)

Etats-Unis
LE SECRETAIRE D'ETAT, M. HENRY KISSINGER, s'est opposé à un projet d'amélioration des relations américano-cubaines par le biais d'échanges sportifs. A La Havane, une équipe américaine de base-ball devait affronter, en mars prochain, une équipe cubaine. Le refus du secrétaire d'Etat américain a été motivé par « l'intervention militaire cubaine en Angola aux côtés du M.P.L.A. et par les revendications de la Havane pour l'indépendance de Porto-Rico ». — (A.F.P.)

Union soviétique
LE PROCES DU BIOLOGISTE SERGE KOVALEV, membre de la section soviétique d'Amnesty International, débutera le 3 décembre à Vilnius, capitale de la Lituanie, annoncent ses amis. Il avait été arrêté il y a un an lors d'une enquête sur la parution d'un journal catholique clandestin. Un autre membre d'Amnesty, M. André Tverdozholev, également arrêté, n'a pas encore été jugé. — (Reuter.)

tel bab 23 25 fermé dimanche lundi

L'ARABE en cours du soir
EUROLINGUA 31, rue des francs bourgeois 75004 Paris 272 27 09

CICA Promoteur immobilier

ACHÈTE TERRAINS A CONSTRUIRE SUR PARIS INTRA-MUROS Paiement comptant. Ecrire ou téléphoner à : Monsieur Maitte CICA 45, rue de Courcelles 75008 Paris 227.04.30

LA CANNE A SUCRE

كازمان الشهي

AFRIQUE

Le ministre ivoirien de l'information est élu président de l'Union des journalistes de langue française

Abidjan (A.F.P., Reuter). — Aux termes de ses travaux, samedi 29 novembre à Abidjan, le troisième congrès de l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française (U.I.J.P.L.F.) a élu à sa présidence M. Laurent Dona Fologo, ministre ivoirien de l'information, en sa double qualité de directeur général adjoint du quotidien national *Fraternité-Matin* et de président de l'Association nationale des journalistes de Côte-d'Ivoire.

M. Dona Fologo succède à la présidence de l'U.I.J.P.L.F. à M. Charles Rebuffat, rédacteur en chef du journal *le Soir*, de Bruxelles. Le secrétariat général de l'Union reste confié à M. Georges Gros (France).

Vingt-trois pays étaient représentés au congrès d'Abidjan. Le quatrième congrès de l'U.I.J.P.L.F. se tiendra vraisemblablement au Maroc au printemps prochain.

De notre envoyé spécial

Abidjan. — Ce n'était pas la première fois que l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française tenait un congrès en terre africaine, mais c'était la première fois qu'elle tenait un congrès dans un pays indépendant d'Afrique.

Les rites de l'hospitalité accomplis à Abidjan dès l'ouverture des séances de travail, à l'Anoumankro, il faut se rendre à l'évidence que les clichés faciles de la décolonisation n'auraient pas cours dans un débat où l'on se ferait d'autre cadeau que ceux de l'amitié.

Stratégie calculée ou coincée, l'intervention des ministres de l'information africains dans la discussion fut vigoureuse et, en fin de compte, efficace.

M. Dona Fologo, ministre ivoirien, fut plus subtil pour répondre vertement à ceux qui s'inquiétaient de voir certains pays africains posséder des investissements considérables à la télévision, au cinéma, au théâtre et de la presse écrite, et redoutent de voir à langue véhiculaire nationale élargir la réalité des identités locales. Un Etat à construire et un bonheur matériel à réaliser : deux thèmes qui étaient de fait.

Tout au long des réunions plénières et des travaux de commissions qui suivirent, l'irritation avait lomber et faire place à des échanges d'une remarquable qualité. C'est après coup qu'on a pu se rendre compte à quel point la franchise et même la brutalité verbales du propos avaient élargi l'atmosphère.

Il y avait plus de quatre vérités à dire. On s'en est dit quelques-unes et sur un point au moins le débat a atteint une réelle profondeur, quand il est apparu qu'informateur en Afrique, c'est pour informer, éduquer, donner à maîtrise de l'environnement, de l'expression, de la pensée et de la technique, autour d'un projet commun. Les responsables des écoles de journalistes africaines et européennes qui étaient présents surent au moins apprécier cela. Il n'y a pas en Afrique de frontière entre l'information et la forma-

tion : savoir faire et faire savoir sont inséparables. Après la visite des installations industrielles de Bouaké et des plantations de cacao, M. Houphouët-Boigny est le marquis de Carabas, dans la clairière ou au pied des fromagers géants où dégustait le fofou et le vin de palme d'une fête villageoise. Trois jeunes instituteurs de brousse cherchaient désespérément « quel-que-chose du monde » pour qu'il dise cela à ses lecteurs. Voilà qui est fait et la poignée de main qui scella la promesse remerciait d'une leçon que l'Europe aura peut-être un jour intérêt à reprendre.

ROBERT ESCARPIT.

Angola

LA PRESSE SOVIÉTIQUE DÉNONCE L'ENVOI DE « PERSONNEL MILITAIRE AMÉRICAIN ET OUEST-EUROPÉEN »

« La détente ne signifie pas et n'a jamais signifié la fin de la lutte anti-impérialiste », écrivent les « *Evénements* », lundi 1^{er} décembre, dans un article qui semble répondre aux propos récemment tenus par M. Kissinger mettant en garde l'Union soviétique contre les conséquences de son intervention en Angola (c'est le Monde à du 28 novembre). L'article conclut en réitérant le soutien de l'U.R.S.S. à la vaillante lutte du peuple d'Angola.

La « *Pravda* » écrivait le même jour, en première page, que « de nouveaux contingents de troupes régulières sud-africaines et de personnel militaire américain et ouest-européen sont envoyés d'urgence en Angola ». L'agence Tass répondit, pour sa part, une dépêche de son correspondant à Brazzaville annonçant qu'un groupe important d'instructeurs militaires américains est arrivé à la base militaire de Capolo, près de la ville de Sítiva-Forta (État de FUNDA dans le centre du pays). Tass cita également l'agence Algérie-Presse-Servier, affirmant que « plusieurs centaines de conscrits américains, qui ont combattu au Vietnam, se préparent à partir en République Sud-Africaine, devenue la base de l'intervention armée contre la République populaire d'Angola ». Tandis, de dizaines de caisses d'armes de 100 kilogrammes encore fermées, prises au F.N.L.A., ont été présentées à la presse. Elles portaient des étiquettes

indiquant qu'elles provenaient de la base américaine d'Anniston, en Alabama.

A Washington, l'ambassadeur américain du département d'Etat, a déclaré lundi soir qu'il n'était pas impossible que des armes américaines destinées au Zaïre soient, « dans certains cas », acheminées en Angola. Peu après, M. Kissinger est cependant revenu sur ses propos. Il a assuré être appuyé, pour faire son commerce, sur une récente déclaration de M. Kissinger devant une commission du Congrès, d'après laquelle les Etats-Unis fourniraient une aide aux mouvements vivants du F.N.L.A. M. Kissinger a invoqué une défaillance de mémoire qui lui a fait confondre, a-t-il dit, aide économique et aide militaire.

Sur le terrain, l'agence Tass fait état de nouveaux succès du F.N.L.A., notamment dans l'est du pays. La ville de Cangambe, importante position stratégique située sur la route de Sítiva-Forta à Luanda, aurait été récemment investie par le Mouvement. — (A.F.P., A.P., Reuter, Tass, U.P.I.)

Tunisie

LA COUR TUNISIENNE DE SURTE DE L'ETAT, siégeant en appel, vient de prononcer un verdict réduisant les peines à un an de prison et trois étudiants condamnés par défaut dans le procès des quatre-vingt-neuf militants d'extrême gauche jugés en octobre pour attentats à la sûreté de l'Etat. La cour a ramené les peines d'Abdelhamid Achour de sept ans à dix-huit mois de prison, de Nizar Krichene de cinq ans à un an de prison, et de Mohamed Journal de cinq ans de prison à deux ans avec sursis. La cour a, d'autre part, condamné Mohamed Gammari à deux ans de prison. Celui-ci n'avait pu se présenter au procès d'octobre dernier parce qu'il était hospitalisé. — (A.F.P.)

M. Ian Smith, premier ministre rhodésien, et M. Joshua Nkomo, chef du Conseil national africain (A.N.C.), ont signé, lundi 1^{er} décembre, à Salisbury, une « déclaration d'intention » prévoyant l'ouverture de négociations pour parvenir à un règlement constitutionnel concernant l'avenir politique du pays. — (A.P.)

A Nairobi, au Kenya, plusieurs enfants auraient été enlevés par un gang, puis revendus pour être offerts en sacrifice, afin de provoquer des chutes de pluies dans la région de Machakos.

MENDEL

POUR UNE AUTRE SOCIÉTÉ

36 F

PAYOT

RUE LA FAYETTE

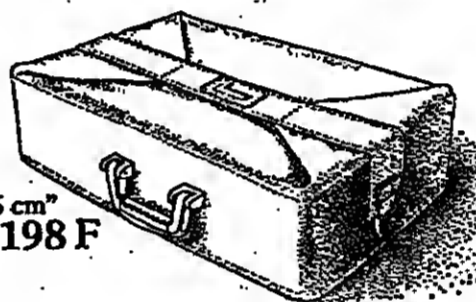
le centre parisien de la Hi-Fi

Venez rue La Fayette... et vous aurez fait le tour du monde de la Hi-Fi : AKAI, B & O, CABASSE, CELESTION, DUAL, ESART, JBL, KEF, KENWOOD, KOSS, MARANTZ, NATIONAL TECHNICS, PIONEER, REVOX, SANSUI, SANYO, SCOTT, SONY, TELETON, THORENS, TOSHIBA...

7	CAMERA 7	105	SIGNAL
16	SONO CLUB OPERA	111	NORD-RADIO
37	PHOTO-PLAIT	159	COMPTOIR LA FAYETTE
56	HI-FI LA FAYETTE	162	CABASSE
90	HI-SCOPE 1	220	LA FAYETTE ELECTRONIC

Pour être sûr de ce que l'on offre.

LANCEL



Valise sac "65 cm" 198 F

Opéra - Rond-Point des Champs-Élysées
C.I.P. Porte Maillot-Parly 2-Vélizy 2-Créteil-Lyon-Nice

Si vous portez des lunettes ne voyagez pas sans « passeport vision ».

Casser ses lunettes à l'étranger et ne pas savoir où s'adresser pour les remplacer, il y a là de quoi gâcher même le plus beau voyage. LEROY y a pensé. Désormais, grâce au réseau international de correspondants LEROY couvrant déjà 12 pays, tout client LEROY possesseur du « passeport vision », à la possibilité d'être « dépanné » à l'étranger comme il le serait à Paris dans l'un des 9 magasins LEROY.

Ce « passeport vision » indispensable à tous les porteurs de lunettes qui voyagent, fait partie des services exclusifs que LEROY met gratuitement à la disposition de sa clientèle. N'hésitez pas à en profiter, ainsi que des autres avantages de la « carte V ». En contactant le centre LEROY le plus proche de votre domicile.

LEROY

Opticien 104 Champs Élysées

5 pl. des Ternes • 147 r. de Rennes • 30 bd Barbès
158 r. de Lyon • 18 bd Heussmann • 127 lg St-Antoine
27 bd St-Michel • 11 bd du Palais

le refuge formation

De septembre à juin

ALLEMAND
ANGLAIS
ARABE - ESPAGNOL
HEBREU - ITALIEN

Cours de langues tous niveaux par la méthode active.

Autres départements :

Gestion des entreprises
Comptabilité
Fiscalité
Marketing & commercial
Formation humaine
Video-management

Mathématiques - Informatique
Statist. & calcul des probabilités
Recherches opérationnelles
Culture générale de l'entreprise
Techniques particulières
Sciences

Cycle long : préparation intensive au DECS

de nos stages dans les départements...



SKI

SEMAINE DU 2 AU 9 DECEMBRE

- "LA FEMME" 2^e étage
 - ANORAK antigliss polyamide et velours coté acrylique mélangé. 200 F
 - SALOPETTE en velours élastiss acrylique, polyamide et laine. Marine, prune ou kaki. 230 F
 - le BONNET acrylique 25 F
 - GANTS cuir 90 F
 - non représentée : SALOPETTE en antigliss polyamide. 160 F
- "L'ENFANT" 1^{er} étage
 - ENSEMBLE ANORAK et SALOPETTE en tissu polyamide. Ton de bleu dégradé. Du 10 au 16 ans. le 10 ans 265 F
 - BONNET acrylique 100 %. 17 F
 - non représentés : LUNETTES "SOLAR" écran tous temps. 15 F
 - GANTS polyuréthane sur coton. 17 F

AUX TROIS QUARTIERS

ouvert tous les jours de 9h45 à 19h30

DIAMANTS, EMERAUDES, RUBIS, SAPHIRS...

Jean Mick JOAILLIER
CRÉATEUR

180 et 182, rue La Boétie 75008 Paris - Tél. : 221.83.66 - 339.05.71

Spécialiste de pierres précieuses, vous présente ses créations, vous propose ses idées.

Savez-vous que Camino peut vous offrir les Bahamas pour 1990F ?

voire Agent de Voyages le sait, demandez-lui le programme complet Camino: des séjours, dans une sélection d'hôtels et d'îles, pour satisfaire tous les goûts, tous les budgets en toutes saisons.

Camino, 21, rue Alexandre Charpenier 75017 Paris, tél. 755.7790/380.55.58

(*) comprenant transport Paris/Bahamas et retour, hôtel 1 semaine et transferts.

Cette année, les Bahamas!

Estimez-vous votre entreprise "trop petite" pour un ordinateur IBM?

...Cette entreprise de prêt-à-porter de 80 personnes en utilise un.

Les Etablissements LAYE, à Lyon, assurent la fabrication, mais aussi la distribution de prêt-à-porter féminin. Ils emploient 80 personnes et étendent leur activité sur toute la France.

M. LAYE, responsable de cette affaire familiale, avait des problèmes propres à une petite entreprise en développement rapide: sa comptabilité clients n'était pas à jour, ses factures étaient émises avec retard. Il en résultait une mauvaise gestion de sa trésorerie. Alors pour les résoudre, il décida d'acquiescer un petit ordinateur IBM. Aujourd'hui, celui-ci prend en charge la totalité de la gestion commerciale; établissement

des bons de livraison chiffrés, facturation immédiate, journal des ventes, tenue des comptes individuels clients, mise à jour du fichier commercial, relevé mensuel des effets en circulation, relances, etc.

Aujourd'hui, pour M. LAYE, l'informatique n'est pas un grand mot, mais une réalité quotidienne, présentant deux avantages essentiels: l'accélération de la facturation, une connaissance immédiate de la situation financière de l'entreprise. Ce que l'ordinateur peut faire chez ce fabricant de prêt-à-porter, il peut le faire dans toutes les entreprises de taille comparable. Pourquoi pas dans la vôtre?

IBM Pour les petites entreprises comme pour les grandes.

Division des Systèmes de Grande Diffusion - Sec 3002 - 21, rue des Boutonniers - 75001 Paris

OUTRE-MER

Territoire français des Afars et des Issas

L'évolution vers l'indépendance devrait se faire avec les élus et les représentants de l'opposition

nous déclare le président ALI AREF

Depuis deux mois, M. Ali Aref, président du conseil de gouvernement du Territoire français des Afars et des Issas (T.F.A.I.), évoque régulièrement la perspective de l'indépendance. Dans une allocution prononcée le 18 novembre devant l'Assemblée territoriale, il s'est fixé deux objectifs prioritaires: obtenir

un « ensemble de garanties » et créer une « véritable union nationale ».

Dans l'interview que nous publions ci-dessous, M. Ali Aref fixe à juin 1976 la date à laquelle ces « garanties » devraient avoir été réunies et renouvelle son souhait d'ouvrir un dialogue avec l'opposi-

tion. Celle-ci, regroupée au sein de la Ligue populaire pour l'indépendance (L.P.A.I.), a officiellement rejeté ce offre, dans un communiqué publié le 21 novembre, et a demandé au gouvernement français de négocier avec elle l'accès au territoire à la souveraineté internationale.

De notre envoyé spécial

« Vos récentes prises de positions en faveur de l'indépendance surprennent un peu par leur caractère de nouveauté. Je ne suis pas surpris par votre étonnement, car le Monde n'a souvent présenté comme un support du conservatisme et du colonialisme. Mais les faits sont là: j'ai réclamé l'indépendance dès ma jeunesse et la grande différence entre mon action à cette époque et celle que je mène aujourd'hui est que lorsque, en ma qualité de responsable du département de l'enseignement primaire, je fomentais des grèves et pariais d'indépendance, je le faisais contre le gouvernement français. Depuis lors, et depuis la période durant laquelle j'étais le « second » de Mahmoud Harbi, champion du « non » au référendum de 1959, les circonstances ont changé. Et puis j'ai changé moi aussi, parce que l'exercice des responsabilités m'a amené à considérer différemment les données du problème.

« Lorsque j'étais jeune, en effet, je pensais que notre territoire était suffisamment fort pour accéder à la souveraineté sans que personne, pas plus en France qu'en Afrique, ne puisse ni

contester cette volonté ni la mettre en échec. J'ai, plus tard, changé d'opinion, lorsque j'ai pris conscience des obstacles qui s'élevaient sur le chemin de notre indépendance, et j'avoue que je suis heureux qu'un ensemble de circonstances favorables me permettent aujourd'hui, et cette fois en plein accord avec la France, de retrouver la voie qui a toujours été profondément la mienne, et d'avancer, avec mes amis du gouvernement et de la Chambre des députés, vers l'objectif qui reste inégalement celui de tous les Africains.

« J'ajoute que j'ai toujours profondément compris l'impénitence de la jeunesse du territoire, idéaliste et intrinsèque, et que j'espère qu'elle voudra bien participer désormais, avec ses élus, à l'édification de notre futur Etat indépendant.

« Une partie de l'opinion publique française pense que nous avons toujours été très liés à l'U.D.R.

« En tant que chef d'un gouvernement qui ne pouvait atteindre ses objectifs qu'avec

l'aide de la métropole, j'ai été fréquemment en contact avec les dirigeants français, et ceux-ci ont presque tous appartenu à l'U.D.R. au cours des quinze dernières années. Mais, alors que je suis résolument francophile et profondément gaulliste, je n'ai jamais appartenu à l'U.D.R. ni officiellement ni de cœur.

« Certes, j'ai de nombreux amis. Ils sont dans les rangs de l'U.D.R., et j'ai eu également des ennemis déterminés qui appartenaient à ce parti. Au demeurant, je n'ai jamais été membre d'aucun parti métropolitain, car je suis africain. Et, je le répète, je suis gaulliste, d'abord en raison de l'admiration que m'a inspirée le général de Gaulle, ensuite parce que j'estime qu'il a été l'un des hommes qui ont le mieux compris les aspirations des Africains. »

Mettre au point la coopération avec la France

« Sans vous demander de dévoiler ce dont vous discutez à Paris le mois prochain, peut-on avoir une idée d'un échéancier de l'indépendance du territoire français des Afars et des Issas ?

« Je me suis borné à soumettre à la Chambre des députés un programme qui recouvre la fin de cette année et le premier trimestre 1976. Pourquoi cette échéance? Tout simplement parce que le prochain « sommet » de l'U.D.A., qui revêtira sans doute pour nous une importance capitale, se tiendra en juin 1976. Pendant les sept mois à venir, nous avons le temps de mettre au point avec la France les grandes lignes de ce que sera notre coopération. Ainsi, c'est bien en juin prochain que nous voudrions avoir réuni les garanties que nous voulons apporter à notre population.

« Je répète que le processus d'accès à l'indépendance comportera deux interventions du Parlement français: la première, pour décider l'organisation d'un référendum; la seconde, pour entériner les résultats de ce référendum et décider éventuellement de la sécession. Il est bien évident qu'à partir du référendum les choses iront vite, mais je suis actuellement dans l'impossibilité de préciser une échéance.

« Evidemment, toute cette évolution devrait se faire de concert avec la totalité des élus ainsi qu'avec les représentants de l'opposition, qui acceptent de dialoguer. Dès lors, je me garderai bien de préjuger ce que toutes ces personnes décideront à propos des différentes phases à prévoir avant l'ultime étape.

« Vous avez beaucoup parlé, dans votre dernier discours-programme devant la Chambre des députés de Djibouti, de l'organisation de l'unité africaine. Avez-vous demandé également à la Ligue arabe d'appuyer votre action de décolonisation ?

« L'une des missions de la Chambre des députés du territoire s'est tenue en juin dernier dans un certain nombre d'Etats arabes et a été reçue par le secrétaire général adjoint de la Ligue arabe à l'occasion de son passage au Caire. Ces contacts

sont conformes à la géographie à l'histoire ainsi qu'à notre appartenance commune à l'Islam. L'heure actuelle, nous nous engageons dans la voie de la décolonisation en harmonie avec l'O.C. Or, plusieurs Etats arabes sont membres de cette organisation. Quant à nos proches voisins — je veux parler surtout du Yémen et de l'Arabie Saoudite — nous avons avec eux des relations qui ont jusqu'à présent surtout caractères religieux et économique. »

J'ai proposé le dialogue à l'opposition

« Vous vous êtes rendu à l'histoire le mois dernier. Vous avez obtenu des résultats positifs. Entendez-vous vous rendre à Mogadiscio et, si cela, êtes-vous disposé à prendre une initiative qui soit prise à relancer le dialogue ou la Somalie ?

« Personnellement, je me suis toujours efforcé de conduire une délégation à Mogadiscio, pour je viens d'en mener une à Addis Abeba. Cela signifierait que la République démocratique de Somalie reconnaît enfin notre existence en tant qu'entité territoriale et cela marquerait, en quelque sorte, la fin des ambiguïtés qui ont cessé de caractériser l'attitude de ses dirigeants depuis que la Somalie a, constitutionnellement, décidé de procéder à l'annexion de tous les territoires peuplés de Somalis (1). Que aux initiatives propres à relancer le dialogue, elles peuvent au contraire, panarabiques pour nous offrir l'occasion de non le dialogue.

« Quelles mesures comptez-vous proposer pour, selon votre propre formule, « cimenter l'unité nationale » du futur Etat ?

« J'ai proposé le dialogue à la Ligue populaire, qui regroupe l'opposition en vue de l'accès à l'indépendance, et est maintenant ouvert. Si cette proposition était acceptée, je pense que les élus et la Ligue devraient alors constituer un groupe d'études pour mettre au point notre future Constitution, ou pour écrire au moins les grands principes sur lesquels devra reposer le texte. Certes, nous aurons des difficultés à surmonter, mais je n'ai pas de remède miracle, et je m'efforce de proposer une solution. L'essentiel est que un groupe d'hommes de bonne volonté, représentatif de toutes les tendances d'opinion, même les plus extrêmes, parviennent à surmonter ces obstacles, à condition de faire preuve de sérénité. Cela me paraît être le seul moyen de préparer notre future unité nationale. Dans mon esprit, l'indépendance doit être le traitement de choc qui nous ferait passer du stade actuel au régime moderne auquel nous souhaitons parvenir. Et, je le répète, je ne compte pas ce travail sans la participation des responsables de la Ligue.

Propos recueillis par PHILIPPE DECRANGE

(1) Le président du Territoire français des Afars et des Issas fait référence au paragraphe 4 de l'article VI de la Constitution somalienne, seule partie de ce texte qui n'ait pas été suspendue après que les militaires furent emparés du pouvoir à Mogadiscio.

le gant **ISOTONER** à action iso-massage (taille unique)

AUX TROIS QUARTIERS

مكادام النحل

Les ingénieurs de SCOTT disent
qu'ils possèdent la meilleure technologie du monde,
mais peuvent-ils être juge et partie ?



Écoutez la musique que vous aimez sur une chaîne Haute-fidélité SCOTT et faites confiance à votre oreille.

Marque américaine plébiscitée par les experts
du monde entier, Scott a, depuis 20 ans, dé-
montré sa technologie dans les faits.

1947 : lancement du premier ampli Haute-
Fidélité.

1975 : lancement du tuner digital le plus précis
du monde.

Entre temps, près de 150 brevets ont sanction-
né les principales innovations en matière de
Haute-Fidélité! Qui peut en dire autant?

C'est pourquoi Scott peut, aujourd'hui, se per-
mettre de vous dire : faites confiance à votre
oreille, elle saura faire la différence.

L'AVIS DES EXPERTS :

Electronics Illustrated (New York)

« Vous devez entendre le son de ce tuner : la dis-
tortion est si faible, et par conséquent le son si
clair que vous avez la sensation d'écouter comme à
travers une porte ouverte de la musique jouée par un
orchestre dans une salle de concert. »

Audio (Philadelphie)

« Nous n'avons jamais essayé un
appareil SCOTT qui ne réponde
pas aux caractéristiques annoncées. »

Hifi Stéréo (France)

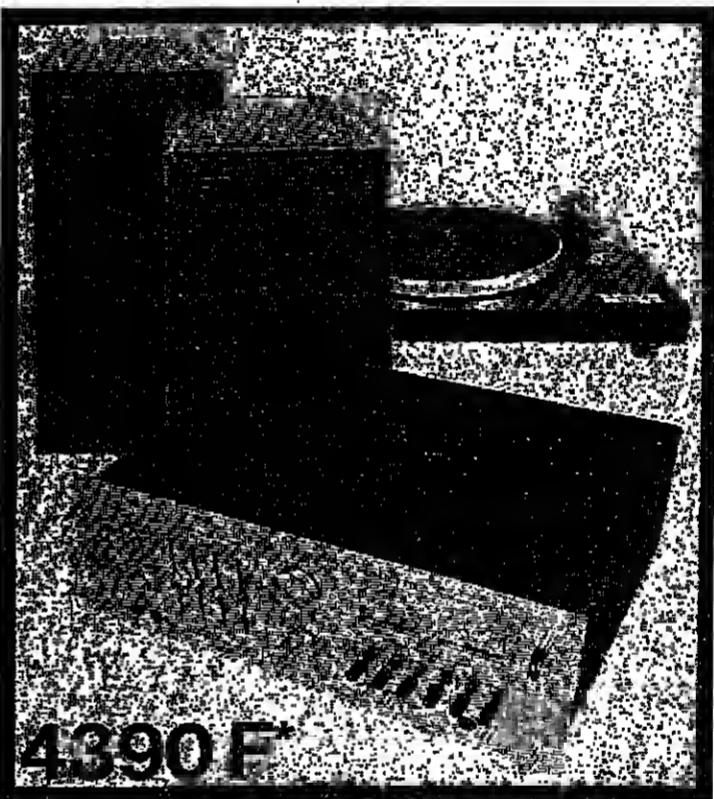
« Les caractéristiques mesurées ont toujours dé-
passé les spécifications du constructeur et, pour
l'écouter, nos lecteurs jugeront : c'est un conseil... »

The Gramophone (Londres)

« SCOTT, véritablement en tête des modèles amé-
ricains, s'est vu recommandé par les associations
de consommateurs et s'est bâti une réputation mondia-
le pour les meilleures raisons : c'est un produit de pre-
mière qualité. »

4390F* cette chaîne Hifi satisfera les mélomanes passionnés de
musique.

- Ampli 436 SCOTT « Top Quality », offrant toutes les possibilités, 2 x 42
watts efficaces. Nouveau Best Seller SCOTT en Europe et aux USA.
- 2 enceintes acoustiques S 15 SCOTT - 3 voies 50 watts, plébiscitées dans
le banc d'essai de la Revue du Son (no 222).
- 1 platine tourne-disques PS 111, à entraînement par courroie, moteur 4
pôles synchrones, plateau 30 cm, antiskating réglable, équipée d'une cellule
magnétique, capot amovible.



3590 F



Professional Line
Garantie 10 ans

5490 F

5490F* Offre promotionnelle sans précédent limitée à 125 chaînes
d'un rapport Performances/Prix exceptionnel.

- Ampli tuner R 74 S « Professional Line » SCOTT - Garantie 10 ans pièces
et main-d'œuvre - 2 x 40 watts efficaces - AM/FM - Sensibilité FM 1,8 V.
- 2 enceintes acoustiques S 52 SCOTT - 2 voies 60 watts, tweeter-medium à
dôme hémisphérique.
- 1 platine tourne-disques PS 111, à entraînement par courroie, moteur 4
pôles synchrones, plateau 30 cm, antiskating réglable, équipée d'une cellule
magnétique, capot amovible.

3590F* une chaîne Hifi digne de ce nom pour moins de 3 600 F,
c'est une performance SCOTT. Jugez-en par vous-même :

- Ampli 426 SCOTT 2 x 28 watts efficaces, voir banc d'essai élogieux paru
dans Hifi Stéréo (no 9).
- 2 enceintes S 42 SCOTT - 2 voies 40 watts, tweeter à dôme hémisphérique,
plébiscitées dans un banc d'essai (Son magazine - Nov. 75).
- 1 platine tourne-disques PS 111 à entraînement par courroie, moteur 4
pôles synchrones, plateau 30 cm, antiskating réglable, équipée d'une cellule
magnétique, capot amovible.

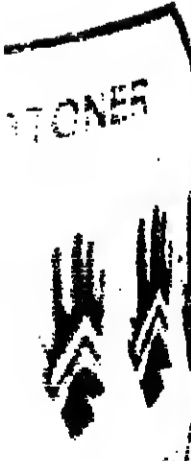
* offres spéciales ou promotionnelles valables jusqu'au 31-12-75.

DEMONSTRATION ET DOCUMENTATION SUR DEMANDE CHEZ LES
MEILLEURS SPECIALISTES HIFI :

SCOTT
AMERICAN HIFI

Scott Electronic France - 28 bis, rue Sorbier, 75020 Paris

<p>PARIS 2° EUROP CONFORT 87, Bd Sebastopol</p>	<p>PARIS 6° 3 R AUDITORIUM 22, Bd St-Michel</p>	<p>PARIS 8° SCALP MUSIC 54, Rue de Rome</p>	<p>94100 NOGENT SCALP MUSIC 2, Av. de Joinville Nogent S / Marne</p>	<p>PARIS 8° EUROP HIFI TELE 51, Rue de Miromesnil</p>	<p>PARIS 12° STEREO-CLUB CIBOT 136, Bd Diderot</p>
<p>PARIS 12° FIDELIO 24 bis, Place de la Nation</p>	<p>PARIS 15° HIFI MADISON 4, Rue du Gal Etienne</p>	<p>PARIS 16° PANTHER'S 162, Av. de Versailles</p>	<p>PARIS 17° HIFI 2000 78, Av. des Ternes</p>	<p>95880 ENGHEN CENTRAL OPTIQUE 11, Rue de la Mora</p>	<p>PARIS 10° IFI SCOPE 90 Rue La Fayette</p>



POLITIQUE

APRÈS LE CONGRÈS DU PARTI RADICAL

Mme Giroud rend hommage aux radicaux de gauche

Au lendemain du congrès de Lyon, qui a pris fin par l'élection de M. Gabriel Péroquet à la présidence du parti radical, Mme Françoise Giroud a tenu des propos que ne désavouera certainement pas celui qu'elle avait tenté de mettre en échec en se présentant contre lui lors du scrutin final. Elle a, en effet, rendu hommage aux radicaux de gauche, ces radicaux de gauche auxquels M. Péroquet avait lancé de nombreux appels en vue de la réunification de la famille radicale. « J'ai un grand respect pour eux, je crois que ce sont des gens très sincères dans leur volonté de changement », a-t-elle déclaré. « Ce sont de vrais radicaux », avait dit M. Péroquet à Lyon.

Ces éloges et ces invites ne semblent pas troubler M. Robert Fabre. Le président du M.R.G., qui avait déjà recommandé à ses amis la prudence dans leurs rapports avec les membres de la majorité, a jugé inutile de discuter avec M. Péroquet.

Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine, a évoqué, lundi 1^{er} décembre, au micro de France-Inter, l'éventualité d'une réunification de la famille radicale. Elle a loué « l'honnêteté et la bonne foi » des radicaux de gauche et ajouté que leur courant pourrait rejoindre celui des radicaux valaisiens. « Le parti radical réussit, avec d'autres, à entraîner véritablement le pouvoir dans la voie de réformes très vigoureuses. Le secrétaire d'Etat a souligné : « Si les radicaux de gauche voient que la politique qu'ils préconisent, que les réformes qu'ils veulent faire, se réalisent, alors ils rejoindront la majorité. »

« J'ai un grand respect pour les radicaux de gauche, a encore dit Mme Giroud, je crois que ce sont des gens très sincères dans leur volonté de changement et de réformes profondes ; on ne les attirera pas dans le Valais avec des sourires et des déjeuners. »

« Je ne me sens nullement battue »

Le même jour, Mme Giroud a commenté, au micro d'Europe 1, son échec contre M. Gabriel Péroquet lors de l'élection à la présidence du parti radical. Elle a déclaré : « Je ne me sens nullement battue. J'ai obtenu exactement ce que je voulais : que la tendance dure — par opposition à la tendance conciliatrice — du parti radical se traduise en chiffres. Ces chiffres ont été extrêmement élogieux. J'aurais été sincèrement consternée si je m'étais trompée, dimanche soir, présidente du parti radical. Ce que je voulais, c'est que ceux qui souhaitent que les réformes aillent vite, qui ont le sentiment que le président de la République n'a

M. FABRE : conversations inutiles.

M. Robert Fabre, président du mouvement des radicaux de gauche, qui était intervenu au micro d'Europe 1 à propos du congrès de Lyon, a fait remarquer que M. Gabriel Péroquet, dont l'objectif est de réunifier la famille radicale, « aura quelque mal à rassembler d'abord ses propres radicaux ». « Le parti valaisien, a ajouté le président du M.R.G., a opté pour la majorité présidentielle de la République ; nous, nous avons choisi l'union de la gauche, et nous nous y maintenons ; notre prochain congrès (du 12 au 14 décembre) apportera d'autres réponses claires à ce sujet. »

M. Fabre a jugé « inutile d'avoir des conversations » avec M. Péroquet. « Nos radicaux ne nous disent », a-t-il souligné.

M. Gérard Smet, de Paris, qui se porta candidat contre M. Péroquet lors de la séance finale du congrès radical (et qui retira sa candidature lorsque Mme Françoise Giroud annonça la sienne), nous a adressé la déclaration suivante lundi 1^{er} décembre : « Le parti radical a été démocratiquement son nouveau président, Gabriel Péroquet (...). Nous devons oublier nos querelles pour construire (...). Le résultat est là. Il faut nous y soumettre. Pas forcément de gaieté de cœur, mais appuyer M. Péroquet est la seule solution pour faire avancer les réformes et inscrire le manifeste radical dans les faits. Nous devons servir les causes. »

LA PRÉPARATION DU XXII^e CONGRÈS DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Les « tribunes de discussion » illustrent les hésitations des militants

Les organes centraux du parti communiste, l'Humanité et France nouvelle ont commencé, lundi 1^{er} décembre, la publication des « tribunes de discussion » pour le XXII^e congrès du parti, qui s'ouvrira à Saint-Ouen du 4 au 8 février. Dès les premières tribunes apparaissent les deux courants qui s'expriment chez les communistes. D'une part, ceux qui se montrent soucieux de développer l'union de la gauche dans sa forme actuelle. D'autre part, ceux qui, au nom de l'objectif de la transition au socialisme, entendent réaffirmer les positions de fond du P.C.F.

C'est ainsi, par exemple, que dans l'Humanité du 2 décembre M. Claude Quin (Paris) explique que la conception que le P.C.F. a de l'union « est supérieure à la conception de « front de classe » du parti socialiste ».

Il note : « Celle-ci, d'une part, gonfle le fait que la grande bourgeoisie monopoliste est l'adversaire de « plus grand nombre » de Français, et, d'autre part, nie le rôle décisif de « la classe ouvrière » (...). »

L'union appelle la confrontation parce qu'elle est une alliance qui s'éclaircit et s'approfondit, et non un ramassis de mécontents, un front indifférencié, un bloc où se dissimulerait l'originalité de chaque force sociale. »

La veille, toujours dans l'Humanité, M. Jean-Pierre Bloch (Paris) avait mis en garde contre la tendance à multiplier les garanties démocratiques. Insistant sur le fait que la transition au socialisme provoque de vives réactions des adversaires du programme commun qui contrôlent d'importants moyens d'expression, il ajoutait :

« Ainsi, pourquoi reconnaître par avance à nos adversaires les plus résolus, les plus dépourvus de scrupules, le droit de remettre en cause l'acquis obtenu, et par là même la possibilité de pousser cet acquis à son terme... au socialisme ? »

Dans ces conditions, pouvons-nous considérer que le peuple sera en mesure de décider en toute connaissance de cause ? »

A l'inverse, Mme Marcelle Lacombe (Pantin), toujours dans l'Humanité du 1^{er} décembre, criti-

quait qu'en mettant trop l'accent sur le passage au socialisme le P.C.F. n'effarouchait et ne « bloque la discussion ».

Dès lors qu'il y a hésitation sur le rythme que le P.C.F. doit adopter dans sa démarche, c'est sans surprise que l'on voit M. Gérard Marou (Champigny) estimer, dans France nouvelle, que certains paragraphes du projet de résolution « paraissent valoir ce qu'ils coûtent ». Il semble restreindre sur certains points ce qu'apportera le socialisme aux travailleurs ; ou plutôt, il semble restreindre sur certains points ce qu'apportera le socialisme aux dispositions du programme commun sur les mêmes questions. »

Mme Yvette Camus (Aubervilliers) traduit, elle aussi, les difficultés que les militants communistes rencontrent dans la mise en œuvre de la ligne du parti, quand elle note :

« Ces dernières années, j'avais — et je ne crois pas être la seule — eu du mal à articuler dans ma propre activité, et donc à expliquer aux autres, toutes les dimensions de notre politique, entre les urgences de l'action contre le pouvoir, le bon sens pour le programme commun, le passage au socialisme, le socialisme que nous voulons. »

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉLECTORALE DU P.C.

M. Roger Leclerc, membre du comité central du P.C.F., spécialiste pour ce parti des analyses électorales, commente dans l'hebdomadaire France nouvelle l'évolution des résultats lors des élections partielles qui se sont déroulées entre juin et novembre 1974.

Il note à propos des élections municipales partielles : « Une étude a été faite sur les élections dans vingt-sept communes de plus de mille habitants. Le P.C.F. augmente son pourcentage dans la moitié d'entre elles (quatorze). Le nombre de ses élus, globalement, est en progression ; trente-six au lieu de vingt-deux. »

En ce qui concerne les élections cantonales, M. Leclerc souligne : « Pour les communistes, c'est en tout cas l'élection la plus difficile. Celles qui nous intéressent

POUR LA FIN DE L'ANNÉE La fédération des Bouches-du-Rhône s'est fixé un objectif de vingt mille adhérents

De notre correspondant régional

Marseille. — Vingt mille adhérents avant la fin de l'année 1975, tel est l'objectif que s'est fixé la fédération communiste des Bouches-du-Rhône dans le cadre de sa campagne de « renforcement du parti » préparatoire au vingt-deuxième congrès. Parallèlement à cette campagne, le quotidien du P.C., la Marseillaise, a lancé une opération de souscription intitulée : « Cent millions pour la vérité », dont le but est de lui permettre de renouveler son matériel de composition (1).

Le chiffre de vingt mille adhérents, qui paraît devoir être atteint au vu des résultats publiés presque chaque jour, section par section, dans les pages du journal communiste, serait le plus élevé auquel la fédération des Bouches-du-Rhône — la plus puissante du P.C. après celle de Paris — soit jamais parvenue. A la libération, ses effectifs oscillaient entre dix-sept mille et dix-huit mille puis ils s'étaient amoindris jusqu'au niveau le plus bas de douze mille en 1958, avant de remonter régulièrement à partir de 1962. En octobre 1973, la fédération, dont le secrétaire général est M. Georges Lazzarino, député de la cinquième circons-

cription des Bouches-du-Rhône et membre du comité central du P.C.F., avait fêté son seize mille adhérent.

Au cours des deux années écoulées, elle aurait donc numériquement progressé autant qu'entre 1958 et 1973 et réalisé un gain de 25 %, sans comparaison avec le taux moyen d'accroissement démographique. Elle le doit essentiellement à la création de la zone industrielle-portuaire de Fos et à l'urbanisation accélérée des communes situées à l'ouest de l'étang de Berre. Martigues, Port-de-Bouc, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Saint-Chamas, Saint-Mitre-les-Remparts, toutes administrées par des maires communistes, de même qu'Arles, également touchée par le « séisme de Fos » et où le P.C. compte sept cents membres.

La fédération possède encore cependant, plus de la moitié de ses adhérents à Marseille, où ses positions fortes correspondent géographiquement, aux quartiers nord, les plus urbanisés et, par secteurs d'activité, au port autonome, à la réparation navale, aux entreprises métallurgiques, aux transports publics et aux suceries de Saint-Louis. Elle est d'autre part, bien implantée dans la partie agricole du département (Châteauneuf, Noves, Malmont, Tarascon) ainsi que dans les centres de constructions navales de La Seyne et de La Ciotat.

Les désaccords nombreux qui se sont produits depuis un an entre le P.C. et le P.S., tant au sujet du vote des budgets du département et de la ville de Marseille que lors d'élections partielles, ne semblent avoir desservi aucune des deux formations, puisque la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône annonce également une augmentation sensible du nombre de ses adhérents, qui est passé de onze mille, à fin 1973, à environ treize mille en novembre 1975.

GUY PORTE.

(1) Le chiffre de 500 000 francs déjà dépensés. L'objectif est resté en arrière.

fifty-fifty

Sur les vols vers Bangkok, Manille et Hong Kong, Air France vous offre jusqu'à 50% de réduction* sur le tarif normal en classe économique. Et ce n'est pas la peine de partir à 15 ou 20 pour en profiter, ce sont des tarifs individuels (pour un séjour minimum de 14 jours à 90 jours maximum, sans arrêt en cours de route. Avec 1,2 ou 3 arrêts : 37,5% de réduction).

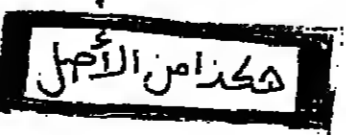
Pour ce prix là, vous volerez en 747, dans une ambiance de confort juste un peu teintée d'exotisme. Mais le film est en

français, les menus sont dignes de la gastronomie française et les hôtesses françaises ont déjà la sérénité orientale. Si vous allez en Asie, Air France vous offre la moitié du voyage, mais jusqu'au bout vous assure les services et les agréments d'une ligne régulière.

*sous réserve d'homologation gouvernementale.

AIR FRANCE

L'Asie plus proche.



la collection de livres...
COLLECTIONNEUR
LIVRES ESPAGNOLS X
...
245 07 5

كلمة من الأمل

POLITIQUE

Vient de paraître :

PRÉCIS DOMAT

(Collection Université Nouvelle)

HISTOIRE DES INSTITUTIONS ET DES RÉGIMES POLITIQUES DE LA RÉVOLUTION A LA IV^e RÉPUBLIQUE

par J. de Malafosse

Professeur à l'Université de Droit d'Economie et de Sciences Sociales de Paris

ÉDITIONS ET LIBRAIRIE MONTCHRESTIEN

158-160, rue Saint-Jacques - PARIS (5^e)

Le Sénat adopte le budget des transports et s'interroge sur l'avenir de Concorde

Les sénateurs ont adopté successivement, lundi 1^{er} décembre, le budget des transports terrestres, de l'aviation civile et de la marine marchande, communistes et socialistes votant chaque fois contre ces crédits. La capacité commerciale de l'aviation Concorde a été mise en accusation par la commission des finances et son rapporteur général.

Mlle RAFFOZZI (P.S.) présente le rapport de la section commune et des transports terrestres. L'essentiel des crédits des transports terrestres ira à la S.N.C.F. et, dans une moindre mesure, à la R.A.T.P. L'important bilan du trafic marchandises de la S.N.C.F. (de l'ordre de 20 %) tient pour une large part, note le rapporteur, à la réduction de la métallurgie. Cette réduction explique la dégradation de la situation financière de la société nationale.

M. BILLETMAZ (gauche dém.), rapporteur de la commission des affaires économiques, souligne que, malgré la crise pétrolière, la route a mieux résisté que le rail à la mauvaise conjoncture qui affecte d'abord les pontons.

Au sujet des réseaux urbains de transports en commun, les dix-huit agglomérations les plus importantes de province restent en déficit, et les collectivités doivent consacrer une participation qui atteint jusqu'à 51 % à Marseille. Pour la construction du métro de Marseille et de celui de Lyon, la subvention de l'Etat ne dépassera pas 25 % des dépenses.

Dans sa réponse, M. CAVAILLE, secrétaire d'Etat aux transports, indique les crédits d'études de la section commune concernant en priorité les transports collectifs.

« Les conditions d'exploitation des transports parisiens, indique le secrétaire d'Etat, seront améliorées et l'effort de renouvellement du matériel roulant poursuivi. La carte orange, lancée le 1^{er} juillet, connaît un incontestable succès puisque 830 000 cartes ont été vendues en novembre ».

M. QUILLIOT (P.S.) dénonce la disparité entre l'aide de l'Etat aux transports parisiens et aux transports provinciaux. Les collectivités de province, dit-il, payent le déficit de leurs propres réseaux et ceux de la capitale. Il se plaint aussi de l'absence d'efforts pour relier les villes moyennes ; il y

LES FAMILLES NOMBREUSES MOINS AVANTAGÉES EN PREMIÈRE QU'EN DEUXIÈME CLASSE ?

Dans le cadre, déclare-t-il, d'une politique d'ensemble de la famille, le secrétaire d'Etat aux transports envisage de modifier les tarifs réduits consentis par la S.N.C.F. aux familles nombreuses. Il y a, selon lui, quelque paradoxe à ce que l'Etat dépense davantage pour faire étendre les familles en première classe plutôt qu'en seconde. C'est, dit-il, une prime versée à la richesse.

Aussi les services de secrétariat d'Etat aux transports ont formé le projet de consentir aux familles la même réduction en valeur absolue pour l'une et l'autre classe. En pourcentage, les voyageurs de première classe seraient détaxés et ceux de seconde classe avantagés. Par exemple, pour un trajet coûtant 150 francs en première classe et 100 francs en seconde, le titulaire d'une carte de réduction de 30 % bénéficierait d'un abattement de 30 francs, quelle que soit la classe choisie.

« Bref, conclut le rapporteur général, je ne crois pas que seuls ou même avec les Anglais, nous soyons en mesure de réussir. Techniquement, un superconcorde n'est pas fait pour servir de moyen-courrier, mais de long-courrier. »

« Nous ne voulons pas qu'on nous redemande 1,3 milliard ou 1,5 milliard, l'an prochain, pour des productions sans avenir. Dire la vérité, c'est déjà commencer à résoudre les questions ! »

M. MERIO (P.S.), pense que, pour favoriser la vente de Concorde, il faudrait des formules bancaires nouvelles. Si l'on constate une propagande insistante contre ces avions, c'est, déclare le sénateur, l'Etat-Garçon, « parce que le succès de Concorde porterait un coup sévère à l'industrie américaine, qui est la maîtrise du marché des appareils subsoniques. L'arrêt de la fabrication après seize exemplaires créera un vide matériel à la S.N.C.F. Nous n'admettons pas, conclut-il, que la coopération franco-américaine soit à ce prix. »

M. FERRANT (Union centr.) plus en faveur des avions, déclare que le sénateur « et déplore que la loi d'amnistie de l'an dernier n'ait pas effacé toutes les sanctions qui avaient été prises contre eux. M. GUILLARD (ind.) s'étonne de ne voir aucun crédit pour Airbus, et M. AUBREY demande si l'on choisira des appareils américains pour remplacer Caravelle. Il réclame l'extension aux transports aériens des 30 % de réduction qui sont accordés à l'occasion des congés payés. »

M. CAVAILLE répond notamment au sujet de Concorde : « Le grand problème reste celui des autorisations d'atterrissage à Washington, à New-York et à Tokyo ; il en faut aussi pour le survol de la Sibirie. Quand je suis allé aux U.S.A. en septembre, j'ai insisté sur le problème politique. J'ai dit que l'opinion ne comprendrait pas le barrage fait à Concorde. Il m'a été répondu qu'il y avait aussi un problème politique de sens contraire aux U.S.A. La décision ne sera prise qu'en février, au niveau fédéral. Il nous faudra encore l'accord des autorités locales et, finalement, celui de l'opinion publique américaine. Le succès commercial est, ne nous le cachons pas, fonction des possibilités d'atterrissage à New-York, aéroports de prestige. »

Après le vote des crédits de l'aviation civile, les sénateurs examinent le budget de la marine marchande.

M. GAUDON (P.C.), rapporteur de la commission des finances, réclame une plus grande fermeté du gouvernement à l'égard des pavillons de complaisance. L'avenir de la construction navale semble difficile compte tenu de la concurrence étrangère.

M. YVON (Un. centr.), rapporteur de la commission des affaires économiques, souligne, à propos de la pêche, l'importance des règlements communautaires et le caractère excessif des importations des pays tiers.

Parlant de la construction navale, M. CAVAILLE déclare notamment : « Il ne faut pas se bercer d'illusions, la crise actuelle est d'une telle gravité qu'elle n'épargnera pas la construction navale française, et celle-ci doit être bien consciente des problèmes qui pèsent sur elle à terme. Il faut donc que nos chantiers mettent à profit la période de répit relative dont ils jouissent pour renforcer leur capacité de résistance à une concurrence étrangère de plus en plus agressive. Le gouvernement leur a demandé de réserver leurs liens commerciaux, financiers et industriels afin de présenter un front commun à la crise. L'Etat, pour sa part, leur a offert une aide sous la forme d'un prêt de 1 milliard de francs pour 1976. La petite construction navale se trouve elle-même soumise à une concurrence internationale sévère, notamment pour les navires de pêche. Faute d'un régime de garanties de prix comparable à celui des grands chantiers, ce secteur se trouve dans l'embaras jusqu'à cette année. J'y ai porté en mettant en place au mois de mai un nouveau régime d'aide inspiré de celui applicable aux grands chantiers, il doit favoriser le renforcement des liens entre entreprises et leur donner en même temps la possibilité de mieux affronter la concurrence internationale. »

« L'appareil est vendu à moitié prix, à peine, et cependant même à ce prix d'achat la rentabilité de l'exploitation n'est pas sûre. Or beaucoup d'emplois dépendent de Concorde. De surcroît, nous perdons, dit-il, 200 millions chaque fois que nous en vendons un exemplaire. »

« Vous nous dites qu'il y a deux mille voyageurs inscrits pour les premiers vols, mais ce sont

chantiers et 13 aux petits, ces crédits étagés équilibrés. » Les problèmes de la pêche, la question des détournements de trafic, l'avenir de la construction navale et la crise des petits chantiers sont traités par les orateurs.

MM. ORVOEN (Un. centr.), CROZE (ind.), KELLERS (P.C.), ANDRIEU (P.S.) et JEAN COLIN (non inscrit) prennent successivement la parole. M. Colin pour affirmer : « Les neuf petits chantiers concernés par la loi d'aide n'ont obtenu que neuf commandes depuis onze mois et s'inquiètent d'autant plus qu'ils ne vont très peu bénéficier, en pratique, des garanties de prix. En effet, quatre de ces chantiers sont déjà en rupture de charge, le fun a fermé — provisoirement dit-on. »

Le secrétaire d'Etat répond notamment à M. Colin : « Dans ce budget, 13 millions sont destinés aux petits chantiers. Le 30 juin, j'ai notifié qu'ils bénéficieraient de la garantie des prix pour l'ensemble de la production exportée et pour certaines productions nationales nouvelles de pêche en particulier... » Les crédits de la marine marchande sont alors adoptés, communistes et socialistes votant contre.

A. G.

La commercialisation de l'avion supersonique

M. FORTIER (app. U.D.R.), rapporteur du budget concernant l'aviation civile, estime que le niveau des crédits (+ 4 %) manifeste que cet important secteur de notre activité nationale est plus considéré comme prioritaire.

Au sujet de l'appareil supersonique Concorde, la commission s'interroge sur le point de savoir si, compte tenu des problèmes de rentabilité financière, le moment n'est pas venu d'envisager une coopération plus large, tant sur le plan technologique que commercial, à propos du décret d'Air France, le rapporteur note que l'absence de licenciements dans le personnel pèse sur la situation financière de la compagnie. Le seul personnel navigant est passé de 2386 personnes en 1965 à 5233 en 1975. « L'aviation générale, précise-t-il, a bien résisté à la crise. Mais nous avons 5 500 avions pour 28 000 pilotes, l'Allemagne 5 000 avions pour 9 000 pilotes. C'est dire que nos pilotes volent peu. »

M. PAINS (Gauche dém.), exprimant l'avis de la commission des affaires économiques, observe qu'Air Inter devrait être bénéficiaire, en 1975, d'environ 15 millions. Tandis qu'Air France connaît une perte brute de 400 millions, CAVAILLE regrette que les défenseurs de l'environnement ne mettent pas autant d'acharnement à défendre Airbus qu'ils en mettent pour attaquer Concorde, car, dit-il, « Airbus est le plus silencieux des avions de transport ». Le secrétaire d'Etat reconnaît que la situation financière d'Air France est « assez préoccupante ». En ce qui concerne l'aide aux riverains des aéroports, il précise qu'un décret de 1973 avait institué une taxe parafiscale ; des

résultats très concrets ont été obtenus : depuis l'origine et jusqu'en fin de cette année, cette taxe aura rapporté environ 20 millions de francs. Elle a d'ores et déjà permis, autour de Roissy, l'achat de cent cinquante logements et l'insémination de sept écoles. Autour d'Orly sont à l'heure actuelle réalisés ou en négociation, l'achat de soixante-quinze logements ainsi que l'insémination de trente-trois écoles (représentant neuf cent vingt mille logements) et de quatre établissements médico-sociaux. Ces programmes se poursuivront les années prochaines, notamment autour d'Orly, grâce à la conclusion d'un accord qui s'établit entre les collectivités intéressées. Aéroport de Paris et les services départementaux concernés et grâce aux compléments de subventions accordés par les ministères de l'éducation et de la santé. D'autre part, une modification de cette taxe est à l'étude pour la rendre plus incitative en pénalisant davantage les avions les plus bruyants.

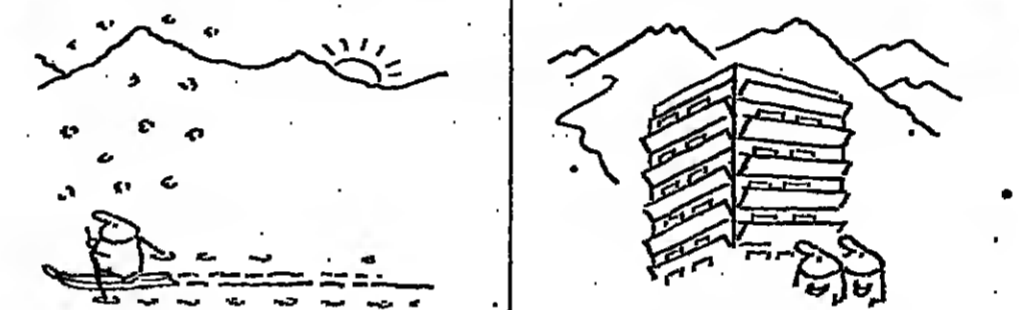
M. MONORY (Union centr.), rapporteur général de la commission des finances, estime que le secrétaire d'Etat a été trop « agressif » envers ceux qui doutent des qualités commerciales de Concorde.

« L'appareil est vendu à moitié prix, à peine, et cependant même à ce prix d'achat la rentabilité de l'exploitation n'est pas sûre. Or beaucoup d'emplois dépendent de Concorde. De surcroît, nous perdons, dit-il, 200 millions chaque fois que nous en vendons un exemplaire. »

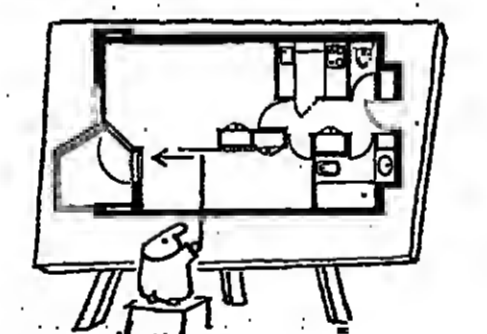
« Vous nous dites qu'il y a deux mille voyageurs inscrits pour les premiers vols, mais ce sont

Achetez votre appartement aux ORRES

UTORING : IMMOBILIER SELON UNE METHODE INTERNATIONALE



1 Les meilleures stations
Aux ORRES, aussi bien pendant l'hiver que l'été, au cœur des Alpes du Soleil, et juste au-dessus du lac de Serre-Ponçon, l'environnement crée un site résidentiel idéal. Comme toutes les stations Utoring (33 en Europe), les ORRES dispose d'un climat, d'un accès, d'équipements sportifs et de loisirs donnant à la résidence un puissant attrait locatif tant en France qu'à l'étranger.



3 Des appartements astucieux et soignés
Ici, un 1 pièce et demi. Remarquez la possibilité d'y créer pour la nuit deux chambres indépendantes. Chacun y trouve librement les rangements intégrés libèrent l'espace. Aux ORRES, ce 1 pièce et demi à partir de 120.000 francs (au 11/19/75).



5 Un réseau de location international
UTORING aux ORRES et dans toutes les autres résidences portant sa signature, c'est aussi un service de location internationale. Il vous dans toute l'Europe les appartements disponibles, permettant aux propriétaires d'écouler des vacances locatifs importants grâce à l'allongement de la durée de fréquentation. UTORING donne aux résidences un puissant attrait :

2 La grande qualité de la construction
Aux ORRES, la résidence UTORING est construite selon un cahier des charges rigoureux, éprouvé par la construction de plus de 2000 appartements à la mer et à la montagne. Matériaux de construction, aménagements et détails d'équipement permettent aux résidences de durer "intactes" et de conserver fraîcheur et confort d'origine.



4 Des services efficaces permanents
Aux ORRES, c'est un aspect important de la méthode UTORING, tout est fait pour réaliser un cadre de vie répondant à tous les besoins des vacances. Une équipe permanente d'intendants assure l'entretien général et règle les problèmes quotidiens de chacun. Pour le propriétaire, c'est aussi la garantie d'un locataire satisfait, qui reviendra.



Notre réseau de location dispose de bureaux permanents dans tous les pays d'Europe. qualité des stations, des appartements, des services apportent par voie de conséquence, des rentabilités durables et de croissance. Nous vous expliquerons comment nos propriétaires peuvent aussi aller passer leurs vacances dans toutes les résidences d'Europe, à des conditions préférentielles et être déchargés de tous soucis par une gestion administrative totale.

Form for Utoring service, including fields for name, profession, address, and phone number, and a list of countries served.

Advertisement for 'COLLECTIONNEUR ESPAGNOL' featuring a list of Spanish artists and a contact address in Paris.

Advertisement for 'CHALABERTTE' featuring a list of artists and a contact address in Paris.

ANCE

JUSTICE

APRÈS UN DOUBLE ACCIDENT MORTEL DU TRAVAIL AUX USINES BERLIET

Le tribunal de Lyon condamne un responsable d'atelier à six mois d'emprisonnement, dont trois avec sursis

Lyon. — Prévenu d'homicides involontaires sur la personne de deux ouvriers mécaniciens, MM. Joseph Molina et Louis Berliet — tués le 12 janvier 1972 par un pont roulant, alors qu'ils réparaient une presse de l'atelier d'emboutissage des usines Berliet à Vénissieux. — un cadre supérieur de la société, M. Jean-Baptiste Michelland, cinquante ans, responsable de l'atelier, a été condamné, lundi 1^{er} décembre, par la

cinquième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Lyon, à six mois d'emprisonnement dont trois assortis du sursis (« Le Monde » du 19 novembre). Cette peine, précise le jugement, lui est infligée pour « l'inciter à observer les dispositions du code du travail destinées à assurer la sécurité des travailleurs de l'entreprise ».

De notre correspondant régional

ferme (ou aux douze mois avec sursis) qu'avait d'ailleurs soulevé le procureur général de la République dans son réquisitoire. Cependant, compte tenu de la « sécurité du jugement », on prêtait l'intention à M. Michelland de faire appel de la décision.

Coincédant dans cette affaire, les deux employés subalternes : un agent de méthode, M. René Herbin, et le conducteur du pont roulant, M. Peniazin Karakoulian, bénéficiaient d'une mesure de relaxe. A l'égard du premier, détaché pour un stage dans l'atelier, le tribunal considère « qu'il n'avait, à ce titre, aucun pouvoir de contrôle ou de direction et ne possédait pas la maîtrise des fonctions qu'il occupait provisoirement ». Pour écarter le second des liens de la prévention, le tribunal estime qu'il ne « dispose pas d'éléments d'appréciation suffisants ».

En plus de la publication du jugement dans des quotidiens locaux et l'affichage pendant quinze jours à la porte de l'entreprise, le jugement condamne solidairement M. Michelland et la société des usines Berliet à payer à chacun des syndicats partie civile la C.G.T. et la C.F.D.T. 3 000 francs de dommages et intérêts.

« Les responsabilités collectives »

Après l'énoncé du jugement, les cadres, qui s'étaient déplacés au nombre d'une centaine environ pour témoigner de « leur solidarité aux inculpés », ont rendu public une « motion de reconnaissance et de soutien » protestant contre une justice qui, au lieu de « rechercher et définir la part des responsabilités collectives », est « soucieuse avant tout de trouver un présumé coupable à l'effet en partie à l'opinion publique ». Faut-il mettre sur le compte d'une grande méconnaissance du droit le passage de cette motion indiquant que les cadres ne peuvent accepter d'encourir une peine infamante les assistant à des délinquants poursuivis pour « fautes crapuleuses » ? Ou les auteurs veulent-ils entendre que la justice pourrait s'appliquer de façon différente selon qu'elle s'adresse à un cadre ou à un ouvrier spécialisé ? Car l'inculpation est « homicide involontaire » qui frappe par exemple le conducteur irrespectueux du code de la route n'importe quel pour autant un caractère crapuleux, et ce n'est ni plus ni moins qu'en fonction de ces principes généraux du code pénal qu'a été poursuivi M. Michelland.

Paradoxalement, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. ne s'estiment pas satisfaits de ce jugement. Non parce qu'ils trouvent les peines insuffisantes, mais parce qu'ils estiment que le « véritable res-

ponsable a échappé au procès et à la condamnation ». Pour les représentants syndicaux, ce « responsable » ne peut être que le chef d'entreprise, M. Paul Berliet. « Contrairement, disent-ils, aux rumeurs qui font courir certains cadres, notre objectif n'a jamais été de faire porter la responsabilité sur M. Michelland ». La C.G.T. rappelle à ce sujet qu'elle est à l'origine de la proposition selon laquelle la direction ne doit pas être « dédouanée » et que ce texte a été signé par deux cent cinquante agents de maîtrise.

Au « bon niveau »

On peut se demander alors devant ces réactions et le « juge d'instruction et le parquet, déclarant de s'arrêter dans la hiérarchie des responsabilités à M. Michelland, chef de l'atelier d'emboutissage, ont frappé au « bon niveau ». C'était en tout cas le sentiment du représentant du ministère public à l'audience du 17 novembre. C'est aujourd'hui la conviction du tribunal. Celui-ci estime, en effet, que M. Michelland « disposait d'une autorité et d'une compétence technique suffisantes pour assurer la sécurité des ouvriers employés dans l'atelier sous sa direction, qu'il admet d'ailleurs que, en raison des pouvoirs de direction et de contrôle dont il disposait, sa responsabilité est toujours engagée ». Or l'état-ébauche du jugement, dans la décision de faire réparer la presse sans arrêter la production et dans l'observation de l'article 30 du décret du 23 août 1967 sur la sécurité du travail, répond le jugement. « La cause déterminante de l'accident réside dans une négligence grave dans l'organisation du travail et encore celui-ci. Ainsi donc, pour les magistrats lyonnais, la simple observation des consignes de sécurité et des règlements du travail autorisés ne pouvait-on pas envisager la sécurité des travaux d'entretien dans l'atelier d'emboutissage en installant, par exemple, des dispositifs mécaniques ou électriques susceptibles de diminuer très sensiblement et même de supprimer totalement les risques d'accidents ? C'est la solution qui a été appliquée puisque le jugement souligne que depuis l'accident et la direction a fait installer un dispositif de gyrophare et de coupe-circuit interdisant le passage de pont au-dessus de la presse lorsque des travaux de réparation sont effectués ». Dans ce cas, la direction, et les pouvoirs de décision qu'elle implique, est-elle incriminée par M. Michelland — ce qui pourrait permettre de faire appel réellement à sa responsabilité — ou s'exerce-t-elle à un niveau plus élevé visant alors deux cadres supérieurs, ce « rempart du patronat » dont parlent volontiers la C.G.T. et la C.F.D.T. ? Les intéressés pourraient utilement préciser ce point, sous peine de continuer à apparaître comme les complices de ceux dont ils acceptent les « délégations de pouvoirs ».

BERNARD ELIE.

A Toulouse

« NOUS NE VOULONS PLUS ÊTRE LES ÉBOUEURS DE LA SOCIÉTÉ » déclare

Le Syndicat des personnels de l'éducation surveillée

Toulouse. — « Nous ne voulons plus être les éboueurs de la société », c'est, en substance, la conclusion des travaux du congrès national du Syndicat des personnels d'éducation surveillée (S.N.P.E.S.) qui s'est tenu à Toulouse les 29 et 30 novembre. En soulignant le nombre des récidivistes parmi les cinq mille mineurs incarcérés chaque année en France, les éducateurs ont notamment dénoncé la répression et l'arrestation policière qui ne provoque dans la plupart des cas chez les adolescents que des phénomènes de « rejet ». Les membres du S.N.P.E.S. souhaitent la suppression progressive du cadre carcéral pour les mineurs, et un aménagement de l'intervention de la police.

On a été à ce propos l'expérience tentée à Denver, aux États-Unis où la prison a été supprimée pour les mineurs. Ceux-ci ne passent plus par les locaux de police et l'arrestation policière est aussitôt confiée à des éducateurs et des psychologues. On comptait sept fois moins de récidives qu'en France pour une population pénale équivalente. Considérant que les cinq mille tribunaux de province manquent d'équipements nécessaires (loges, consultations), les congressistes réclament une intervention plus rapide des magistrats auprès des jeunes délinquants et une réforme privilégiant la mission de l'éducation surveillée.

UNE QUATRIÈME DEMANDE DE SAISIE DE « DOSSIER B... COMME BARBOUZES » EST REJETÉE

M. Philippe Bertin, vice-président du tribunal de Paris, a rendu, lundi 1^{er} décembre, une ordonnance après l'action en réitération de la saisie engagée contre le livre de Patrice Chapiro, *Dossier B... comme Barbouzes*, par M. Maurice Herson, président-directeur de la société Barbouzes, qui se consacre notamment au commerce de matériel militaire, qui demandait la saisie de l'ouvrage. M. Herson est présent dans le livre comme l'« homme-clé » du détournement sur Alger, le 30 juin 1967, de l'avion transportant M. Moïse Tschombé, ancien président du Congo Kinshasa, dont il était un ami personnel. L'industriel s'élevait contre cette interprétation qui laissait penser qu'il pouvait avoir joué un rôle dans le rapt.

Conformément à une suggestion de M. Extein, l'éditeur U.F., M. Alain Moreau a proposé une interprétation du passage incriminé selon laquelle « l'homme-clé » signifie que ce personnage, par les liens qui l'unissent aux protagonistes de l'affaire, est en mesure de détenir la réponse aux questions que l'opinion et la presse se posent ». M. Bertin a donné acte à l'auteur de cette interprétation. Il a accordé, d'autre part, au requérant l'insertion du texte de l'ordonnance dans deux journaux de son choix, à concurrence de 4 000 francs.

FAITS DIVERS

Après avoir échappé à plusieurs reprises aux policiers

Jean-Charles Willoquet est arrêté à Paris

Jean-Charles Willoquet, arrêté le lundi 1^{er} décembre, et actuellement entendu par la police tant sur les armes qu'il possédait que sur l'ami qui l'a hébergé et qui pourrait être inculpé de recel de malfaiteur. Deux informations ont, d'autre part, été ouvertes en matière de M. Jean Cornuault, juge d'instruction à Paris. L'un relatif à sa fuite du Palais de Justice (tentative d'homicide volontaire sur agents de la force publique, séquestration avec prise d'otages, évasion avec violence), l'autre à tentative d'arrestation du 27 octobre dernier (tentative d'homicide volontaire sur agent de la force publique). En apprenant l'arrestation du malfaiteur, le ministre de l'Intérieur a tenu à féliciter tous les policiers chargés de cette enquête.

C'est vers 20 h. 50 que des inspecteurs de l'Office central de la répression du banditisme et de la brigade de recherche et d'intervention décident de tenter d'arrêter Jean-Charles Willoquet dans l'appartement où il était réfugié, 15, rue d'Orléans à Paris (19^e). Les policiers étaient remontés jusqu'à cette « planque » en prenant en filature un détenu de la centrale de Poitiers — ami de Willoquet — lors de ses permissions.

Lorsque les inspecteurs ont frappé à la porte de l'appartement en criant : « Police ! », le malfaiteur s'apercevant que l'immense était entouré et qu'il n'avait aucune chance de fuir, s'est rendu sans résistance.

Le 8 juillet dernier, Jean-Charles Willoquet, âgé de trente et un ans, alors détenu pour de nombreux hold-up, vols qualifiés et racket, s'était enfui du Palais de Justice avec l'aide de sa femme — en prenant comme otages le président de la quatrième chambre correctionnelle, M. André Corsetta, et un substitut, M. Fernand Lecomte. Après sa fuite il tira sur deux gardes du Palais blessant gravement le chef de la garde, le commandant Guillaume. Le 23 octobre, alors que les policiers s'apprêtaient à l'arrêter avenue Kléber, à Paris, le malfaiteur avait réussi à s'enfuir. Lors de la fusillade, sa femme Martine avait été grièvement blessée et arrêtée.

Chaque arrestation — ou tentative — de Jean-Charles Willoquet avait été mouvementée. Le 14 janvier 1974, il avait tiré, devant Victor à Paris, sur deux gardiens de la paix. Deux jours plus tard, il s'enfuyait encore, blessant un policier, rue Jacques Louvet-Tessier. Le 29 janvier 1974, enfin, il avait été arrêté après une fusillade déclenchée au moment de sa chambre à l'École de la Vieillesse et le malfaiteur lui-même avait été blessé.

Alain Bendjeloul appréhendé dans l'Orne

Ce même 1^{er} décembre, dans une maison de la commune de police judiciaire, a été arrêté Alain Bendjeloul, dans une rue à Ménil-Eubert-sur-Orne (Orne). Condamné par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône en 1974 à la réclusion criminelle perpétuelle pour vols à main armée, violences à agents de la force publique, et déjà condamné à l'emprisonnement perpétuel en 1971, après un hold-up avec prise d'otages, Alain Bendjeloul s'était enfui, le 20 octobre dernier, d'une annexe de la prison de Fresnes. En 1974, dangereux malfaiteur s'était enfui de la prison Saint-Paul à Lyon.

Depuis le 20 octobre, Alain Bendjeloul, âgé de vingt-sept ans, avait, selon la police, participé à un règlement de comptes à M. Seille, au cours duquel trois membres du « milieu » ont été tués.

LA DISPARITION D'UNE ENFANT A TOURS

Des témoignages imprécis

De notre correspondant

Tours. — Du chien policier au radiesthésiste, de l'hélicoptère de la gendarmerie aux camionnettes de l'E.D.F., tout est mis en œuvre pour retrouver Cécile, deux ans et demi, disparue depuis soixante-douze heures dans un hypermarché de la banlieue nord de Tours. Sans succès. A quelques kilomètres de là, à Saint-Cyr-sur-Loire, M. et Mme Revall, les parents de l'enfant, attendent. M. Revall a reçu le soutien de ses collègues de l'E.D.F., où il est ingénieur, et les camionnettes bleues ont sillonné ce quartier de la Petite-Arche, des terrains vagues des grands ensembles et quelques dépôts de marchandises, autour du Mammoth où Cécile a disparu samedi matin pendant que ses parents chichaient un livre pour son frère âgé de neuf ans.

On n'espère plus désormais retrouver l'enfant aux environs du Mammoth. On avait de moins en moins à un entièrement crapuleux. C'était pourtant l'hypothèse à laquelle se raccrochaient les malheureux parents, qui ont proposé à la radio de rassembler l'argent nécessaire à la rémunération d'un détective privé pour leur enfant. Il ne reste plus qu'une hypothèse : l'acte d'un sadique. Pour l'étaquer, quelques témoins indiquent qu'ils ont aperçu, samedi matin, un

homme d'une quarantaine d'années, élégant, les cheveux grisonnants, s'éloignant en compagnie d'une fillette vers le fond du parking, et c'est sur ce parking que le chien policier a perdu la piste.

Mais ces témoignages sont très imprécis et le portrait-robot que la police a l'intention de dresser manque de précision. Le seul fait dont on est sûr à Tours, c'est qu'il existe un « manège » de la Petite-Arche. A par trois fois de semblables affaires se sont produites dans cette grande surface limit au début de l'année, une fillette de quatre ans a été séquestrée pendant trois heures dans un garage, mais elle n'a pu être son ravisseur et celui-ci n'a jamais été retrouvé.

● MISE AU POINT. — M. Henri Mounier nous écrit que M. Max Mounier, lui aussi un règlement de comptes le lundi 1^{er} septembre vers 20 heures, dans le quartier de la Trinité à Lyon, n'était pas « connu des services de police » comme nous l'avions indiqué dans le Monde du 8 septembre. M. Henri Mounier ajoute : « Je n'ai jamais vu d'un règlement de comptes entre bandits, le destin a voulu que Max Mounier soit placé de la Trinité à ce moment-là ».

Les deux ingénieurs stéphanois arrêtés en Algérie

sont en bonne santé

indique le consul de France à Annaba

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Une semaine après l'arrestation en Algérie de deux ingénieurs de la Société stéphanoise de construction mécanique (S.S.C.M.), MM. Michel Fellois et Jean-Claude Chauchard (le Monde du 29 novembre), le directeur de la société, M. René Fochyrand, a reçu, dans l'après-midi du lundi 1^{er} décembre, de M. Jacques Angley, consul général de France à Annaba, la communication téléphonique suivante : « Je suis sûr que vos ingénieurs, je suis sûr qu'ils sont en bonne santé. Vous avez de nouvelles informations mardi en fin de matinée ».

Jusqu'à présent, M. Fochyrand et le procureur algérien ont affirmé au représentant de la France qu'il n'avait jamais été avisé de l'affaire et qu'il n'était pas officiellement au courant de cette double arrestation.

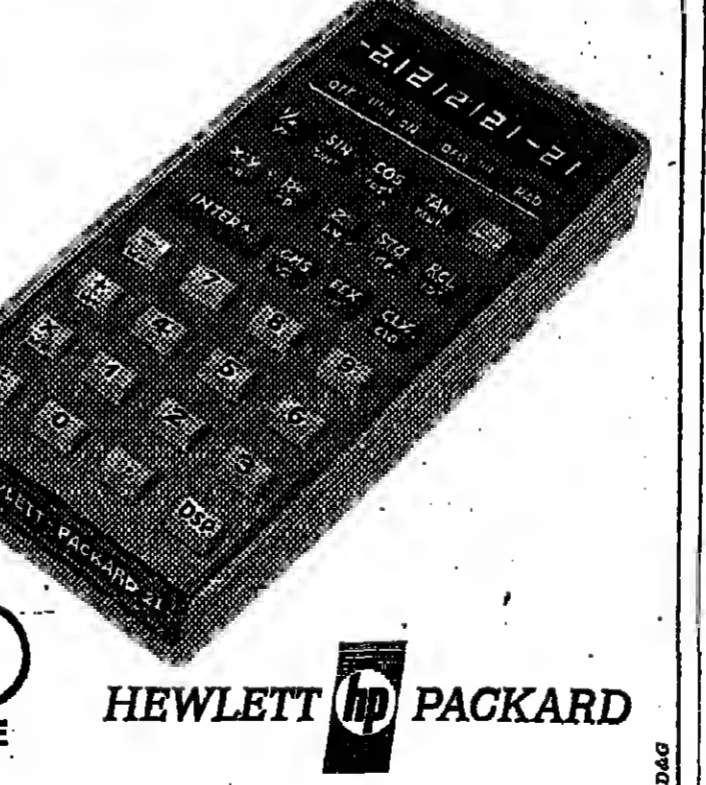
De son côté, M. Michel Durand, ministre du travail, a notamment déclaré lundi : « J'ai été saisi de cette affaire comme maître de Saint-Etienne, à la fois par la société et par l'organisation syndicale, des cadres C.G.C.

Je suis intervenu aussitôt auprès de mon collègue, M. Sauvagnargues et l'un de mes collaborateurs, M. Bédier, sur l'affaire en permanence. Notre ambassadeur a demandé audience au ministre algérien des affaires étrangères. Je considère que maintenant nous devrions être informés par les autorités algériennes des faits qui sont reprochés à nos deux ressortissants ».

D'autre part, sur l'initiative du syndicat C.G.C. de la métallurgie de la Loire, environ quatre cents cadres de la S.S.C.M. et de plusieurs autres usines stéphanoises se sont rendus à Lyon, lundi après-midi, pour manifester dans le calme devant le consul d'Algérie. Les sections syndicales C.G.T. et C.F.D.T. de la Société stéphanoise de construction mécanique, en accord avec leurs unions départementales, avaient toutefois refusé de se joindre à cette manifestation, considérant qu'il n'y avait aucunement à l'efficacité de l'action qui tendait à connaître les raisons de l'arrestation de MM. Fellois et Chauchard et à leur permettre de bénéficier du secours d'un avocat. — P.C.

Pour vos cadeaux : des calculateurs de poche Hewlett-Packard, aux Galeries Lafayette.

- HP-21** 5 registres de mémoire - 20 fonctions scientifiques préprogrammées, notation scientifique, deg, rad, 630 F t.t.c.
- HP-22** calculateur universel - scientifique, statisticien, économiste - y, z, +, Δ %, droite de tendance - amortissements, annuités, 1056 F t.t.c.
- HP-25** programmable, 13 registres de mémoire, 8 tests, branchements - fonctions trig, log, deg, rad, grd, conversions rect/polaire, fourni avec 56 programmes d'applications, 1236 F t.t.c.
- HP-55** 49 pas de programme - 20 mémoires adressables - 86 fonctions au clavier - chronomètre (au 1/100 de seconde), 2112 F t.t.c.



Galeries Lafayette

HAUSSMANN-MONTPARNASSE-BELLE ÉPINE

HEWLETT PACKARD

مكتبة الأنجلو

كلمات النحل

INSTITUT

L'infortune académique de Jacques Isorni

(suite de la première page.) C'est l'accueil fait à lui par les uns et les autres, adversaires dé-

mais déjà « cardinal hippy »; Pierre Gaxotte, révoqué de Jean Anouilh...

Inacceptable

Jacques Isorni se lançait dans une aventure aussi folle que provocante. Il voulait une fois de plus s'entendre signifier qu'il était « inacceptable ».

D'où tous ces chuchotements, ces boucho-d'oreilles, ces conversations à votre concurrent, M. Caillois, n'est pas dangereux. Ou encore :

Ainsi parlent-ils, écoutent-ils, insouciant sans égard, venimeux avec les mots du Littré, féroces avec mondanité, conscients de la comédie qu'ils donnent et qu'ils se donnent.

UNE CANDIDATE A L'ACADEMIE FRANCAISE

Mme Chantal Dupille vient de présenter sa candidature au fauteuil de Robert Aron à l'Académie française.

A la séance publique de l'Académie des sciences morales et politiques Rappel d'un oublié : Ernest Bersot

La séance publique annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques a été, lundi, le reflet fidèle de l'activité d'une campagne de composition « pluridisciplinaire ».

Pour terminer, M. Pierre Clarac, secrétaire perpétuel, a évoqué la figure à peu près tombée dans l'oubli, d'Ernest Bersot (1816-1880), qui fut un grand universitaire.

En dépit de ces traits et de ces portraits, « la Fièvre verte » ne doit être tenue ni pour un pom-pom ni pour des « Caracères ».

Si « la maison morte où vivent les immortels » lui a claqué la porte au nez, s'il feint d'avoir découvert qu'il révoit d'une « chimère inutile », il s'en console avec un mélange d'humour et d'orgueil, de frémissement hugolien et d'espérances collégiennes.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE. * Flammarion, 244 pages, 24 F.

M. Lucien Outers, président du conseil culturel de la Communauté culturelle française de Belgique, a exprimé le 3^e décembre à Bruxelles ses regrets de l'élection de M. Félix-Marceau à l'Académie française.

« Constatons que cette élection a été vivement déplorée par la grande majorité de la communauté belge d'expression française », M. Outers a notamment déclaré.

D'autre part, nous avons fait état d'après notre confrère le Soir de Bruxelles, dans le Monde du 29 novembre, d'un récent projet intenté à Félix-Marceau — alias Louis Carette — pour des écrits publiés dans l'hebdomadaire Voix.

Nous répercutons la rectification que le Soir du 29 novembre a donnée à cet égard : l'élection de M. Carette de Voix était un homonyme du nouvel académicien français.

qui lui fut propre. Entre Cousin et Vacherot, dont il a suivi les leçons, entre le fondateur et l'ennemi de l'éclectisme, il n'a pas voulu choisir. D'éclecte, spiritua-

Eclectique, libéral, Bersot était aussi dans ses attitudes : ne fut-il pas, par exemple, lié à Montalembert et à Renan ?

Cela ne signifiait pas qu'il manquait de courage. Au contraire, professeur à Bordeaux, en un temps où il ne faisait pas bon de faire front à la religion, il s'en était pris, à son grand dam, à Lacordaire. En 1852, il refusa de prêter serment au nouveau dictateur et, de ce fait, perdit son poste de professeur à Versailles.

« J'aurais voulu parler avec simplicité, conclut M. Clarac, d'un homme qui a laissé à tous ceux qui l'ont approché, surtout dans ses années de souffrance, une impression de grandeur. »

Paris

LA TÊTE SANS LES JAMBES

(Suite de la première page.) Même si l'actuel Conseil de Paris, mal connu pour ne pas dire inconnu, n'a pas beaucoup cherché à exercer et à élargir les diverses responsabilités qui lui étaient octroyées, la réalité du pouvoir dans la capitale appartient depuis cent ans à l'état et à ses représentants : les préfets de Paris et de police.

Tout cela devrait changer avec le projet gouvernemental qui propose d'aligner le statut de la capitale sur celui de n'importe quelle ville de province, de déléguer aux Parisiens d'être un « vrai » conseil municipal appelé à désigner un « vrai » maire ayant pour six ans la quasi-totalité des pouvoirs qu'imposent ce titre. Personne ne s'y est trompé : il s'agit là d'une réforme essentielle, réclamée depuis de nombreuses années par tous ceux qui estiment que la gestion de la plus grande et de la plus active ville de France ne peut plus longtemps échapper à la responsabilité de ceux qui l'habitent. Le projet vivait dans une sorte de ghetto administratif et politique ; on se proposait de l'en sortir ; comment ne pas s'en féliciter ?

Et les arrondissements ?

Or le bât blesse, c'est que ce projet, audacieux sur le fond, téméraire dans certains détails, est présenté sous une forme qui ne peut que le desservir. Il est souvent incomplet, imprécis, parfois contradictoire et, pour ses motifs, a déjà, dans son état actuel, suscité des critiques convergentes jusque parmi ceux dont on pouvait s'attendre qu'ils le soutiendraient.

Le Monde a déjà souligné quelques-uns des « blancs » les plus apparents du projet gouvernemental. Paris est aligné sur le droit municipal commun mais reste un département et son maire se voit retirer pour cela quelques-uns de ses attributs essentiels (le pouvoir, par exemple, de convoquer quand bon lui semble son conseil municipal). Rien n'est dit d'un peu explicite sur le rôle des préfets « territoriaux » qui subsisteront en plus du maire (celui de Paris et de la région parisienne de l'Île-de-France). D'inévitables questions se posent d'ailleurs entre le préfet de Paris et le maire de Paris. Rien n'est dit non plus sur le statut des trente mille fonctionnaires au moins qui passeront sous l'autorité du maire. Ne peut-on craindre un gonflement de l'administration, le préfet et le maire conservant ou recrutant le plus d'agents possible ?

Et l'agglomération ?

On peut, et on y a déjà songé, mais cela ne sera ni facile ni rapide — d'apporter des réponses à ces questions. On ne pourra en quelques séances régler le sort des arrondissements, que l'on a expédiés en quelques lignes dans le texte proposé aux députés. « Il est créé une commission consultative d'arrondissement composée des conseillers de Paris élus dans les arrondissements ». C'est vraiment très peu dire et de façon très imprécise sur la façon d'aménager l'administration et l'articulation des questions de territoire. Pourtant, tout le monde s'accorde à le reconnaître : s'il y a un « patriotisme » parisien qui devrait satisfaire l'élection d'un maire de Paris, il est aussi indispensable d'organiser et de renforcer la participation des Parisiens à la gestion de leurs affaires au niveau où ils peuvent utilement exercer : celui de leur quartier, dont les limites, surtout à la périphérie, coïncident, d'ailleurs, de plus en plus rarement avec celles des arrondissements traditionnels. C'est là que se situe le premier échelon de la démocratie urbaine : à Paris comme dans toutes les grandes villes de province. Or tout se passe comme si, après avoir satisfait cette revendication éminemment populaire — il faut un maire à Paris, — les auteurs du projet gouvernemental s'étaient désintéressés du reste, tout aussi important : comment concrètement être citoyens à Paris. La démarche inverse aurait été plus logique et plus satisfaisante. Elle aurait en tout cas évité de donner la pénible impression que l'on s'est

M. CHIRAC ET LES COMMUNAUTÉS URBAINES. M. Jacques Chirac a reçu le 1^{er} décembre les présidents des neuf communautés urbaines de France, conduits par Pierre Pflimlin, maire de Strasbourg. M. Jacques Chaban-Delmas, maire de Bordeaux, faisait partie de la délégation.

La délégation a demandé d'établir des mesures particulières, notamment la réduction à un taux de 50 % de la majoration actuelle de 33 % des subventions qui doivent supporter l'annuaire, l'annuaire, et l'ouverture de prêts à faible intérêt et à long terme.

EQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

LE PARTAGE DES PATENTES DES CENTRALES.

Les milliards du nucléaire

Le jeudi 27 novembre, M. Belorgey, préfet du Loir-et-Cher, rencontrait le conseil municipal de Saint-Laurent-Nouan pour étudier la création d'un syndicat mixte entre le département et la commune. La réunion s'est soldée par un échec. Repoussant les propositions préfectorales, les édiles ont préféré garder leur « indépendance ».

Saint-Laurent-Nouan (Loir-et-Cher) pourrait être une commune repoussoir. Outils chauds nucléaires dressent leurs structures métalliques sur son territoire. Elle est au contraire fort courtisée. La patente versée par l'E.D.F. lui a rapporté en 1974 près de 5 millions de francs. Ces redevances, calculées sur la production d'installations électriques d'une puissance de 1 000 mégawatts, ont déjà permis à cette modeste localité de se payer des équipements collectifs en particulier deux piscines chauffées, qui font rêver tout le canton. Or deux autres réacteurs doivent être édifiés sur le même site. Ils tripleraient la puissance de la centrale et, par contre-coup, les revenus de Saint-Laurent. Ses voisins sont d'autant plus jaloux qu'elles ne touchent pas un centime de la même, mais qu'elles « profitent » des nuisances de la centrale : bruit qui traverse le Loire, réchauffement des eaux en aval, lignes à haute tension, circulation accrue, etc.

Le département du Loir-et-Cher, qui devrait les dédommager en réalisant chez elles des équipements, n'a touché de la centrale un peu plus de 5 millions de francs en 1974. Oeuvre longtemps, il se plaint de cette injuste répartition.

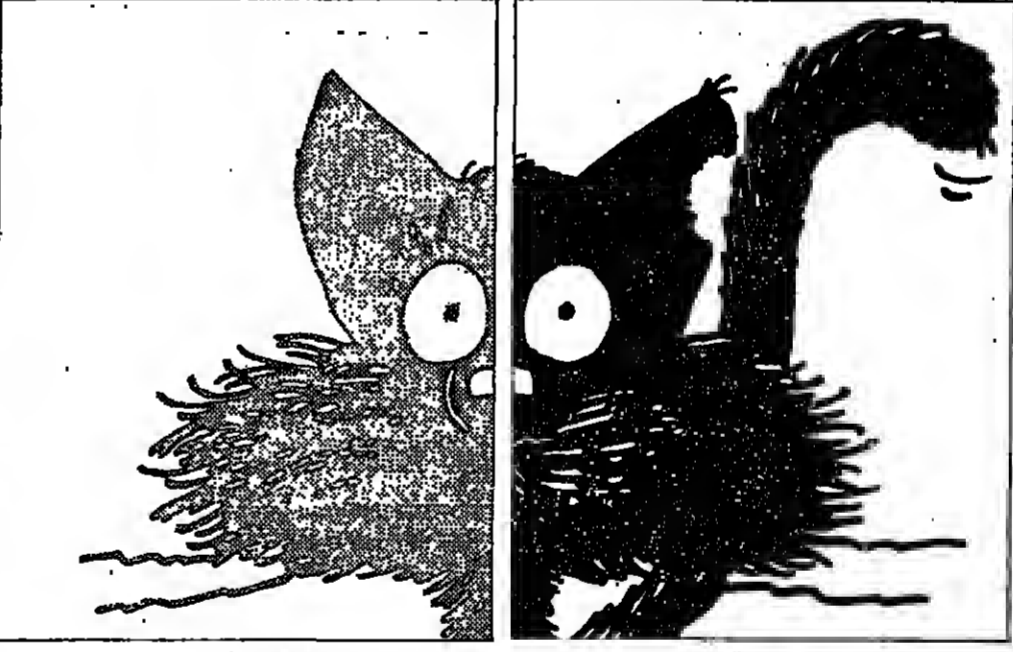
Reconnaissant que cette situation, qui va se répéter en vingt ou trente endroits de France, n'est pas normale, le Parlement a voté, le 29 juillet 1975, une

réforme de la patente. Mais les décrets d'application ne sont pas parus et, de toute façon, les modifications attendues de ce texte trop timide ne paraissent pas de nature à rétablir l'équité.

Aussi le conseil général du Loir-et-Cher a-t-il proposé à Saint-Laurent de former un syndicat mixte qui aurait reçu une partie de la patente E.D.F. et aurait employé à des travaux d'intérêt public dans les régions voisines de la centrale. Une demande en mariage, en somme. Le préfet était chargé de jouer les entremetteurs. Il a échoué. Saint-Laurent ne veut pas partager. Ses édiles veulent approcher les élections municipales de 1977. Ils affirment n'avoir pas le droit d'engager ainsi l'avenir de leur commune. « Ça n'est pas un refus, s'empresse d'ajouter le maire, M. Jean Fayon, mais une décision délibérée. Nous restons ouverts à toute consultation avec les autres communes. »

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

En photocopie, tous les chats étaient gris.



Photocopie ordinaire. Procédé Cool-Fax 3M.

Pas seulement les chats d'ailleurs. Les caractères aussi, et les dessins, et les photos, quand ils ne disparaissent pas purement et simplement. Aujourd'hui, on peut trouver des chats et des caractères toujours noirs sur des photocopies, celles du copieur 357 Cool-Fax de 3M. Avec le procédé Cool-Fax 3M vous garanz des photocopies aussi, ou même plus contrastées que l'original, et une première copie qui arrive immédiatement sans préchauffage. Le 357 Cool-Fax, automatique, est l'un (parmi beaucoup d'autres) des photocopieurs à sec 3M. Ils sont distribués par un très important réseau de véritables spécialistes en mécanique.

357 Cool-Fax. Les photocopies contrastées, maintenant ça existe.

Je désire recevoir de plus amples renseignements sur le photocopieur à sec 357 Cool-Fax. Nom Adresse Dépt. revendeurs Reprographes. 3M FRANCE - 3, RUE DES CHÊNES POURPRES - 95001 CERGY - TÉL. (1) 030.51.55 L.M.

LES RÉGIONS

Pourquoi l'Alsace grogne-t-elle ?

Laissez-nous notre isolement

JAMAIS le sol, notre terre, nos terres, n'ont produit autant de blé, de pommes de terre, de maïs, d'herbe ; jamais tant de vaches sur les pâtures. Et jamais, aussi, cette même, ces mêmes terres n'ont nourri si peu de ces hommes, de ces familles qui le travaillent.

Jamais, aussi, on ne vit dans nos villes et villages autant de banques, Crédit mutuel, Crédit agricole, caisses d'épargne, crèches, fonctionnaires d'un autre monde, celui du prétendu « progrès », dont la référence n'est plus l'homme et son bonheur. Jamais autant de vallums, et autres tonnes d'anxiolytiques majeurs, mineurs... On lit dans la presse : l'Alsace grogne parce qu'on lui refuse le liaison fluviale Rhin-Rhône. L'Alsace ne veut pas être le « Condillon de la France » ; l'Alsace se sent, même psychologiquement, excluse de l'Hexagone.

Mais quelle est donc cette Alsace dont les journaux parlent ? Personnellement, je ne l'ai jamais rencontrée. Mon village est à 3 kilomètres

du canal du Rhône au Rhin, et les miens, frères, père, sœurs, tantes, oncles, cousins, y travaillent la terre depuis toujours. Et tous les villages des environs sont également les miens, mon pays, ma famille, mes cousins, cousins. J'ai entendu parler du canal Rhin-Rhône dans vingt suberges, maisons, champs, kiltwa (nos centres culturels) ; les agriculteurs m'ont parlé, les ouvriers-paysans (mi-temps à l'usine, à Bâle, en Allemagne, le reste à la ferme), m'ont parlé.

Tout ce village, le long du canal, je les connais et ils me connaissent. Je suis un des leurs, par ma famille, mon village, mes villages ; en outre, je suis rentré dans des centaines de maisons du Sundgau en tant que médecin (remplaçant). Je sais que je suis leur porte-parole quand je répète : « Cette Alsace qui réclame une liaison Rhin-Rhône à grand gabarit n'existe pas là où le canal devrait passer. »

Par contre, quand les nôtres ont appris que peut-être le « canal » ne

se ferait pas, ça jour-là, de joie, nous avons ensemble bu trois, quatre bouteilles, en plus. Car là-bas, dans ces villages, avec 20 et 30 hectares, beaucoup de familles peuvent encore vivre (quinze familles dans mon village de trois cent soixante habitants), dans leur bonheur. L'autre (« bonheur » ?), celui montré à la télévision, il les entoure, ils le connaissent, ils savent qu'il veut les envahir, les phagocytter, les proliférer, et il n'en veut pas.

Et si je me trompe, le moindre des choses serait d'aller les consulter, eux, et eux d'abord, eux seulement.

En tout cas, pas ces nantis, notables, députés, d'ailleurs, pour lesquels paysans reste toujours synonyme d'imbécille, de pauvre sous-développé,

et... placien en plus. « Vous savez, ces gens qui parlent comme des Allemands, chez nous en France, dans notre harmonieux Hexagone. » (Ah ! Québec, Ah ! Jura libre ! Eux, au moins, ont le décence de gueuler en français.)

Et pourquoi cette prétendue Alsace grognante, qu'on a découverte chez nous dans les journaux, grogne-t-elle ? Ces messieurs auraient pour des élections, les peuples... La gauche pourrait gagner des voix et eux perdent... quoi en définitive ? L'estime de leurs électeurs ? Rires énormes.

C'est possible que les paysans, villageois, ou tout autre Alsacien, sundgauvien ou non, voteront différemment pour toutes ces raisons, avec tous ces sentiments.

Et si la politique était morale...

Mais peut-être que ces paysans, villageois, cousins-cousines de la terre, ceux qui y travaillent et même ceux et celles qui n'y travaillent plus, mais qui savent et comprennent,

c'est possible que tous ceux-là ne voteront peut-être plus pour le droite, ni pour le gauche, du reste, ni pour le centre (où est-ce ?) Peut-être voteront-ils enfin un jour pour eux-mêmes, ou peut-être ne voteront-ils plus du tout ? Et alors ? On ne sait pas ces choses-là à l'avance.

Peut-être — désabusés — auront-ils traduits autrement leurs votes confidentiels entiers... Nous pensons, chez nous, dans nos villages, malgré tout, que la politique devrait être morale. On comprend, de plus en plus mal, qu'une justice puisse avoir deux mesures ou deux poids, celle de sa maison, celle de l'arrondissement, celle de Paris, celle du tiers-monde, une justice de statistiques et une justice de l'homme. C'est ainsi qu'on « résonne » dans nos suberges, en toute simplicité, mais avec conviction et force.

Je porte aussi les paroles quand je dis que cette Alsace-là ne veut pas sortir de son « isolement psychologique » par cette voie d'eau-là, égout du Rhin, lui-même grand égout de nos autres voisins (ils nous veulent tous du bien).

Mes gens disent que leur « isolement » psychologique est un bonheur ; on est chez soi ; on peut parler, comme à la maison, dans sa propre langue, notre bel alsacien — sundgauvien, mulhousien, — du Kogesberg ou de Strasbourg ; et aimer notre France de loin, comme à l'école, avec ses bons rois, sa liberté, sa fraternité ! Et aimer les Allemands de nos grands-pères et arrière-grands-pères, transsillement, de loin aussi, avec leurs grands Goethe et Victor Hugo... Qu'on nous laisse notre isolement psychologique ; nous en avons besoin pour vivre, pour survivre ; nous l'aimons.

LOUIS SCHEFFLY (Berwiller - Haut-Rhin.)

Sont écoutés ceux qui ne sont pas divisés

L'Alsace grogne en Alsace. C'est un fait nouveau dans une province qui, depuis la guerre, a toujours « bien voté » et pris comme argent comptant les promesses que lui faisaient les gouvernements. On n'écouterait qu'avec scepticisme les cris d'alarme poussés par quelques-uns. Mais voilà que le ton s'élève. L'Alsace découvre, entre autres, qu'elle vient au deuxième rang des régions françaises pour la ponction fiscale et à l'avant-dernier pour les prêts et subventions aux collectivités locales.

« Vous avez moins besoin que d'autres d'être aidés », lui répond-on. On réagit presque sur le plan national, mais bien plus faible que les régions limitrophes d'Allemagne et de Suisse, l'Alsace est doublement victime de la politique française de rééquilibrage des régions : non seulement elle présente, mais encore l'écart de développement avec ses voisins étrangers ne cesse de s'accroître ; le risque s'aggrave de la voir basculer dans les orbites économiques allemande et suisse.

Mais à qui la faute ? Est écouté à Paris celui qui sait plaider un dossier solide. Ce n'est pas le cas de l'Alsace. Elle se présente divisée. Il y a, on le sait, deux Alsaces très différentes par l'esprit, les vocations, le type d'économie, celle qui domine Strasbourg et celle dont Mulhouse et Colmar se partagent la clientèle ; et c'est entre les deux départements la petite guerre des surenchères et des marchandages. Cause indéfendable, d'autant que ses avocats sont rarement capables de voir plus loin que les intérêts locaux de leurs électeurs.

Que les solutions d'avenir soient

plutôt dans des régions multinationales, à cheval sur le Rhin qui partageraient l'Alsace en une région bilingue ou trilingue — on sait qu'elle s'écroule — une région Strasbourg-Karlsruhe au nord, c'est vraisemblable. Mais les esprits ne sont pas mûrs pour aller dès aujourd'hui jusque-là. Faut-il nous arrêter à l'étape d'avoir notre place sur l'échiquier de l'Europe, il s'agit de convaincre les instances nationales qu'il est de l'intérêt de France tout entière de jouer le rôle de la carte rhénane. Et pour cela l'Alsace se doit d'apparaître comme un bloc. Il faut qu'elle parvienne à définir l'image d'un même qu'elle voudrait voir miser dans les vingt ans qui suivent, donc à établir un véritable plan d'aménagement qui soit régional, dans lequel chaque ville, chaque petite région aurait un rôle à jouer dans un ensemble cohérent.

Un organisme a été créé à cet effet il y a trois ans, par la détermination à l'aménagement du territoire, c'est l'O.E.D.A. Il a été deux doigts d'être la victime d'intrigues locales. Aux élections nouvelles, il est sauvé. Reste à lui permettre de travailler. L'O.E.D.A. parvient à se faire reconnaître l'écho tant des spécialistes de l'aménagement que de la population alsacienne tout entière avec laquelle le dialogue a été de la peine à s'engager, alors peut-être prendra-t-on au sérieux les objectifs d'une région qui pour toutes sortes de raisons exige des regards particuliers.

JEANNE JULIARD, professeur honoraire à l'université de Strasbourg, ancien membre du bureau de la CODER Alsace.

Le « centralisme » n'y est pour rien

Après la publication d'une « libre opinion » de M. Hans Zorn, membre de la direction d'EL (Front autonomiste de libération) dans le Monde du 1^{er} novembre, M. Jean Gilmann, ingénieur conseil à Paris, nous fait part de ses impressions de vive voix, notamment sur les points suivants :

Un Alsacien de l'« intérieur » à un point de vue différent de

celui de ses compatriotes vivant en Alsace, toutefois j'ai conservé des liens étroits avec ma province. Je trouve les imprégnations de langage de M. H. Zorn injustifiées.

Il n'y a aucune commune mesure entre les problèmes posés par la Corse, la Corse ou la Bretagne avec ceux de l'Alsace ; l'origine de l'autonomie alsacienne provient d'abord des querelles entre pro-Français et pro-Allemands et non de l'inertie du centralisme.

La « triste réalité » dont M. Zorn parle est un point de vue partiel, des observateurs étrangers ont au contraire souligné le dynamisme de notre pays devant les difficultés présentes.

Dans toutes les régions économiques, il existe un « parent pauvre », c'est le cas des Vosges vis-à-vis de l'Alsace, mais la raison d'être d'une communauté nationale est de permettre aux plus riches de venir en aide aux démunis.

Quant à l'« étouffement du centralisme », c'est vouloir ignorer à qui incombe le financement des grands équipements tels que : ascenseur à bateaux du col de Saverne ; port autonome de Strasbourg, darse à conteneurs ; développement exceptionnel de la zone industrielle de Colmar.

Nous sommes fixés sur la part majoritaire que prend le pouvoir central dans ces financements. Est-ce là l'étouffement du centralisme ?

M. Zorn dit que l'Alsace a besoin de ses voisins : badois, suisses, sarrois ou bavarois. Quelques rappels historiques sont indispensables : en 1793, la Convention créa la République rhénane, qui s'éleva en 1815 lors du Congrès de Vienne ; Georges Clemenceau voulait créer une province rhénane en 1923, il se heurta au refus de la Grande-Bretagne ; en 1930, nous avions accordé à la Sarre une pénétration exceptionnelle sur le marché français, en réponse les Sarrois ont voté à 90 % leur rattachement à la « grande » Allemagne.

Nous aimons bien les Suisses, mais disons qu'ils ont échappé à deux guerres meurtrières, ce qui leur permet de rester libres, sans aucune attache politique avec l'Alsace, où ils contrôlaient jusqu'en 1798 Mulhouse et sa région.

M. Zorn parle de la Bavière, il oublie que ce ne sont pas les Länder qui font la loi mais les régions économiques, dans le cas présent l'Allemagne du Sud avec ses 19 912 000 habitants ; avec ses 1 420 000 habitants (recensement de 1972) notre chère Alsace ne fait pas le poids vis-à-vis du « kolosse » allemand.

NUCLÉAIRE : MÉFIANCE

DEVANT la multiplication des projets de construction de centrales nucléaires dans la vallée du Rhin, les Alsaciens sont inquiets. Deux réacteurs sont en cours d'achèvement à Fessenheim (Haut-Rhin) et deux autres sur le même site vont faire l'objet d'une enquête d'utilité publique. Voyant loin, l'E.D.F. songe à installer une autre centrale plus en aval. On a pointé sur la carte quatre sites envisageables : Markolsheim, Gerstheim, Gambenheim ou Lauterbourg.

Les Suisses ont choisi d'édifier deux réacteurs à Kaiseraugst, près de Bâle. Les Allemands deux autres à Wyl (en face de Markolsheim). Si, sur ce site, l'opposition s'avérait irréductible, les Allemands choisiraient Markolsheim ou Gerstheim, en aval. Les Alsaciens craignent — entre autres — que les eaux chaudes rejetées par les chaudières atomiques n'altèrent définitivement le Rhin déjà bien malade. Aussi l'E.D.F. propose-t-elle de refroidir les deux futurs réacteurs de Fessenheim à l'aide de tours géantes de 180 mètres de haut et de 100 mètres de diamètre.

Ces gigantesques « cheminées » vont expédier dans l'atmosphère des masses d'air réchauffées de 10 à 15 degrés et chargées de vapeur d'eau à la cadence de 3 000 tonnes par heure. Nouveau problème : le climat ne va-t-il pas se trouver modifié ? Surtout si les centrales de chaque pays s'équipent de semblables refroidisseurs.

Pour l'E.D.F., qui se borne à étudier le cas Fessenheim, la réponse est non. Elle s'appuie sur les données météorologiques actuellement connues, sur l'expérience d'autres tours de réfrigération plus modestes et sur les calculs de ses ingénieurs. Selon eux il n'y a aucune modification significative ni des vents, ni des températures, ni de l'humidité, ni des brouillards, ni, par conséquent, de l'ensoleillement. Seuls seront visibles, au sommet des tours, des panaches de vapeur d'eau qui, selon les vents, mar-

cheront droit dans le ciel ou s'épandront à l'horizontale. Ils s'éleveront exceptionnellement jusqu'à 1 500 ou 2 000 mètres avec, parfois, formation d'un petit nuage. Dans les pires conditions le panache horizontal pourrait atteindre 5 kilomètres de long sur une largeur de 100 à 250 mètres. Ce phénomène ne se produira le plus souvent qu'en hiver et de nuit, il restera sans effet notable.

Inversions de température

Tel n'est pas l'avis d'un certain nombre de scientifiques, et en particulier de M. Ernest Heil, professeur de biologie et secrétaire du comité économique et social d'Alsace. Il conteste les statistiques, critique la méthode et relève les lacunes de l'étude de l'E.D.F. Selon lui, c'est « oublier » deux phénomènes très fréquents dans la plaine du Rhin : les brouillards qui concentrent les polluants et les inversions de température. Soixante-dix jours par an — particulièrement en hiver — l'air chaud plaque au sol des couches plus froides et avec elles vapeurs nocives et brouillard. Dans ces conditions les panaches des tours de Fessenheim risquent de rester dans la plaine et d'aggraver la situation.

L'E.D.F. répond que les panaches, constitués d'air plus chaud et plus léger que celui des basses couches, crèveront le « couvercle » et se dissiperont dans l'atmosphère. Pour s'en assurer, les ingénieurs de l'établissement public vont construire une maquette dans leur laboratoire de Châtenoy. Une campagne de mesures par ballons-sondes a été faite à Fessenheim au mois de novembre. Les résultats des études seront portés à la connaissance de l'opinion lors de l'enquête d'utilité publique. Ces assurances dissuaderont-elles les préventions à l'égard des centrales électro-nucléaires ?

MARC AMBROISE-RENDU.

La Télégestion Sligos, une informatique tranquille pour les moyennes et petites entreprises

dès aujourd'hui dans votre entreprise...

C'est possible, car la Télégestion Sligos utilise un ensemble de programmes éprouvés - facturation, comptabilité, paie, stocks - immédiatement disponibles dans votre entreprise à partir d'un simple terminal installé dans vos locaux en une journée et relié à l'un des ordinateurs de Sligos.

Mais aussi parce que, avec la Télégestion, Sligos vous garantit un service complet : une étude de vos problèmes pratiques, la formation de votre personnel avant l'installation et une assistance permanente après la mise en place.

Enfin parce que la Télégestion Sligos a été élaborée en tenant compte des caractéristiques financières des moyennes et petites entreprises : pas d'investissement, un prix de revient économique connu à l'avance et fonction de l'utilisation, avec des frais fixes très faibles.

...avec votre personnel actuel

La Télégestion Sligos ne nécessite pas d'informaticiens dans votre entreprise parce que Sligos fait et fera son affaire de la technique informatique. Après seulement quelques jours de rodage, votre personnel actuel utilisera la Télégestion sans y penser.

La Télégestion Sligos vous permet d'établir très rapidement au moyen du terminal la facturation, la comptabilité, la paie, les stocks, d'obtenir instantanément le solde d'un compte client, le chiffre d'affaires d'une journée, le stock d'un article, etc. à partir de fichiers constamment tenus à jour par l'ordinateur.

C'est en cela que la Télégestion Sligos fait la différence : une informatique très « évoluée » mais dont l'utilisation a été simplifiée afin d'être réellement au service de votre personnel actuel.

...et avec une garantie pour demain.

Parce que Sligos est l'une des toutes premières sociétés françaises de services en informatique et que choisir la Télégestion Sligos est pour votre entreprise, comme pour les autres entreprises déjà clientes de Sligos, une assurance de sécurité et de continuité.

Parce que les très grandes possibilités offertes par la Télégestion Sligos permettent à votre entreprise de grandir et de se transformer sans crainte d'être limitée dans le domaine de la gestion.

Avec la Télégestion Sligos, vos moyens de gestion évolueront sans heurts au fur et à mesure des besoins de votre entreprise.

SLIGOS 91, rue Jean-Jaurès - 92807 Puteaux Tél. 776.42.42.

Conseil, assistance et réalisations, produits informatiques, services de gestion. Paris, Arras, Besançon, Blois, Cholet, Clermont-Ferrand, Lyon, Tours, Bruxelles, Genève, Munich.



La Télégestion Sligos permet aux utilisateurs de réaliser leurs travaux de gestion à partir d'un terminal installé dans leur entreprise.

Form for requesting information about Sligos. It includes fields for 'Monsieur' and 'Société', an 'Adresse' field, and a 'Tél.' field. Below these fields, there are checkboxes for 'Souhaite assister à une présentation du système de Télégestion Sligos.' and 'Recevoir une documentation sur les programmes de Télégestion : facturation, stock, comptabilité, paie.' At the bottom, it says 'A retourner à Sligos, 91, rue Jean-Jaurès, 92807 Puteaux Renseignements : A. Olivier 776.42.42 poste 486'.

Handwritten Arabic text at the bottom of the page, possibly a signature or a note.

LETTRES

LES PRIX LITTÉRAIRES

Interallié : Voldemar Lestienne

Dernier grand prix littéraire de la saison et réservé à un journaliste, l'Interallié a été décerné lundi 1^{er} décembre sur quatrième tour à Voldemar Lestienne pour l'Amant de poche (Grasset) par six voix contre cinq à Alexandre Astruc pour Ciel de cendres (Ed. du Sagittaire).

L'AMOUR LYCÉEN

Né en 1932, journaliste à France-Dimanche, Voldemar Lestienne a été remarqué il y a trois ans pour une histoire fantaisiste de la dernière guerre, à la manière d'Alexandre Dumas. François Ce penche des Trois Mousquetaires a eu une suite : Fracasso.

L'Amant de poche recoupe avec un genre plus récent : une éducation sentimentale pincée-sensée dans le goût des années 60 et de Françoise Sagan. Lycéen particulièrement naïf, le narrateur

tombe amoureux d'une « vieille de vingt-cinq ans » sans comprendre qu'elle exerce le métier de « call-girl ». Le livre est l'occasion d'un reportage ingénieux sur les hôtels complaisants, les boîtes à mots et les résidences secondaires entre lesquelles se partage le Tout-Paris istard.

Tableaux de mœurs et portraits à clef se mêlent sur un ton vif, agréable et narquois. (Voir l'article de B. Polrot-Delpêche dans « Le Monde des Livres » du 10 octobre 1975.)

CHATEAUBRIAND : Michel del Castillo

Créé cet automne par le Comité central du rayonnement français qui préside M. Georges Flond, le prix Chateaubriand vient grossir le nombre des lauriers d'automne. Il a l'originalité de rapporter 30 000 F à son lauréat. Décidé à couronner un

roman pour son coup d'essai, il se réserve le droit de choisir parmi d'autres genres littéraires.

Décerné par un jury qui comprend MM. Georges Flond, Serge Groussard, Pierre de Boisdeffre, Jean Cau, François Nourissier, Michel de Saint-Pierre, Michel Droit et les professeurs Jean Cazeneuve et François Lhermitte, il a été attribué à Michel del Castillo pour le Silence des pierres (Julliard) par cinq voix contre quatre à Catherine Cabéras pour la Digue du cœur (Le Livre de Poche).

Le Collège de France vient d'inviter le professeur Mitzel à prononcer une série de conférences sur l'aménagement du territoire. Membre de l'Académie des sciences sociales et politiques de Roumanie, ce sociologue a analysé les conditions d'un aménagement du territoire où les intéressés, souvent oubliés dans les plans, sont pleinement associés à l'œuvre, comme aussi ses grands bénéficiaires.



SAMARITAINE DE LUXE
27, Bd. des Capucines
OPÉRA 83.21

DU 2 au 6
DECEMBRE

Vente
spéciale
CRAVATES
"SOIE"

Prix
exceptionnel
29 F 50
les 3 **86 F**

Patrons
Couturiers
39 F

Le coffret
de 3 **112 F**

20.000 LIVRES SUR LA MER VOUS ATTENDENT

LIBRAIRIE DES EDITIONS MARITIMES ET D'OUTRE-MER
17 rue Jacob - 75002 Paris.

• Plus de 2000 titres • Cartes marines • Documents nautiques • Maquettes. Catalogue gratuit sur demande.

CARNET

Mariages

— Le docteur et Mme Roger Caban-Peschou ont été heureux d'annoncer le mariage de leur fille
Didier
8792
Mlle Catherine Pagis,
à Kinshasa (Zaire), le 4 décembre 1975.

Décès

— Mme Henri Audidier, née Yvonne Andrieu et Karim, M. et Mme Jean-Claude Audidier, Pierre-Henri et Dominique, M. et Mme Maurice Benoit et leurs enfants, M. et Mme Jacques Semur et leurs enfants, M. et Mme Maurice Dailoux et leurs enfants, Les familles Martin, Verdille, Yoppa, Tournau, ont la douleur de faire part du décès de
M. Henri AUDIDIÉ, professeur agrégé de l'Université, chevalier de la Légion d'honneur, ancien professeur aux lycées du Parc de Lyon et Saint-Louis de Paris, ancien maire de Bonnan, leur époux, père, grand-père, frère et parent, survenu le 1^{er} décembre, dans sa soixante-dixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 3 décembre, à 15 heures, en l'église Saint-André de Bonnan, 82000 Chaurigny, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part. Bonnes 82000 Chaurigny. 44005 Nantes. M. le Georges-Edouard, 78 Montreuil-la-Jolie.

— Grenoble - Frontenas (69) - Varces. Mme Louis Bonnet, son épouse, Maré et Hélène Bonnet et leurs enfants, Marie-Françoise et Michel Tuptini et leur fille, Bernard et Josette Bonnet et leurs enfants, Sa mère et ses frères, Ainsi que toute la famille, vous font part du décès de
M. Louis BONNET, ancien député de l'Isère, survenu à Grenoble, le vendredi 29 novembre 1975, à l'âge de soixante-quatre ans.

Les funérailles religieuses ont eu lieu dans l'intimité, le samedi 29 novembre 1975, à l'église de La Pierre (68).

Dû le 7 juillet 1911 à Epinal (Vosges), Louis Bonnet, agent technique, avait été au départ de l'Isère le 10 novembre 1969, sur la liste du Mouvement républicain populaire (M.R.P.). Il ne s'était pas représenté aux élections législatives du 17 juin 1971.

— Mme Jean Bourgain, Valérie et Mlle Gilles Bourgain, Valérie et M. et Mme Richard Bourgain et Gabriel, M. Michel Bourgain, ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean BOURGAIN, survenu le 29 novembre 1975, dans sa soixante-dix-huitième année. Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, 7, boulevard Julien-Potin, 92200 Neuilly. Cet avis tient lieu de faire-part.

— Les ingénieurs et la personnel du Bureau d'études de planification et d'installations électriques, ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean BOURGAIN, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, ingénieur des arts et manufactures, licencié en droit, ingénieur-consultant, expert honoraire près les tribunaux, grand-fondateur du B.E.T.I.E., 11, rue Jean-Mermoz, 75008 Paris.

— Mme Isidore Weil, Le docteur Abraham Culin, Dinah, Marou et Dan, M. et Mme Jean Wilmet et leurs enfants, M. et Mme Bernard Wilmet et leurs enfants, ont la douleur d'annoncer le décès de
Mme ABRAM CEZIN, née Jacqueline Weil, survenue le 1^{er} décembre, au domicile de ses enfants, à 9 heures, au cimetière Montparnasse-Sud. Les obsèques ont lieu de faire-part. La famille s'excuse de ne pas recevoir.

Mme Rue de Mémorianat, 75020 Paris.

— Le docteur Pierre Coulange, directeur de l'Institut Pasteur de Madagascar, Mme et M. Raymond et Rémy, ont la douleur de faire part du décès de
Mme Meline COULANGES, née Tindl, leur épouse et mère, survenue à Tananarive, le 30 novembre 1975.

Adresses : Les Familiales, 63 Saint-Ours-les-Roches, et l'Institut Pasteur de Madagascar, B.P. 1274 Tananarive.

— La Fédération française de la WIZO fait part du décès de
Mme ABRAM CEZIN, née Jacqueline Weil, survenue le 1^{er} décembre, au domicile de ses enfants, à 9 heures, au cimetière Montparnasse-Sud. Les obsèques ont lieu de faire-part. La famille s'excuse de ne pas recevoir.

Mme Rue de Mémorianat, 75020 Paris.

— Les familles Battillon, Besnon, Borel, Morel, Prot, Renault, Ridon, Bortombourg, René, Bécouart, Thoreux, Vitru, Mlle Françoise et Mlle Laine et Yvonne Le Donget, Ses cousins, beaux-frères, belles-sœurs, collégues et amis, Et tous ses amis, ont la douleur de faire part du décès de
Mme DEMI DUMÉNIL, née Suzanne Battillon, survenue le 29 novembre 1975. La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 3 décembre, à 14 heures, en l'église Saint-Louis, place du Cardinal-Amirée, à Paris (19^e).

l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière de Bagneux, 28, Avenue Charles-Ploquet, 75007 Paris.

— M. Désiré Leandri, M. et Mme Rodolphe Violland et leur fille, Nicolas Leandri, Ses enfants, petits-enfants et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de
Mlle Françoise LEANDRI, inspectrice honoraire des écoles primaires de la Seine, officier de la Légion d'honneur, officier des Palmes académiques, chevalier de la Mérite social, survenue le 28 novembre 1975, à Paris.

Le service religieux en l'église Saint-Martin-des-Champs, au rue des Mairies, Paris, le dimanche 7 décembre 1975, à 10 h 30, suivi de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière nouveau de Vincennes, 8, rue Diga, 75010 Paris.

— Mme Paul Letret et ses fils, ont la douleur de faire part du décès de
M. André LOEBBEZ, Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le vendredi 28 novembre 1975, à l'église Saint-Germain-de-Saint-Casien, 83710 Moolis-sur-Ouche.

— M. Jacques Marsauche, son épouse, Patrick et Ros-Maria, Hubert, Gilles et Arnaud, ses enfants, Le docteur et Mme Roger Lefebvre et leurs enfants, Le général et Mme Pierre Marsauche et leurs enfants, Mme Y. Veronique du Bled, Le docteur Mackay, Mlle Y. Bonier, M. et Mme J. du Bled et leurs enfants, Les familles Cauchy, Gasquet, Allier, Rodus du Bled, Noyer, Bexer et Huckel, ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jacques MARSAUCHÉ, née Micheline Lefebvre, survenue le 21 novembre 1975.

« Maintenant, Belgique, Tu laisseras aller ton serviteur en paix, selon Ta parole. » (Gen. 2/26).

« Fortifiez les mains languissantes et affermissiez les genoux qui chancelent, dites à ceux qui ont le cœur troublé : prenez courage, ne craignez rien. »

« Voici votre Dieu. Il viendra lui-même et vous sauvera. » (Isaïe, 35, v. 3 et 4).

Les obsèques ont été célébrées le dimanche 29 novembre 1975, en l'église réformée du Luxembourg, dans la plus stricte intimité. Cet avis tient lieu de faire-part. 9, rue du Val-de-Grâce, 75008 Paris.

Notre épouse, bénéficiant d'une réduction sur les impôts de succession par les allocations de « Carens de l'Etat », a été prise de la mort le 24 novembre 1975, dans son appartement de la rue de la Chapelle. Elle a été inhumée au cimetière de Saint-Ouen.

— M. et Mme Francis Gavois et leurs enfants, Le docteur et Mme Bruno Varot et leurs enfants, M. Jean Martron, M. et Mme Jean-Pierre Salome et leur fille, ont la douleur de faire part du décès de
Mme Pierre MARÉTEAU, née Nathalie Tskovir, ancien interne des hôpitaux de Paris, survenue à Paris, le 25 novembre 1975. Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Limoges (Haute-Vienne). Cet avis tient lieu de faire-part. 43, avenue Baudin, 87000 Limoges.

— Le président, Les membres du conseil, Et la délégation générale de l'Association professionnelle des banques, ont la douleur de faire part du décès de
M. Yves THOMAZEAU, inspecteur honoraire, ancien président de la Commission nationale paritaire de la Banque.

— Le comité de direction, Et les membres de la Chambre de compensation des banquiers de Paris ont la douleur de faire part du décès de
M. Yves THOMAZEAU, leur ancien président. Et les membres de l'Association de la Banque de Paris dans le Monde (du 2 décembre).

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Louis KISSOT, des affaires étrangères (S.E.), commandeur de la Légion d'honneur, croix de guerre, médaille de la Résistance, ancien député, M. de Saint-Ours-les-Roches.

La levée du corps, suivie d'une bénédiction, aura lieu le mercredi 3 décembre, à 7 h 30, à l'hôpital St-Germain, 24, avenue de la Porte-de-Saint-Ouen.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Voltron (Isère), dans le caveau de famille, le même jour vers 18 heures. Cet avis tient lieu de faire-part.

— L'Association des anciens élèves de l'Institut Sainte-Marie de Montmartré fera messes de messes annuelles à la mémoire de ses membres défunts, le lundi 8 décembre 1975, à 10 heures, en l'église Saint-Philippe du Roule.

Le souvenir des anciens morts au champ d'honneur pendant la guerre 1939-1945, en Indochine et en Algérie, sera particulièrement évoqué.

— Messe anniversaire du rappel à Dieu de
M. Père RICARDIEN-MARIE, dimanche 14 décembre, à 12 h 30, Notre-Dame de Paris.

Messes anniversaires

— Messe anniversaire du rappel à Dieu de
M. Père RICARDIEN-MARIE, dimanche 14 décembre, à 12 h 30, Notre-Dame de Paris.



recherche d'urgence appartements
studio au 6 pièces
Paris et proche banlieue
174 boulevard Haussmann
924.91.66 et 28.44

VENTE A VERSAILLES

200 BEAUX TABLEAUX MODERNES de la fin du XIX^e siècle et des écoles Impressionniste, Cubiste, Expressionniste, Symboliste et Abstraites à VERSAILLES, 5, rue Rameau.

ŒUVRES RARES DE RAOUL DUFY LE DIMANCHE 7 DECEMBRE à 14 heures Exposition de 9 h à 12 h, et de 14 h à 18 h. le 5 décembre de 21 h à 22 h.

Carrés de soie

Hermès, à la demande du Metropolitan Museum de New York, a créé un carré pour l'exposition "l'Or des Scythes" présentée actuellement au Grand Palais. (180 F.)

Agendas

1931-1976. Hermès, résolument fidèle à sa tradition, édite toujours le même agenda, de poche et de bureau (de 175 F à 435 F).

HERMES

PARIS

181, boulevard Haussmann

NEW YORK - BEVERLY HILLS - LONDRES



Quand le poids monte le moral baisse

le moral baisse



Ne pas grossir est plus facile que maigrir. Ne laissez pas les kilos s'installer. Quelques règles de vie à observer : adopter un régime alimentaire raisonnable, se dépenser physiquement (ne serait-ce qu'en marchant et en montant vos escaliers à pied) et boire Contrax.

L'eau minérale de Contraxville stimule l'élimination ; elle a, de fait, son rôle à jouer dans la recherche d'un bon équilibre pondéral.

aide-toi... **CONTRAX** t'aidera !

LA MAISON BIBLIOTHI

LA RAPIDE et très MODERNE TRADITIONNELLE

VENTES

S. 1. - Art contemporain. S.C.P. Loudun-Poulain.

S. 4. - Meubles. Tableaux anciens.

S. 7. - Livres anciens et modernes.

S. 12. - Meubles. Art Truillier.

S. 14. - Tableaux et livres imprimés.

LA MAISON DES BIBLIOTHEQUES

A.T.P.-S.A. AU CAPITAL DE 98.400 F.
la plus moderne des maisons spécialisées
61, rue Froidevaux - 75014 PARIS - Tél. 633.55.11

Pour vous installer vous-même
ULTRA RAPIDEMENT
et très
ECONOMIQUEMENT

150

modèles vitrés

**SUPERPOSABLES - JUXTAPOSABLES
DEMONTABLES - ACCORDABLES - ETROITS
LARGES - PROFONDS**

du Meuble Individuel au Grand Ensemble...
du Meuble Traditionnel au Meuble Contemporain...
du Meuble de Style au Meuble sur Mesure.

Pour obtenir notre **CATALOGUE GRATUIT, BON** ci-dessous et retournez-le

à la MAISON DES BIBLIOTHEQUES
en Montparnasse
61, rue Froidevaux - 75014 PARIS

ou appelez le
633-73-33

Répondeur automatique
ouvert de nuit et les jours
hors semaine.

Veuillez envoyer sans engagement votre CATALOGUE
BIBLIOTHEQUES VITRÉES complété avec les détails, hauteur,
largeur, profondeur, bois, contenance, prix, demande de
couleur, etc.

N° _____
à _____
MO 83

TRADITIONNELS

Étagères en multiple, montants en aggloméré placage sautois traité ébénisterie,
verres coulissants matés, vitres à double feu d'aggloméré avec tous les styles.
Fonds contre-plaqué - Vitres coulissantes avec onglets, bords droits.

BIBLIOTHEQUES STANDARD VITRÉES
BIBLIOTHEQUES VITRÉES GRANDE PROFONDEUR
JUXTAPOSABLES SUPERPOSABLES ACCORDABLES

SPÉCIALEMENT conçus pour servir de base
à tous nos MODÈLES STANDARD en pour
tous gros volumes, encyclopédies, livres d'art,
disques, etc.

7 HAUTEURS de 84 à 224 cm
4 LARGEURS 84 - 78 - 94 - 129 cm
2 PROFONDEURS :

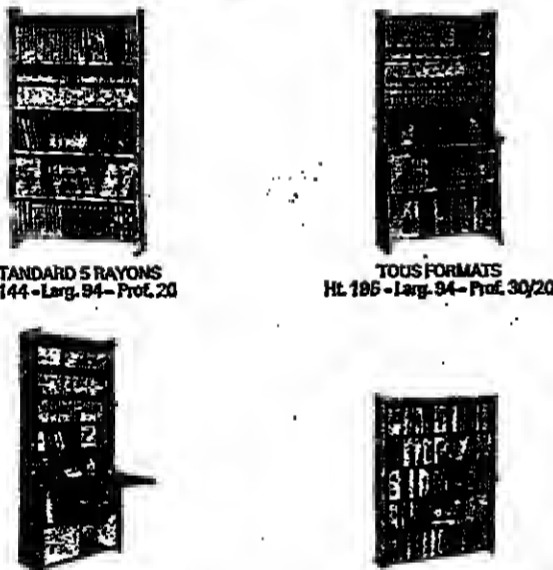
20 et 25 CM
Profondeur hors tout : 20 cm
Profondeur utile : 16,5 cm
Hauteur utile entre les rayons : 25 cm
Profondeur hors tout : 25 cm
Profondeur utile : 21,5 cm
Hauteur utile entre les rayons : 25 cm

30 et 38 CM
Profondeur hors tout : 30 cm
Profondeur utile : 26,5 cm
Hauteur utile entre les rayons du bas : 36 cm ;
autres : 33 cm
Profondeur hors tout : 38 cm
Profondeur utile : 34,5 cm
Hauteur utile entre les rayons du bas : 36 cm ;
autres : 33 cm

100 COMBINAISONS D'ASSEMBLAGE

**Comment SUPERPO-
SER :** Tous nos modèles
de mêmes largeurs, de
profondeurs et hauteurs
différentes peuvent être
posés l'un sur l'autre
sans aucune fixation.

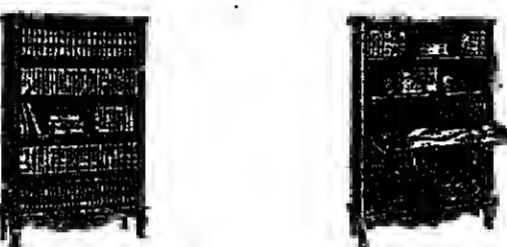
**Comment JUXTAPO-
SER :** Tous nos modèles
de mêmes profondeurs,
mais de hauteurs et lar-
geurs différentes peu-
vent être juxtaposés
sans aucune fixation.



Sur demande, ces modèles peuvent être livrés en Stratifié blanc (non vitrés)
en bois BRUT à assembler ou à peindre, en d'autres essences de bois : Aïromesia-
Chêne - Sapin - Merisier (teintes naturelles ou foncées).
De nombreux accessoires permettent de personnaliser et d'adapter à tous
les intérieurs les meubles individuels ou les ensembles.

RUSTIQUES

Étagères en multiple, montants en aggloméré
placage traité ébénisterie,
verres mat sautois. Teints noyau.
Frontons, dessus et socles débordants avec moulures
de style en bois massif. Placé en forme.
Vitres claires coulissantes avec onglets, bords doux.



RUSTIQUE
Ht. 166 - Larg. 86 - Prof. 32

SECRETARE RUSTIQUE
Ht. 166 - Larg. 86 - Prof. 32

Tous les modèles rustiques sont juxtaposables et superposables par simple pose,
grâce à un système exclusif de modules amovibles.

Comment juxtaposer tous nos modèles rustiques



D'un simple geste, les modules droits des meubles
peuvent être alignés. Les coins sont alors
parfaitement réglés, les modules sont juxtaposés
par simple pose coin à coin.

JUXTAPOSITION DE MODELES GRANDE PROFONDEUR PERMETTANT L'INSTALLATION D'UNE TELEVISION

Ht. 203 cm - Larg. 242 cm - Prof. hors tout 42 cm - Prof. utile 35 cm.



GRAND MODELE RUSTIQUE
Ht. 208 - Larg. 116 - Prof. 33

GRAND MODELE RUSTIQUE
équipé de portes pleines ouvrantes.
Ht. 208 - Larg. 116 - Prof. 33

BIBLIOTHEQUE RUSTIQUE
TOUS FORMATS.
Ht. 205 - Larg. 84 - Prof. 42/27,5.

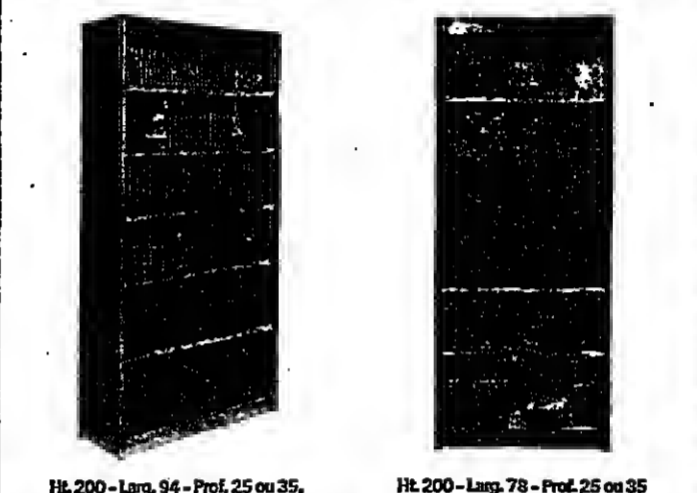
ACCESSOIRES POUR BIBLIOTHEQUES
RUSTIQUES GRANDS MODELES.
Modèles d'angle :
prof. utile : 17 cm ;
ouverture en façade : 120 cm.
Ouv. de fond : exceptionnellement hors tout
de chaque élément : 34 cm.

Ces meubles peuvent aussi être exécutés en Chêne ou en Merisier.

CONTEMPORAINS

Ces nouveaux modèles sont réalisés en Profilé Aluminium anodisé brossé
et en Stratifié blanc ou noir, assemblage grâce au brevet français A.T.X.

Description générale :
Assemblés et traverses en aluminium anodisé
brossé.
Fonds d'assemblage système breveté A.T.X.
Fonds à vitres, plastique noir.
Côtés et fonds en stratifié double face 8 mm.
Châssis aluminium anodisé.
5 étagères réglables en aggloméré stratifié.



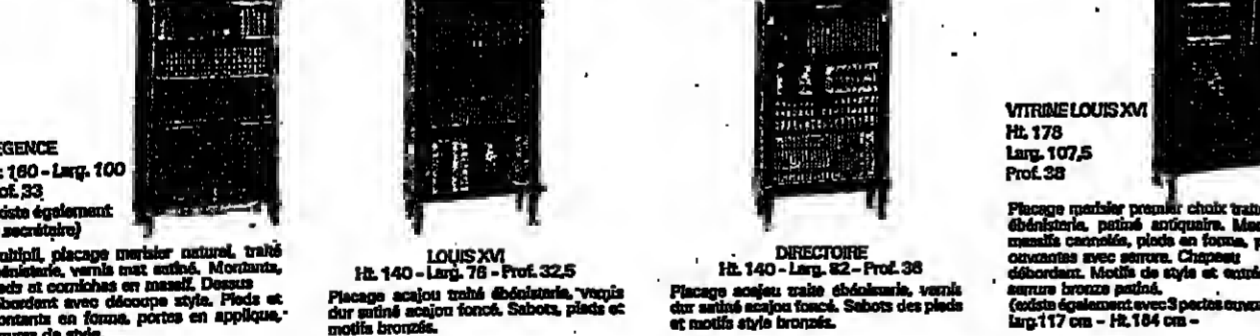
Ces modèles sont livrés non vitrés, mais peuvent néanmoins être équipés facilement, grâce
au brevet A.T.X., de portes coulissantes en verre ou en plexiglas brossé de 5 mm d'épaisseur.
Ces portes coulissent dans des traverses spéciales et peuvent être placées à n'importe quel
endroit de la bibliothèque.
Hauteur des glaces : 53,5 cm.
Hauteur du système complet (glaces + traverses) : 72 cm.



Bureau en "profilé alu"
Élegant bureau linéaire en aluminium anodisé brossé,
les assemblés contemporains et dans d'importants
qualités modernes.

Description :
Ouvrable en aluminium anodisé brossé.
Dessus en aggloméré stratifié blanc de 19 mm
d'épaisseur, 4 charnières réglables Châteaux.
Bout droit en profilé alu, avec panneau de ren-
fortage en aggloméré stratifié blanc deux faces de
8 et 16 mm d'épaisseur.
Deux tiroirs de 50 x 35,5 x 12, face avant repla-
quée stratifié blanc.
Haut. 73 cm - Larg. 60 cm - Long. 150 cm
Épaisseur : long. 58 cm - Haut. 42 cm
Tiroirs : long. 50 cm - Larg. 40 cm - Haut. 12 cm.

MEUBLES DE STYLE



RÉGENCE
Ht. 180 - Larg. 100
Prof. 32
(côtés également
en stratifié)
Multiple placage merisier naturel, traité
ébénisterie, verres mat sautois. Montants,
placés et corniches en massif. Dessus
débordant avec décor style. Placé et
montants en forme, portes en applique,
teintes de style.

LOUIS XVI
Ht. 140 - Larg. 78 - Prof. 32,5
Placage sautois traité ébénisterie, verres
mat sautois foncé. Socles, placés et
moulures style.

DIRECTOIRE
Ht. 140 - Larg. 82 - Prof. 38
Placage sautois traité ébénisterie, verres
mat sautois foncé. Socles, placés et
moulures style brossés.

VITRINE LOUIS XVI
Ht. 178
Larg. 107,5
Prof. 38
Placage sautois traité ébénisterie, verres
mat sautois foncé. Montants
massifs ornés, placés en forme, portes
ouvrantes avec serrure. Châssis
débordant. Moulures de style et corniches
de dessus brossés.
(côtés également avec 3 portes ouvrantes)
larg. 117 cm - Ht. 184 cm -

DEPARTEMENT SUR MESURE

De nombreux bois.
Délivré rapidement.
Détails d'exécution respectés.

Parmi nos dernières installations :

Ambassades de Belgique, des États-Unis, d'Israël, et Conseil de l'Europe à Strasbourg. •
Bibliothèques municipales de Montpellier, de Rambouillet. • Université de Paris : Sciences
Poitiers, Ecole Supérieure de Physique et Chimie, Centre Universitaire Dauphine, • Facultés
des Sciences de Paris, de Rouen, de Bordeaux, • Ecole Polytechnique de Paris, • Ministère
des Transports, de l'Équipement et du Logement, de l'Économie et des Finances, de l'Énergie,
de l'Agriculture, • Chambre de Commerce et de l'Industrie de Paris, • Comité d'Entrepreneuriat,
Poulenc, Total, U.T.A., Air-Liquide, Centre national du commerce extérieur, etc...

VISITEZ NOS EXPOSITIONS ouvertes tous les jours même le samedi de 9 h à 19 h *FERMÉ LE LUNDI MATIN **FERMÉ LE LUNDI

EN MONTPARNASSE 61, rue Froidevaux - 75014 PARIS Métro : Danfort-Rochereau - Gâté, Raspail, Edgar-Quinet Autobus : 28 - 29 - 69 - 68 Nouvelles conceptions de prendre les mesures de l'implantation à domicile. Livraison France Faculté de retard à réception en cas de non convenance.	AMIENS - 3, RUE DES CHAUDRONNIERS* BORDEAUX - 10, RUE BOUFFARD CLERMONT-FERRAND - 22, RUE G. CLEMENCEAU GRENOBLE - 59, RUE SAINT-LAURENT* LILLE - 83, RUE ESCOURMOISE* LYON - 8, RUE DE LA REPUBLIQUE MARSEILLE - 108, RUE PARADIS*	FRANCE MONTPELLIER - 2, RUE SÉBANE* NANTES - 9, RUE J.-J. ROUSSEAU NICE - 8, RUE DE LA BOUCHERIE (vieille ville)* RENNES - 18, QUAI EMILE-ZOLA (près du musée)* STRASBOURG - 11, AV. DU GÉNÉRAL DE GAULLE (septentrion)* TOULOUSE - 2 ET 3, QUAI DE LA DAURADE TOURS - 5, RUE HENRI BARBUSSE*	ETRANGER BELGIQUE - BRUXELLES 1000 64, RUE DU MICH LIEGE 4000 47, BD D'AVROY PAYS-BAS - BUSSUM 3 SLOCHTERENLAAN, P.O. BOX 478 CANADA - MONTREAL 10, 485 BD SAINT-LAURENT 357 E.-P.O.
---	--	--	--

DES CADEAUX SENSATIONNELS

Des cadeaux utiles, élégants, décoratifs, indispensables pour tous ceux qui aiment
les livres. Pour Vous, Votre famille, Votre maison, Votre bureau, Vos amis,
leur résidence secondaire... la Vôtre...

ARMÉE

Après l'inculpation de quinze soldats du contingent

Le secrétaire d'État à la défense invite la justice à rechercher « les véritables animateurs des mouvements révolutionnaires »

Remontant d'une plongée à bord du sous-marin « Flore », lundi 1^{er} décembre devant Toulon, le secrétaire d'État à la défense, le général Marcel Bigeard, a estimé qu'il appartenait à la justice de ne pas se contenter de punir des « lampistes », mais « de rechercher les véritables animateurs des mouvements révolutionnaires - contre les armées françaises. Parmi ces mouvements qui, dit-il, ont une ampleur européenne », le général Bigeard a nommé la Ligue communiste révolutionnaire, le Comité antimilitariste et le mouvement Information pour les droits du soldat.

LE GÉNÉRAL BIGEARD : les jeunes soldats des comités ne sont jamais que des « lampistes »

Le général Bigeard, secrétaire d'État à la défense, parlant lundi 1^{er} décembre à Toulon des comités de soldats, s'est déclaré persuadé que les jeunes soldats qui y appartiennent ne sont jamais que des « lampistes ».

TROIS MOIS DE FORTERESSE A UN APPELÉ DES TROUPES FRANÇAISES EN ALLEMAGNE

Baden-Baden (A.F.P.). — Un appelé des forces françaises en République fédérale d'Allemagne a été condamné par le tribunal permanent des forces armées à trois mois de forteresse, dont deux avec sursis ; et deux autres sont en instance de jugement, selon le porte-parole du commandement.

L'appelé condamné avait, pendant un week-end, abandonné son service - il était de garde - pour se rendre, sans autorisation, à une réunion syndicale en France. Avant son service militaire, il était militant de la C.G.T. Comme ce soldat avait déjà été mis aux arrêts pour un motif semblable, le tribunal permanent des forces armées a décidé de lui infliger une peine de trois mois de forteresse, dont deux avec sursis. L'incident remonte au 15 octobre, à Bitché (Moselle) où une batterie du 68^e régiment d'artillerie stationnée à Landau, dans le Palatinat, vient de comparaître devant le tribunal permanent des forces armées. Trois appelés du 68^e avaient distribué, en ville, le journal du comité des soldats de Landau, les *Boujis* volant rouge. Au cours de cette distribution, une querelle avait éclaté dans un bar avec des soldats, sous-officiers et officiers de la 30^e compagnie de camp, stationnée à Bitché. Trois appelés du 68^e avaient été arrêtés : MM. Claude Renard, de Jarny (Meurthe-et-Moselle), Gérard Dalmas, d'Oullins (Rhône), et Henri Dormeyer. Ce dernier a été mis aux arrêts de rigueur pendant trente jours. Les deux premiers, tous deux ouvriers métallurgistes dans le civil, étant punis de soixante jours d'arrêt.

En Italie

QUATRE MILITAIRES SONT ARRÊTÉS POUR INCITATION A LA DÉSŒBBISSANCE

Bolzano (A.F.P.). — Quatre militaires du bataillon des chasseurs alpins Cesare-Battisti ont été arrêtés à Monguello, près de Bolzano (Haute-Adige), pour incitation à la désobéissance, et ont été écroués à la prison militaire de Peschiera (Vérone). Ils ont accusé, aux termes du mandat d'arrêt de la justice militaire de Vérone, d'avoir participé dans leur caserne à une manifestation de protestation qui avait abouti le 17 novembre au refus de l'ordinaire (repas à la caserne).

les bâtons
KEMA
chez
Brummell Sports
Pineres-Hasslerm
Paly 2 - 1832

ceux qui les ont manipulés. Je ne suis pas un politicien. Je joue habituellement cartes sur table, mais j'ai le sentiment que la France ne comprend pas ce qui se passe dans l'esprit de certains.

À propos des comités de soldats, le général Bigeard a dit : « Il s'agit de jeunes révolutionnaires manipulés par trois organismes : le comité de soldats de la Ligue communiste révolutionnaire, le comité antimilitariste, création du Comité révolutionnaire pour le droit des soldats, et le comité de soldats de la révolution. L'offensive de ces comités est appuyée par le mouvement portugais Soldats unis vétérans. Douze officiers portugais se sont rendus en France au cours des deux mois précédents pour participer à la création de ces comités de soldats. Ils ont tous été arrêtés et expulsés. »

DES RÉACTIONS

● M. JEAN-LOUIS AUDUC, étudiant socialiste et responsable national de la Convention des syndicats qui sont les premiers responsables de ce qui se passe dans l'armée. Il fait dissoudre les bandes armées gauchistes et interdire, les revues ou livres antimilitaristes.

(*) 31, r. Blanche-Marcel, 75002 Paris.

● LE MOUVEMENT D'ACTION ET DE RECHERCHE ORIENTAL (MARCO) « tient à exprimer l'indignation des étudiants devant les arrestations arbitraires de soldats. Le pouvoir, face au puissant mouvement des soldats s'organisant dans des comités, n'a qu'une réponse : la répression. Le MARCO est solidaire de toutes les formes d'organisation que se donnent les soldats, en particulier les sections syndicales de Besançon et de Chauxvignot. Le MARCO soutient la lutte des soldats pour la création d'un syndicat en liaison avec les organisations ouvrières. »

(*) 87, rue de Belleville, 75019 Paris.

LA C.F.P.T. dénonce « le nouvel acte de répression »

Le C.F.P.T. dénonce « le nouvel acte de répression » qu'il s'inscrit dans le cadre d'une campagne d'intoxication et de manipulation qui dépasse largement le seul problème de l'armée. Elle affirme que les manœuvres politiques du pouvoir et ses actes de répression contre les appelés ne peuvent camoufler la réalité : l'armée souffre d'une grande malaise à tous les niveaux dont la responsabilité incombe entièrement à la politique menée par le pouvoir depuis de nombreuses années. Aux revendications des appelés et aux interrogations profondes des officiers et sous-officiers, les seules réponses des gouvernements sont l'intoxication et la répression.

LE COMITÉ DE SOUTIEN A L'ARMÉE

Si les mesures frappant les anti-militaristes sous les drapeaux sont nécessaires, il faut aussi combattre les organisations politiques ou syndicales qui soutiennent ces anti-militaristes.

Quatre éducateurs du « Home de Fontenay-sous-Bois », maison pour jeunes délinquants et « cas sociaux », sont en conflit depuis près de deux mois avec leur direction à la suite d'une réorganisation de l'institution. Rejetant la destruction du service auquel ils appartenaient, ils refusent d'occuper les nouveaux postes qui leur ont été attribués.

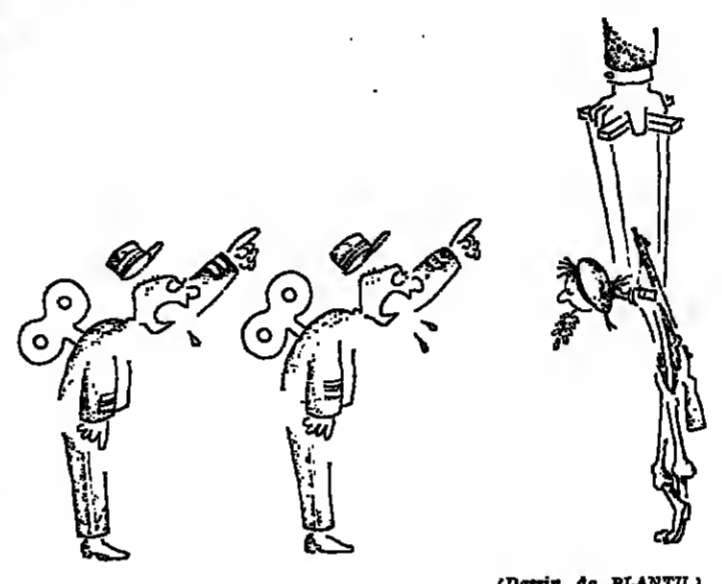
En 1974, malgré les hésitations des éducateurs, la direction représentée par M. Boussard, directeur administratif, sa femme, Anne Boussard, directrice pédagogique, et un médecin, M. Argeas, a ouvert un service d'accueil, d'observation et d'orientation. Un an après, aussi précipitamment, elle a décidé de le réorganiser en plaçant les nouveaux arrivants dans les autres services du Home, ainsi que les éducateurs qui en étaient chargés.

Pour ceux-ci, Mmes Nasa et Assard, Anne Villatte, et MM. Philippe Syrot et Gérard Darloy, - cela revient à une fermeture injustifiée, puisque le travail du service d'accueil a été positif et que la direction avait fait la part du personnel éducatif. Aucune des raisons données ne leur paraît suffisante.

« Sécurité » d'abord : le service d'accueil reçoit toutes sortes de

soldat du contingent, en garnison à Besançon, a été inculpé de participation à une entreprise de démoralisation de l'armée par M. Christian Gallot, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat, qui l'a placé sous mandat de dépôt.

D'autre part, la réunion de la commission armées-jeunesse, prévue lundi au ministère de la défense, a dû être écourtée, des événements, et notamment l'inculpation d'appelés par la Cour de sûreté de l'Etat, ont montré ce qu'est la volonté réelle du dialogue et de la concertation du pouvoir politique.



(Dessin de PLANTU)

JEUNESSE

A FONTENAY-SOUS-BOIS

Conflit entre des éducateurs et la direction d'un « home » de jeunes délinquants

Le directeur reproche aussi à l'équipe de l'accueil d'être trop indépendante du reste du home, de ne pas avoir toujours respecté l'esprit « familial » de la maison. Ce point de vue est partagé par les autres éducateurs. En effet, Nada, Anne, Philippe, Gérard, ils n'ont pas la même conception de leur rôle. Un service d'accueil, sans être un service de soins, doit savoir parler, fermer les yeux, ce que beaucoup des autres éducateurs ne comprennent pas.

Mélanger les jeunes de l'accueil aux résidents permanents du home peut nuire à ces derniers. Ils craignent aussi que, petit à petit, les places normalement réservées à l'accueil soient envahies par les autres services. Ce qui aboutirait à abandonner des dizaines de jeunes qui ont un besoin urgent d'être aidés.

C. Ch.

SPORTS

BOXE FRANÇAISE

UN COUP DE SAVATE

« A revoir absolument », écrit- nous il y a neuf mois ou terme d'une soirée dite de savate boxe française à l'hôtel Méridien de la porte Maillot à Paris. Une nouvelle soirée, pompeusement placée sous le signe des championnats d'Europe et organisée en ces mêmes lieux, samedi 29 novembre, nous contraint à l'interim notre jugement.

Côté spectacle, autant les exhibitions de lévrier étaient la bonne tranquille et même amusantes, eurent la présentation de celles-ci comportant d'interminables temps morts et sans le patronage commercialisé.

Côté sport, d'abord, c'était les mêmes têtes qu'on revoyait, le coq Charmillon, avec sa petite moustache de moniteur 1900, tout bouillant d'importance d'être couronné champion d'Europe, le plume à la tête de Jésus blond, Laprevost, l'Italien à la tête de bœuf noir, Franco Poggi ; mais la palme du déjà vu, ou plutôt du m'a-tu-vu, revenait haut le main (et haut le pied) à des professionnels néerlandais, reçus en termes démonstratifs à présent aimables contestataires du « free boxing full contact » (sic), lesquels se sont, cette fois, littéralement lachés du public. Ensuite, c'était l'esprit de lutte courtoise, que magnifia la boxe française à l'âge d'or des Charlemont au début du siècle, qui avait brusquement disparu des assauts. Les coups étaient portés « au vache », n'importe comment. On vit même un des combattants subir un méchant K.O. après avoir été poussé sur le ring complètement groggy, et un autre signer de la bouche.

Force était donc de constater que la Fédération nationale de savate boxe française, déjà schématisée, et détachée proprement motu de la Fédération nationale de boxe française, ne présente et ne représente qu'un petit noyau de tireurs dont elle risque de mettre en danger l'intégrité physique.

Riches de cinq mille pratiquants, groupant cinq cents clubs à travers la France, la Fédération officielle, dont le siège est 25, boulevard des Italiens, a été reconnue par délégation ministérielle du 2 mars 1975 comme seul organisme habilité à promouvoir la boxe française avec un souci éducatif, et non pour la recherche de champions dans un dessein lucratif. Au début de l'année, elle organise, salle Japy, des championnats comportant des épreuves éliminatoires, des quarts de finale, des demi-finales et des finales catégories junior et senior. Ainsi pendant deux semaines, les vrais amateurs pourront se régaler.

Est-ce à dire que ces assauts attireront la grande foule ? Pas sûr.

Car il y avait tout de même samedi quelque mille cinq cents spectateurs qui s'esbauffaient gaillardement sous le plafond bas aux coquilles d'œufs de l'hôtel Méridien, où de jolies « bergères » vociféraient et glosaient d'elles. Les organisateurs, dans un placot, assurent que leur propos était de « sortir la boxe française de son aspect et de sa réputation de sport déshéant ».

Où, mais à quel prix ?

OLIVIER MERLIN.

TENNIS

LA DISQUALIFICATION D'ILIE NASTASE DANS LE TOURNOI DES MAITRES

De notre correspondant

Stockholm. — La première journée des Masters, le tournoi des maîtres, cette grande finale de la saison de tennis des grands prix, a été marquée par un petit scandale. L'Américain Arthur Ashe, qui menait par 4 jeux à 2 et 40-15 sur son service dans le troisième set du match qui l'opposait au Roumain Ilie Nastase, a brusquement quitté le court central, ne pouvant plus supporter la conduite et les pirouettes habituelles de son adversaire. Depuis le début de la rencontre, l'« enfant terrible » du tennis avait alors déjà reçu deux avertissements : le premier pour ses contestations incessantes des décisions des juges de ligne, le deuxième pour systématiquement perturber la continuité du jeu.

Espré, Arthur Ashe, pourtant réputé pour sa sérénité et sa patience à toute épreuve, levait les bras au ciel et regardait les vestiaires sous les applaudissements du public. Alors que l'arbitre suédois avait décidé de renvoyer dès à dos les deux protagonistes, les organisateurs désolé-diaient lundi 2 décembre, de réexaminer l'affaire et de consulter le président de la Fédération internationale de tennis présent à Stockholm, M. Hardwick. Dans l'après-midi, un communiqué annonçait que le joueur américain était finalement crédité de la victoire.

Les rencontres disputées jusqu'à maintenant ont été d'un niveau assez moyen, exception

AUTOMOBILISME

ERNESTO MASERATI EST DÉCÉDÉ A BOLOGNE

Le constructeur d'automobiles Ernesto Maserati est mort, lundi 1^{er} décembre à Bologne, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

(Ernesto Maserati était le cadet de la fameuse dynastie des six frères Maserati (des autres étaient Arturo, Bindo, Carlo, Ettore et Mario), Nasci de Voghera (province de Pavie), ils ouvrirent en 1906 à Bologne, une usine d'automobiles spécialisée dans les voitures de course. Les monopoles Maserati furent bientôt célèbres sur tous les circuits, concurrençant les Alfa Romeo de la grande époque, jusqu'à ce qu'en 1939 le constructeur italien Oscar Castelletti rachetât la marque du Trident (emblème posé sur les radiateurs) en transférant ses usines à Modène. Les frères Maserati avaient alors fondé la marque de voitures de sport Oca.

Le dernier membre de la dynastie disparut peu de temps après que l'entreprise Maserati (en mal de liquidité) eût déposé son bilan. Citron, qui en avait pris le contrôle total en 1971, rida alors les actions Maserati à une société à participation d'Etat et à un industriel d'origine argentine, M. de Tommaso.)

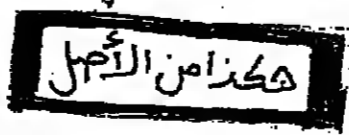
Noël

Venez donc apprendre l'anglais tout en vous amusant au REGENCY HOTEL et à la REGENCY SCHOOL OF ENGLISH, RAMSGATE, KENT, Angleterre. Tél. 843 572 12 (Thames).

Edité par la S.A.B.J. le Monde. Créants : Jacques Favret, directeur de la publication, Jacques Sarvagat.

Imprimerie de « Mondes » 5, r. des Italiens PARIS-15^e 1975

Reproduction interdite de tous articles, sans accord avec l'administration.



Le Monde DE LA MÉDECINE

APPENDICES A BORDEAUX, AMYGDALES A MARSEILLE, PLAIES A PARIS

Une journée de chirurgie en France vue par l'assurance-maladie

Le mardi 7 novembre 1975, 1 260 Français, hommes et femmes, ont subi l'ablation de leur appendice. Cette intervention est de loin, l'acte chirurgical le plus fréquent, comme le montre l'enquête conduite dans tous les établissements de soins du pays par la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés.

Afin de comprendre ce qu'est la pratique chirurgicale d'aujourd'hui, et ce que pourrait être son évolution, la totalité des actes cotés en « K » (1) a été colligée dans tous les hôpitaux et cliniques durant une journée banale dont la date avait été tenue secrète.

L'instantané ainsi relevé, et dont les méthodes de l'informatic ont permis d'extraire une masse importante de statistiques et de renseignements, est publié par la Caisse nationale sous la forme de deux monographies où la richesse des données contraste avec l'extrême discrétion des commentaires (2).

Une journée de chirurgie en France, c'est, essentiellement, 15 593 interventions chirurgicales très inégalement réparties selon les régions.

On opère beaucoup dans la région parisienne, qui, à elle seule, totalise 23,05 % de toutes les interventions. On opère beaucoup aussi à Lyon (10,32 %), Lille (8,63 %), Marseille (7,34 %) et Strasbourg (6,80 %). Ce qui contraste avec le relatif « multinationisme » d'autres villes, comme Clermont-Ferrand (2,26 %), Orléans, Limoges et Montpellier, où l'on opère peu.

Si Bordeaux est le champion de France des appendicectomies, Pa-

ris remporte la première place pour les sutures de plaies, et Marseille pour l'ablation des amygdales. Alors que la même ville de Marseille a la plus faible fréquence d'appendicectomies. Les différences sont aussi importantes si on les ramène à la densité de la population.

Sur 10 000 habitants, 3,90 subissent une intervention chirurgicale dans la région parisienne, 3,74 dans celle de Strasbourg, et 1,92 seulement autour de Limoges.

D'étonnantes disparités

Il serait intéressant de savoir si de telles disparités sont dues à la densité hospitalo-universitaire, aux habitudes des chirurgiens ou (hypothèse que n'envoie pas la Caisse nationale) à des facteurs pathologiques régionaux. Le fait que la région lyonnaise, capitale du ski, soit championne de France des traitements orthopédiques incite à ne pas négliger totalement ce facteur, qui peut être source de dispositifs préventifs.

Les thèses qui lient aux habitudes alimentaires (absence de fibres, de céréales, dans le régime — le Monde du 17 septembre) la fréquence croissante des appendicites méritent, elles aussi, quelque attention, étant donné le nombre et le coût de ces interventions. En effet, l'appendicectomie arrive non seulement première par le nombre des interventions conduites, mais aussi par son coefficient (c'est-à-dire son coût global).

On ne peut qu'être frappé aussi par la grande fréquence des ablations des végétations ou des amygdales chez l'enfant, alors que les

indications d'une telle intervention font l'objet de réserves et de discussions, et que leurs abus sont dénoncés fréquemment dans les colloques internationaux.

Soixante-trois pour cent des interventions chirurgicales dénombrées par la Caisse de sécurité sociale de l'assurance-maladie des travailleurs salariés ont été réalisées sous anesthésie générale, et c'est aux opérations portant sur l'abdomen qu'elle s'adresse le plus.

LE PRIX DU K

Le K utilisé dans la nomenclature des actes chirurgicaux est actuellement fixé à 4,50 F. A titre indicatif, une appendicectomie est cotée K 59 et l'ablation des amygdales K 88 chez l'enfant, K 48 chez l'adulte, et les anesthésies correspondantes K 15 et K 23.

rité sociale ont été réalisées sous anesthésie générale, et c'est aux opérations portant sur l'abdomen qu'elle s'adresse le plus.

An-delà des actes chirurgicaux proprement dits, l'enquête — qui concerne la totalité de la population française, assurée ou non, et la totalité des médecins conventionnés ou non — relève aussi tous les actes médicaux impliquant une notation dite en « K », allant des électrocardiogrammes (examen K 15) à l'uroscopie (examen K 15) et aux injections de sérum.

Cinquante et un mille trois cent soixante et onze actes cotés en K ont été ainsi pratiqués le 7 novembre 1975, ce qui implique que 10 274 200 de ces actes, au moins, se font en une année, en comptant deux cents jours ouvrables de travail.

Le nombre des « évacuations

chirurgicales de l'intérieur grand» (évènements), soit 501 le 7 novembre, permet d'assurer que l'assurance-maladie prend en charge annuellement au moins 100 000 accouchements compliqués ou incomplets, spontanés ou provoqués. Il faut noter que cette indication concerne 1972, année antérieure au vote de la loi libéralisant l'avortement sans en accorder le remboursement.

Montpellier : la palme de la prudence

La répartition par catégories d'actes selon les régions montre qu'il y a très peu de traumatismes dans la région de Montpellier, qui semble donc remporter la palme de la prudence et de la sécurité, alors que celle de Dijon, pour des raisons qu'il serait utile de connaître, en décline le triste record.

Le taux global des actes pratiqués, ramené à la densité de la population, varie de 13,4 dans la région parisienne à 5,5 dans celle de Limoges.

Une telle dispersion mérite une étude plus approfondie. Montrant que la façon dont les Français sont soignés varie considérablement selon qu'ils sont par exemple parisiens ou limousins, elle incite à se demander si ces disparités traduisent l'exès de zèle des uns ou l'insuffisance d'équipement des autres.

Il est, en toute hypothèse, curieux qu'elles ne trouvent pas leur reflet dans les indicateurs de santé, lesquels sont encore, il faut bien le dire, pour le moins imparfaits.

L'enquête de la Sécurité sociale montre enfin que, en dépit de leur équipement technique important et lourd, c'est dans les hôpitaux publics que le coefficient moyen (valeur du K, sur lequel est basé le calcul du remboursement) des actes pratiqués est le plus faible (21,06), et dans les établissements privés qu'il est le plus élevé (31,19).

L'intérêt et la multiplicité des indications apportées par cette Journée nationale du K a incité la Caisse nationale à organiser au printemps de 1976, et selon des modalités différentes, une Semaine du D, permettant de déterminer les actes effectués par les chirurgiens-dentistes, ainsi qu'une Semaine des actes de radiothérapie de haute énergie.

Ces enquêtes, en cours de développement, et qui pourront être suivies d'autres investigations du même type, permettent de savoir ce que serait l'incidence financière de ces actes, d'un rajustement de cotation pour un acte donné, question qui se pose constamment aux caisses d'assurance-maladie, et à laquelle il était jusqu'à présent impossible de répondre.

Elles permettent aussi de percevoir de façon remarquablement précise la nature de l'activité thérapeutique, ses modalités, son évolution, et de faire apparaître des disparités, des anomalies ou des évidences dont il sera permis, lorsque ce travail sera mené à son terme, de tirer d'intéressantes conclusions.

Dr. ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) La notation du K intéresse tous les actes comportant une intervention manuelle du médecin (chirurgie, soins), de la position biopneumatique à l'intervention chirurgicale.
(2) Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés, 35, avenue de la République, 75700 Paris.

Un colloque à Saint-Sébastien

LE PSYCHIATRE, L'INDIVIDU ET LA SOCIÉTÉ

Est-il possible de définir, en matière de maladie mentale, des limites entre normal et pathologique ? Ces questions, fondamentales pour le psychiatre et pour la société, ont été longuement discutées au cours d'un colloque sur le thème « Psychiatrie et Société », organisé par la Fondation internationale des sciences humaines à Saint-Sébastien (Espagne), ce colloque réunissait une dizaine de personnes venues de plusieurs pays d'Europe ainsi que des États-Unis, psychiatres surtout, mais aussi juristes, moralistes et philosophes.

L'homme moyen ayant un Q.I. de 100. Encore les normes varient-elles dans le temps, puisque l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) a fait apparaître dans sa nouvelle nomenclature une catégorie dite « niveau mental limite » dont le Q.I. est compris entre 70 et 85.

Quel que soit l'ensemble des critères et des normes que l'on choisit, inévitablement et statistiquement apparaît des déviants, auxquels la société suggère ou impose un traitement, à moins que, par une mesure d'internement, elle ne les exclue purement et simplement.

Et, en plus de l'évolution dans le temps des critères du « normal », la tolérance des sociétés envers les anormaux est éminemment variable : encore considérés dans certains pays comme un crime, l'homosexualité est, dans de nombreux autres, parfaitement bien assimilée. Inversement, un exemple cité par un criminologue met bien en évidence que, sous beaucoup d'aspects, le niveau des tolérances tend à baisser : « Pendant quinze ans, raconte le docteur Jacques Leyrie, un exhibitionniste se sévit dans un petit village, au vu et au su de tous ; il était toléré par les habitants, il a fini par être arrêté, sur plainte de Parisiens qui venaient d'établir leur résidence secondaire ».

Qu'est-ce que la norme au-delà de laquelle la société peut légitimement considérer le sujet comme un « déviant » ? L'intelligence est, bien sûr, un premier critère d'adaptation sociale, non exclusif et qui des tests permet de définir assez précisément. Ainsi, le rappelle le professeur P. Pichot (Paris), on considère généralement comme pathologique tout sujet ayant un quotient intellectuel (Q.I.) inférieur à 70.

La maladie de la liberté

Est-il vraiment possible de définir la maladie mentale ? Les maladies mentales méritent vraiment le qualificatif de psychiatrique ne sont-elles pas, d'interrogation Mme Jeanne Hersch, professeur de philosophie à l'université de Genève, des maladies de la liberté ? Rappelant les processus répétitifs immuables, caractéristiques du règne animal, Mme Hersch estime : « C'est la capacité même de juger et d'évaluer son comportement, de définir le bien et le mal, de choisir un autre qui constitue la normalité... » On considère comme normal un individu capable de « se rendre libre », de conquérir son autonomie sur les « automatismes » ancestraux comme sur ses pulsions biologiques, de contrôler les conduites possibles avec des valeurs qui lui transcendent les résultats concrets, de décider et d'agir. Cette exigence de liberté n'est cependant pas une irresponsabilité envers soi-même : « Une part de souffrance, de désir frustré, d'angoisse, de culpabilité, estime Mme Hersch, est sans doute normale dans la vie physique d'un être libre ».

L'évaluation de cette liberté n'est sans doute pas possible objectivement. Comme l'ont souligné plusieurs orateurs, elle dépend, au sein de la relation entre le « malade » et le psychiatre, de l'estimation personnelle de l'un et de l'autre. Mais,

quel que soit le résultat de cette évaluation, c'est au psychiatre que revient la lourde responsabilité de trancher. A moins que, en accord avec ceux qui les participants ont stigmatisés comme « psychiatres révolutionnaires », il n'estime que c'est la société qui est malade et qu'il convient de soigner...

Cette responsabilité du psychiatre est particulièrement évidente dans le domaine de l'expatriation pour apprécier l'état mental de l'auteur d'un meurtre. Dans la législation française, l'expert psychiatre ne tranche pas de la responsabilité elle-même ; il se contente de répondre à deux questions : l'accusé souffre-t-il de troubles mentaux ? L'acte commis est-il en relation avec ces troubles ? La société attend du psychiatre, estime le docteur Leyrie, qu'il dise si le sujet est déviant, donc ne fait pas partie du groupe, et le sanctionne par une punition, de désir frustré, d'angoisse, de culpabilité, estime Mme Hersch, est sans doute normale dans la vie physique d'un être libre ».

« L'évaluation de cette liberté n'est sans doute pas possible objectivement. Comme l'ont souligné plusieurs orateurs, elle dépend, au sein de la relation entre le « malade » et le psychiatre, de l'estimation personnelle de l'un et de l'autre. Mais, quel que soit le résultat de cette évaluation, c'est au psychiatre que revient la lourde responsabilité de trancher. A moins que, en accord avec ceux qui les participants ont stigmatisés comme « psychiatres révolutionnaires », il n'estime que c'est la société qui est malade et qu'il convient de soigner... »

Une responsabilité collective ?

Dans certains cas, cette dernière interrogation se pose avec tellement d'acuité qu'elle amène le docteur Leyrie à se demander s'il ne convient pas d'introduire des notions de « responsabilité collective » et de « risques acceptables » en criminologie. Il s'agit, notamment, du cas des personnes qui, sous le vocable général de « psychopathes », sont caractérisées, d'après la définition du professeur Pichot, par « l'incapacité d'acquiescement des valeurs du groupe et l'incapacité de profiter de l'expérience ». Multirécidivistes, inaccessibles à la sanction pénale et ne faisant pas l'objet d'indications thérapeutiques, ne devraient-ils pas, d'interrogation le docteur Leyrie, être acceptés, bien que « déviants », comme faisant toujours partie intégrante du groupe, et celui-ci ne devrait-il pas être responsable collectivement d'eux au même titre qu'il est responsable des handicapés physiques incurables ?

La définition de normes acceptables est-elle donc une gageure ? Les participants au colloque n'ont pas semblé loin de l'admettre, mais ont paru plus optimistes sur la possibilité d'établir des règles communes pour la conduite du psychiatre, notamment vis-à-vis des problèmes d'internement. Alarmés par l'utilisation de la psychiatrie comme moyen

d'éliminer les « déviants » politiques, ils ont souhaité la mise sur pied d'une commission internationale de psychiatrie, indépendante de toutes les organisations internationales comme l'ONU ou même l'O.M.S. Citant, par exemple, les utilisations abusives par la Maison Blanche de renseignements fournis par des psychiatres, dans l'affaire du Watergate, cas qu'il a eu à connaître en tant que président de l'Association américaine de psychiatrie, le professeur Alfred Freedman (New-York) a exprimé le souhait que l'éthique soit considérée dans les études médicales, comme un sujet « de toute première importance ».

Dans le film *Orange mécanique*, le héros, « réadapté », conditionné et devenu incapable de toute violence, représente-t-il une victoire pour la psychiatrie ? La psychiatrie a-t-elle le rôle de « réadapter » le rôle collectif du psychiatre, c'est plus à se demander, estime le professeur Freedman. Quelles que soient les réponses qu'on puisse apporter à toutes les interrogations soulevées lors de ce colloque, il est clair que le rôle du psychiatre est loin d'être vraiment stable, tant vis-à-vis de l'individu que de la société, alors que, suivant le mot du docteur Leyrie, « le déviant est un déviant ».

XAVIER WIEGER.

Bronchite chronique et pollution professionnelle

Une enquête auprès de quinze cents travailleurs toulousains

APRES le tabac, la pollution professionnelle joue un rôle important dans la genèse de la bronchite chronique : c'est du moins ce que conclut une étude réalisée sur les travailleurs de quatre entreprises de la région toulousaine, à la demande de l'Association médicale et scientifique de lutte contre la bronchite chronique.

Une équipe de chercheurs de l'Institut de médecine du travail et d'hygiène industrielle de Toulouse a en effet, sous la direction du professeur Bollnelli et du docteur Rouch, examiné près de quinze cents travailleurs, faisant partie d'une population représentative de l'ensemble des activités industrielles de la région Midi-Pyrénées. A partir des données recueillies d'après un questionnaire, un examen radiologique et des épreuves fonctionnelles respiratoires et traitées sur ordinateur, les résultats font apparaître que 10 % des quinze cents travailleurs de tous âges présentent une bronchite chronique, c'est-à-dire qu'ils toussent et crachent pendant plus de trois mois par an. Sans avoir de bronchite chronique au sens strict, 27,5 % des personnes examinées présentent de la toux, des expectorations, de l'essoufflement ou de l'asthme.

Le pourcentage de bronchites chroniques atteint 13,6 % pour les travailleurs de quarante ans, et 19,7 % chez les gros fumeurs, ce qui confirme, une fois de plus, l'influence du tabac.

En plus de ce résultat — attendu — et du fait que, dans la région

toulousaine, l'incidence de la bronchite chronique est plus faible que dans le nord de la France et en Europe du Nord, il est apparu aux enquêteurs que l'exposition professionnelle joue aussi un rôle important, parfois masqué par la place prépondérante du tabagisme : des quatre entreprises d'où étaient issus les travailleurs, c'est dans la moins polluée que le taux des bronchitiques est le plus bas : 5,9 %. Dans les autres, il est de 10,3 % et 12,4 %, et surtout de 13,4 % dans le bâtiment où le rôle des intempéries et des facteurs socio-économiques est grand.

Ce travail a aussi fait apparaître l'importance, pour assurer un dépistage précoce, de recourir aux tests d'exploration fonctionnelle (spirométrie, tests à l'oxyde de carbone) en plus des seuls examens cliniques. S'il apparaît, en effet, que la bronchite chronique se sans clinique du terme n'entraîne pas forcément des anomalies importantes de la fonction pulmonaire, l'inverse est également vrai : des sujets apparemment indemnes peuvent avoir un mauvais fonctionnement de l'appareil respiratoire (dans 95 % des cas, ces derniers présentent des facteurs de risque particuliers : antécédents, tabagisme, exposition professionnelle).

Cette enquête, qui n'est pas tota-

lement terminée, n'apporte, à l'évidence, aucun résultat inattendu. Cependant, elle met de nouveau l'accent sur l'importance d'une prévention multiple, surtout pour ce qui concerne une affection à évolution lente comme l'est la bronchite chronique :

● Prévention primaire, qui doit consister en une suppression des nuisances reconnues : s'il est difficile d'imposer l'arrêt du tabac, une action efficace peut être menée, grâce à la médecine du travail, pour limiter, voire éliminer, l'exposition professionnelle ;

● Prévention secondaire, par le mise au point de tests fiables et précis permettant un diagnostic précoce ;

● Prévention tertiaire, par la surveillance régulière des sujets reconnus atteints.

Plus, peut-être, que la plupart des affections graves à évolution lente, la bronchite chronique doit donner prise à ces mesures efficaces : c'est dès trente à quarante ans qu'apparaissent, le plus souvent, les premiers signes de l'insuffisance respiratoire consécutive ; la bronchite chronique, avec son cortège de complications, est estimée responsable de 20 000 à 40 000 décès en France chaque année, soit de 3 à 7 % de la mortalité générale.

X. W.

E. LEVY, M. BUNGENER, G. DUMENIL, F. FAGNANI
Economie du système de santé
DUNOD 96 F

SCIENCE & VIE
aliments : LES 150 ADDITIFS
QUE CACHENT LES ETIQUETTES

PALAIS DE LA DÉCOUVERTE
Conférences en DÉCEMBRE les :
Samedi 6, à 15 h. : Statistique et Médecine, par Daniel SCHWARTZ.
Samedi 13, à 15 h. : L'hydrogène métallique, par Boris VODAR.

L'ÉVÉNEMENT

L'ORDRE DES MÉDECINS A LA VEILLE

LES 6 et 7 décembre, près de deux mille médecins vont tenir des assises nationales au Palais des congrès. Représentants élus des conseils départementaux, régionaux et du conseil national, ou suppléants, ils vont, durant

deux jours, réfléchir, au travers de quinze « tables rondes », aux problèmes nombreux qui se posent aujourd'hui aux médecins d'exercice libéral, comme aux médecins salariés. Ces assises revêtent un caractère par-

ticulier dans la mesure où c'est le premier fois depuis la création de l'ordre, en 1945, qu'une réforme profonde, après consultation générale, est envisagée. En bien des circonstances, ces dernières années, l'ordre des médecins a

été soumis aux critiques de diverses catégories de médecins et de l'opinion publique pour des problèmes professionnels, mais aussi d'éthique. L'ordre groupe obligatoirement tous les médecins, puisque l'inscription à

Une organisation à trois degrés

L'ORDRE national des médecins a été créé sous Vichy, selon le président Jean-Louis Lortat-Jacob « en une nuit pour permettre à la médecine française d'échapper aux autorités allemandes ». Dissous en 1944, l'ordre a été recréé par ardonnance du gouvernement du général de Gaulle le 24 septembre 1945.

L'ordonnance de 1945 donna notamment pour mission à l'ordre d'établir un code de déontologie de la profession médicale. Celui-ci fut publié en 1947 sous la forme d'un décret. Il n'a été remanié depuis lors qu'une seule fois, en 1955. Un nouveau projet de code vient d'être diffusé le 24 novembre auprès des élus médicaux.

L'ordre national des médecins groupe obligatoirement tous les médecins faisant partie de la médecine, de diagnostic ou de thérapeutique à un titre quelconque. Il a donc pour mission de veiller à la gestion publique en occupant un poste permanent compris dans les cadres administratifs.

L'ordre des médecins accomplit sa mission par l'intermédiaire des conseils départementaux, des conseils régionaux et du conseil départemental, des conseils régionaux et du conseil national.

Les membres des conseils départementaux, au nombre de neuf au minimum (vingt-quatre pour Paris) sont élus pour six ans renouvelables par tiers, par les médecins ayant leur domicile professionnel dans le département. Un nombre égal de membres suppléants est élu au cours du même scrutin et assure le remplacement des titulaires décédés ou démissionnaires entre deux élections. Dans les limites du département, il assure l'application des diverses missions de l'ordre.

Les conseils départementaux ont des charges purement administratives (inscription au tableau, obligatoire pour exercer; vérification des qualifications et spécialités; étude des contrats liant les médecins; enregistrement des plaintes disciplinaires; délivrance des cédules, etc.).

Les membres des conseils régionaux, au nombre de neuf, sont élus par les conseillers départementaux de la région sanitaire parmi les médecins inscrits au tableau. Leur attribution est essentiellement de discipline générale.

Les conseils régionaux constituent une juridiction de première instance, les sanctions prononcées par eux sont susceptibles d'appel auprès de la section disciplinaire du conseil national.

Au cours de plusieurs sessions, chaque année les conseils régionaux examinent les affaires disciplinaires, du manquement à la contractualité au dépassement d'honoraires en passant par le refus de payer ses cotisations à l'ordre. Un rapporteur (médecin) est nommé pour chaque affaire. L'inculpé peut se faire assister d'un avocat ou d'un autre médecin. Les sanctions prononcées vont du simple avertissement à la radiation « définitive » du tableau. Aucune sanction n'est rendue publique, les plaignants eux-mêmes étant tenus dans l'ignorance des suites données à leurs plaintes. Toute décision d'un conseil régional peut faire l'objet d'un appel au conseil national, qui possède une section disciplinaire présidée par un conseiller d'Etat désigné par la garde des sceaux. Les décisions de cette dernière peuvent être cassées par le Conseil d'Etat.

Le conseil national de l'ordre est composé de trente-huit membres élus pour six ans par les conseils départementaux de chaque région sanitaire: le nombre des représentants élus par région est fixé par décret. Il comprend aussi un membre de l'académie de médecine désigné par ses collègues et un conseiller d'Etat nommé par le garde des sceaux (avec voix « délibérative »). Sont adjoints au conseil national, avec voix consultative, trois médecins représentant le ministère de la santé, de l'éducation et du travail.

Les décisions rendues par la section disciplinaire du conseil national ne sont susceptibles de recours que devant, le Conseil d'Etat, dans les conditions du droit commun.

Le conseil national, outre son bureau, a un conseil restreint qui prend les décisions en cas d'urgence et qui est le conseil de l'ordre. Mais quatre fois par an il réunit son assemblée plénière, qui délibère sur les questions administratives, et deux fois par an il convoque l'ensemble des présidents et des secrétaires départementaux pour une séance d'information au cours de laquelle il fait connaître ses travaux et donne ses directives.

Quinze sujets de discussion

- A** PRES une consultation nationale faite auprès des médecins, quinze thèmes ont été inscrits à l'ordre du jour de ces assises, et nombre de questions portées aux dossiers reflètent les préoccupations de la profession médicale et son état d'esprit.
- 1°) ETHIQUE MEDICALE ET ROLE DE L'ORDRE.**
En vertu de l'article 382 du code de la santé publique, l'ordre veille au maintien des principes de moralité, de probité et de dévouement indispensables à l'exercice de la médecine, et, en vertu de l'article 408, il veille à l'observation du code de déontologie qui, en ce sens, est en pleine transformation (le Monde du 29 novembre).

Dans la pratique, l'ordre a été amené à donner son avis « moral » sur des cas particuliers de l'ethnase, le don d'organes, l'expérimentation humaine, le secret médical, la grève de la faim, l'acharnement thérapeutique, l'infirmité, les soins aux prisonniers. Surveillant de la moralité professionnelle, il est d'une façon générale consulté sur les problèmes de société, de respect de la personne et de la vie humaine. (Article L. 408 du code de la santé).

A DEBATTRE: y a-t-il une morale spécifique du médecin ou la morale générale suffit-elle? Si oui, faut-il établir par écrit une morale précise ou la conscience suffit-elle?

Dans quelle mesure la doctrine doit-elle être évolutive? Y a-t-il des principes d'éthique qui défilent le temps?
 - 2°) LE SECRET PROFESSIONNEL.**
L'article 7 du code de déontologie stipule que le secret professionnel s'impose à tout médecin sauf dérogations.

Actuellement la violation du secret professionnel est obligatoire pour la déclaration des accidents de travail, des maladies contagieuses et professionnelles, des mutilés et invalides de guerre (pensionnés). Elle est de fait sur le carnet de santé et sur le programme d'ordonnance (mais des garanties doivent être apportées pour que les informations ne tombent pas entre toutes les mains). Elle est facultative en cas de torture d'enfants, de révélations à la famille d'un malade.

Il est à souligner, en outre, que les médecins sont tenus au respect du secret, même entre eux,

- sauf lorsque l'intérêt du malade est en jeu. Il arrive malheureusement que ce ne soit pas toujours le cas.
- A DEBATTRE:** extension de la violation du secret lorsque des intérêts pénaux sont en jeu (cas de l'assurance notamment).
- Cas particuliers du respect du secret pour les gouvernants politiques.**
- 3°) RESPECT DE LA VIE EUTHANASIE.**
L'article 2 du code de déontologie stipule que « le respect de la vie et de la personne humaine constitue en toutes circonstances le devoir primordial du médecin ».

Dans la pratique, de nombreuses tolérances sont posées dans les faits concernant la réanimation à la naissance, la conduite médicale de l'agonie. Rappelons enfin que le portement à l'étranger, en France dans des conditions prévues par la loi du 17 janvier 1975. Jusqu'à ce jour, l'ordre n'a toujours défendu l'intégrité de la personne humaine, et à l'exception du don d'organes, s'est toujours opposé à la vasectomie, la mutilation, la stérilisation, entreprises pour raisons non médicales et conformes avec l'état actuel de la jurisprudence.

A DEBATTRE: faut-il à tout prix maintenir la vie dans un corps sans vie ou qui ne peut plus vivre?
- 4°) STRUCTURES ET FONCTIONS DE L'ORDRE.**
(Voir ci-contre « Une organisation à trois degrés »).

A DEBATTRE: représentations aux élections, découpages géographiques, problèmes des médecins salariés. Faut-il un conseil national? Si oui, doit-il être élu au suffrage universel des médecins, ou doit-il être élu par les présidents des conseils régionaux et départementaux?
- 5°) LE MEDECIN DEVANT LES TRIBUNAUX, JURIDICTIONS ORDINALES, COMPETENCES ET PROCEDURES.**
(Voir également ci-contre les situations juridiques et de fait).

A DEBATTRE: une justice extraordinaire est-elle nécessaire? Doit-elle être plus sévère, plus libérale? Convient-il de publier les décisions prises à l'encontre des médecins jusqu'aux tenues secrètes? Faut-il modifier les dispositions réglementaires relatives à l'incapacité d'exercice de cer-
- ains médecins, en particulier en cas d'incapacité physique ou mentale.
- 11°) MEDECINE DE GROUPE ASSOCIATIONS, SOCIÉTÉ CIVILES.**
Juridiquement, depuis 195, l'article 71 du code de la santé prévoit les associations sous réserve de contrats écrits garantissant l'indépendance professionnelle des médecins.

En réalité, nombre de cabinets de groupe ont connu des difficultés d'exercice pour avoir voulu pratiquer notamment le partage d'honoraires, considéré comme non déontologique. L'ordre, au quel sont transmis les contrats, estimés devoir préserver le paiement à l'acte, le libre choix de la médecine, et lutter contre les trusts et pseudo-cabinets de groupe. Au fil des années, une certaine évolution a été constatée tandis que l'ordre demeure très vigilant malgré qu'une réglementation sur les sociétés civiles professionnelles devrait être prochainement adoptée.

A DEBATTRE: la multibénéficiaire est-elle admissible dans quelles conditions faut-il accepter les sociétés civiles professionnelles? Ne faut-il pas préférer le groupement d'exercice professionnel le réduisant à un communisme de moyens sans n. même objectif?

Faut-il accepter le financement de cabinets de groupe par de capitaux étrangers? Faut-il autoriser l'installation de cabinets médicaux dans les magasins d'équipement?
- 12°) ETUDES MEDICALES ENSEIGNEMENT MEDICAL CONTINU.**
Le code de déontologie précise qu'il est du devoir du médecin d'entretenir ses connaissances. Actuellement, l'enseignement médical continu est facultatif et se poursuit sous des formes plus ou moins opportunes (télévision, séminaires, presse médicale, cassettes, congrès, croisières, etc.).

L'ordre, par sa part, finance totalement l'enseignement médical post-universitaire télévisé.

A DEBATTRE: comment améliorer la formation du généraliste? Faut-il penser à la réforme de l'internat en cours?

L'enseignement post-universitaire doit-il être obligatoire, et l'ordre doit-il participer à un enseignement structuré? Doit-il intervenir sur le choix des méthodes d'enseignement? Faut-il intervenir à la délivrance d'un diplôme, à des avantages fiscaux?
- 13°) URGENCES ET GARDES. PERMANENCE DES SOINS.**
L'article 63 du code pénal fait obligation de porter assistance à toute personne en danger. Néanmoins, la technicité de la médecine a rendu possibles tous les aménagements. Des systèmes de garde et d'urgence sont en place, mais de nombreux problèmes demeurent notamment au niveau des généralistes, de façon à diminuer leur astreinte comme cela a déjà été obtenu dans certaines grandes villes.

A DEBATTRE: certains spécialistes doivent-ils participer aux services de garde des généralistes les plus submergés?
- 14°) REMPLACEMENT, STAGE AUPRES DU PRATICIEN, ASSISTANAT, ADJUVAT.**
Les médecins ont droit de prendre, dans des conditions très définies, des remplaçants et, en période d'attirail saisonniers ou d'épidémies, des adjoints temporaires. L'assistant, ce travail continu d'un médecin salarié rémunéré par un praticien libéral est, pour le moment, inexistant.

A DEBATTRE: comment améliorer les stages d'étudiants au près des praticiens? Qui les paiera? Faut-il autoriser l'assistant, déjà légalisé dans le secteur hospitalier public? Et sous quelles formes?
- 15°) MEDECINE PREVENTIVE ET MEDECINE PRATICIENS.**
Les actes de médecine préventive ne sont en principe pas rémunérés par la Sécurité sociale. Les dispensaires de médecine préventive ne laissent pas toujours le libre choix du médecin par le malade. Les étudiants sont mal formés à la médecine préventive.

A DEBATTRE: comment améliorer l'organisation pour respecter ces trois points essentiels de la pratique médicale? L'ordre doit-il intervenir pour que la sectorisation soit organisée à vocation pluri-professionnelle? L'ordre doit-il intervenir pour contribuer à l'articulation du secteur public et du secteur privé?

Los Angeles. San Francisco.

TWA est la seule compagnie offrant un vol quotidien direct entre Paris et la Californie.



Trans World Service TWA

LES AUTRES PROFESSIONS LIBÉRALES EN FRANCE

EN France, les autres professions médicales (chirurgiens dentistes et sages-femmes) ont un ordre calqué sur celui des médecins. Pour les sages-femmes, cependant, la présidence des différents conseils de l'ordre est confiée à un médecin, et les sanctions disciplinaires sont prises par le conseil régional des médecins de la région où la sages-femme exerce. Les autres professions de santé n'ont aucune structure particulière, et les différends sont donc tranchés par les seuls tribunaux de droit commun.

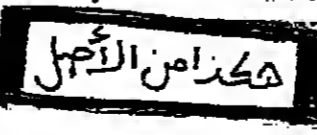
Parmi les autres professions libérales, les experts-comptables, disposent d'un monopole d'exercice, ont un ordre très proche de celui des médecins, notamment au niveau juridictionnel.

Les avocats (1) disposent d'un monopole d'exercice devant les tribunaux de grande instance et les cours d'appel: à ce titre, ils doivent être inscrits au barreau du tribunal où ils exercent habituellement leurs fonctions. Chaque barreau a à sa tête un bâtonnier élu qui est notamment chargé de la discipline. Un avocat sanctionné peut faire appel de la décision du bâtonnier au conseil de l'ordre devant la cour d'appel, puis devant la Cour de cassation.

Les architectes ne disposent d'aucun monopole d'exercice. Toutefois, ils ont, depuis la dernière guerre, un ordre dont un projet de loi en cours de discussion prévoit d'ailleurs la disparition.

(1) Compte non tenu des cabinets avocats aux conseils qui, seuls, peuvent plaider devant le Conseil d'Etat ou la Cour de cassation.

Cette page a été réalisée par: MARTINE ALLAIN-REGNAULT, YVIER WEGGER, MICHELÉ EVIN.



Agepron

DE SES ASSISES NATIONALES

L'ordre est obligatoire pour avoir le droit d'exercer. Mais les prises de position du conseil national ne reflètent pas toujours les opinions de ses adhérents, dont nombre ne le considèrent plus comme représentatif.

Une première fois, en mai 1968, l'ordre avait été stigmatisé par ses propres ressortissants : les rouscouilles à l'évocation de la législation sur l'avortement ont également divisé ses membres. Enfin, cette année, six cents médecins ont, dans

un geste public de désapprobation, refusé de payer leur cotisation à l'ordre.

On trouvera ci-dessous les éléments d'information sur les structures, le fonctionnement de l'ordre, et des points

de vue divers, à la veille de ces assises nationales sans précédent, et à la veille de la publication d'un nouveau code de déontologie (voir « le Monde » du 29 novembre).

Une suppression qui s'impose

par le docteur JEAN TERQUEM (*)

Le parti socialiste a déposé, en décembre 1974, une proposition de loi visant à la suppression de l'ordre des médecins. Il l'a fait pour de multiples raisons. Parce que le conseil de l'ordre n'est pas représentatif du corps médical et des divers modes d'exercice de notre société actuelle en raison du mode d'élection, qui se rapproche d'une cooptation entre notables basés souvent sur le conformisme et les options syndicales, et aussi de l'absence quasi totale en son sein des représentants des médecins exerçant sous différentes formes.

Parce que le conseil de l'ordre fait des médecins des citoyens diminués, soumis comme chacun à la juridiction de droit commun, soumis aussi aux sections des assurances sociales prévues par l'article 408 du code de Sécurité sociale, soumis enfin à une juridiction propre à l'ordre, jugant de la façon particulièrement répressive selon des critères discutables.

Parce que les rôles du conseil de l'ordre pourraient être dévolus entièrement à la fonction administrative exercée par les services du ministère de la Santé.

La fonction disciplinaire, pour les cas graves, fait, nous l'avons vu, double emploi avec d'autres juridictions. Pour les cas mineurs — les conflits entre confrères, — un conseil de famille élu, comme il en existe dans tant d'associations, devrait régler sans appel.

La fonction consultative sur tout ce qui peut faire problème au regard de la morale professionnelle et des règles d'exercice, sur l'éthique, médi-

cale, sur les impératifs à respecter dans la politique de la santé, aurait dû être sa fonction primordiale. Mais il ne l'exerce que pour les petits problèmes, et de façon hypocrite le plus souvent (sa conception sur la publicité varie selon que l'on est praticien de banlieue ou patron tégénologique).

Et il ne l'a jamais exercée sur les problèmes de société qui devraient concerner les médecins au premier chef, car il est le produit et le garant d'un certain ordre conservateur.

Où sont ses actions pour dénoncer et réduire les inégalités devant la maladie et la mort, la gravité et la fréquence des accidents du travail, les conditions de vie faites aux travailleurs immigrés et le morbidité qui en résulte ? Où sont ses prises de position pour développer les médecines préventives, lutter contre les pollutions alimentaires, cosmétiques, voire pharmaceutiques, indites par une publicité abusive ou service d'intérêts puissants ? Où sont ses recommandations et ses interdictions en matière d'habitat, de loisir, de transports, de conditions de travail ; où sont les conceptions sur le réinsertion de handicapés ?

C'est bien parce qu'il a volontairement négligé cette dimension nouvelle et nécessaire des problèmes de santé dans notre société, parce qu'il a prêté continuellement un rôle étroit, corporatiste, arc-bouté sur des tabous, des principes et des intérêts dépassés que le conseil de l'ordre se meurt. Le parti socialiste entérine un état de fait.

(*) Ancien chef de clinique chirurgicale à la faculté de médecine de Paris. Membre du collectif Santé-Sécurité sociale du parti socialiste.

L'abus de pouvoir et la peur du vide

par le docteur BERNARD BROS (*)

SECRET. Initialement, ambigu dans son rôle, à la limite anachronique, tel apparaît pour le médecin généraliste l'ordre des médecins.

Secret et lointain, il est tellement que certains médecins ignorent encore tout de ses attributions et vont jusqu'à confondre l'ordre des syndicats médicaux à Lointain. Il l'est par sa composition. Assemblée de notables d'une profession déjà très hiérarchisée, on y compte une majorité d'universitaires et de spécialistes, en particulier dans les grandes villes. Quoi de commun, en effet, entre les préoccupations d'un universitaire parisien et celles d'un généraliste rural ou urbain, qui vit difficilement, seul avec sa conscience, les responsabilités quotidiennes écrasantes d'un médecin en contact permanent avec la population. Quoi de commun entre une conception figée d'une déontologie professionnelle inadaptée et les nouvelles responsabilités que le bouleversement socio-économique et les progrès techniques confèrent chaque jour aux généralistes ?

Ambigu, le conseil de l'ordre n'est effectivement dans son rôle. Si l'on, comme il le prétend, pour mission de veiller à la qualité de la médecine, force est de constater qu'il a été impuissant devant une certaine dégradation de la qualité de la médecine générale. On peut même affirmer qu'il y a contribué en freinant les tentatives faites dans l'amélioration

de cette qualité. Dans la formation tout d'abord, en retardant, voire en s'opposant à l'officialisation du stage auprès du praticien et à la création d'un troisième cycle d'études spécifiques de généraliste. Dans l'amélioration des conditions d'exercice en s'opposant, il y a quelques années, au développement de la médecine de groupe, plus récemment en bloquant la création des sociétés civiles professionnelles, et au niveau départemental en retardant et déformant les contrats d'association.

On connaît les conflits de l'ordre et des syndicats médicaux à propos des conventions médecine-Sécurité sociale. C'est ainsi que beaucoup de praticiens ont commencé à prendre conscience des pouvoirs excessifs de l'ordre lorsque le président national, usant de toute sa autorité, se déconvenait avec éclat pour faire pression sur les médecins.

Il en fut de même lors du débat sur l'avortement. Tout ceci ne fit qu'accroître le fossé entre cette assemblée de notables et la masse des généralistes qui ne se reconnaissent plus dans cet organisme dont les abus de pouvoir deviennent de plus en plus intolérables.

Si les médecins généralistes se reconnaissent de moins en moins dans l'ordre, et en particulier dans le conseil national, que dire des médecins salariés ?

Ici, l'ambiguïté de l'ordre est totale. La profession médicale a son ordre parce qu'elle est une profession libérale, affirme-t-on. En tant ainsi libéralisme et maintien de l'ordre, il espère réveiller la peur des médecins français vis-à-vis de l'Étatisme de la médecine, mais il exclut une partie de plus en plus importante du corps médical, 31 % salariés à plein temps, sans compter les 33 % libéraux, salariés à temps partiel. Les médecins salariés l'ont bien compris, puisqu'ils ont déclaré, lors de leurs dernières assises, ne plus se sentir concernés par les décisions de l'ordre.

Face à cette crise de confiance, face à la contestation idéologique et la suppression radicale de l'ordre paraît logique, les médecins sont hésitants et désorientés. Ils ont peur du vide et de l'inconnu, d'où leur souhait majoritaire formulé à travers divers sondages de voir un ordre renouvelé. Mais l'ordre actuel peut-il être renouvelé ?

Les assises actuelles paraissent plutôt être une opération destinée à calmer la base, tout au plus à colmater certaines fissures, en somme une opération de repli-triage.

Les généralistes veulent pouvoir participer et faire entendre leur voix par l'instauration d'une réelle démocratie à tous les niveaux. Les structures actuelles de l'ordre ne le permettent pas, sa composition encore moins. Il faut un renouvellement complet de l'ordre à tous les échelons par une démission des conseillers actuels et une élection à suffrage universel des conseillers nationaux et du président national, s'engageant sur un programme précis. Ces élections doivent être l'occasion d'une réflexion et d'un grand débat sur la redéfinition des fonctions de l'ordre.

Les médecins généralistes, placés aux avant-postes de l'organisation de la santé, savent qu'ils occupent une place privilégiée par leur contact permanent avec la population et leur disponibilité constante pour faire sortir la médecine de sa tour d'ivoire et l'ouvrir vers le monde extérieur.

On ne peut plus longtemps étouffer les nombreuses questions qu'ils se posent sur l'évolution de la médecine et empêcher qu'avec leur expérience spécifique ils y apportent des réponses et contribuent aux solutions que la santé du pays exige.

(*) Généraliste à Caronne (Haute-Garonne).

Évolution, oui ; disparition, non

par le docteur JEAN CLOSIER (*)

Il y a un an une revue titrait « Danger de mort pour l'ordre des médecins » et, prenant sans doute ses désirs pour des réalités, ajoutait : « Ce n'est certes pas une nouvelle susceptible de peiner beaucoup de monde ! »

Aujourd'hui, tous les sondages d'opinion le prouvent, les médecins sont bien décidés à défendre leur ordre avec un vigoureux que beaucoup ne soupçonnaient pas.

Dans quelques jours vont se tenir les assises nationales, avec la participation des élus des médecins. Cette très importante consultation ne pourra pas manquer d'être le point de départ d'études complémentaires, associant étroitement tous les conseils dans le même esprit de collaboration et d'ouverture qui a présidé à la conception de ces assises.

Voilà qui témoigne de la vitalité d'une institution que l'on disait moribonde !

La majorité des confrères désirent des réformes. C'est certain, mais on constate que les transformations proposées ne vont pas toujours dans le sens d'une restriction des pouvoirs de l'ordre. Nombreux sont ceux qui estiment que le conseil devrait être associé d'avantage aux décisions concernant la santé publique et l'orientation prospective de la médecine. Les formations syndicales nationales ont exprimé récemment le vœu d'une action commune. A cet égard, les négociations conventionnelles actuelles sont révélatrices.

Au fur et à mesure que les jours passent, il semble que les médecins prennent conscience que leur ordre est la meilleure sauvegarde de leur indépendance, donc des droits de leurs malades.

Devant la diversité de plus en plus grande des modes d'exercice, la multiplication des spécialités, la déontologie demeure un dénominateur commun.

Demain comme hier, quel que soit le type de société dans laquelle nous vivrons, quel que soit le mode de rémunération des médecins, il faudra un organisme garant de la conscience et de la compétence de ses membres. Il

est indispensable que cet organisme, qu'on le nomme ordre ou non, soit aussi indépendant que possible du pouvoir politique ou des puissances d'argent à pour faire respecter l'égalité de chances devant la maladie indépendamment des situations de fortune et au regard du poids croissant des facteurs économiques, ainsi que les libertés essentielles des malades. Au premier rang de celles-ci se placent le libre choix, la protection de la personne dans son intégrité physique et morale, le respect du caractère individuel et privilégié des relations malades-médecins. Les devoirs vis-à-vis des malades sont prioritaires et ne peuvent changer et ce n'est probablement pas demain que les citoyens accepteront volontiers d'être réduits à un numéro matricule de Sécurité sociale !

Le public ignore souvent et les médecins oublient parfois que l'ordre des médecins n'est pas un organisme de défense professionnelle. En vertu du code de la santé publique, l'ordre veille au maintien des principes de moralité, de probité et de dévouement indispensables à l'exercice de la médecine.

Le professeur Millier, après avoir préconisé la dissolution de l'ordre, s'interroge sur le bien-fondé de cette mesure : « Une médecine nouvelle resurgira de nos cendres, mais dans quel état ? Sera-t-elle plus humaine, plus sociale, plus scientifique ? Qui la régènera ? Quel risque de ne plus être maître de sa juridiction ? »

Et les professeurs Jean Bernard et Hamburger, dont l'autorité morale n'est contestée par personne, n'écrivent-ils pas de leur côté : « L'existence d'une chambre de réflexion est plus indispensable qu'elle ne l'a jamais été ? »

En résumé, faut-il détruire l'ordre ?

La cause paraît entendue : l'ordre doit être maintenu, mais doit évoluer. Mais que nos réformateurs le sachent, les textes ne sont pas tout.

Les constitutions ne valent que par les hommes qui, à tous les niveaux, ont la charge de les appliquer et de les respecter.

(*) Secrétaire général adjoint du conseil national de l'ordre des médecins.

La chute de la Bastille

par le docteur GÉRARD MÉRAT (*)

La réforme de notre morale est nécessaire, sinon suffisante ; néo-codes Vichy, les règles de notre code d'honneur sont bien dépassées en 1976 ; par exemple :

— La contraception et le droit à l'avortement devraient modifier nos rapports avec la vie ; les progrès de la réanimation pourraient nous contraindre à réenvisager la mort ; ceux de l'école nous inciteraient eux aussi à raisonner plus en termes de vie et de qualité que de quantité et de survie.

— La socialisation de la demande devrait nous pousser à socialiser notre offre, et l'inflation du budget de la Sécurité sociale à introduire dans notre morale le notion de conscience économique.

La dégradation des études médicales et, partant, l'effondrement du niveau de la médecine devraient faire de l'enseignement post-universitaire un devoir, du contrôle régulier de notre savoir une obligation, et du travail en équipe une nécessité.

L'urgence d'une réforme est évidente : cela n'implique pas qu'il faille édifier un nouveau code ; la version du président actuel sera aussi vite périmée que celle patronnée par son prédécesseur Portes en 1940 ; notre morale s'accommode mal de la précision Vichy, les règles de notre code d'honneur sont bien dépassées en 1976 ; par exemple :

— Les réformes de structure de l'ordre aussi sont nécessaires, sinon suffisantes ; si, à la rigueur, des conseils départementaux, vraiment élus, sont admissibles, l'existence d'un conseil régional, justice corporative écrite rendue par des pro-

fanés non informés et partiaux, est intolérable. Quant à l'ordre national, concilié de notables s'arrogeant un rôle d'arbitre suprême en morale, voire en politique ou en religion, son principe même est insupportable.

Sur le plan des structures, le président de l'ordre sait bien que les réformes ne peuvent venir que du législateur. Sur le plan de la morale, son code est déjà sur le bureau du ministre au moment où ont lieu ces simulacres de consultations.

Ah, pourquoi cette parodie d'états généraux ? Le seigneur de la rue Euler a peur. D'une part, il doit calmer la fureur d'une partie de ses esclaves qui réclament sa tête. D'autre part, il doit, pour éviter le déshonneur du pouvoir, obtenir l'assentiment de la majorité conservatrice du corps médical ; un appui massif, même a posteriori, peut lui éviter l'exil où le président de la République enverrait volontiers cet encombrant cousin et son clan d'hospitals-universitaires.

Ne pardons plus de temps à attendre l'ordre. Laissons-le sombrer seul de sa vieillesse et se noyer dans d'ultimes convulsions maladroites. Dans ma lutte, l'ordre est une bastille dont la chute peut être déterminante. Mais deux directions de tir sont bien plus importantes :

— Pour l'instant, pas d'illusions : le médecin d'aujourd'hui ne veut pas s'autotransformer. Ce sera donc d'un pouvoir compréhensif et intelligent, ou d'un pouvoir bousculé par les syndicats de consommateurs de soins (les syndicats ouvriers), que viendront les vraies réformes.

— Pour l'avenir, il faut dès maintenant songer à relever le niveau moral des prochaines générations ; sélectionner les étudiants sur des critères moraux autant que techniques ; mettre le chrisme au programme de leur contrôle continu ; ôter la notion de profit de leurs projets, par la suppression du paiement à l'acte.

(*) Médecin généraliste.

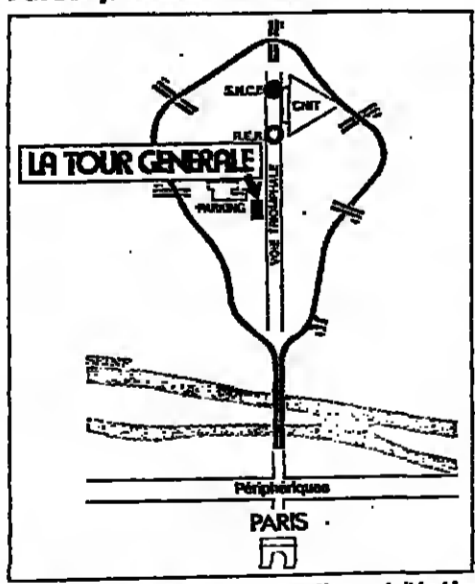
PARIS/DÉFENSE

Sur la voie triomphale, dans l'axe des Champs-Élysées,

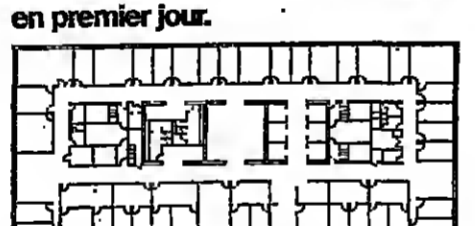
LA TOUR GÉNÉRALE

ne ressemble à aucune autre.

Parce qu'elle est située ici.



Parce qu'elle offre 85% de bureaux en premier jour.



Grâce à sa forme allongée et à sa trame flexible, elle permet aux entreprises de faire bénéficier le personnel de conditions de travail particulièrement favorables.

Parce que ses prestations et finitions sont remarquables.

A titre d'exemple, 18 ascenseurs groupés en 3 batteries desservant chacune 11 étages en direct, 2 monte-charges, 2 escalators, double vitrage, matériaux naturels (marbre, brique, etc.), 400 lignes de téléphone, bar, restaurants, cafétéria, salle de conférence, locaux d'informatique.

A noter que toutes les solutions techniques ont été choisies en vue de limiter les charges.

SOGEPROM, réalisatrice de la Tour Générale a pour actionnaires : Société Générale, Société Financière de Valeurs Industrielles et de Valeurs de Banque (VALORIND), Banque de la Construction et des Travaux Publics, Immobilière-Constructeurs de Paris, Société d'Investissements Immobiliers de France - SINVIM, Banque de l'Union Européenne, Banque Worms, Banque Hypothécaire Européenne, Société Privée de Gestion Financière, Sté D. Féau S.A.

RÉALISATION LOCATION ET VENTE

Sogeprom **D. FEAU** entreprises

522.13.89 + 132, bd Haussmann 75008 PARIS

ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE

Le nouveau programme international de forages océaniques commence

Des recherches de pointe avec la participation française

Le navire de forage *Glomar Challenger* devait partir de San-Juan-de-Porto-Rico le 1^{er} ou le 2 décembre pour la première des vingt-cinq croisières du nouveau programme de forages océaniques profonds. Depuis août 1988 jusqu'en septembre 1975, le *Glomar Challenger* aura à son bord quatre-vingt-deux sites répartis dans les fonds de tous les océans du monde, dans le cadre du programme américain Deep Sea Drilling Project (D.S.D.P.) (le Monde du 5 octobre 1974). De nombreux chercheurs non américains ont été invités à participer à l'une ou l'autre des quarante-quatre croisières du D.S.D.P. Cette fois, IPOD (International Phase of Ocean Drilling) associe à l'élaboration des programmes — et aux charges financières — l'Allemagne fédérale, l'U.R.S.S., le Japon, le Grand-Bretagne. Le principe de la participation française est simple : depuis quelques mois, chaque pays est représenté par des instituts scientifiques (quatorze américains, cinq étrangers), le signataire du Centre national pour l'exploration des océans, qui représente la France, est retardé par le fait que cet organisme est actuellement sans conseil d'administration.

Cinquante pour cent des temps de forage seront consacrés à la croûte océanique volcanique (basalte en général). Pendant le D.S.D.P., la pénétration maximum dans le basalte n'a pas dépassé 582 mètres. Et encore a-t-il fallu, pour parvenir à cette profondeur, trois « ré-entrées » successives de façon à remplacer par un trépan neuf l'outil usé par la dureté de la roche. Rappelons que le *Glomar Challenger* est le premier navire capable de réintroduire le train de tiges dans un forage en ce qui traverse plusieurs milliers de mètres d'eau. Mais il n'a utilisé cette possibilité qu'une seule fois pendant le D.S.D.P. Les planificateurs d'IPOD veulent descendre plus bas — à 2 000 mètres peut-être, — de façon à comprendre la nature géochimique et la structure de cette croûte volcanique. Le *Glomar Challenger* est donc équipé d'un équipement amélioré de ré-entrée qui vient d'être testé.

Sous 6 000 à 7 000 mètres d'eau

Les marges actives (fosées océaniques par exemple) et passives (le rebord de la masse continentale européenne, entre autres) sont le deuxième centre d'intérêt d'IPOD. Il est, en effet, essentiel de comprendre comment se comportent effectivement les bords des plaques mouvantes dont est faite la surface de la Terre (ce sont les marges actives) et comment se comportent les lèvres d'une masse continentale séparée par l'ouverture d'un océan (ce sont les marges passives). Pour forer dans les fossés océaniques, il faudra augmenter la longueur du train de tiges : de 6 700 m, on passera en août 1977 à 7 600 mètres, de façon à pouvoir pénétrer assez profondément les fonds marins situés sous 6 000 ou 7 000 mètres d'eau.

Le troisième thème de recherche est le paléo-environnement, grâce auquel on peut espérer retrouver les conditions d'environnement (climat, profondeur de l'eau, sédimentation, circulation océanique, etc.) ayant régné au début puis au cours de l'ouverture d'un océan. Ainsi, par exemple, pourra-t-on peut-être comprendre pourquoi on trouve des dépôts d'évaporites (à l'abri des côtes estuariennes, africaines, européennes et américaines) et de boues carbonées formées en milieu azoté sur de grandes étendues des fonds de l'océan. Autre espoir suscité par les études de paléo-environnement : la compréhension des mécanismes présidant au début d'une ère glaciaire.

La première partie d'IPOD aura lieu dans l'Atlantique. Elle intéressera tout particulièrement les spécialistes français des sciences de la Terre. Beaucoup de nos équipes de chercheurs, parisiens et provinciaux, ont manifesté l'intention de participer activement à IPOD. Seul un petit nombre d'entre eux pourront prendre place sur le *Glomar Challenger*. Mais les travaux nécessaires à l'étude des échantillons prélevés dans les forages seront très longs, feront appel à de multiples spécialistes et pourront donc occuper de nombreux scientifiques. IPOD sera, ainsi, pour la communauté scientifique française, l'occasion de participer à des recherches de pointe que, seule, elle ne pourrait pas entreprendre et de mieux intégrer à l'effort international consenti en faveur des sciences de la Terre.

YVONNE REBYROL.

(1) Roches formées par précipitation de sels à partir de solutions de l'eau de lagunes marines ou de lacs terrestres peu profonds alimentés par des infiltrations d'eau de mer.

100 millions seulement pour les énergies nouvelles

L'ALIBI

REAFFIRMANT « la colonie du gouvernement de faire une place aux énergies nouvelles et d'y consacrer les énergies disponibles », M. Michel d'Ornano, ministre de l'Industrie et de la Recherche, a récemment mis en place un comité de l'énergie solaire groupant quatorze personnalités et chargé de conseiller le délégué aux énergies nouvelles, M. Jean-Claude Collin, dans sa politique de recherche

et de développement. Mais M. d'Ornano prend soin d'ajouter aussitôt que « les énergies nouvelles ne remplaceront pas les énergies traditionnelles et qu'il est difficile de donner une idée précise de leur rôle futur. M. Collin finit par préciser que l'objectif, en 1980, était que ces énergies nouvelles, soleil et éolien, fussent représentées par un montant d'économiser entre 2 et 4 millions de tonnes d'équivalent pétrole, soit 1 à 2 % de la consommation énergétique de la France.

Est-il nécessaire de mobiliser quatre industriels (I.F.P., Pechiney-Ugine-Kuhlmann, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, I.E.P.), des représentants des grands organismes (C.N.R.S., I.N.R.A., C.N.E.S.), deux membres de la délégation générale à la recherche scientifique et technique, pour aborder un objet aussi simple que celui de l'énergie solaire ? Les chocs sont déjà membres d'autres comités, ont leurs propres activités et ne consacrent qu'un temps limité à ces quelques heures, de temps en temps.

Des techniques américaines

Ce comité ressemble fort à un alibi que se donne le gouvernement pour ne pas consacrer de ressources aux énergies nouvelles. Même en comptabilisant toutes les dépenses de recherche et aussi l'argent dépensé pour des projets de démonstration (chauffage de serres, de locaux d'habitation par géothermie ou énergie solaire), ce ne sont encore que 100 millions de francs qui seront dépensés en 1976. Le budget civil du Commissariat à l'énergie atomique atteindra 5 milliards.

Le gouvernement français, comme les administrations publiques et les industriels, savent bien que la place des énergies nouvelles est à une distance d'années sera fonction de l'effort qu'on y consacrera, d'abord sous forme de crédits d'études, de développement, de démonstration, ensuite et surtout sous forme de privilèges fiscaux. Ces énergies restent encore plus coûteuses que les énergies traditionnelles, et les études américaines ont montré le rôle important qu'auront l'abandon des taxes à la construction, les prêts à des taux d'intérêt réduits pour leur donner accès au marché. Le coût des équipements diminuera d'autant plus vite qu'ils se multiplieront et il faudra alors remplacer les aides à se multiplier dans un premier temps. Mais le gouvernement français, comme le D.S.P. et plusieurs grandes sociétés industrielles, ne croient pas au développement des énergies nouvelles et n'en veulent pas. Il est clair aujourd'hui que si ces énergies devaient un jour rentables et se développer, elles le feront aux États-Unis et la France importera le matériel mis au point outre-Atlantique.

DOMINIQUE VERGUESE.

LA POLITIQUE DE L'INRA

Faire collaborer les agronomes et les généticiens

L'Institut national de la recherche agronomique (INRA) est, de par sa mission, un organisme de recherche dont les travaux sont orientés à la fois par les idées des chercheurs, les besoins des agriculteurs et des éleveurs, ainsi que par les évolutions de l'industrie agro-alimentaire et le goût des consommateurs. Il n'est jamais facile d'être à un carrefour où se confrontent des mandats différents, d'autant que l'INRA tient à sa liberté d'action. Il lui faut, en outre, prévoir l'avenir et tenter de deviner où vont l'agriculture, l'industrie alimentaire et le consommateur, compte tenu des facteurs économiques et sociaux.

Meis, pour M. Poly, il ne fait pas de doute que l'une des recherches les plus payantes pour l'économie nationale sera l'ingénierie génétique, qui permet d'améliorer considérablement la production pour un investissement raisonnable. Aux États-Unis, par exemple, les industries pharmaceutiques ont racheté bien des entreprises produisant de nouvelles souches et de nouvelles souches animales. Face à la concurrence américaine, il faut trouver en France des industriels ou des agriculteurs capables d'exploiter intensivement les résultats des travaux de l'INRA, ce qui n'est pas aisé.

Parce que l'INRA sait qu'il ne peut pas couvrir tous les domaines de recherche, il souhaite pour le VII^e Plan, coordonner la plus étroitement possible ses travaux avec ceux du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) qui peut lui apporter des connaissances en biologie fondamentale, en amont de ses propres recherches.

Il faut expliquer aux laboratoires du C.N.R.S. les thèmes sur lesquels ils peuvent faire de la recherche, par exemple les bactéries fixant l'azote que l'on accole à la culture de céréales et qui remplaceront une partie des engrais. L'apport du C.N.R.S. en génétique ou dans le domaine de la photosynthèse peut être très important. L'une des caractéristiques essentielles de la politique de l'INRA sera de développer cet effort de concertation avec le C.N.R.S. qui est, pour M. Poly, « fondamental ».

Ingénieur génétique

L'INRA dépense actuellement environ 35 % de son budget pour des recherches dans le secteur végétal, 30 % dans le secteur animal, 15 % dans le secteur agro-alimentaire, 8 % dans le secteur économique, le reste des crédits couvrant les frais généraux. Le secteur de l'élevage, et surtout l'étude des maladies animales, réclame de plus en plus de crédits, et le secteur agro-alimentaire promet de se développer très rapidement.

ÉDUCATION

A Lille

Remous autour d'une élection universitaire

Les conditions dans lesquelles a eu lieu le recrutement d'un professeur de grec à l'université de sciences humaines, des lettres et des arts de l'université de Lille ont provoqué quelques remous dans cet établissement. Les sections locales du Syndicat national de l'enseignement supérieur (affilié à la FEN) et du Syndicat général de l'éducation nationale (C.F.T.C.) ont lancé un ordre de grève de vingt-quatre heures, mercredi, pour les élections. Une réunion publique est prévue mercredi après-midi.

Il est aux universités de procéder lui-même à la nomination mais M. Jean-Pierre Solson, le nom de l'autonomie des universités, refusé et renvoyé la ball dans le camp des Lillois.

Pour être nommé professeur dans une université, il faut d'abord être élu par ses pairs : la commission de spécialistes (qui groupe les professeurs de la même discipline), puis le conseil d'université. Ces instances choisissent parmi les candidats en présence celui qui l'emporte par ses titres et sa compétence et dont le profil est scientifique et pédagogique de haut niveau. Lorsqu'il s'agit de recruter un maître de conférences de grec pour l'université des sciences humaines, des lettres et des arts de Lille (Lille-III), l'affaire semblait claire : l'un des candidats l'emportait très nettement sur les autres. Il s'agissait de M. André Bernard, professeur sans chaire à Dijon, savant de

réputation internationale, spécialiste de l'époque hellénistique et romaine, qui depuis une vingtaine d'années, poursuit, avec son frère jumeau, le relevé des inscriptions grecques d'Égypte. Il était tout le plus âgé et le plus titré. Cette candidature correspondait, d'autre part, aux efforts de l'université de Lille pour mettre sur pied un centre d'égyptologie de haut niveau. Mais ni la commission des spécialistes ni le conseil d'université n'ont voulu se prononcer en faveur de M. Bernard, membre d'un syndicat de gauche (le Syndicat national de l'enseignement supérieur). Les voix se sont réparties à chaque fois entre son nom et celui d'un professeur de Nantes, M. Laborde, membre du Syndicat autonome et dont les travaux universitaires sont considérés comme plus modestes.

Désireux de sortir de cette impasse, le président de l'université réunit à l'École normale supérieure une commission nationale d'experts comprenant le directeur de l'école de la rue d'Ulm (M. Bousquet), deux professeurs au Collège de France (Mme Jacqueline de Romilly et M. Jean-Pierre Vernant), trois professeurs de la Sorbonne (Mme Marguerite Harl, MM. Jacques Bompain et Raymond Weil) et le doyen de la faculté des lettres de Dijon (M. André). Cette commission se prononça à l'unanimité en faveur de la candidature de M. Bernard. M. Depon demanda alors au secrétaire

● L'opération « baisse des affectifs » au lycée de Corbeil (Essonne). — Dans un communiqué, l'intersyndicat du lycée de Corbeil se félicite du « succès » de l'opération « baisse des effectifs » observée par des professeurs de l'établissement les 27 et 28 novembre. Une opération similaire avait provoqué, pour une part, jeudi 20 novembre, la fermeture de l'établissement (le Monde daté 23-24 novembre). Le recteur de l'académie, M. Pierre Albarède, qui, dans un souci d'« épargne », avait décidé de ne pas prendre de sanction à cette occasion, nous a précisé que des réserves seraient opérées sur les salaires des professeurs au prorata de l'« excédent » des 27 et 28 novembre.

● Cette petite guerre illustre bien l'état d'esprit qui règne dans certains établissements universitaires, pour qui les considérations politico-syndicales l'emportent nettement sur celles d'ordre scientifique et pédagogique. Cette intolérance n'est l'apanage d'aucun syndicat, et ses effets sont particulièrement néfastes lorsqu'il s'agit de choix de professeurs titulaires, qui assure l'avenir et l'orientation scientifique d'une université. Ajoutons qu'elle sévit de façon particulièrement nette dans les disciplines littéraires, et notamment les lettres anciennes, où les efforts de groupes de personnes qui cherchent à rénover leurs recherches et leur discipline sont quasi systématiquement battus en brèche par les traditionnelles. — F. G.]

RELIGION

LE CARDINAL MARTY A PRÉSIDÉ L'OUVERTURE DE LA COMMUNAUTÉ MONASTIQUE DES HALLES

Le cardinal François Marty, archevêque de Paris, a présidé le 30 novembre la cérémonie d'ouverture de la communauté monastique des Halles. Cette communauté est composée de trois frères et de deux sœurs ; elle est parrainée par l'abbaye bénédictine Saint-Benoît-sur-Loire. Il y a trois offices par jour : 7 heures, 12 h, 50, 17 h 30. L'originalité de la communauté est de conjuguer les exigences d'une vie contemplative (prière, silence, méditation) et d'une vie de travail à mi-temps. Parmi les laïcs, un médecin, un ingénieur, un technicien, un enseignant, un maçon, un étudiant. Les hommes vivent dans les manoirs de l'ancien presbytère. La communauté est ouverte à tous ceux qui désirent prendre part à ces contacts, partager les rites, etc. Dans le quartier des Halles en pleine rénovation, ces moines d'un nouveau style cherchent à vivre cette formule : « La prière dans la ville, la ville dans nos prières ». Le Père Pierre Deltieux, qui l'anime, vient de passer deux ans en ermite à Lamanasset. La communauté collaborera à l'église paroissiale de Halles-Beaubourg coordonné par le Père Xavier de Chalendar.

Rompant avec les Silencieux de l'Église M. Pierre Debray crée un mouvement « missionnaire »

La mésaventure de M. Pierre Debray, fondateur du Rassemblement des Silencieux de l'Église (R.S.E.) et son actuel président, M. Pierre Gendret, a finalement abouti à une séparation radicale. Suivi par Mme Françoise Lacroix, M. Charles de Lencqhaire et quatre autres membres sur cinq de l'équipe nationale, M. Debray a décidé de fonder un nouveau mouvement, chrétien pour un monde nouveau, qui définit ainsi : « Un mouvement plus restreint dans son recrutement, aux contours moins flous. Au contraire du R.S.E., il ne suffit pas pour y adhérer de remplir une fiche d'adhésion et de verser une cotisation. Il faudra étudier, participer activement à l'action missionnaire. Alors que le Rassemblement se voulait une organisation de masse, nous avons besoin d'un corps d'élite. Ce mouvement pourra inscrire dans son programme des actions qui à l'usage des mouvements apostoliques (...). Il y a des gens avec lesquels nous ne travaillerons plus non par rancune, mais parce que nous nous accordons dans un juridisme stérile. » Quant à M. Pierre Gendret, il a fait publier le communiqué suivant : « Pour résoudre les difficultés nées de divergences administratives au sein du conseil d'administration, l'Assemblée générale extraordinaire du Rassemblement des Silencieux de l'Église, convoquée par son président Pierre Gendret pour le 30 novembre 1975, a renouvelé sa confiance à Pierre Gendret à une très forte majorité par une motion qui déclare notamment : « L'Assemblée considère que l'autonomie absolue du R.S.E. par rapport à tous autres moyens et organisations, au point de vue administratif, juridique et financier, doit être rigoureusement respectée. » Elle regrette que cette position, non reconnue et elle donne mandat à M. Pierre Gendret de la maintenir intégrale, lement, notamment en assurant la publication de la revue du R.S.E. Pro Fide. » Elle affirme que le R.S.E., mouvement national pour la défense de la foi fondé par M. Pierre Debray, doit continuer à être, sans modifier son orientation, un esprit de large fraternité. » L'avenir dira si le R.S.E., privé de la forte personnalité de son fondateur, pourra continuer à mobiliser des effectifs substantiels. Quel qu'il en soit, les confusions administratives constatées depuis quelque temps entre le R.S.E. et diverses organisations nées de lui seront désormais évitées. En effet, selon M. Pierre Debray, regrettant que le R.S.E. finisse « de façon soignée, il ne lui restait plus qu'une solution honorable : partir en laissant l'argent, les meubles, le local ». L'adresse du nouveau mouvement chrétien pour un monde nouveau, dont M. Pierre Debray récite à différentes reprises qu'il sera « missionnaire », est : 1, rue des Immeubles-Industriels, 75011 Paris. Cello du R.S.E. reste 43, rue Turbigo, 75003 Paris. — R. F.

UNE LETTRE DU PÈRE BOLDEANU

A la suite de la publication dans le Monde du 22 novembre d'un communiqué de l'ambassade de Roumanie à Paris confirmant que les autorités françaises ont décidé de restituer les locaux de l'église orthodoxe roumaine de Paris à l'État roumain, le Père Boldeanu, supérieur de cette église, nous a adressé la réponse ci-dessous : « L'église orthodoxe roumaine de Paris appartient en tant que lieu de culte à la communauté orthodoxe roumaine de Paris, qui a obtenu de l'État roumain le droit de possession et son droit de possession a été renforcé par une ordonnance de référé du 29 avril 1952 et une autre ordonnance de référé du 14 août 1973, comme suite à l'acte d'abandon de cette église par les autorités ecclésiastiques roumaines depuis 1948. » Puis le Père Boldeanu donne la citation suivante : « Mon départ, lement, répondit notamment le 9 décembre 1974 M. Pontonville, ministre de l'Intérieur à un député U.D.R. : « Je n'ai jamais manqué à faire savoir, notamment aux autorités roumaines, que le Père Boldeanu et l'Association qu'il dirige ne pourraient être supportés par l'État français. » « Les lieux où ils se trouvent » installés régulièrement qu'en vertu d'un nouveau jugement. » Tel est donc l'état de cette affaire qui se place sur le plan judiciaire et dans laquelle l'administration ne peut intervenir de son propre chef. » « A notre connaissance, poursuit le Père Boldeanu, cette procédure judiciaire n'a pas été mise en marche. Nous l'attendons et nous ferons valoir, indépendamment des moyens de défense. Comme par le passé, nous tenons à dire que l'église orthodoxe roumaine de Paris est ouverte à tous les fidèles, sans discrimination aucune d'origine ethnique, de nationalité ou de nationalité, puisqu'elle est un lieu de culte religieux. »

Mgr QUELÉN SUCCEDE A Mgr BOUGON COMME ÉVÊQUE DE MOULINS

Le pape a accepté la démission pour raisons de santé de Mgr François Bougon, évêque de Moulines. Mgr André Quélen, évêque coadjuteur, lui succède. [Né à Brant en 1922, ordonné prêtre en 1944, Mgr Quélen fut nommé vicaire à Plozévet et vicaire de la Jeunesse agricole chrétienne (J.A.C.) en 1961, un professeur de biologie au grand séminaire de Quimper et vicaire communal à Lorient. Il fut vicaire curé de Saint-Louis de Brant et vicaire auxiliaire d'Angers. Il est ordonné évêque en 1969. Mgr Quélen était évêque coadjuteur de Moulines depuis le 24 septembre 1974.]

« LA CATÈCHESE » SERA LE THÈME DU SYNODE DE 1977

Paul VI a annoncé le thème du prochain synode romain prévu pour 1977 : « La catéchèse ». Le pape a dit notamment aux membres du secrétariat du synode : « La catéchèse a accompli de grands progrès, mais certains évêques ont remarqué d'énormes lacunes et de nombreuses questions n'ont pas encore été résolues. (...) La diffusion correcte de la parole divine n'est pas complètement sauvegardée. »



مركز الأمل

كتابنا العربي

ÉDUCATION

DEUX RENCONTRES DE MILITANTS SOCIALISTES

Depuis plusieurs mois, le parti socialiste multiplie les initiatives à propos de l'enseignement, et surtout des universités. Après avoir profité du débat budgétaire pour déposer une proposition de loi...

ment, par les communistes dans l'enseignement supérieur. Ils ont d'autre part les coupées plus franches que dans l'enseignement primaire et secondaire...

pendant chez les étudiants à la diversité des tendances du P.S., comme l'a montré le colloque de « Socialisme et université » à Paris...

« Démocratie et université » : défendre la participation

Amiens. — Démocratie et Université, fondé en 1967 par des militants de la Convention des institutions républicaines de M. François Mitterrand, veut jouer le rôle de « laboratoire d'idées » pour le P.S. Celles-ci n'ont pas manqué à Amiens...

Liée, au départ, à la « participation » qui symbolisait, dans l'esprit du général de Gaulle, une « troisième voie » possible entre le capitalisme et le socialisme...

De l'avis général des participants, la loi d'orientation de 1968 reste, en effet, « un acquis positif » qu'il s'agit de défendre...

Les choses étaient moins claires en ce qui concerne la « pénurie » dont tout le monde s'accorde à penser qu'après la période de vaches grasses des années 60 elle est désormais le lot quotidien des universitaires...

« Socialisme et université » : les étudiants du CERES vont adhérer à l'UNEF (ex-Renouveau)

La volonté de tous les socialistes de jouer un rôle dans le « milieu étudiant » entraîne, parfois, une certaine confusion, conséquence des divergences à l'intérieur du P.S. Il y a quinze jours, certains étudiants socialistes avaient décidé de préparer la création d'un nouveau syndicat étudiant (le Monde du 11 novembre)...

Les étudiants de Socialisme et Université estiment qu'en raison des conditions d'existence difficiles de beaucoup d'étudiants, de l'accroissement du chômage des diplômés et des inquiétudes qu'il provoque...

divers courants et communistes, les convergences d'analyse s'emportent sur les divergences. Dernier élément du choix : le volonte de « tirer la conséquence pratique du programme commun »...

Cette décision représente un « pari sur la capacité militante » des étudiants socialistes. En effet, les militants du CERES qui ont « patronné » ce colloque, comme MM. Georges Barre et Pierre Guindon...

Ces étudiants socialistes vont-ils influencer la « ligne » de l'UNEF (ex-Renouveau) qu'ils jugent, aujourd'hui, « trop corporatiste » ? Malgré l'invitation de M. Jacques Guyard, l'un des responsables de la fédération de Paris du P.S., de se préoccuper du contenu des méthodes et des objectifs de l'enseignement...

melomanes. le guide de la haute fidélité 75 76 est paru. promédit 8, rue d'Algerville 34000-Montpellier

Pour suivre à la radio les courses d'Anglais de la BBC A L'ECOUTE DE LONDRES. Textes et explications en Français. Abonnement 12 N° par an, F 39,40. S'abonner gratuitement sur demande à EDITIONS-DISQUES 88CFM 8, rue de Turri - 75008 PARIS

AVANT FERMETURE DÉFINITIVE le 31 décembre prochain 20% REMISE SUR BIJOUX ET ARGENTERIE neuf et occasion AU GUI BLANC 36, rue de Provence (angle rue Saint-Georges)

CONTROL DATA premier constructeur mondial de super-ordinateurs forme, dans son Institut de Paris PROGRAMMEURS en 4 mois 1/2 ANALYSTES FONCTIONNELS en 5 semaines TECHNICIENS DE MAINTENANCE en 6 mois 1/2 OPERATEURS en 3 semaines PUPITREURS en 2 semaines. Pour conditions et dates d'interviews Appelez dès maintenant M. M. MAGNAN au 583.46.72 (en P.C.V. de province) Vous pouvez aussi lui écrire ou venir nous voir CONTROL DATA INSTITUT PRIVÉ CONTROL DATA 46, rue Albert 75013 PARIS

« il ne suffit pas de parler, il faut parler juste » (It is not enough to speak : but to speak true. Shakespeare - Le Songe d'une nuit d'été) ...surtout lorsqu'on fait des citations. Voici donc, pour les amateurs d'exactitude, un important recueil de plus de 19000 citations, tirées de l'ensemble des littératures universelles, des textes sacrés, des mots historiques. De vraies « citations », c'est-à-dire des textes brefs. Des citations authentiques, avec leurs références et pour chaque citation issue du latin, de l'allemand, l'anglais, l'espagnol, l'italien et le provençal, traduction française et texte original. Classement alphabétique des auteurs, et important index des idées clés, donc recherche rapide au minimum. LABROUSE DES CITATIONS françaises et étrangères un volume relié (17,5 x 23 cm), 913 pages. chez tous les libraires

Lentilles de contact miniflexibles. Encore plus petites. Plus légères. Plus douces. A la gamme de ses lentilles de contact spéciales pour yeux sensibles, YSOPTIC vient d'ajouter les miniflexibles : flexibles en raison de leur extrême minceur, ces mini-lentilles au contact très doux sont agréables à porter et totalement invisibles pour votre entourage. Si vous êtes encore réticent ou si vous avez dû renoncer à porter d'autres modèles de lentilles, venez les essayer. Gratuitement. Il y a de grandes chances pour qu'elles vous conviennent. Informez-vous chez : YSOPTIC 80, Bd Malesherbes - 75008 PARIS Tel : 522.15.52 Documentation et liste des correspondants français et étrangers sur demande.

CEGOS 5616-CEGOS spécialiste dans la Groupe CEGOS du conseil aux entreprises pour les études de fonctions et carrières, pour le recrutement de cadres et dirigeants en France et à l'étranger, recommande les situations présentées ci-dessous. Directeur Général 200.000 / an Le Président d'un complexe agro-alimentaire : 500 personnes, 4 centres d'exploitation, en étroite liaison avec un organisme financier national, recherche son Directeur Général. Responsable devant le Président de l'application de la politique générale à la définition de laquelle il sera associé : il sera chargé, avec une large délégation, de développer la société tant au niveau des produits que des marchés. Il animera les équipes déjà en place dans le cadre de structures nouvelles. Il contrôlera la gestion et assurera la rentabilité. Le curriculum apprécié pour ces fonctions serait celui d'un dirigeant, âgé de 35 ans au moins, justifiant d'une expérience réussie dans la Direction d'une moyenne entreprise, de préférence dans le secteur agro-alimentaire, motivé pour assumer des responsabilités de premier plan. La rémunération comprend un fixe de 160.000/ae, auquel peut s'ajouter rapidement un fort intéressement aux objectifs. La résidence se situe dans une région agréable de l'Ouest. Ecrire à F. FANCHON, réf. M/75187

Directeur des Succursales Filiale en France d'un groupe international de matériel de T.P. - CA métropole + de 100 millions F. Nos distributeurs tous les matériels du groupe par l'intermédiaire d'un réseau de succursales et de concessionnaires ; nous recherchons le responsable des ventes «succursales». Le poste convient à un homme ayant exercé des fonctions analogues dans une société de matériel d'équipement, de T.P. ou similaire. Nous attachons plus d'importance à sa personnalité, à ses qualités de dynamisme, d'animateur, à son niveau d'autonomie et de disponibilité et à ses aspirations qu'à sa formation. Particulièrement au Clientèle Marketing, il aura pour mission de dynamiser notre force de vente «succursales» pour assurer la meilleure pénétration du marché et de mener une action promotionnelle dans le cadre d'une direction par objectifs et d'orientation marketing. Rémunération intéressante pour candidat de valeur. Lieu de travail : banlieue Sud - déplacements très fréquents. Ecrire à M. CLERE - réf. M/73343

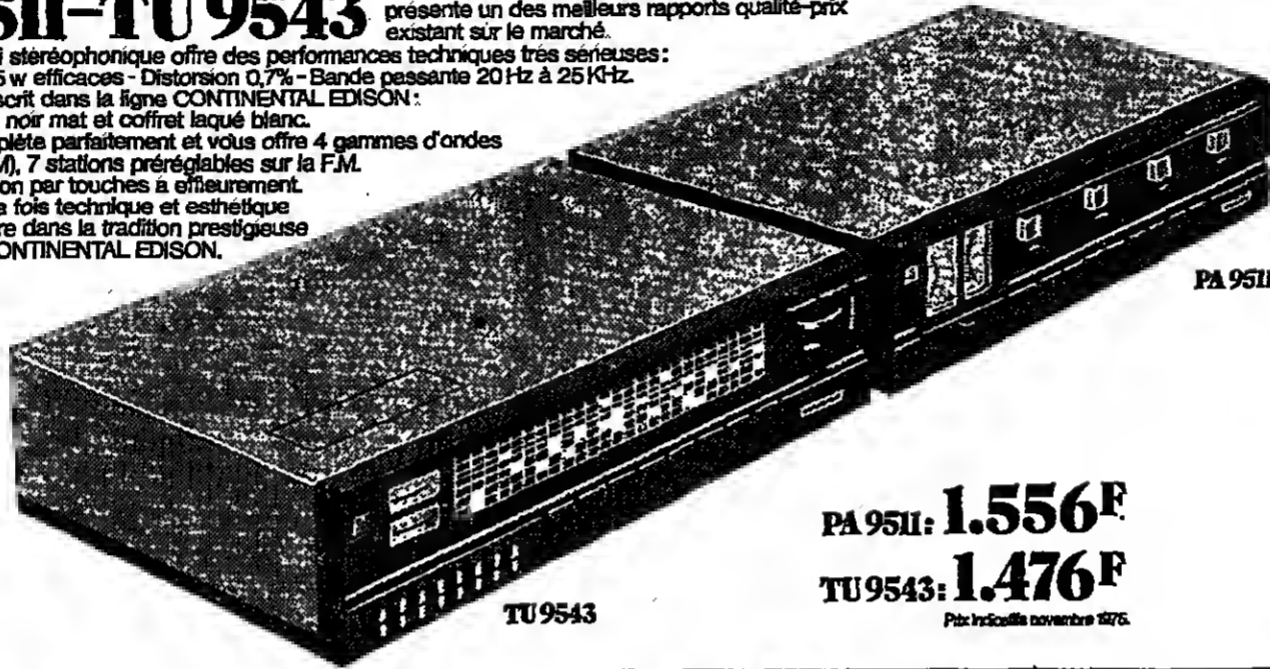
Contrôleur de Gestion A VDCATION TRES ETENDUE Nous sommes la filiale en France d'un groupe international de matériel de T.P. - CA métropole + de 100 millions F. Nous distribuons tous les matériels du groupe par l'intermédiaire d'un réseau de concessionnaires et de succursales. Notre Directeur de Marketing recherche son Contrôleur de Gestion qui aura pour missions : la mise en place de moyens de contrôle efficaces - le contrôle et l'assistance à la gestion des succursales - les études économiques - la gestion du personnel administratif du réseau de vente. Ce poste convient à un homme actif, très disponible, de formation éc. de Com. ou autodidacte, ayant exercé des fonctions analogues dans une société fabricant de préférence des biens d'équipement. L'expérience de la gestion de succursales sera appréciée. Déplacements courts et fréquents. Lieu de travail : banlieue Sud. Ecrire à M. CLERE, réf. M/73344 Adresser lettre man. - C.V. détaillé en indiquant la référence à SÉLÉ-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92153 SURESNES qui s'engage à répondre et garantit une totale discrétion. sélé CEGOS

Continental Edison des idées en Hi-Fi:

préampli-amplificateur et tuner stéréophoniques

PA 95II-TU 9543

Cet ensemble CONTINENTAL EDISON présente un des meilleurs rapports qualité-prix existant sur le marché. L'ampli-préampli stéréophonique offre des performances techniques très sérieuses: puissance 2x35 w efficaces - Distorsion 0,7% - Bande passante 20 Hz à 25 kHz. Son design s'inscrit dans la ligne CONTINENTAL EDISON: tableau de bord noir mat et coffret laqué blanc. Le tuner le complète parfaitement et vous offre 4 gammes d'ondes (FO, GO, OC, FM), 7 stations pré-réglées sur la F.M. avec commutation par touches à effleurement. Une réussite à la fois technique et esthétique qui vient s'inscrire dans la tradition prestigieuse des appareils CONTINENTAL EDISON.



PA 95II: 1.556F
TU 9543: 1.476F
Prix indicatifs novembre 1975

trente-huit modèles

> aux normes DIN 45 500

Depuis l'apparition, en 1947, du premier "ampli" aux Etats-Unis, la technologie du son a pris un essor spectaculaire. Platines, préampli-amplis, tuners, magnétophones à bandes et à cassettes ont remplacé phonos et T.S.F. Modulation de fréquence, stéréo, quadrosound, quadraphonie ont marqué, parallèlement, de nouvelles étapes dans l'évolution de la technique... et c'est ainsi qu'est née la haute fidélité, qui répond actuellement aux normes DIN 45 500. Dans l'univers de la hi-fi, CONTINENTAL EDISON s'est fait remarquer d'emblée, par sa maîtrise des plus récentes techniques comme la tétraphonie, et par une gamme originale et variée. Trente huit modèles, cette année, et beaucoup d'autres à l'étude. De quoi satisfaire les amateurs les plus fervents, tant par le choix que par les performances.

les prix

Le meilleur rapport prix/produit

En Hi-Fi, ne comparez pas les prix sans comparer soigneusement les appareils qui vous sont proposés: Conception, performances, fiabilité, esthétique, sont des éléments qui entrent tous en ligne de compte. L'examen attentif d'un appareil CONTINENTAL EDISON vous prouvera, à coup sûr qu'à qualités égales, son prix est meilleur. La variété des modèles Hi-Fi CONTINENTAL EDISON vous permettra toujours de trouver celui qui correspond le mieux à votre budget. Il existe par exemple, une chaîne compact quadrosound comportant platine, ampli, tuner et lecteur-enregistreur de cassette. Ses performances hifi sont indiscutables. Son esthétique est raffinée. Et vous la trouverez vendue, avec ses enceintes, au prix de 3.515F, chez tous les Hi-Fi consultants Continental Edison.

personnalisé:

le conseil

Poussez la porte d'un "Hi-Fi consultant" CONTINENTAL EDISON, et parlez-lui de vous. Dites-lui tout: les appareils que vous cherchez et ceux que vous avez déjà, l'espace dont vous disposez pour votre installation, votre budget limite, vos préférences esthétiques... et laissez-le vous conseiller: il vous évitera peut-être quelques erreurs, il vous fera découvrir les dernières nouveautés de CONTINENTAL EDISON, et il vous indiquera, à coup sûr, les appareils qui répondent le mieux à vos problèmes.

30 "Hi-Fi consultants"

Sélectionnés parmi les nombreux points de vente où vous pouvez trouver la gamme CONTINENTAL EDISON, voici les adresses de 30 distributeurs de la région parisienne.

Leur accueil, leur compétence, leur service après-vente vous seront précieux. Un Hi-Fi consultant dans votre quartier, c'est, aussi, une bonne idée CONTINENTAL EDISON.

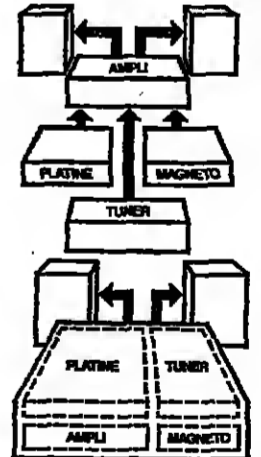
PARIS 4 ^e B.H.V. 52 à 64, rue de Rivoli	77 - FONTAINEBLEAU ARCHENAU 115, rue Grande Tél.: 422.38.25	93 - LA COURNEUVE A.M.O.N. 32, av. P. V. Couturier Tél.: 833.68.90
PARIS 5 ^e FRANCE LUMEN 39, rue du Fg Poissonnière Tél.: 770.83.47	77 - MEAUX LANGUIN GAY 85, rue Cdt Bergé	93 - DRANCY DUPRAT Pierre 25, av. Marceau Tél.: 284.01.00
PARIS 9 ^e GALERIES LAFAYETTE 40, bd Haussmann	77 - VILLEPARISIS RENVIDEAU 84, av. Ambroise Croizat Tél.: 427.00.73	93 - PANTIN BERTOCCHI 9, rue Denis Papin Tél.: 845.85.28
PARIS 9 ^e PRINTEMPS 64, bd Haussmann	78 - LE CHESNAY B.H.V. PARLY II Av. de la Bretèche	93 - PANTIN TELE MATCH 38, av. J. Jaurès Tél.: 845.19.35
PARIS 11 ^e SICART 17-19, rue Faidherbe Tél.: 700.84.89	78 - VIROFLAY RADIO PHOTO VIROFLAY 10, av. René Tél.: 928.48.89	93 - ROSNY B.H.V. ROSNY II Centre Commercial
PARIS 12 ^e HERVE SERVICE 23, av. Daumesnil Tél.: 828.83.18	91 - MONTLHERY B.H.V. MONTLHERY 80, route d'Orléans	94 - CRETEIL B.H.V. CRETEIL Centre Commercial
PARIS 13 ^e PECAUD 80, rue Albert Tél.: 583.80.39	92 - ASNIERES ASNIERES CONFORT MENAGER 188, rue des Bourguignons Tél.: 793.85.45	94 - THIAIS B.H.V. BELLE EPINE Centre Commercial
PARIS 15 ^e TELE MATCH 54, av. d'Italie Tél.: 580.78.49	92 - CLICHY TELE LABO 77, rue de Paris Tél.: 270.76.58	94 - THIAIS GALERIES LAFAYETTE Belle Epine Centre Commercial
PARIS 15 ^e RADIO CB 116, bd de Grenelle Tél.: 763.82.37	92 - MALAKOFF GRANIER 17, av. Arblade Tél.: 953.45.97	95 - ARGENTEUIL VAL CONFORT 10, esplanade M. Thorez Tél.: 982.97.25
PARIS 20 ^e ELECTRO LINEL 69, rue Pelleport Tél. 638.71.14	93 - AULNAY RADIO STRASBOURG 16, rue de Bondy Tél.: 929.83.15	95 - GARGES-LES-GONESSE B.H.V. 300, av. de Stalingrad

chaîne ou compact

-deux versions, un choix-

Les chaînes en éléments séparés donnent à l'amateur la satisfaction de composer lui-même, maillon par maillon, un ensemble hauts fidèles qu'il peut modifier et faire évoluer à son gré. Les compacts, par contre, en regroupant tous les éléments d'une chaîne, offrent une formule séduisante par leur conception très fonctionnelle: suppression des raccords, encombrement réduit, esthétique harmonisée. Ce sont deux "philosophies" différentes qui ont déterminé les grandes options de la gamme CONTINENTAL EDISON. Côté chaînes: les amplis, les tuners, les tables de lecture, les lecteurs-enregistreurs stéréo, les enceintes se combinent à volonté selon leurs performances et leur esthétique.

Côté compacts, CONTINENTAL EDISON propose cinq modèles qui réunissent platine, ampli, tuner. Deux d'entre eux comportent, en plus, un magnétophone à cassette.



Quelle que soit votre façon de voir - ou plutôt d'entendre - le hi-fi, CONTINENTAL EDISON a des arguments pour vous donner raison.

la garantie

"deux sécurités valent mieux qu'une"

Garantie du fabricant, garantie du dépositaire, c'est la double caution que vous donneront CONTINENTAL EDISON et ses "Hi-Fi consultants". Pendant un an, toute intervention sera effectuée gratuitement, par des techniciens hautement qualifiés, et dans les délais les plus brefs. C'est rassurant, une double garantie... même si vous n'avez jamais l'occasion d'y faire appel!

l'esthétique

-une volonté, un style-

Un bel objet fonctionnel, c'est aussi une façon de concevoir une chaîne hi-fi: intégrée dans un cadre quotidien, elle doit contribuer à l'harmonie du décor, et CONTINENTAL EDISON ne l'oublie jamais.

Design ou classique, chaque élément hi-fi est "pensé" dans ses proportions, sa matière, son habillage, afin d'atteindre cet équilibre esthétique qui n'appartient qu'à CONTINENTAL EDISON.

gratuit le disque test

Ce disque a été spécialement mis au point par CONTINENTAL EDISON pour vous permettre sur la face 1 de tester votre oreille et de régler avec précision votre chaîne stéréo. Et sur la face 2 d'apprécier les effets stéréo d'une belle pièce musicale. Les "Hi-Fi consultants" vous en feront cadeau gracieusement, il vous suffira de le leur demander.

offre valable jusqu'au 1/1/76



Continental Edison

مكتبة النور

RADIO-TÉLÉVISION ARTS ET SPECTACLES

Deux regards belges

Difficile, après avoir lu la Propaganda Inavouée, thème du Belgis Jean-Marie Plamme sur le feuilleton télévisé, de résister à la tentation des rapprochements. D'autant que le feuilleton de TF 1, la Rampe, malgré d'or, est, lui aussi, belge, malgré les coproductions « transphoniques » qui tendraient à en faire un produit international.

épisodes et de séries, regardés en Belgique, en France ou aux Etats-Unis, la propagande de Jean-Marie Plamme peut être perçue dans son plein caractère scientifique, mettant en plain ou en creux, à tort ou à contre, tous les genres de l'Homme du « Picaresque » à l'Homme de la « Science-fiction » au discours alléchant ou au mieux, éloquent. L'enjeu de ce jeu est vaste : se critique pour s'appliquer à l'importance quel que soit le média, et dans le monde électronique, le procès intenté aux « héros » de fiction peut être dirigé aux « personnalités » du petit écran.

« comme un patron » — trouvera son accomplissement — après avoir rencontré des difficultés à même de leur caractère (car, pour le moment, c'est la seule convention du récit, aré sur lui, qui lui prête quelque intérêt). Mais le « primauté » du sujet que dénonce Jean-Marie Plamme, ne le rassure-t-on pas avec l'information immédiate personnelle, telle que l'incarnant Roger Gicquel ou Julien Besançon à 17, ou avec l'information historique à la première et à la troisième personne (Alain Decaux raconte... l'affaire Pétio)?

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES MARDI 2 DÉCEMBRE

PROGRAMME MINIMUM DE MARDI En raison du mot d'ordre de grève lancé par les syndicats S.N.R.T. (C.G.T.) et S.U.R.T.-C.F.D.T. de TF1, d'Antenne 2, de FR3 et de Radio-France, un programme minimum sera diffusé par chaque chaîne de télévision. A la radio, un programme de musique enregistrée sera diffusé sur France-Inter, avec à 17 heures, une « Radioscopie » de Jean-Claude Killy, et un autre sur France-Culture et France-Musique avec à 19 h. 15 « Le monde insolite » et à 20 heures, un programme de musique enregistrée. La C.F.D.T. a également lancé un mot d'ordre de grève à T.D.F. et à la S.F.P. D'autre part, les journalistes (S.N.J.) de TF1 sont en grève ce mardi 2 décembre. Réunis en assemblée générale ce mardi, les journalistes voteront ou non la poursuite de la grève.

CHAINE I : TF1 20 h. 30 (R.), Film : « Le Mystère de Tazan », de W. Thiele (1943), avec Johnny Weissmuller. Le meilleur interprète des aventures imaginées par Edgar Rice Burroughs. 21 h. 37, Ces années-là », de M. Droit (1951). CHAINE II (couleur) : A2 20 h. 30, Film : « Le Tombeau de ces dames », de J. Lewis et B. Richmond (1961), avec Jerry Lewis. Les mésaventures amoureuses de Jerry qui devait s'offrir une nuit avec « Docteur Jerry et Mister Love ». CHAINE III (couleur) : FR3 20 h. 30 (R.), Film : « Dans la souricière », de N. Panama (1958), avec R. Widmark, L.J. Cobb, T. Louise, E. Holliman. L'annonce d'un syndicat du crime peut faire passer au Mexique un dangereux gangster. Mais les circonstances l'entraînent à se rassembler de côté de l'ordre.

MERCREDI 3 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF1 20 h. 30, Dramatique : Tous les jours de la vie, de M. Frydland. Scénario P. Varny et P. Mayrand. Une injonction est atteinte d'un cancer au sein ; ses rapports avec son médecin ; la prise de conscience, différente, de la vie, reportage - fiction ». 22 heures, Documentaire : Recherche d'un homme (2e partie : la Brèche), de J.-Cl. Bringuier et H. Knapp ; 23 heures, 23 heures, IT 1 dernière. CHAINE II (couleur) : A2 20 h. 30, Série : Mannix (Longue sera la nuit) ; 21 h. 30, Magazine d'actualités : C'est à dire (voir Tribunes et débats) ; 23 h., Journal de l'A2. CHAINE III (couleur) : FR3 20 h. 30 (R.), Les grands noms de l'histoire du cinéma (cycle : hommage à Gérard Philipe) ; « Les Orgueilleux », de Y. Allégre (1953), avec M. Morgan, G. Philippe, V.-M. Mendoza, M. Cordoue (N.). Un médecin français, déchu, et une touriste française, seule et sans ressources, se retrouvent dans un petit port mexicain et affrontent, assaillie, une série d'épisodes de médecine d'urgence. 22 h. 10, FR3 actualités. FRANCE-CULTURE 20 h. 30, Poésie ; 20 h. 5, Relais : Henri Goussier, par M. Jullé ; 21 h. 35, Rencontres internationales de musique contemporaine à Metz : New Plastic Arts, improvisation avec C. Roque Aïssa, J.-P. Orreut, V. Giebocker et M. Portet ; 22 h. 35, Les fictions contemporaines, leurs enjeux, par L.-C. Siracca et P. Boyer ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie. FRANCE-MUSIQUE 20 h. 30, Présentation du concert ; 20 h. 30, Orchestre philharmonique de Radio-France direction Pierre Dervaux, avec A. Ruiz-Pipo et R. Fontanarrosa ; « Le Petit IDUJ » ; « Fantaisie pour piano » (Debussy) ; « Concerto pour violon » de J. Honegger ; « Troisème symphonie en sol mineur » (Roussel) ; 22 h. 30, « Welles et la musique au tout électro », de M. Chion et J. Vidal ; 24 h., Non écrites, par P. Lattes ; 1 h., Plans sur plans.

UN NOUVEAU PLAN DE FRÉQUENCES RADIO Un accord répartissant les longueurs d'ondes entre les émetteurs radio d'Europe d'Asie et d'Afrique vient d'être conclu à Genève par une centaine de pays, à l'issue d'une conférence administrative régionale de radiodiffusion à ondes kilométriques et hectométriques (grandes ondes et ondes moyennes). Ce plan de Genève, qui entrera en vigueur dans trois ans, pour une durée de onze années, remplace le plan de Copenhague signé en 1946 par vingt-cinq pays. Il semble qu'il ne permette pas d'écrire totalement les encombrements et les interférences (problème actuellement très préoccupant), mais qu'il puisse éviter l'infatigable dans la création de nouvelles stations (la conférence faisait face à onze mille demandes de longueurs d'ondes, y compris les quatre mille quatre cents émetteurs existant déjà). La France a obtenu la maintenance de ses fréquences (parmi lesquelles celles des stations périphériques), ainsi que les accords de puissance qu'elle avait demandés. ■ RECTIFICATIF. — Dans le compte rendu de l'émission télévisée « Soixante minutes pour convaincre » publié dans le Monde du 29 novembre, une erreur de transmission nous a fait écrire « Si on utilise un maximum de démodulation » au lieu de « un minimum de démodulation ».

BOI FI e-huit télés normes 15500

chaîne comp

Musique

Beethoven réinventé par Roger Woodward

Mécontent de ce qu'il vient d'offrir au public : une exécution transcendante de la Symphonie héroïque transcrite pour piano par Liszt, Roger Woodward, dans les coulisses du Théâtre Oblique, se propose de la redonner en entier à l'issue de la seconde partie. En fait, il s'agit d'un nouveau départ dans l'Appassionata et la Sonate au clair de lune. Il se jouera seulement les gigantesques premier mouvement, effectués d'un geste plus bouleversant que la première fois. Ce qu'il tire du texte musical, tant du point de vue du phrasé et de la fluctuation du tempo, que des mille petits détails qui font la poésie d'une interprétation, aucun orchestre ne pourrait tolérer à un tel degré de subtilité.

la basse décollent-elles les unes des autres, sans attaque perceptible, tandis que la mélodie s'enfile, sortit des résonances supérieures d'un tissu harmonique fondamental. Dans cette maîtrise absolue des possibilités dynamiques et sonores de l'instrument, on perçoit la réinvention du répertoire contemporain ; mais ce n'est là pourtant qu'un aspect d'une démarche plus profonde, qui ne se satisfait pas seulement d'inspiration et de technique. GÉRARD CONDE. * Second concert de Roger Woodward le mercredi 3 décembre, à 21 heures, au Théâtre Oblique, 78, rue de la Rochette ; « Sonate », opus 106 et opus 111, de Beethoven.

En bref

L'Orchestre des Pays de la Loire à Paris

Cinq quarante concerts en un an, de nombreuses représentations d'opéra, des séances éducatives pour les élèves du primaire (dont vingt mille enfants, rien qu'en Vendée, ont bénéficié), récemment quatre auditions du Requiem, de Gounod, dirigées par Pierre Dervaux, qui ont attiré douze mille sept cents personnes au Mans, à Nantes, à Angers et à La Roche-sur-Yon, toutes ces réalisations font de l'Orchestre philharmonique des Pays de la Loire la modeste des orchestres régionaux. Ajoutons qu'il assurera toute la partie symphonique du prochain Festival de Royan. Un récent concert au Théâtre des Champs-Élysées a confirmé ses qualités foncières de honnêteté, de technique instrumentale et de style, sous la direction de Jean-Claude Casadesou. On notera seulement un manque d'homogénéité passager dans les attaques, quelque mollesse de phrasé dans la Symphonie concertante K. 287, de Mozart, où l'excellent quatuor des vents anciens n'est cependant un peu à la surface de la magie mozartienne. L'exécution du Troisième de Beethoven, par une jeune pianiste japonaise, Setsuko Waseda, laisse des impressions mélangées ; jeu honnête, assez scolaire cependant, avec un louchage un peu dur, mais, dans le Largo, une incontestable musicalité recueillie. Toutes les qualités de l'O.P.L. brillent, au revanche, dans le Sacre du printemps, dirigé par un Casadesou curvoilé, précis et intense, à l'image de ce chef-d'œuvre d'acier et de lave. J. L.

CONCERTS Radio France

ORCHESTRE PHILHARMONIQUE

THEATRE des CHAMPS-ÉLYSÉES 14 CHAILLOT Mardi 2 déc. 8 h. 30 et 20 h. 30. Dir. J. Pierre WALLEZ sol. J. Pierre WALLEZ CHARRIER - LALO

ORCHESTRE DE CHAMBRE

RADIO-FRANCE Auditorium 104 Jeudi 4 déc. 8 h. 30 et 20 h. 30. Dir. André GIRARD solistes : F. ROBINSON, B.-E. MATTEI, F. Zumbach - M. Goussier - M. Carles

ORCH. NATIONAL DE FRANCE

THEATRE des CHAMPS-ÉLYSÉES 8 h. 30. Dir. Lorin MAAZEL solistes : F. ROBINSON, MAHLER ; Symphonie n° 2 et un concert « Réinvention »

RÉCITAL DE CHANT

RADIO-FRANCE Auditorium 104 Dimanche 7 décembre 20 h. 30. Faye ROBINSON Birgit FINNLA sol. Christian VALDI, Carter R. Strauss - Debussy - J. Carter - Schubert - Grieg

MUSIQUE DE CHAMBRE

RADIO-FRANCE Auditorium 104 Lundi 8 déc. 20 h. 30. B. GRITTEN - B. LEBER TARENAN - A. DYORAK avec M. Martens, M. Goussier, M. P. Wright, E. P. P. Wright

SAISON LYRIQUE

THEATRE des CHAMPS-ÉLYSÉES 8 h. 30 et 20 h. 30. Concert de SALA (Récital) Leontyne PRICE ORCHESTRE LYRIQUE DE RADIO-FRANCE Dir. Carlo-F. CILLARIO sol. Mozart, Debussy, Verdi, Puccini

ORCHESTRE PHILHARMONIQUE

RADIO-FRANCE Auditorium 104 Mercredi 10 décembre 20 h. 30. Dir. I. Karabichewsky soliste : Y. BUKOFF BRAHMS

ORCH. NATIONAL DE FRANCE

THEATRE des CHAMPS-ÉLYSÉES Mercredi 10 décembre 20 h. 30. Dir. Maurice LE ROUX soliste : M. BEROFF BEUSSY - BEETHOVEN MOZART - PROkofiev

FACULTE DE DROIT

92, rue d'Assas Jeudi 4 décembre, 21 heures ORCHESTRE DE PARIS JACQUES DELACÔTE FRANÇOIS DUCHABLE BRAHMS - STRAUSS Location : Fac. FNAC, Durand et Copar

CALENDRIER DES CONCERTS

20e anniversaire de l'Association des Concerts de Saint-Germain-des-Près G.-F. HANDEL LE MESSIE CHŒURS DE LA TRINITE ORCHESTRE « PRO MUSICA » de Paris Dir. T. POPESCO

SALLE GAVEAU 22, rue des Archives 101, 2, 8 et 12 décembre 8 h. 30, 20 h. 30 et 21 heures (Vendredi). BACH INTÉGRALE PARTITAS HEIDSIECK

SALLE GAVEAU Mercredi 3, Samedi 6 et 13 décembre 8 h. 30 et 21 heures (Vendredi). ORCHESTRE ET CHŒURALE KUENTZ Le 3-12 : 3 concerts piano J.-Ph. COLLARD J.-Ph. HAYON - MOZART Le 13 : MOZART « BEQUIM » VIVALDI - SCHUBERT

SALLE PLEYEL Jeudi 4 décembre 8 h. 30 et 20 h. 30 (Vendredi, Dardelin). MOZART 3 CONCERTS ORCHESTRE DE CHBRE de Toulouse GRUMIAUX

SALLE GAVEAU Vendredi 5, Samedi 6 et 13 décembre 8 h. 30 et 21 heures (Vendredi). TORTELLIER M. de la PAU Paganini - Kreutzer, Mozart, Debussy, Brahms, St-Saëns, Vivaldi le 8/12 P. TORTELLIER M. de la PAU Brahms, Ravel, Schubert

THEATRE de la MADELINE Samedi 6 décembre 8 h. 30 et 21 heures (P.e. Klesgen.). AMIS MUSIQUE DE CHAMBRE ORCH. DE CHAMBRE DE PARIS Dir. : Pierre Duvivier avec A. Bernard, A. Goussier, Tsuboi Yata, Chang Song Mi

SALLE ROSSINI 5, rue Bruneau 7 h. 30 et 8 h. 30 (Vendredi). Le maître de musique Franck AVRIL Bernadette Tiffry, piano, Mozart, Albinoni, Britten, Debussy, Poulenc

CONCERTS COLONNE THEATRE du CHATELET Dimanche 7 décembre 18 heures (P.e. Werren.). MOZART ORCHESTRE DE CHAMBRE de VIENNE Chef et Soliste PHILIPPE ENTREMONT Concerto piano K. 277 Symphonies K. 296, K. 201

SALLE PLEYEL Dimanche 7 décembre 18 heures (Vendredi). CIGCOLINI Ravel - Messiaen

SALLE PLEYEL Lundi 8 décembre 8 h. 30 et 20 h. 30 (Saint-Ours). Récital de piano ANDRÉ GOROG Beethoven - Schumann Chopin - Scriabin

SALLE GAYARD Mercredi 10 décembre 8 h. 30 et 20 h. 30 (P.e. Klesgen.). Orchestre du Conserv. de Paris direction J. C. BODIC KALTENBACH Suzy BOSSARD, piano Gérard JARRY, violon John Patrick MILLON, piano Goussier - H. Strauss, Ravel - Bartók (1re audition)

SALLE PLEYEL Jeudi 11 décembre 21 heures (Klesgen.). Le pianiste ANRIEL WAYENBERG Goussier, Debussy, Liszt, Stokowski, Stravinski

SALLE ST-HENRY Lundi 15 décembre 18 heures (Klesgen.). ORGUE et ORCHESTRE de l'UNIVERSITE de PARIS-SORBONNE G.-F. HANDEL LE MESSIE G. PIZZETTI, G. WITZ J.-M. SOUZELOU, C. JOLLIS direction : JACQUES GRIMBERT

PALAIS des JURIS Près de la Gare de St-Lazare Lundi 15 décembre 20 h. 30 (Vendredi, complet). AU PROFIT DE L'EQUIPEMENT MEDICAL de l'HOPITAL AMERICAIN à PARIS CHOPIN ARTUR RUBINSTEIN

MARDI 2 DÉCEMBRE, 18 h. 30

70 minutes de musique sans entracte avec les CONCERTS DU MARDI, PALAIS DES CONGRES - SALLE BLEUE. Au programme : BACH - ROSSINI - BEETHOVEN. Location et renseignements : PALAIS DES CONGRES.

LENY ESCUDERO jusqu'au 14 décembre au T.B.B. : 603.60.44

à partir du 9 décembre

THEATRE MUSICAL le pavillon au bord de la rivière de Kuan Han Chin par le THEATRE DE GENNEVILLIERS musique BETSY JOLAS direction musicale JEAN LEBER mise en scène BERNARD SOBEL BOUFFES DU NORD Location au théâtre : 280.28.04 FNAC MONTPARNASSE et 278.10.08

ARTS ET SPECTACLES

MERCREDI
UGC BIARRITZ VO • CLUNY ÉCOLES VO • ARLEQUIN VO

présenté par CLÉMENT DE CLODOCHÉRY et YVES ROBERT

MONK PYTHON

LE FILM A CÔTÉ DUQUEL BEN-HUR RESSEMBLE A UN DOCUMENTAIRE

BALZAC ÉLYSÉES - UGC MARBEUF - OMNIA BOULEVARDS - UGC ODÉON - LA CLEF - STUDIO MÉDICIS - STUDIO RASPAIL - PLAZA - CLICHY PATHÉ - LES 3 MURAT - LIBERTÉ - CYRANO Versailles - VAL COURCELLE Gif-sur-Yvette

L'ARBRE DE GUERNICA

un film de ARRABAL

« Un film qui parle intensément au cœur. »
M. DURAN, *Le Courrier* enchaîné.
« Film passionné et passionnant. »
R. CHAZAL, *France-Soir*.

Théâtre

« L'Homme aux valises »

Ionesco dit qu'il a essayé, dans l'Homme aux valises, d'employer des éléments de rêve, des images et des situations de rêve dans un langage parlé également onirique.

On croirait entendre plutôt des traces, des empreintes. La pièce fait penser à une plage à marée basse, sur laquelle des mouettes et d'autres animaux ont laissé des croix, des étoiles, des griffures.

Ionesco a peu construit. Les empreintes s'oblitèrent, ne s'enchaînent pas. Les oiseaux, ce sont l'exil, le lointain des parents, l'oubli de la maison, peut-être des affaires de famille, des divorces, on ne voit pas bien, ce n'est pas gênant, il s'agit là de choses pénibles que la mémoire oublie.

Les images sont si peu posées qu'il y a comme une manie du vide. On dirait aussi d'un sourd qui s'écoute. Ou des Nymphéas de Monet, mais sans couleur, sans tremblement de la lumière.

Il n'est pas sûr que la mise en scène de Jacques Mauclair aide la pièce. Elle est imprégnée de l'œuvre (complète) de Ionesco, les acteurs bougent et parlent Ionesco, le ton est plaintif, très théâtral, un peu béta. Comme si la famille Ionesco ressuscitait son litige un dimanche après-midi. Alors le public ne se sent pas partie prenante et a du mal à saisir ces efflorescences de nuages qui pas-

sent, et qui seraient plus à portée de la main si la pièce se montrait de face, comme une nouvelle venue.

Les acteurs, surtout Tallachelton, Nika Klein, André Thorant, Jacques Mauclair, font les choses ou ne peut mieux. Mais ils sont déconnectés, ils prolongent Ionesco dans des limbes hibernées plus qu'ils ne l'expriment. C'est voulu, c'est peut-être ce que Ionesco appelle des images de rêve, mais il y a un décalage, parce que Ionesco ne rêve pas, il n'a pas pu faire passer par profils et pertes et donc les empreintes, même usées, restent en travers de la gorge, de la route.

L'Homme aux valises est une pièce ombreuse. Elle ressemble aux signaux que faisait un grabataire, de son lit, à des passants étrangers qui, sur l'avenue, ne le verraient pas. On est bouleversé tout en restant froid. Ça ne ressemble à rien. Et ça continue sans doute des angoisses foncières, en passant, sur une nuque invisible, une main scrupuleuse.

MICHEL COURNOT.

* Atelier, 21 heures.

Danse

Les petits-enfants de Moïsseïev

Entre le Ballet Moïsseïev, dont Paris a vu la révélation dès 1955, et le Ballet soviétique de Sibérie, qui passe actuellement au Palais des sports, il y a deux générations. Avec ses cent cinquante artistes, ses évolutions de masse impeccablement réglées, la troupe (dirigée par le chorégraphe de Leningrad Michail Godenko) est à l'image d'une Russie moderne, dynamique, en plein développement urbain.

On s'y réfère toujours aux légendes et aux traditions populaires : la ronde de la crécelle, la danse des flûteurs de bois ou des portaises d'eau. On chante toujours « Sur le pont » ou « Kalinka ». Les femmes paraissent toujours glisser sans toucher le sol, et les différents tableaux qui se succèdent à un rythme endiablé ont été mis au point jusque dans le moindre détail ; rien n'y est laissé au hasard ou à l'improvisation ; ils témoignent d'un professionnalisme remarquable. La grand plateau paraît trop étroit pour les danseurs, qui font assaut de prouesses acrobatiques par vagues

entières. Une centaine de pieds nerveux marquant le rythme avec la perfection d'un bataillon de « rocket-girls », et le grand divertissement final n'a rien de vier par son faste et sa couleur aux plus grandes revues Broadway.

Le Ballet soviétique de Sibérie est une belle mécanique, riche peut-être par la diversité de costumes que par la variété des pas. Passé le choc initial, seconde partie paraît répétitive, aussi accueillie-on au plaisir « Sur le pont », où quelques couples de jeunes gens se contrent et marivaudent dans rues de Krasnoïarsk. Dans ce numéro plein d'humour et de charme, les chanteurs ont soudain retrouvé leur individualité.

Pris par un mouvement et une gaieté communicative, le public bat des mains et scande des prières à chaque coup. Succès assés pour des mois. — M. M.

* Palais des Sports, 21 heures jusqu'au 11 janvier.

SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS
14 JUILLET

LA BATAILLE DU CHILI

le film d'un peuple sans armes

L'UNIQUE DOCUMENT DE LA DERNIÈRE ANNÉE D'ALLEMAGNE

un film de Patricio Guzman

Expositions

Une parade pour Sonia Delaunay

On n'a jamais fait le partage dans l'héritage pictural de Robert et Sonia Delaunay. Ils figurent totalement côte à côte dans les expositions. Et, dans les encyclopédies, Sonia ouit Robert.

Le hasard veut même qu'ils soient nés la même année, en 1885. Elle en Ukraine, lui à Paris. En plus de trente années de vie en commun, les Delaunay ont formé la couple de peintres complémentaires pour ainsi dire sans exemple dans l'art moderne. La peinture de l'un a fini par ressembler à celle de l'autre, et

il a toujours été difficile de dire sur tel ou tel point qui a donné et qui a pris.

Mort en 1941, Robert Delaunay n'avait pas tardé à apparaître comme la grande figure de la peinture abstraite, portée aux constructions monumentales, par l'échelle et par la dimension interne. Sonia Delaunay, elle, épouse énergique d'un génie turbulent, avait fait un choix : s'installer devant l'œuvre de son mari et aider à sa réalisation. Aujourd'hui, à l'occasion du quatre-vingt-dixième anniversaire de la doyenne des peintres en France, le Musée national d'art moderne lui rend un très symbolique hommage qui fait apparaître l'évidente originalité de son œuvre. Tous les Sonia Delaunay des collections publiques (dont les cinquante-huit œuvres qu'elle avait données, il y a dix ans, aux musées de France) sont là, qui font la parade à une grande dame de la peinture.

Soutè aux yeux la fougueuse vitalité que, dès ses débuts, elle avait réussi à insuffler à sa couleur. Oh ! elle n'était guère en avance par rapport au cubisme que venait d'entraîner les Doucisselles d'Avignon. Sonia Delaunay vivait sur une vague de l'art sans exemple dans l'art moderne. L'extraordinaire est que, avec l'âge, et le grand âge, le couleur chez Sonia Delaunay, simultanée ou pas n'a cessé de peigner en fraîcheur et en ardeur, de rejoindre en quelque sorte, et de dépasser, non sans quelque flamboyance, sa vitalité inextinguible.

Stevens et de Le Corbusier avec, toile de fond, le cabriolet Taibot !

C'est à l'occasion de l'Exposition universelle de 1937 que la collaboration du couple fit apparaître à l'échelle du triomphe de ses idées la couleur, intellectuelle chez Robert, dynamique chez Sonia. La couleur, elle n'a pas de vie propre et ne veut que par contrastes et équilibre « simultanés » d'une couleur sur l'autre. C'est la sans couleur et la simultanéité de l'action des couleurs qui a réglé l'élan de sa peinture. L'œuvre de Sonia Delaunay parcourt de contrastes simultanés de rythme sans fin. Et par extension les robes et les écharpes, comme les tableaux, sont « simultanées ».

L'extraordinaire est que, avec l'âge, et le grand âge, le couleur chez Sonia Delaunay, simultanée ou pas n'a cessé de peigner en fraîcheur et en ardeur, de rejoindre en quelque sorte, et de dépasser, non sans quelque flamboyance, sa vitalité inextinguible.

JACQUES MICHEL

* Hommage à Sonia Delaunay au Musée national d'art moderne jusqu'au 3 janvier. Tapisseries d'Art, buscos et autres graphiques, galerie Denise Benet, 156, boulevard Saint-Germain.

Les Ecrans de la folie, première journée du film psychiatrique, débute ce mercredi 3 décembre, à 20 heures, par la projection de « Journal d'un schizophrène » de Dino Risì, et se prolongera jusqu'au 14 décembre, avec des films de Feliks, Kana, Jessau, Ferrer, Fuler, Russpol, Saura, Trook, Karl, Sellmann, etc. 4, boulevard Paul-Vaillant-Couturier, à Montreuil.

Un cours d'interprétation de violon, dirigé par Emmanuel Krivine aura lieu les 4, 5 et 6 décembre, de 17 h. 30 à 20 h. 30, au studio 18 de la Maison de la radio et sera diffusé dans la semaine du 15 au 19 décembre à cours de l'émission « La règle du jeu ». L'entrée sera libre.

Seul à PARIS

LA PAGODE

BLACK MOON

FILM DE LOUIS MALLE

MERCREDI

DESIGNÉ PAR MICHEL PICCOLI

MICHEL PICCOLI • GERARD DEPARDEU • JANE BIRKIN • MARINA VLADY • CHARLES VANEL

7 Morts sur Ordonnance

un film réalisé par JACQUES ROUFFIO

SCÉNARIO DE GEORGES COCCONCI • ALPHONSE GALLAGHER • GUY DESMAYES • JACQUES ROUFFIO

MICHEL AUCLAIR

CONCORDÉ PATHÉ - GAUMONT RICHELIEU - GAUMONT LUMIÈRE - MONTPARNASSE PATHÉ - GAUMONT SUD - GAMBONNE - FAUVETTE - CLICHY PATHÉ - QUINTEUILLE - MAYFAIR - NATION

PRÉPARÉ PAR CYRANO VERSAILLES - BELLE ÉPINE THIRIS - VELIZY 2 - MULTICINE PATHÉ CHAMPIGNY - AVIATIC LE BOURGET - TRIGYOLE - ANCIÈRES - GAUMONT ÉVRY

MERCREDI
BALZAC ÉLYSÉES - HAUTEFEUILLE - CAPRI Grands Boulevards - PARAMOUNT GAITÉ MONTPARNASSE

Nouveau visage du cinéma français

ANOUK FERJAC MICHEL PEYRELON ANNE TEYSSEDE

véronique

(ou l'été de mes 13 ans)

un film de CLAUDINE GUILMAIN

Présenté aux Festivals de CANNES - MOSCOU - PARIS

U.G.C. MARBEUF - LA CLEF - LES 3 HAUSMANN

Il est du tonnerre du diable

MICHEL GALABRU

JEAN MARBOEUF

MONSIEUR BALBOSS

مخازن النجف

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés"		
minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	25,00	29,10
Achat-Vente-Location		
EXCLUSIVITES	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE		
(chaque vendredi)	23,00	26,85



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

PHARMACIEN

CHEF DE FABRICATION D'UNE UNITÉ TRÈS MODERNE

Société française de produits cosmétiques, 200 M. de C.A., nous cherchons le responsable de la gestion technico-économique de la production. Il devra assurer le suivi de la fabrication par le respect de modes opératoires définis, l'approvisionnement en matières premières, les contacts avec les services « recherches » en faisant toute proposition utile à l'évolution de nos produits.

Ces fonctions comprennent à un pharmacien, 30 ans minimum, ayant déjà une expérience de la fabrication. L'option « pharmacie industrielle », des connaissances en micro-biologie seront très appréciées.

Nous engageons une personnalité active, clairvoyante et de bon sens, qui assurera la gestion de nos fabrications dans l'optique qualité et utilisation optimale des moyens mis à sa disposition.

Prérez d'adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé sous référence M 71368 à :

SELE-CEGOS
31, quai Gallieni,
9131 SURSENY.

MANDATAIRE

Vous avez été conseiller en placements financiers. Vous avez une bonne exp. de vte en la matière. Vous pouvez donc prétendre à l'un des postes de

MANDATAIRE

d'une société internationale de grande notoriété, sous la responsabilité du Directeur pour la France, en vue de la diffusion d'un valeur refuge bien cotée mais presque ignorée de la plupart des investisseurs.

Qualités nécessaires :

- culture générale permettant, avec une diction facile, d'argumenter auprès de notables et de chefs d'entreprises ;
- vendeur de bon niveau, tenace, persévérant et organisé ;
- capable d'initiatives pour couvrir, seul, son secteur.

Régions géographiques : La décision dépendra des zones vacantes. Il sera répondu à toute candidature.

Rémunération : à la commission avec possibilité d'évolution vers la responsabilité d'une équipe.

C.V. manuscrit + photo sérif. n° 145.733. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2^e), q. tr.

comex

Leader Mondial dans le domaine des interventions sous-marines
1900 personnes
recherche (n°)

analyste-programmeur

qui devra avoir :

- une formation supérieure (D.U.T. informatique minimum,
- une pratique courante du COBOL,
- une expérience de 3 ans au moins dans le domaine de l'analyse et de la programmation des problèmes de gestion (contrôle budgétaire, paye, comptabilité, etc...).

La pratique de l'Anglais et le goût du travail en équipe sont souhaités.

Envoyer votre C.V. détaillé accompagné d'une photo sous référence 2.75/HP à

COMEX
Service Gestion des Ressources Humaines
13275 MARSEILLE CEDEX 02.

PS Conseil

L'Agence de Bessin Artois-Picardie contribue par des aides financières importantes à l'aménagement des ressources en eau et à la lutte contre la pollution des eaux sur quatre départements du Nord de la France. Cet établissement public, qui emploie 30 personnes et gère un budget de 100 millions de francs, crée le poste de

CHEF DU SERVICE SECRETARIAT-DOCUMENTATION

60.000 F

Rattaché au Directeur, il aura pour mission d'organiser et de contrôler la documentation générale de l'Agence (documentation technique, photographique, classement, archivage) en vue d'assurer un accès rapide de chacun à l'information recherchée. Il supervisera avec l'aide d'un adjoint la gestion du courrier, du standard et du pool dactylographique. Ce poste peut concerner à un ou une candidat(e) ayant une formation d'archiviste ou de documentaliste, connaissant bien le matériel et les techniques modernes de classement et ayant déjà une expérience pratique dans ce domaine. Il jouera en outre une activité naturelle incontestable pour gérer une équipe de 12 personnes. Des qualités d'organisateur, de persévérance ainsi qu'un esprit curieux et inventif sont nécessaires. Le salaire de départ, fonction de l'expérience, sera compris entre 50 et 60.000 F.

Adresser C.V. sous réf. A/4263 M à :

PS CONSEIL
19, Résidence Flandre - 59170 Croix
Discrétion assurée



emplois internationaux

FOUGEROLLE

recherche pour ses agences du GABON et du NIGERIA

directeurs administratifs et financiers

diplômés d'une Ecole Supérieure de Commerce ou formation supérieure équivalente.

Les candidats âgés d'au moins 35 ans devront justifier d'une expérience minimum de 3 ans des fonctions administratives et financières dans la branche T.P.

Les postes sont situés à Libreville et Lagos.

Pour le poste de Lagos, excellente connaissance de la langue anglaise exigée.

Adresser C.V., photo, présentations à : Service Personnel - 3 Avenue Morane Saulnier - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY

Dans le cadre de la reconnaissance d'une filiale

GRUPE INTERNATIONAL

recherche :

- 1) ASSISTANT DIRECTEUR COMMERCIAL
- 2) CHEF COMPTABLE
- 3) RESPONSABLE S.A.V.

susceptible de remplacer le Directeur actuel dans les deux ou trois prochaines années.

Les titulaires de ces deux postes devront avoir une formation HEC - ESSEC - SUP de CO ou équivalente.

RADIO - HI-FI - TV - APPAREILS MÉNAGERS
Titulaires d'un diplôme d'INGÉNIEUR ou d'une expérience professionnelle dans un poste similaire. Ces postes de responsabilité intéressent des cadres expérimentés parlant ARABE - FRANÇAIS et ANGLAIS.

RENUMERATION
ET AVANTAGES SOCIAUX INTERESSANTS.

Adresser candidatures au : Lieu de travail : GENOD - 60, r. Courcouronnes, 75008 PARIS.

CASABLANCA

Le Président d'une Entreprise de Bâtiement
Océla Civil leader régional 250 km EST PARIS, 250 personnes, 70 millions de C.A., recherche son

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

C'est un gestionnaire avisé qui anime et dirige les services Administratifs, Comptables et Financiers de la Société.

C'est un négociateur d'actions, notamment vis-à-vis des Administrations, des Banques (investissements, trésorerie, emprunts, etc.). Il connaîtra le Droit de Société, Social et Fiscal, y compris Droit International et Douanier, la Société pouvant être appelée à l'étranger.

Ce poste conviendrait à un homme, minimum 35 ans, de formation Expert-Comptable ou F.E.C. ou équivalent, ayant une expérience d'une même fonction 5 ans environ, et possible dans le bâtiment, sensible à l'informatic.

C'est une personnalité trempée qui saura aller diplomatiquement et fermement, évitant les heurts.

Adresser C.V. manuscrit photo et salaire actuel à :

MORENO CONSEIL
10110 LA 10105
2, cité d'Estanville, 75010 PARIS
17, rue Courcouronnes, 75008 PARIS

POUR DIRIGER UN DE SES CENTRES D'EXPLOITATION

dont le responsable va être appelé à exercer fonctions dans l'entreprise.

UNE SOCIÉTÉ IMPORTANTE ET EN DÉVELOPPEMENT RAPIDE recherche

UN CHEF DE CENTRE

— Cadre confirmé, vous avez acquis au sein d'une entreprise l'expérience des problèmes d'exploitation de service, une expérience dans le domaine de la gestion du Personnel et du matériel.

— Vous aimez les responsabilités, les initiatives et vous vous considérez comme un opérationnel.

— Vous avez, et possible, des connaissances en Travaux Publics.

Nous pourrions vous offrir un poste dans une entreprise dynamique comportant la responsabilité de la gestion d'un service d'outillage de personnel.

CE POSTE EST SITUÉ DANS LE LOIRET

Et ce poste intéressant, varié et rémunérateur retient votre attention, adressez, s.v.p., votre C.V. avec indication de rémunération et nos présentations sous numéro 4152, à FARFANCE S.A., 4, rue Robert-Eden 75008 PARIS, qui transmettra.

MULTI-NATIONAL COMPANY IN HI-FI BUSINESS

HEADQUARTERS IN BRUSSELS BELGEE

AN ASSISTANT TO ITS EUROPEAN GENERAL MANAGER

Job responsibility: promotion of sales, definition of advertising policy and coordination of sales with distributors.

The job requires an ambitious young man (under 30) who has been involved in marketing activities and wishes to extend his experience in that field.

- He must be fluent in french and english other languages an asset.
- He must be willing to travel within Europe, Africa and Middle-East.

Salary and commissions will be according to the merits.

Please send resume to N° 7.512 e le Monde a Publ., 5, rue des Italiens, 75007 PARIS-9^e.

POSTES DE COOPÉRATION TECHNIQUE EN ALGÉRIE

POUR ENSEIGNER à l'Institut de Technologie du Commerce à Alger ou recherche

DIPLOMÉS GRANDES ÉCOLES DE GESTION (E.S.S.E.C., H.E.C., E.S.C.P., ...)

- nationalité française ;
- ayant une expérience de deux à trois années en entreprises ;
- motivés pour la formation d'adultes, et ayant quelque expérience dans ce domaine ;
- ouverts, tenaces, ayant le sens du contact et des responsabilités ;
- contrat de deux ans (coopération technique) renouvelables.

Adresser curriculum vitae, photo et présentations à : SERVICES COOPÉRATION - CARRIÈRE ESSEC, 10, rue de Copenhague, 75008 PARIS.

Constructeur télévision affilié à grand groupe multinational recherche

directeur d'usine

pour sa principale unité à CHARTRES.

Le titulaire du poste sera responsable vis à vis du directeur des opérations :

- de l'élaboration des plans et budgets annuels de fabrication et d'investissement ;
- de la marche de l'usine où il dirigera les services hiérarchiques :
 - direction des fabrications,
 - services méthodes,
 - contrôle de production,
 - services qualité,
 - entrepôt produits finis.

Pour réussir dans cette mission le profil idéal semble être :

- ingénieur diplômé, 35 ans minimum, et ayant acquis une solide expérience dans un poste de commandement en USINE, connaissant bien les problèmes de fabrication en circuit électronique grand public.
- Connaissances de l'anglais nécessaire.
- Logement assuré.

Adresser CV détaillé manuscrit, photo et présentations à ITT OCEANIC, Mme LASNE, Direction du Personnel, 57 Avenue de Verdun, 92520 ROCHAMVILLE. Discrétion assurée.

plein emploi

GRUPE MULTINATIONAL recherche pour une de ses usines (300 personnes) situées dans le nord-ouest de la France un

controller

Placé directement sous les ordres du Directeur de l'usine, il sera responsable de la comptabilité générale et de la comptabilité analytique. A ce titre il préparera le budget, analysera les résultats d'exploitation et les comparera avec le budget.

Le candidat, âgé de 29 ans minimum, aura une expérience en comptabilité générale et/ou en comptabilité analytique acquise dans une grande entreprise ou dans un cabinet d'audit ou d'expertise comptable.

De très larges possibilités de progression sont offertes dans un Groupe en expansion. Salaire et avantages sociaux intéressants.

Envoyer CV, photo, salaire actuel sous référence 3142 à

ORGANISATION PUBLICITE
20, rue de Valenciennes, 75001 PARIS

INTEX

recherche pour entreprise TRAVAUX PUBLICS française opérant au NIGERIA un

DIRECTEUR DE TRAVAUX (SITE MANAGER)

pour chantier moitié route moitié génie civil (terrassements, ouvrages d'art). Ingénieur Grande Ecole ou autodidacte.

Anglais très courant.

Envoyer C.V. et 2 photographies à INTEX, 11, rue de Magdebourg, 75116 Paris

discrétion assurée

GRUPE ELF AQUITAINE

recherche

AGENTS D'APPROVISIONNEMENTS

Familiarisés avec le matériel pétrolier et connaissant l'anglais, 25 ans minimum, dégagés des obligations militaires.

Possibilité de formation à Paris et affectation ultérieure à l'étranger.

Envoyer C.V., photo et présent. à No 31525 CONTESSÉ Publié 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Recherche pour la construction d'une très importante usine.

INGENIEUR ET TECHNICIEN

spécialisés en technique nucléaire ou en radiologie, connaissance, programmation, soit.

Adresser candidature à :

EURATOM
3100 TROUSSE, av. Trans. 75 Karlsruher (A11) Postfach 2246

IMPORTANTE USINE CERAMIQUE Région Midi-Pyrénées recherche

Ingénieur AM-IDN-INSA ou équivalent

— stage Ecole de Châtou — quelques années d'expérience Conduite Four F.T. — Discontinus

Envoyer C.V. à No 31.580 CONTESSÉ Publ. 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui tr.

Importante société, filiale de société américaine, leader dans sa branche, spécialisée dans

CONSTRUCTIONS AEROLIQUES

C.A. 12 millions de francs — 55 personnes, recherche pour son usine de

NORMANDIE

directeur général

Sous l'autorité directe du vice-président Europe, Age 35 ans minimum, niveau ingénieur Grande Ecole, expérience en gestion indispensable. Anglais utile et apprécié.

La rémunération ne sera pas inférieure à 100 000 francs/an.

Adresser C.V. photo et présentations au service service L1809 M

plein emploi PUBLICTE 10, rue du mail PARIS 2^eème

مكتبة النهر

كردمان الأعمال

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

MN 2^e FABRICANT MONDIAL DANS SA SPECIALITE : **MECANORMA**

TRANSFERT POUR ARTS GRAPHIQUES ET ELECTRONIQUE 65 % du C.A. à l'EXPORTATION

RECHERCHE **ASSISTANT MARKETING**

Jeune diplômé d'études supérieures pour collaborer sur études et lancement de nouveaux produits

Possibilité d'évolution dans une société jeune et de forte croissance.

Anglais couramment parlé et écrit.

Adresser photo et CV manuscrit à: Melle DELEAU MECANORMA S.A. - 78010 LE PERRAY-EN-YVELINES

Important Groupe Européen recherche pour son département ordinateurs de bureau en forte expansion

- 3 ATTACHÉS COMMERCIAUX ayant une réelle expérience de la vente et des contacts haut niveau auprès des P.M.E.
- 1 ANALYSTE ORGANIQUE 2 ans d'expérience en informatique de gestion, centré sur l'assistance technique en clientèle.

Ces deux fonctions requièrent une bonne connaissance des applications de gestion (COMPTABILITÉ - FACTURATION - STOCKS) FORMATION SPÉCIFIQUE ASSURÉE

Env. C.V., photo et présentations sous réf. H 02 à **Ordre Conseil en Recrutement** 15, RUE AUBER - 75008 PARIS

etap

GROUPEMENT INTERNATIONAL D'ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS RECHERCHE POUR CHANTIER DE TRÈS GRANDE ENVERGURE EN AFRIQUE NOIRE (DURÉE PRÉVUE 4 ANS)

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

POSTE DE PREMIER PLAN pour candidat très confirmé, min. 40 ans, B.E.C. ou équivalent (ayant si possible une expérience multi-mers), capable de superviser les services comptables, financiers, informatiques et administratifs et assumant directement les relations extérieures avec les administrations et les tiers.

La réussite dans ce poste implique une personnalité très affirmée.

Ordre de grandeur de rémunération : 200.000 F net d'impôts.

Entrer sous référence VE 267 AM.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE (150 PERSONNES - C.A. 150 MILLIONS DE FRANCS) FABRICANT ET DISTRIBUANT DES PRODUITS DE MARQUE RENOMMÉE (SECTEUR ALIMENTAIRE) PARIS - RECHERCHE

DIRECTEUR TECHNIQUE ET DE PRODUCTION

CET INGÉNIEUR AURA LA RESPONSABILITÉ :

- des problèmes techniques (investissements, études, entretien, travaux neufs),
- de la production (planification, fabrication, expéditions, coûts de fabrication).

Il animera un effectif d'une soixantaine de personnes.

Ce poste conviendrait à Ingénieur A.D., B.E.C. ou équivalent, ayant acquis solide expérience dans production ou entretien et INTÉRESSÉ PAR L'ORGANISATION, L'ANIMATION DU PERSONNEL, ET DESIREUX DE S'INTÉGRER DANS ÉQUIPE DE DIRECTION D'ENTREPRISE MATURE.

(Une expérience dans les industries alimentaires n'est pas indispensable.)

Ecrire sous référence DS 273 CB.

emplois régionaux

Société internationale recherche **2 JEUNES INGÉNIEURS**

Mécanique Générale ou Travaux Civils 2 ans environ d'expérience

Connaissance de l'Anglais appréciée

Lieu de travail : MONACO

Nous offrons :

- travail intéressant dans une Société en pleine expansion,
- ambiance de travail agréable
- possibilités d'évolution
- avantages sociaux

Adresser C.V. et présentations à : **Chief du Personnel SINGLE BUOY MOORINGS INC.** B.P. 157, MONACO (Principauté de)

Grande Société Régionale de Bâtiment et T.P. (300 millions C.A.) propose dans le cadre de son département T.P. postes de

Conducteurs de chantiers

- Responsables de la réalisation des chantiers (10 à 20 millions) du tracé point à vue technique, défilé, facturation.
- Chargés des rapports avec les Maîtres d'ouvrage
- A des Ingénieurs (Centrale, T.P.) ayant une courte expérience (2 à 3 ans) de fonctions similaires.

Pour informations compl. écrire sés. réf. 3272 F, Centre Valenciennes, 201, rue Colbert 59000 - LILLE.

ORES Groupe BOSSARD

Société de Produits Chimiques pour la construction, faisant partie d'un groupe international leader européen dans sa branche, recherche pour son usine au **NORMANDIE** (100 personnes; 100 km de Paris)

un ingénieur chimiste (réf. CG)

attiré par les problèmes de production, pour suivre et contrôler les fabrications. Expérience nécessaire.

Pour tout renseignement complémentaires, écrire (référence du poste à inscrire sur l'enveloppe), ad :

hébert conseil Poissonnière Building, 11, 13 Poissonnière, 75009 Paris

gestion de personnel STRASBOURG

Pour répondre aux besoins d'information et de conseil de sa clientèle, le service de gestion de personnel recherche des collaborateurs expérimentés pour la réalisation de :

CHARGÉ DE RELATIONS COMMERCIALES

qui, dans le cadre de son service, développera le potentiel latent des entreprises, mais surtout sera chargé de leur faire connaître au plus haut Conseil ou Service de Personnel les possibilités de leur personnel.

De formation supérieure, le (la) candidat(e) est attiré(e) par la région Est et possède un véhicule. Une expérience professionnelle dans ce secteur est souhaitable.

Pour informations et envoi de lettre manuscrite et photo sous réf. BV à **CONSEIL EN RECRUTEMENT CNPG** 105, av. V. Hugo - 75116 Paris

etap

PUISSANT GROUPE FRANÇAIS SPÉCIALISÉ ÉTUDE ET RÉALISATION D'ENSEMBLES INDUSTRIELS DANS LES DOMAINES THERMIQUE ET NUCLÉAIRE

recherche pour **IMPORTANTÉ USINE VILLE NORD**

INGÉNIEUR CHEF DES FABRICATIONS

Il s'agit d'un poste important qui peut convenir :

- DIPLOMÉ E.C.P., A.M., L.D.N. DU FORMATION ÉQUIVALENTE, 38 ANS MINIMUM, AYANT ACQUIS DANS CHAUDRONNERIE DU MÉCANIQUE LOURDE, CONSTRUCTION NAVALE OU DOMAINE AÉROSPATIAL, UNE SOLIDE EXPÉRIENCE DES FABRICATIONS DE HAUTE QUALITÉ EN PETITE SÉRIE DU A L'UNITÉ.

Des qualités marquées d'organisateur et d'animateur sont indispensables. (600 pers.)

SITUATION INTÉRESSANTE ET AVENIR DANS FIRME EN DÉVELOPPEMENT CONTINU.

Ecrire sous référence XM 268 AM.

IMPORTANTÉ ENTREPRISE DISTRIBUTION RECHERCHE POUR VILLE UNIVERSITAIRE PROCHE PARIS

DIRECTEUR D'ENTREPOT CENTRAL

Il animera et gèrera une unité importante (3500 m² de surface, 800 jours), en coordonnant tous les services :

- réception,
- stockage,
- expédition.

POSTE IMPLIQUANT L'ANIMATION D'UN IMPORTANT EFFECTIF (400 PERSONNES) ET NÉCESSITANT SOLIDE EXPÉRIENCE DES FONCTIONS ET DE NIVEAU DE RESPONSABILITÉS SIMILAIRES.

Ecrire sous référence CR 272 AM.

G.E.C. FILIALE CIMENTS LAFARGE

recherche pour sa division produits réfractaires à PARIS

INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE

pour fonctions

D'ASSISTANCE TECHNIQUE

Deux postes sont à pourvoir :

Fun peut convenir à un ingénieur débutant E.C.P., A.M. ou équivalent.

Ecrire sous référence YN 270 AM.

L'autre peut convenir à un candidat même type de formation, ayant 2 à 3 ans d'expérience professionnelle acquise en chimie de préférence (ou dans autre industrie utilisant des réfractaires), capable d'assumer des responsabilités d'études et de conseil pour assister la clientèle et le réseau, à l'échelon international.

Ecrire sous référence AP 271 AM.

POSTES ACTIFS ET VIVANTS POUR CANDIDATS ALLIANT INTÉRÊT TECHNIQUE, BONS CONTACTS HUMAINS ET ESPRIT D'ÉQUIPE.

Connaissance de l'anglais ou de l'allemand nécessaire.

GROUPE BANCAIRE DE PREMIÈRE IMPORTANCE

recrute pour sa succursale de **TROYES**

ATTACHÉ COMMERCIAL BON NIVEAU

CREDIT AUTOMOBILES - CREDIT AUX PARTICULIERS.

Cette fonction nécessite le goût des responsabilités.

Adresser C.V., photo et présentations à **ARCIAT, 34, Bd Haussmann, 75008 Paris** (référence CV. 303) qui transmettra.

Recherches **CADRE ADMINISTRATIF**

ECONOMISTE

pour être chargé d'une mission d'animation dans le domaine des transports et superviser les questions budgétaires. Travaux par le service comptable.

Le candidat devra avoir un DES postulant et ait acquis le prat. des div. procédures et des votes d'impôt. Act. de l'Etat, C.V. des. ph. et prêt. finan. au journal de trans. L'Etat, dem. répond. direct. aux candidats en les conv. éventuel. par un entretien au cours duquel les candid. de formation assur. Argelia Indispensable. Résidence sur secteur. Rémunération départ 400.000 + trait. Véhicule fourni.

Envoyer C.V. et photo à **M. S. GRAMAIN, 5, rue Condorcet, 75001 PARIS, qui trans.**

Recherches **CADRE**

Administratif grande expérience Exportation branche bâtiment T.P. Résident Cannes. Ecrire à : **sous-réf. 220, à P. LICHOU S.A. 50, allée Jean-Jaures 31000 TOULOUSE, qui trans.**

T.L.T.N.

Société d'ingénierie en informatique, recherche pour la division **HARDWARE** le son expert **DAIEN-PROVENCE A.T. 3 ELECTRONICIEN** pour service maintenance. Envoyer C.V. et photo à **PROVENCE, le Mansard place Raymond-Bonheur 13100 AIX-EN-PROVENCE.**

IMPORTANTÉ SOCIÉTÉ SERVICE ENTRETIEN à BRIVE (Corrèze)

CONTREMAÎTRE-ELECTROMÉCANICIEN

Titulaire B.T.S. (ou diplôme équivalent de la Marine nationale). Libéré de service militaire.

Ecrire avec C.V., présentations à **S.E.L.E.T.E.C. 21, rue de la République, 21, avenue de Fosse, Paris-13^e, c. 17.**

S.N.E.C.M.A.

USINE DE PRODUCTION DE CORBEIL recherche

ingénieur responsable maintenance des moyens de production

(Rattaché au chef du Service Entretien-Usine)

MISSION :

- Assurer la maintenance des moyens de production de l'usine (1000 machines dont un parc important de machines ultra-modernes) dans les meilleures conditions de coût et de délai.
- Déplacer un atelier (60 personnes environ) de réparation de machines outils.
- Lancer des appels d'offres et choisir les entreprises sous-traitantes, suivre et contrôler leurs prestations.

PROFIL :

- Présenter une expérience d'au moins 3 années dans le domaine de la réparation machines outils.
- Etre diplômé d'une école d'ingénieurs.
- Faire état de qualités d'organisation et de gestion.

Adresser lettre, C.V. avec photo et présentations à **SNECMA Département Equipement - 150 Bd Haussmann 75361 Paris Cedex 08.**

Directeur général

Paris 180 000 +

ÉLECTRO-MÉNAGER

La filiale française d'un des premiers groupes internationaux fabricant et distributeur de matériel électro-ménager grand public (CA F 90 millions, 560 personnes, 1 usine) restructure ses opérations et recherche un Directeur Général de haut niveau.

Dépendant directement de la Direction Européenne, il sera responsable de l'ensemble des activités de la société : développement, production, administration, promotion et vente des produits. Il veillera à la réalisation des objectifs, à l'amélioration de la rentabilité et à l'expansion de la société sur le marché national et l'étranger.

Ce poste de responsabilité très large s'adresse à un candidat ayant 35 ans minimum, une formation supérieure d'ingénieur et une parfaite connaissance de la langue anglaise (allemand souhaitable). Il aura une solide expérience de Direction Générale acquise dans des sociétés internationales, de préférence dans le même secteur d'activité à des postes opérationnels (Directeur d'unité ou de division) où il aura eu des responsabilités techniques, commerciales et financières.

Le poste offre de réelles perspectives de formation et de développement pour un candidat à fort potentiel.

Réf. M 2401

Adresser C.V. détaillé, en précisant la référence, à **G.-C. FULCONIS, Tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine, 75755 Paris Cedex 15.** Discretion absolue.

L'UN DES PREMIERS GROUPE CHIMIQUES FRANÇAIS recherche pour ses USINES DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

Ingénieurs

débutants ou ayant quelques années d'expérience. Diplômes Grandes Ecoles : I.D.N. - A. et M. - I.C.A.M. ou formation équivalente, pour postes d'entretien mécanique.

Les conditions sont intéressantes, la taille de l'entreprise et son développement impliquant de bonnes possibilités de carrière.

Envoyer C.V. sous référence **ATTY** (à mentionner sur l'enveloppe) à

EMPLOIS et CARRIERES 30 rue Verneil 75008 PARIS

Très Important Groupe Multinationale de l'industrie chimique recherche pour son usine très moderne à **STRASBOURG**.

INGÉNIEUR CHEF DES SERVICES TECHNIQUES TRAVAUX NEUFS ET ENTRETIEN

MISSION :

- Etude et réalisation d'investissements (équipements produits, bâtiments, implantations) dans le cadre de budgets développements importants.
- Supervision de la fonction entretien.

Expérience : 5 à 8 ans de fonctions similaires (travaux, électricité, mécanique, etc.)

Adresser C.V. détaillé à : **SELETEC** en Recrutement 67009 Strasbourg c/ret. 602.

Société Industrielle 70 personnes Mulhouse, site d'équipements à technologie avancée, destinée aux industries chimiques, pharmaceutiques, etc. En expansion continue. Recherche.

DIRECTEUR TECHNIQUE INGÉNIEUR MÉCANICIEN

AAL-ENSI-INGSA ou similaire Ingénieur (travaux neufs) comme ingénieur de méthodes (gestion industrielle, Organisation de la production, développement investissements) et appui technique à la vente (contacts techniques à niveau très élevé en France et en Europe).

Expérience souhaitée : 7 à 10 ans minimum de préférence, comme ingénieur de méthodes, gestion de la production, en fabrication mécanique.

Poste d'évolution très stable, rémunération dépassant le moy.

Adresser C.V. détaillé à : **S.E.L.E.T.E.C. 21, rue de la République, 21, avenue de Fosse, Paris-13^e, c. 17.**

ingénieur PARIS bâtiment T.C.E.

La Direction Immobilière d'un Important Groupement à vocation d'Équipement Social, recherche un **RESPONSABLE DU SERVICE MARCHÉS ET TRAVAUX**

Le candidat retenu aura comme champ d'action tout ce qui concerne la partie technique que l'entreprise :

- la suite des travaux neufs, de l'ouverture de chantier à la remise des clés,
- la gestion des réparations et opérations de gros entretien sur l'ensemble de son portefeuille.

Une réelle expérience T.C.E. de la conduite de travaux neufs et d'entretien, de même que de suivi financier est requise, ainsi qu'une formation minimum de niveau Ingénieur.

Pour postuler envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo et indiquant précisions sous réf. **SIGESAI** à L.E.A. qui transmettra.

ICA International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 PARIS

RECHERCHONS

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

- Expérimenté en logiciel de base pour mini-calculateurs et acquisitions de mesures scientifiques en temps réel.
- Fraîchement diplômé province lors de mise au point.
- Déjà obligations militaires.
- Nationalité Française exigée.

Env. avec C.V. détaillé à : **Moniteur le Directeur du Service des Equipements de Champs de Tir, Fort de Montrouze, 94110 ARCUREL.**

IMPORTANT ORGANISME PROFESSIONNEL implanté à NICE recherche immédiatement

UN CADRE

28 ans minimum

Formation SC. ECO. + I.A.E. ou équivalent 2 ans expérience en organisation administrative et contrôle de gestion.

Rémunération annuelle à partir de 70.000 F.

Envoyer curriculum vitae + photo à n° 32.058, **CONTEXTE Publ.**, 20, av. Opéra, PARIS-1^{er}, qui tr.

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

Groupe de Presse
recherche
Jeune Contrôleur Budgétaire

Directement rattaché au Secrétaire Général, il sera chargé :

- d'élaborer et de suivre les budgets mensuels des publications du Groupe,
- d'analyser les résultats, d'élaborer les responsables opérationnels et de prévoir des actions correctives concrètes,
- d'effectuer à la demande de la Direction Générale, des études de rentabilité pour de nouveaux produits.

Ce poste très varié et impliquant de nombreux contacts devra évoluer à terme vers des responsabilités de

Contrôleur de Gestion

Il exigera une Formation Supérieure (EP, ESCP, si possible complétée par un DECS) et éventuellement une première expérience d'Auditeur ou de Contrôleur Budgétaire d'un ou deux ans.

Les dossiers de candidatures seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10 rue de la Paix, 75002 Paris.

Un important groupe industriel français cherche pour son siège social parisien

un juriste très qualifié

Les qualifications suivantes seraient appréciées :

- 35 ans minimum ;
- doctorat ou licence en droit ;
- un sens aigu de l'efficacité ;
- une connaissance approfondie du droit civil, commercial, pénal et administratif appliqué aux affaires industrielles ;
- une expérience étendue de la procédure devant les tribunaux et de l'arbitrage, acquise si possible par plusieurs années de présence dans un Cabinet d'Avocats ;
- une expérience de contentieux international, ainsi qu'une bonne connaissance de la langue anglaise.

Pour ce poste il existe d'intéressantes possibilités de développement de carrière.

Envoyer C.V. détaillé s'adressant à AXIAL Publicité, 91, Faubourg Saint Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

AGENCE de PUBLICITE MOYENNE, INDEPENDANTE,
recherche
Chef de Publicité Senior

capable de prendre progressivement la responsabilité de Clients de prestige, en collaborant étroitement à l'élaboration de leurs politiques et stratégies commerciales et à leurs mises en oeuvre sur le plan publicitaire. Il apportera ses idées et son dynamisme dans l'évolution actuelle de l'agence.

Ce poste ne peut convenir qu'à un

Diplômé Sup. de Co. Licencié Sciences Eco.

ou équivalent, possédant 7 à 8 ans - minimum - d'expérience pratique de la Publicité et du Marketing, bon rédacteur, ayant esprit positif et réaliste et sens du travail d'équipe.

Les dossiers de candidatures seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10 rue de la Paix, 75002 Paris.

RECouvreMENT DE CréANCES

Nous commercialisons du matériel médico-chirurgical auprès des médecins et des hôpitaux. Nous recherchons un jeune collaborateur, âgé d'au moins 25 ans, pour lui confier le suivi du règlement de nos clients et les relances. Pour réussir à ce poste, il faut posséder une première expérience comme correspondant commercial, avoir des notions de comptabilité, être diplomé et habilité aux contacts téléphoniques.

Ce poste est à pourvoir à PARIS mais il faut accepter de résider à CHARTRES à partir de juillet 1976.

Envoyer C.V. photo récente et rémunération actuelle sous la réf. 2413/24 (A mentionner sur l'enveloppe).

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 PARIS cedex 06

GRUPE MULTINATIONAL D'ENGINEERING ET DE CONSTRUCTION
Bâtiments industriels et administratifs
recherche

UN ACHETEUR DE PROJET

— ayant 5 ans d'expérience dans l'achat des matériels d'équipement et d'ouvrages pour les industries industrielles,
— pour l'Algérie pendant un an,
— parlant anglais de préférence.

Adresser lettre de candidature avec curriculum vitae et photo au :

Service du Personnel,
B.P. 54, 78140 Vélizy-Villacoublay.

AUSTIN EUROPE S.A.
Engineering and Construction

Important groupe de CONSEILS D'ENTREPRISES recherche des Cadres de formation supérieure destinés à prendre en charge les problèmes

d'ÉVALUATIONS

FINANCIÈRES, IMMOBILIÈRES, INDUSTRIELLES et COMMERCIALES

Il est offert une carrière de conseil, une formation adaptée, une rémunération avec intérêt. Les postes à pourvoir sont situés :

À PARIS et en province et s'adressent à des spécialistes, à des débutants ou à des cadres désirant changer d'orientation.

Envoyer C.V. et photo en ind. pré. et résidence désir. à J. BRAVARD, 50, r. Pasteur, à Montrouge, 92120.

CONTROLE DE GESTION

Vous avez une formation E.A.C. (option gestion), I.U.T. gestion ou équivalent, des connaissances juridiques réelles et au moins 3 ans d'expérience professionnelle.

Dans le cadre du contrôle de gestion des différents départements et filiales du Groupe BERNARD KRIEF, vous serez chargé, notamment du perfectionnement et de l'utilisation du système d'information de gestion.

Envoyer C.V. photo récente et rémunération actuelle sous réf. 2388 M (A mentionner sur l'enveloppe).

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 PARIS cedex 06

MARTINI
recherche pour son

contrôleur de gestion

2 ASSISTANTS

Le Premier collaborera plus spécialement à la PRÉPARATION et au CONTRÔLE des BUDGETS de la Société et de ses filiales. Il participera à différentes études relevant du Contrôle de Gestion en général.

Il aura une formation ESC et de préférence une courte expérience professionnelle dans la gestion des budgets.

Il sera organisé, convaincant et démontrera une capacité de travail et d'innovation.

Le Second participera à diverses missions d'AUDIT à l'intérieur de notre Société et auprès de nos filiales. Il collaborera également à différentes études découlant de ces missions.

Il possèdera une formation supérieure (HEC - ESSEC - ESCP - SC - PO) et aura déjà acquis une expérience professionnelle d'au moins un an dans un cabinet d'Audit français ou anglo-saxon. Il aura le sens du travail en équipe, le goût des contacts et manifestera une réelle force de caractère.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. au Service du Personnel et des Relations Humaines **MARTINI ET ROSSI**, 19, Avenue Michélet - 93404 SAINT-OUEN.

ELF AQUITAINE
recherche

CADRES FINANCIERS-COMPTABLES

pour ses filiales à l'étranger après formation 1 à 3 ans au Siège.

FORMATION : GRANDE ECOLE COMMERCIALE ou FORMATION UNIVERSITAIRE + spécialisation comptable dans tous les cas (DECS complet au minimum). Anglais indispensable.

EXPERIENCE : de 3 à 10 ans comme cadre

- comptable opérationnel ou audit
- liaison et utilisation de l'informatique
- éventuellement, expérience complémentaire d'études financières et économiques.

Écrire sous référence No 32.110 avec CV et photo, ELF-RE Département Développement et Formation - 75739 PARIS CEDEX 15.

digital
DIGITAL EQUIPMENT-FRANCE
recherche pour son département

SYSTEMES SPECIAUX, en rapide croissance

1 INGENIEUR PROJETS HARDWARE
parlant couramment l'Anglais et ayant 3 à 4 ans d'expérience dans les domaines suivants :

- étude et réalisation d'interfaces (périphériques, mémoires, systèmes multiprocesseurs...)
- structure d'entrées - sorties de mini-ordinateurs,
- programmation assembleur.

Réf. 101

1 TECHNICIEN DEBUTANT
(BTS électronique), ayant

- un an d'expérience dans l'étude et la mise au point de systèmes hardware
- un esprit curieux et rationnel,
- de bonnes connaissances de la logique
- de l'Anglais.

Réf. 101

Ces 2 postes sont à pourvoir rapidement. Adresser votre dossier complet avec la référence du poste choisi à :

Hubert de RIGAUD - DIGITAL EQUIPMENT-FRANCE
18, rue Saarléen - 94533 FUNGIS

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour sa Direction des affaires économiques et financières

CADRE de haute compétence

VOTRE MISSION :

- conduire des études prospectives sur les produits, les investissements et la sous-traitance
- mettre au point des plans à moyen et long terme
- participer activement à l'élaboration de la politique industrielle du Groupe.

POUR REUSSIR, il vous faut :

- présenter une réelle expérience industrielle d'au moins cinq ans
- être diplômé d'une grande école d'ingénieur ou commerciale
- être âgé de 35 ans minimum

Pour un candidat de valeur ce poste ouvre sur des responsabilités et une perspective de carrière motivantes.

Adresser lettre, C.V. et prétentions sous le No 31.992 à CONTESSÉ PUBLICITE - 29 av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui tr.

Important Laboratoire Pharmaceutique recherche pour son usine REGION PARISIENNE

jeune PHARMACIEN

pour diriger service de fabrication.

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. 3403 à :

OP Organisation et Publicité

Filiale Française d'un Groupe International VEHICULES INDUSTRIELS.

INGENIEUR "MARKETING PRODUITS"

BANLIEUE OUEST - ANGLAIS PARLE.

Agé de 20 ans au moins, diplômé de l'une des écoles supérieures de l'industrie (X, ENP, MINES etc...) et ayant quelques années d'expérience de l'essai ou de la conception de produits industriels, vous serez chargé de la responsabilité marketing d'une ligne de produits évolués.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Informations-Carières SVP 11-11 de 9 h à 18 h ou donner un rendez-vous aux conditions indiquées.

Référence 694.
65, avenue de Wagram 75017 PARIS

Information Carrière SVP.11.11

Jeune Société de Services application industrielle de l'électricité filiale des Grands Travaux de Marseille et Entrep. ose cherche à étoffer son équipe en créant à Paris le poste de responsable

SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

Son rôle est un travail de réflexion pour l'organisation de la Société appelée à une forte expansion en France et à l'étranger. Il gère les clients, le personnel, résout les problèmes de transports, de douanes, d'assurances, de financement.

Ce poste nécessite une formation Ecole Supérieure de Commerce, ou équivalent, une expérience de 3 à 4 ans dans une entreprise (si possible TP) et la maîtrise de l'anglais.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo + rémunération sous réf. 32-75

Madame Varès
S.T.M.E.
7, place du Chapelet Adenauer 75764 Paris Cedex 16

Filiale d'une importante société internationale (équipements de combustion industrielle) recherche jeune

INGENIEUR DES VENTES

55.000 F PARIS

Le candidat retenu aura une formation d'ingénieur (mécanique, électricité) complétée par une expérience pratique de la vente de biens d'équipement ou de produits industriels.

Bonne présentation ainsi que personnalité agréable et dynamique sont des qualités exigées.

Bonne possibilité d'avoir pour candidat de valeur.

Ecrire avec C.V. sous référence IV/JF à TAS, 77, rue La Boétie, - 75008 PARIS.

PARIS/PROVINCE

Parce que nos délégués sont issus de l'enseignement supérieur commercial, Qu'ils assurent la promotion de produits techniquement sophistiqués, nous ne craignons pas de les appeler des vendeurs.

Si vous aussi possédez cette formation (ESC, Sciences Eco ou équivalent), et partagez ce même désir de vendre,

Rejoignez notre équipe pour diffuser nos ordinateurs de bureau (type A5-A7) après un training rémunéré.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à M. Bessan - Direction du Personnel et des Relations Humaines - 91, rue du Faubourg St-Honoré - 75008 PARIS (La journée d'échange et de sélection aura lieu le 18/12/75).

olivetti

Recherches **REDACTEUR** de préférence sportif, pouvant s'occuper de l'actualité. Capable effectuer prise de vues. Formation spécialisée facile si qualités pour rédiger articles fouillés avec informations précises. Ecrire à A.M.P. n° 27-20 40, rue Olivier-Guy 75015 PARIS, qui trans.

Centre Etudes et Recherche belinoise Ouest, cherche **1 DIPLOME IUT** **1 DIPLOME IUT chimie** **1 DIPLOME IUT MECANIQUE de PHYSIQUE** Ecr. n° 27.446 P.A. SVP, 37, r. du Général-Foy, 75008 PARIS.

IMMOBILIER FRIEDLAND 47, avenue Friedland - recherche **VENDEURS (BUSSES) PREMIERE FORCE** Références le cadre exigées. Pour vente sur place au Siège de notre Société. Env. C.V., photo (retribuée), DISCRETION ASSURÉE.

SNÉ MIPLACOL, 52, av. de la Concorde 75228 Paris recherche pour Paris et Région parisienne pour son département **collaborateur social** (niveau, sexe et moralité). Envoyer candidature et C.V. Réponse sera donnée à choise demandée.

MARKETING MANAGER MIDDLE EAST

Large American Company looking for marketing man experienced in selling chemicals in the Middle East countries. Position is based in Paris and requires about 40 % travel in the Middle East.

Candidate should have following profile :

- at least 5 years experience travelling and selling throughout the Middle East products, such as chemicals, consumer products, water treatment, etc.
- 1 or 2 years of sales/marketing management experience selling through distributors. Familiar with market research, warehousing, advertising, etc.
- a college degree in chemistry or business administration
- fluent in French, English, and probably Arabic.

Send resume, preferably typed, to :

OLIN CHEMICALS
90, avenue des Champs-Élysées, 75008 PARIS.

مكتبة المجلس

OFFRES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.R.
Offres d'emploi "Piscards encadrées"	34,00	39,70
minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX DU		
PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	76,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.R.
L'IMMOBILIER		
Achat-Vente-Location	25,00	28,19
EXCLUSIVITES	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE		
(chaque vendredi)	23,00	28,85

responsable de l'organisation structurelle
PARIS 100/120 000 F en

Nous tenons une grande place dans les industries électro-mécaniques (3 000 personnes, C.A. 1,3 milliard). Nos problèmes actuels et futurs sont :

- l'élaboration de nos structures. Quelque soit le poste de transition vers des responsabilités opérationnelles à assumer dans quelques semaines.
- l'élaboration de nos structures. Quelque soit le poste de transition vers des responsabilités opérationnelles à assumer dans quelques semaines.

Envoyez C.V., photo et lettre manuscrite sous réf. 31812M à I.C.A. qui transmettra.

Entreprise de T.P.
à vocation internationale en pleine expansion
Leader européen de l'Offshore-Pétrolier
recherche pour son Siège Social PARIS 18ème

COMPTABLE 2ème échelon confirmé

- Ayant si possible plusieurs années d'expérience dans entreprise T.P.,
- Bonne connaissance d'Anglais appréciée,
- Large possibilité d'évolution dans le groupe pour élément de valeur

soit au siège Paris, soit dans les établissements ou filiales à l'étranger.

Adresser C.V., photo et présentations sous référence 13.581 à :

z.n.p.m.

Importante Société de Distribution d'Appareils Scientifiques pour Laboratoires
recherche pour son département
Centrifugation analytique et préparative

BIOCHIMISTE CONFIRMÉ
Conseiller Technique auprès de la clientèle

SES MISSIONS :

- Conseiller des utilisateurs sur les applications et les méthodes de la centrifugation analytique et préparative ;
- présentation des qualités et performances des appareils ;
- participer à des conférences et séminaires techniques ;
- assurer techniquement un réseau de 20 Ingénieurs et Bénévoles de vente.

NOUS DEMANDONS :

- formation scientifique supérieure en biochimie ;
- expérience pratique de plusieurs années dans le domaine de la centrifugation analytique et préparative ;
- avoir eu des problèmes commerciaux ;
- bonne pratique de l'anglais parlé et écrit ;
- libre rapidement.

NOUS OFFRONS :

- contacts fréquents avec laboratoires médicaux et de recherches de niveau scientifique dans toute la France ;
- séjour d'études à l'étranger pour formation complémentaire ;
- situation stable offrant possibilités d'étendre son domaine d'activité, bonne rémunération, initiatives personnelles.

Envoyer lettre manuscrite, cur. vitae et photo à : O.S.I., 141, rue de Javel, 75015 Paris. Discretion assurée.

IMPORTANT GROUPE MECANIQUE DE PRECISION
mettant en place des systèmes élaborés de gestion et de contrôle d'activités
recherche pour une de ses usines Banlieue SUD

jeune adjoint au responsable gestion industrielle

VOTRE MISSION :

- Collaborer à la définition des objectifs de gestion prévisionnelle de l'usine.
- Assurer l'établissement des budgets prévisionnels et en contrôler l'application.
- Participer à la mise en place et au suivi des éléments de gestion.

POUR REUSSIR IL CONVIENT DE :

- présenter une expérience industrielle de quelques années notamment en comptabilité analytique.
- être diplômé d'une école commerciale ou de gestion (HEC, ESSEC, SUP de CO...)
- être âgé de 28 ans minimum.

Ce poste s'apparente aux activités d'un contrôleur de gestion. Il offre d'intéressantes perspectives de carrière avec possibilité d'évolution également vers les autres unités du Groupe.

Adresser lettre, C.V. avec photo et présentations sous la No 31925 à CONTEXTE PUBLICITE, 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui tr.

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
Branche Electronique Professionnelle
recherche pour CENTRE DE PRODUCTION banlieue PARIS NORD-OUEST

INGÉNIEUR ARTS et MÉTIERS ou similaire
appelé à devenir après stage
CHEF DE SERVICE FABRICATIONS MÉCANIQUES

Position à forte responsabilité technique et conduite des hommes (Service de 600 personnes). Expérience nécessaire de 5 à 10 ans industrielles dans production mécanique, tôlerie, soudure, petites et moyennes séries, méthodes et ordonnancement. Langues anglaises recommandées. Rémunération liée au profil des candidats.

Discretion totale assurée

Ecrire avec C.V. dét. et le n° 32.053 à CONTEXTE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-10, qui transmettra.

Importante société industrielle, fabricant matériel haute technicité, leader sur le marché européen, recherche pour son Siège Sud Paris

responsable département informatique

Il est exigé :

- une formation grande école,
- une dizaine d'années d'expérience,
- capacité d'animation pour une équipe de trente personnes environ.

Le matériel utilisé : IBM 370/145, plus terminaux lourds dans les usines.

Adr. candidature sous réf. 2111 à Cabinet Serge BAILLY 40, av. Hoche 75008 PARIS

ICN INTERTECHNIQUE
AERONAUTIQUE-ESPACE - PHYSIQUE-BIOLOGIE
MEDICINE - INFORMATIQUE

recherche pour son Service Après-Vente :

Agents Techniques Electroniciens
(Bât. 380)

- confirmés, 2e ou 3e échelon, ayant quelques années d'expérience en Informatique ;
- nombreux déplacements en France, éventuellement à l'étranger ;
- voiture personnelle indispensable ;
- Anglais apprécié.

La rémunération est assortie d'une prime de fonction.

Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise, dont prime de fin d'année. Restaurant d'entreprise.

Adresser C.V. avec présentations, en précisant référence annonce, à Direction du Personnel

INTERTECHNIQUE - 78370 - PLAISIR

MARCHEL
1928 BEAUCHAMP RECHERCHE

INGÉNIEUR Electricien
diplômé E.C.P. - Spéc. A.A. E.C.I. - D.N. - H.E. - S.M. - G.

L.A.E. comme responsable produits (industrie, maritimes, logement assistance technique)

Env. C.V., prêt, Service du personnel 271, Chausée Jules-César, Beauchamp.

IMPORTANT GROUPE IMMOBILIER
recherche pour ses services comptables

RESPONSABLE
d'une section, niveau R.P. Libre de suite. Notions informatiques et immobilières très appréciées. Emploi stable, 5 x 8 x 13 mois 1/2. Avantages sociaux dont restaurant. Ne pas se présenter. Ecrire avec C.V. détaillé et présentations, FONCINA, 2, r. Leblais-le-Grand, Paris-20.

L'un des premiers constructeurs de maisons individuelles en France

réalise une progression remarquable. Il veut faire plus encore et recherche son

DIRECTEUR DES VENTES

Rattaché au président, il devra :

- constituer et diriger une équipe d'animateurs régionaux ;
- participer avec la hiérarchie à la fixation des objectifs ;
- coordonner les actions de publicité ;
- concevoir et réaliser les présentations à l'échelon national et régional.

Ecrire à N° 4563 COFAP, 40, rue de Chabrol - 75010 PARIS, qui transmettra

Important Groupe Industriel Français
à vocation internationale situé parmi les 1ères entreprises françaises exportant des biens d'équipements, recherche pour une de ses unités en Région Parisienne

ingénieur en chef études thermodynamiques
(compresseurs et équipements nucléaires)

CHARGE DE :

- la coordination et du suivi d'études relatives à des compresseurs et équipements nucléaires ;
- l'animation et du contrôle des affaires en cours ;
- la gestion technique administrative et budgétaire des départements chargés de ces activités.

L'INGENIEUR RETENU :

- présenter une expérience industrielle d'environ 10 années dans un poste d'études thermodynamiques et mécaniques ;
- avoir pratiqué la gestion industrielle ;
- être diplômé d'une grande école d'ingénieurs ;
- être âgé minimum 35 ans.

Adresser lettre, C.V., photo et présentations sous No 31.927 à CONTEXTE PUBLICITE 20 av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

SOCIETE LEADER
dans sa branche Compresseurs alternatifs air et gaz assurant une part importante de son chiffre d'affaires à l'Exportation

RECHERCHE UN INGENIEUR CONFIRMÉ

- Age minimum 30 ans, Anglais indispensable. Allemand souhaité. Expérience de plusieurs années dans machines alternatives acquise dans une société d'engineering ou chez un constructeur de compresseurs.

FONCTION
Assurer le SUPPORT TECHNIQUE au SERVICE EXPORT auquel il sera intégré.

Le poste est à pourvoir dans la région de Creil (Oise) et implique des déplacements à l'étranger.

Ecrire avec C.V. détaillé et présentations sous n° 45.585 B à :

bleu
17, rue du Docteur Lohel
92100 NANTERRE qui transmettra

Important laboratoire pharmaceutique
cherche

BIOCHIMISTE DEBUTANT CADRE

NIVEAU : D.E.A. de biochimie.
FONCTION : mise en point d'extraction et d'analyse de substances naturelles dans un laboratoire de recherches.

Ecrire lettre manuscrite et C.V. à No 31.931 CONTEXTE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE DE TELECOMMUNICATIONS
recherche

ingénieur informaticien
expérimenté en gestion de production (nomenclatures et approvisionnements) pour mise en place en usines de systèmes à base de mini-informatique.

Poste à PARIS

Discretion assurée. Adresser C.V. détaillé et présentations sous No 31.964, CONTEXTE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Importante Société Française de Services (C.A. + de 1500 millions de francs)
Recherche

cadre financier
Adjoint au responsable Trésorerie - Financements de l'entreprise

sa mission sera :

- préparer le plan de financement à moyen terme, en suivre la réalisation.
- étudier et négocier avec des organismes financiers français et étrangers les concours nécessaires pour le financement des investissements.
- suivre le déroulement d'accords de coopération internationale.

Sera de formation supérieure : HEC ou équivalent. Aura une expérience de quelques années au siège d'une banque ou à la direction financière d'une entreprise de taille internationale. Indispensable : anglais courant, écrit et parlé.

Votre dossier, comprenant lettre manuscrite, C.V. photo-prêt, est à adresser sous références 14121 à :

SEXTANT/DPA
182, avenue Charles-de-Gaulle 92200 NEUILLY qui transmettra.

Très Important Groupement
recherche pour son marché (Bilan d'investissement de la Mission)

recherche pour Paris (11°)

DEUX ACHETEURS

FONCTIONS
Dans le cadre d'un Plan Marketing cohérent, ils seront responsables pour une ligne de produits (matériaux, meubles de cuisine, meubles...) de l'application de la Politique ALMATE à l'élaboration de laquelle ils auront participé, à cela dans une perspective d'ROI-MARKET-PROFIT.

PROFIL
Ces deux postes, en création, sont une très bonne opportunité pour deux jeunes cadres ayant une première expérience commerciale de 2-4 ans (fonction achat, produit ou vente) dans la distribution et dont les qualités d'organisation, de relation et d'adaptation leur permettront de grandir avec deux postes évolutifs.

Les candidats intéressés enverront leur C.V. détaillé avec indication de la rémunération actuelle sans référence à la SIEP à :

SIEP
2, rue de Chabrol, 75010 PARIS, Toute Discretion Assurée.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche pour son SIEGE SOCIAL (M° Pont-de-Levallois).

INFIRMIERE D.E.
42 heures x 5 jours.

Env. C.V. et prêt, n° 32.059, ConTEXTE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-10, à tr.

contrôleur de gestion
85 000 F +

Le contrôleur général d'une très importante société de transports internationaux, recherche un **DIPLOME GRANDE ECOLE** (MBA (ou équivalent) ayant 2 ou 3 ans d'expérience en entreprise (gestion ou finances) pour, pendant une première période, l'intégrer à l'esprit et aux techniques du contrôle de gestion, fonction-clé pour l'optimisation de la rentabilité de l'entreprise.

Dès qu'il aura acquis la pleine maîtrise de ses responsabilités, il deviendra le contrôleur de gestion d'un centre de profit important en France ou à l'étranger pour lequel il aura la mission :

- d'assurer le fonctionnement du système d'information,
- d'apporter aux responsables les éléments de décision,
- de participer au développement et à l'organisation du centre de profit.

L'entreprise favorisera l'évolution rapide de celui qui dans cette fonction aura su faire preuve de maturité, de sens de l'organisation et d'efficacité.

Le premier contact se fera sous forme d'une réunion d'information avec la direction financière de la société à l'entreprise même.

Ecrire avec CV détaillé et rémunération actuelle au Service 1573

plein emploi
10, rue du mail PARIS 2ème

HABITAT ENVIRONNEMENT CONSEIL
Groupe FUELL - SERVICE
souhaite recruter un

CHEF DE PUBLICITE JUNIOR

- 26 ans minimum,
- Expérience 3 ans en Agence.
- Expérience biens d'équipement et produits immobiliers souhaitée.

Ecr. en indiquant prêt à J.-P. LEBRAUD, H.E.C., 20, rue de l'Église - 92202 NEUILLY.

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

chefs de produits

PARIS

Un groupe français à vocation internationale recherche pour le Service Marketing d'une de ses divisions spécialisées dans les équipements de chauffage et de transfert de fluides: CHEFS DE PRODUITS

1) EAU FROIDE
Mission : définition et lancement d'une gamme de produits sans fraude couvrant les besoins domestiques, hôteliers et industriels.

2) MATERIELS THERMIQUES
Mission : prise en charge du développement d'une ligne : générateurs de chaleur et systèmes de régulation.

Les fonctions impliquent une connaissance approfondie des produits, du marché, des circuits de distribution et des méthodes marketing appliquées aux produits industriels.

Les candidats auront une formation de base d'ingénieur, 25 ans minimum et une expérience d'au moins 5 ans dans la profession.

Envoyer C.V. et présentations sous réf. 3181EM à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75003 PARIS

Institut Pasteur PRODUCTION

recherche

UN CHEF DE GROUPE

responsable du Marketing des produits de laboratoire, il doit coordonner le lancement de nouveaux produits avec l'aide d'une équipe de Chefs de Produits.

Le candidat, âgé de 35 ans minimum, devra acquies une solide expérience marketing de produits biomédicaux. La préférence sera donnée à un candidat ayant une formation scientifique en bactériologie, virologie, immunologie.

Anglais exigé.

Le salaire proposé ne sera pas inférieur à 80.000 F par an.

UN CHEF DE PRODUIT

Le candidat aura une formation scientifique de préférence : bactériologie, virologie, immunologie. Niveau licence minimum.

La préférence sera donnée à un candidat ayant une expérience de la vente de produits biomédicaux.

Anglais exigé.

Le salaire proposé ne sera pas inférieur à 50.000 F par an.

Ecr. avec C.V. et photo au DEPARTEMENT DU PERSONNEL, 25, rue du Docteur-Jourdan, 75015 PARIS.

SYNTHÈSES CONSEIL

Organisation et Conseil de Gestion

développant son activité dans les domaines :

- Commercial - Marketing ;
- Problèmes humains dans l'entreprise

recherche

INGÉNIEURS PRINCIPAUX

- Formation Niveau Grande Ecole ;
- Références de 1^{er} ordre en Organisation ;
- Age minimum 30 ans.

Adr. C.V. manuscrits et présentations à S.C. 18, rue Violet, 75015 PARIS - Référence 75 M II.

RESPONSABLE CONTENTIEUX

- 30 ans minimum ;
- Avoir formation juridique et pratique de la procédure et prendre en charge tout particulièrement le processus des recouvrements de créances et la gestion des hauts contentieux ;
- Une expérience solide dans une étude d'analyste sera très appréciée ;
- Poste intéressant et évolutif ;
- Conditions de travail excellentes.

Ecr. avec C.V. et photo au SERVICE SÉLECTION, 25, rue de Livry, 92090 LE RAINGY.

AGENT COMMERCIAL

capable de développer et de mettre un secteur à fort potentiel.

Le candidat idéal :

- est méticuleux et précis pour gérer les dossiers des clients existants ;
- est dynamique pour prospecter et développer une nouvelle clientèle.

Une connaissance des techniques de l'impression est souhaitée mais pas indispensable si le candidat répond au profil.

Ecr. C.V. photo et présentations, 31, rue d'Hauteville, L.C.A. 75003 Paris, tel. 7.75.00.00

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Service de DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

L'École Supérieure d'Informatique et d'Électronique recherche pour son service de développement INGENIEUR ELECTRONICIEN 1 à 2 ans d'expérience (connaissance microprocesseurs souhaitée) pour industrialiser de prototypes dans le cadre de la collaboration Industrie / Ecole.

Adresser C.V. et présentations à ESIEE, 31, rue Falgaire, 75015 Paris.

TRADUCTEUR LANGUE MATERNELLE ARABE

formations scientifiques indispensables, recherché pour travaux importants et divers.

Adresser offre et C.V. détaillé sous référence 12324 à SNIPM, Palais Armand, 100, avenue Charles-de-Gaulle, 92022 NEUILLY, qui transmettra.

CONSTR. RHODAN-ALPES IMPRIMERIE ÉLECTRONIQUE, AUTOMAT. F. A. réimpression, électronique, recherche

AGENT COMMERCIAL

pour région Paris.

Téléphone : 22-74-74.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE CONSULTANTS recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Avoir de bonnes référ. dans démarrage de petits systèmes transactionnels (CIB, G/M, etc.).

Désirés évoluer vers le conseil d'entreprise.

Formation supérieure souhaitée, mais non nécessaire.

Région Paris, nombreux déplacements en province.

Adresser candidatures et C.V. à PRODIGE, 18 bis, rue de Valenciennes, 92030 LEVALLOIS.

L'ADJOINT DE SON DIRECTEUR GÉNÉRAL

IL ASSURE OU PARTICIPE :

- An contrôle de l'évolution des états financiers ;
- A la gestion financière des opérations en cours ;
- A l'élaboration et la mise en place de la politique commerciale de la chaîne ;
- A la définition des méthodes d'organisation et de gestion des établissements ;
- Au lancement du premier établissement de la chaîne en qualité de Directeur.

IL DEVRA :

- Avoir une formation Ecole Hôtelière de gestion ou de commerce ;
- Avoir les qualités de responsable opérationnel et une bonne compréhension des problèmes d'investissement ;
- Avoir une expérience d'au moins 2 ou 3 années de la gestion et de l'hôtellerie.

Envoyer C.V. + présentations, sous n° 27.05, à : J.R.P., 75008 Paris, qui transmettra.

VARIAN S.A.

Vacuum Division

is looking for a

SERVICE ENGINEER

for Extron Ion Beam Systems

The successful candidate should meet the following requirements:

- A degree in Electronic - Engineering with several years experience in industrial electronics.
- experience with Linear Accelerators and/or Mass Spectrometers.
- Knowledge of High Vacuum Installations.
- minimum age : 30 years old.

The successful candidate will be based in our Paris office and will be a member of our European Service Organization. He will be responsible for the Service activities in France, though Service visits within Europe may arise.

Product training will be given in our European and/or American facilities after which he will need a maximum of initiative as he will be required to work without close supervision.

We provide a Company car, attractive salary and generous fringe benefits.

Engineers interested in this challenging opportunity should send their C.V. and salary requirement to L. Moreno VARIAN S.A. 1441, Quai de Courcouronnes - 91441 ORSAY.

CGR - TMT

THOMSON MICROTECHNICOLOGIE

à rue Vauquelin et 2210 SAINT-CLOUD proche gare de Courcouronnes

UN ANALYSTE

isolations électroniques spécialisées (câbles, fibres optiques, etc.)

2 ans d'exp. min. exigés.

Ecrire avec C.V. détaillé au Service du Personnel.

LA FILIALE FRANÇAISE D'UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ ALÉMANIQUE

(proche banque d'Alsace) recherche son

DIRECTEUR DE GESTION

Ses responsabilités :

- La conception, mise en place et animation du système de gestion et de planification ;
- La coordination et le suivi des opérations budgétaires et financières ;
- Le traitement et la gestion de l'information ;
- Le développement et l'entretien d'une Direction par filiales.

Ses profils :

- 35 ans environ ;
- Formation supérieure ;
- Expérience de 5 ans en contrôle de gestion ou de planification ;
- A participé à la mise en place d'organisation internationale.

Adresser lettre C.V. et photo au 12, rue de Valenciennes, 75003 PARIS.

COMPTABLE PRINCIPAL EXPERIMENTE

de préférence ayant travaillé dans service avec et connaissance des logiciels.

Analyste très souhaitable.

Adresser curriculum vitae au 2278 CONTESSÉ PUBLIC, 20, av. de la République, 75011 Paris.

AGENTS ENQUÊTEURS

de 25 à 35 ans (exp. min. 1 an) de Filiales Paris-19^e, de 8 h. 30 à 12 h. (Bureau fermé le samedi).

Entreprise recherche

CHEF D'EXPLOITATION

de la région de PARIS

Vins fins et spiritueux

recherche

REPRESENTANT EXCLUSIF

Rechercher le client : développer la vente des produits proposés dans le secteur géographique défini. Expérience préalable dans ce secteur. - Adresser C.V. sous n° 4205 à I.P.P., 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

Prêt à 20 ans minimum, très disponible, très accrocheur et très vite vendeur.

Il peut venir à nos autres secteurs d'activité. Salaires élevés, fonction des compétences prouvées.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et présentations sous n° 4205/I.P.P. à :

I.P.P. 31, RUE VIBRON 75002 PARIS

15 INGENIEURS INFORMATIENS

5 à 10 ans expérience, ayant participé à la réalisation de systèmes d'exploitation.

BONNES CONNAISSANCES TELE-INFORMATIQUES

TRES HAUT SALAIRE

Adresser C.V. à : A.T.E., 36, rue de Valenciennes, 75015 Paris.

Centre médico-chirurgical

15, avenue de la Porte-de-Chaillot, 75015 Paris

CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE IBM 3

Expérience préalable dans ce secteur. Solides connaissances techniques. Env. C.V. + présentations à la Direction C.M.C.

adjoit du directeur du département exportation

En association avec le Directeur et les Cadres : il sera chargé de :

- PENSER la politique à suivre dans le cadre d'un plan à 3 ans ;
- ELABORER sa réalisation ;
- FIXER les objectifs ;
- DETERMINER les procédures et
- CHOISIR les canaux de vente les mieux adaptés.

Le candidat recherché :

- sera diplômé d'une grande école
- aura exercé des responsabilités commerciales affectives dans des sociétés industrielles à vocation internationale ; il aura l'habitude des négociations à un niveau élevé.

ANGLAIS COURANT INDISPENSABLE. ALLEMAND SOUHAITE.

Lieu de travail : PARIS - Déplacements fréquents.

Adresser C.V. et présentations à N° 31.608 - CONTESSÉ PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75004 Paris Cedex 01, qui transmettra.

directeur technique

140 000 F +

INGENIEUR GRANDE ECOLE (X - ECP - MINES - SUP AERO - ESE)

Nous faisons partie d'un groupe d'importance mondiale. Notre entreprise est spécialisée dans la réalisation de grands projets de construction de centrales nucléaires. Notre Directeur Général veut confier la Direction Technique à un ingénieur de haut niveau ayant eu à diriger de grands projets faisant appel à des techniques de pointe. Sa mission sera de diriger les équipes chargées des projets d'ensemble, de contrôler les services techniques chargés de la création des composants majeurs, de veiller à ce que les projets soient réalisés dans les délais, d'établir le calendrier industriel de la Société, d'élaborer des produits du groupe sur bases de la Société (ou de section de nouveaux produits), en liaison avec le Directeur du Marketing et les Responsables des unités de production.

Anglais et Allemand souhaités.

Ce poste est à pourvoir à PARIS.

Envoyer C.V. photo récente et rémunération actuelle sous la réf. 2412/M (à renvoyer par l'intermédiaire de M. PERCHE, Responsable du Secteur Industriel).

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75283 PARIS CEDEX 06

DIRECTEUR GÉNÉRAL

30 ANS MINIMUM - Impression des Ecosse, exp. d'entreprise et exportation.

20.000 à 30.000 F par an

SEGEF, 12 bis, avenue République, 75110 ROSSNY

COMPTABLE

CONFIRME B.T.D.E.C.S. ou équivalent. 14, 20-18, M. PLONNE.

BANQUE PRIVEE

affiliée à un groupe d'importance nationale

recherche pour suivre et développer le circuit de distributeurs et commerçants à PARIS

JEUNES ATTACHES (EES) COMMERCIAUX (LES)

- Expér. bancaire de 2 à 3 ans
- Expér. commerciale en banque
- Niveau Bac ou BP Banque
- Formation assidue et point de vue de promotion pour éléments de valeur.

Env. C.V. manuscrit, photo et réf. à 24.09.7509 Paris Cedex 09 - REL. ES 36

rechercheurs

Pour MALAKOFF TRES BONNE STENOACTYLO

BILINGUE ALLEMAND 20 ans expérience pour service commercial spécialisé

Ecrire sous réf. 12324 à : ORGANISATION et PUBLICITE 2, r. Marceau 75015 Paris 15.

Dactylos

ENTREPRISE d'électronique en cours de mise DACTYLO-COMPTABLE

coordonner, organiser, contrôler, de préférence en 10^e, Paris-19^e, 37, av. République, 75019 PARIS. Tél. : 48-85-12.

Développeur-Collaborateur recherche Dactylo-Comptable

Expérimenté à l'étranger. Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et photo AL. I.P.P. Leclercq, 47, rue de La Chapelle, 19^e.

cours et leçons

MATR. Rattrap. par prof. exp. 20 ans mod. T. 28-27-71

autos-vente

FIAT 126. Bleu marine, 1973, 21.500 km, 7.000 (Argos), 75015 PARIS. Tél. : 75-24-74 - 227-2330.

PEUGEOT 504 TI 1974 - Intérieur cuir. Absolu 0 km (nouveau Peugeot) Bleu métal. Tél. : 256-43-62.

ROLLS ROYCE Silver shadow 1968. 92.000. Tél. 28-89-96.

animaux

Particulier vend jeune chat Colibri, 9 mois. Prix : 1.500 F. Tél. : 64-77-74.

capitaux ou proposition.com.

PLACEMENT. Conservez la valeur de votre capital, achetez, assurez, CLIQUER chez AGIL. Prix : 500.000 F. Loyers, Indemnité, report 10 % sur C.V. NAVAR MARSEILLE 4002.

traductions

Demande

Traducteur expérimenté en français, anglais, espagnol, allemand, italien, russe, japonais, chinois, japonais, etc. Ecr. à 17884 M. Rétic-Pressé 85 bis, rue Réaumur, Paris-2^e.

représent. demande

IMPORT - EXPORT de produits EXPLOITER ou CLIENTELER SUITE A L'ÉTRANGER

Ecr. Réti-Pressé 85 bis, rue Réaumur, Paris-2^e.

travail à domicile

Demande

Ch. travaux dactylo à domicile sur livre d'écriture. à copier 12 C. Tél. 200-75-70 à part. 14 h. 30.

jeunes ingénieurs commerciaux

- votre formation ESSEC, ESC, ou équivalent,
- vos motivations pour la vente de produits industriels en France et à l'étranger,
- votre choix délibéré à partir d'une expérience préalable,
- votre volonté d'accéder à des fonctions de responsabilité.

— vous permettant de prétendre à une carrière évolutive dans l'informatique de gestion.

— vous serez chargés de promouvoir et de développer nos méthodes de traitement sur ordinateur auprès des cabinets comptables et entreprises.

Postes à pourvoir : PARIS et PROVINCE. (pour région EST, bonne maîtrise de la langue Allemande indispensable).

Manuscrits avec C.V. photo et présentations au

CCMC

Services du Personnel
BP. 62
38207 VIENNE.

ANSWARE

recherche des

INFORMATIENS

attirés par les applications de contrôle et commandes de processus, d'exploitation, de traitement de données en temps réel, de gestion et de télécommunications.

Une formation supérieure, Ecole d'ingénieurs de préférence, est indispensable. Une expérience de conception et/ou de réalisation sur micro-ordinateurs sera très appréciée.

Adresser C.V. et présentations et photo sous référence AS/72 à :

ANSWARE
135, r. de la Pompe, 75116 Paris.

La ville de Créteil recherche 2 animateurs pour centres sociaux et socio-culturels, expérience souhaitée. C.A.P.A.S.E. 161, à M. BORET, 99-75-80, D. 42.

B.E.T. cherche JEUNES INGENIEURS ELECTRICIENS début ou début d'une expér. de 2 mois, pour l'étude et la réalisation de projets de câblage et de systèmes de chauffage. Gérer les contacts avec les clients. 10, rue de Valenciennes, Paris-19^e. C.V. + photo, à COGECO, 138, bd Haussmann, Paris-8^e.

Société Saint-Maur, chiffre d'affaires 80 millions

recherche

CHEF COMPTABLE H.

DECS ou BP, expérience solide simil. école. Niveau X à X. 5 à 11 mois. Ne pas répondre. Adr. C.V. et présentations au 25, rue de Valenciennes, Paris-19^e. COFRECO, 25, rue de Valenciennes, 9219 LA VARENNE.

formation profession.

PROGRAMMEUR D'EXPLOITATION SUR IBM 3

Niveau Bac ou im. de 7 mois, 100 h. de cours. Exploitation

Gaston - Anstey - GAP 2

FAX

ACHAT très cher de bijoux, brill. argent, etc. PERRON & CHARLES-DAVID DPERA, 37, avenue Victor-Hugo, ÉTOILE

Vente en occasion - échange. 8, rue d'Amsterdam - 87-85-87.

occasions

Vend table rustique Louis XIII avec colonnes 1750 F.

Bibliothèque av. colonnes 5000 F.

Autres à 1700 F.

Mme RIZZA, tel. 20-97-66. (Deuxième bureau)

automobiles automobiles automobiles

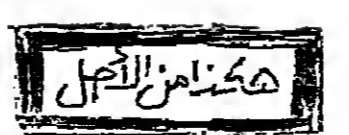
Une Alfa Romeo se choisit à la SFAM

- 120 personnes à votre service.
- Exposition permanente de la gamme.
- Délaix de livraison les meilleurs. Crédits, leasing.
- Ateliers spécialisés mécanique, carrosserie et peinture.
- Quick-service : pour réglages et réparations rapides.
- Important stock de pièces détachées d'origine.

Une Alfa Romeo s'entretient à la SFAM

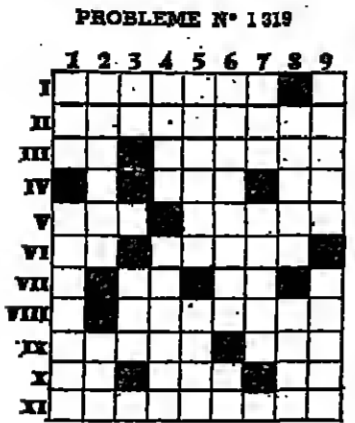
SFAM - France

22 bd de Courcelles 75008 Paris Tél. 29.2.02.50 — 40 ter av. de Suffren 75015 Paris Tél. 734.09.35



AUJOUR'HUI

MOTS CROISÉS



PROBLEME N° 1319

HORIZONTALEMENT

I. Belle, est plus intéressante que bonne. — II. Provoquera des réactions éventuellement malencontreuses. — III. Abréviations commerciales. — IV. Abréviations commerciales. — V. La solitude ne l'empêche pas de se développer. — VI. Petites récompenses offertes à de jeunes Canadiens. — VII. Permet de calmer temporairement l'impétuosité d'un appétit exigeant. — VIII. D'un auxiliaire. — IX. Fin de participe. — X. Deuxes supplémentaires non rémunérées. — XI. Complète lorsqu'elle est consommée. — XII. Orientaliste allemand. — XIII. Perd de sa force

VERTICALEMENT

I. Va au feu pour être battu. — II. Ne voudras somme toute que le bien de son prochain. — III. Résolutions subtiles. — IV. Réduisit de volume. — V. Fait pâlir les écoles. — VI. Possessif. — VII. Inflammation locale. — VIII. Peintre connu. — IX. Leurs mouvements étaient vagues. — X. Dans un certain sens, en l'allumant on risquait de provoquer une explosion. — XI. Pour un poète, c'est une recrue de choix. — XII. Anciens chanteurs. — XIII. Est fort. — XIV. Un examen superficiel peut renseigner sur leur valeur. — XV. Avec elle, l'intérêt ne fait jamais.

Solution du problème n° 1318

Horizontalement

I. Conseils (un conseil ne coûte rien). — II. Obusaire. — III. Ut. — IV. Tu. — V. Aube. — VI. Embrés. — VII. Et. — VIII. Usent. — IX. Nés. — X. Océans. — XI. Ara. — XII. Sa. — XIII. Sûre. — XIV. Siamois.

Verticalement

I. Couteau. — II. Ala. — III. Obus. — IV. Ni. — V. Treiz. — VI. Stéarine. — VII. Lm. — VIII. Eu. — IX. Tu. — X. Lard. — XI. Isal. — XII. Lées. — XIII. No. — XIV. Us. — XV. Br. — XVI. Vénère. — XVII. S. — XVIII. Brassées.

GUY BROUTY.

quand il est coupé. Déclarée. — Se trompant (épée). — XI. Exige une certaine dose de dévouement.

VERTICALEMENT

I. Va au feu pour être battu. — II. Ne voudras somme toute que le bien de son prochain. — III. Résolutions subtiles. — IV. Réduisit de volume. — V. Fait pâlir les écoles. — VI. Possessif. — VII. Inflammation locale. — VIII. Peintre connu. — IX. Leurs mouvements étaient vagues. — X. Dans un certain sens, en l'allumant on risquait de provoquer une explosion. — XI. Pour un poète, c'est une recrue de choix. — XII. Anciens chanteurs. — XIII. Est fort. — XIV. Un examen superficiel peut renseigner sur leur valeur. — XV. Avec elle, l'intérêt ne fait jamais.

Solution du problème n° 1318

Horizontalement

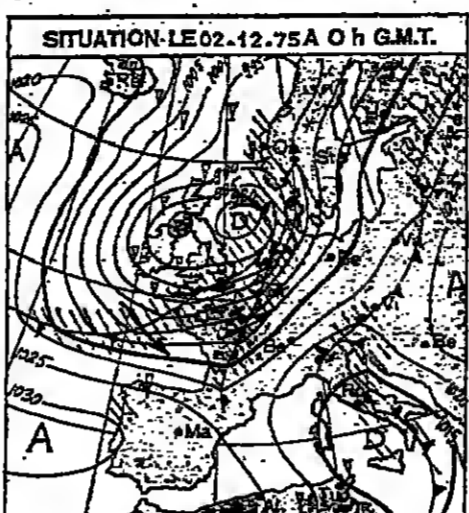
I. Conseils (un conseil ne coûte rien). — II. Obusaire. — III. Ut. — IV. Tu. — V. Aube. — VI. Embrés. — VII. Et. — VIII. Usent. — IX. Nés. — X. Océans. — XI. Ara. — XII. Sa. — XIII. Sûre. — XIV. Siamois.

Verticalement

I. Couteau. — II. Ala. — III. Obus. — IV. Ni. — V. Treiz. — VI. Stéarine. — VII. Lm. — VIII. Eu. — IX. Tu. — X. Lard. — XI. Isal. — XII. Lées. — XIII. No. — XIV. Us. — XV. Br. — XVI. Vénère. — XVII. S. — XVIII. Brassées.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE



SITUATION-LE02-12-75A 0 h GMT.

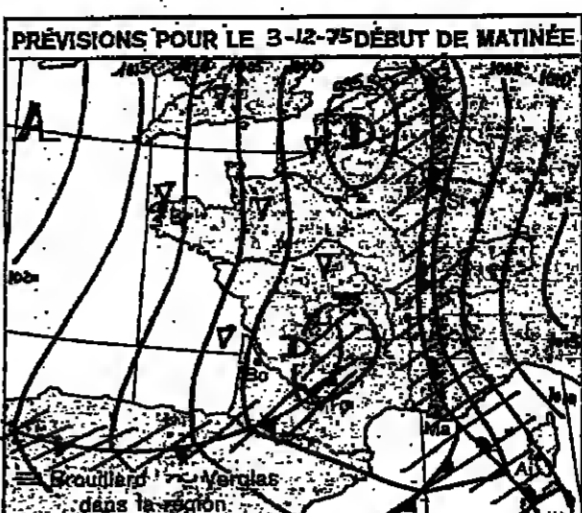
Evolution probable du temps en France entre le mardi 2 décembre à 8 heures et le mercredi 3 décembre à 24 heures :

Le profond dépression, située le mardi 2 décembre sur l'Europe occidentale et le proche Atlantique, se comblera partiellement dans le parvis central. La perturbation qui lui est associée gagnera nos régions méridionales, mais elle persistera en s'attardant sur l'Est et le Nord-Est.

Mardi 3 décembre, de la Manche au Bassin aquitain et aux côtes de l'Atlantique, le temps sera variable et frais, avec des averse et quelques éclaircies.

Mardi 3 décembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 997,3 millibars, soit 746 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1^{er} décembre ; le second, le minimum de la nuit du 1^{er} au 2^o) : Ajaccio, 14 et 2 degrés ; Biarritz, 10 et 8 ; Bordeaux, 10 et 9 ; Brest, 12 et 6 ; Caen, 8 et 6 ; Cherbourg, 11 et 1 ; Clermont-Ferrand, 8 et 4 ; Dijon, 8 et 2 ; Grenoble, 5 et -3 ; Lille, 5 et 3 ; Lyon, 6 et 0 ;



PREVISIONS POUR LE 3-12-75 DÉBUT DE MATINÉE

Marseille, 10 et 3 ; Nancy, 7 et 0 ; Nantes, 12 et 8 ; Nice, 15 et 6 ; Paris - Le Bourget, 5 et 3 ; Pau, 10 et 6 ; Perpignan, 12 et 6 ; Rennes, 12 et 8 ; Strasbourg, 6 et 1 ; Tours, 8 et 6 ; Toulouse, 11 et 8 ; Folate-Ariva, 24 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 5 et 4 degrés ; Athènes, 17 et 6 ; Bonn, 7 et 4 ; Bruxelles, 6 et 4 ; Îles Canaries, 19 et 18 ; Copenhague, 4 et 3 ; Genève, 8 et -2 ; Lausanne, 10 et 7 ; Londres, 12 et 7 ; Madrid, 12 et -2 ; Moscou, 2 et -3 ; New-York, 16 et 2 ; Palma-de-Majorque, 15 et 3 ; Rome, 15 et 7 ; Stockholm, 1 et -1.

Télécommunication

LES ASSOCIATIONS MONDIALES RÉCLAMENT LA CRÉATION D'UN SERVICE PUBLIC INTERNATIONAL DE L'ESPACE

Les associations mondiales de la télécommunication, réunies le 29 novembre, à Paris, dans la salle de réunion de l'Assemblée nationale, une journée de travail. Les satellites au service de la communauté mondiale, qui ont obtenu un vif succès. C'est d'abord une salle comble qui les accueillit trop nombreux. Hélas, pour permettre une véritable discussion, exposés les utilisations diverses, précieuses qu'offrent des satellites de plus en plus perfectionnés dans le domaine de la recherche géologique et de la défense que de celui de l'éducation et de la santé publique. M. Edgar Faure avait, son côté, affirmé, dans son discours d'ouverture, qu'il était désormais possible de s'attacher sérieusement à un problème crucial du développement des pays en développement, la question d'un service public de télécommunication spatiale de ce caractère pouvait être résolue par les suites.

De façon générale, comme l'exposé M. L. Perdlitz, le créateur du Comsat et celle de l'Institut de la région parisienne après les accords de Washington énonçant l'écrasante supériorité américaine dans l'espace. L'évolution tend vers des monopoles de fait au profit des pays riches. Ce qui ne répond pas de façon satisfaisante aux principes de libre circulation de l'information et de l'utilisation de l'espace à des fins exclusivement pacifiques.

C'est pourquoi les mondialistes déclarent que l'heure est venue de choisir entre ces monopoles de fait et des structures mondiales garantissant non seulement la liberté mais la possibilité pour les peuples de bénéficier effectivement des activités spatiales. — J. S.

Les bons conseils du BHV.

"Quand on fait un cadeau autant joindre l'utile à l'agréable"

Dans les 8 BHV il y a des coffrets-perceuses pour faire rêver tous les maris. A des prix "cadeaux!" Et 20% de remise sur toutes les perceuses.* Joyeux Noël!

En lui offrant un coffret perceuse pour Noël, vous vous offrirez à domicile un mari qui saura aussi facilement percer la pierre, la brique ou le béton que le sceau, le lustre ou le poncé. Un mari-athlète. Un mari qui saura tout faire dans la maison.

- Coffret PEUGEOT**: exécutif BHV, bloc moteur MT 7.50X - 450 W, 2 vitesses, adaptation perceuse, adaptation scie circulaire, étau et divers accessoires. **638 F**
- Coffret A.E.G.**: perceuse SB 2 E 600 - 600 W, 2 vitesses + variateur électronique, perceuse, 1 support vertical 394 F **795 F**
- Coffret BLACK & DECKER**: exécutif BHV, perceuse DNJ 84, 400 W, 4 vitesses, perceuse, adaptation scie circulaire et ponçuse vibrante, et divers accessoires. **560 F**
- Coffret BOSCH**: perceuse Panther E 23 SB 380 W, 2 vitesses, perceuse, adaptation scie circulaire, scie sauteuse, ponçuse vibrante et divers accessoires. **629 F**

* Exemple: perceuse A.E.G. SB 2 E 450, 450 W, 2 vitesses + variateur **588 F**

Jusqu'à épuisement des stocks.

Les prix barrés sont ceux pratiqués antérieurement dans nos magasins.

TOUS LES ARTICLES PRÉSENTÉS SONT EN VENTE DANS LES **8 BHV** RIVOLI PARIS MONTMARTRE GARGES FLANDRE BELLE ÉPINE ROSNY 2 CRETEL

Pour être sûr de bien choisir: BHV BAZAR DE L'HÔTEL DE VILLE

P. T. I.

● **Murat (Cantal) à l'automatique.** — Les abonnés au téléphone de la région parisienne peuvent appeler directement leurs correspondants de Murat (Cantal) en composant le 15, puis, après audition de la deuxième tonalité, l'indicatif 74, suivi des six chiffres du numéro demandé.

● **Lannemezan, Loudun, Mayenne et Vire à l'automatique.** — Les abonnés au téléphone de la région parisienne peuvent obtenir directement leurs correspondants de Lannemezan (Hautes-Pyrénées), de Loudun (Vienne), de Mayenne (Mayenne) et de Vire (Orne), en composant les numéros suivants : Lannemezan : le 15, puis après audition de la deuxième tonalité, l'indicatif 74, suivi des six chiffres du numéro demandé. Mayenne : le 15, puis après audition de la deuxième tonalité, l'indicatif 43, suivi des six chiffres du numéro demandé. Vire : le 15, puis après audition de la deuxième tonalité, l'indicatif 20, suivi des six chiffres du numéro demandé.

Journal officiel

Est publié au Journal officiel des 1^{er} et 2 décembre 1975 : **UN ARRÊTÉ** : Portant création de commissions administratives paritaires (Institut national de la santé et de la recherche médicale).

Le Monde
Service des abonnements
5, rue des Saussaies
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4297 - 23

ABONNEMENTS
6 mois 6 mois 6 mois 12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)
98 F 150 F 232 F 309 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE AÉRIENNE
164 F 273 F 462 F 530 F

ÉTRANGER par messagerie
I - BELGIQUE-LUXEMBOURG 115 F 216 F 307 F 400 F
II - SUISSE 125 F 231 F 337 F 440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux mois maximum en avant), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance Veuillez adresser l'abonnement de réimpression tous les deux ans par chèque postal.

مكتبة النجم



DIRIGEANTS, PASSEZ A L'EST.

LES NOUVEAUX TERRITOIRES SONT A L'EST: LE PARC D'ACTIVITES DE PARIS-EST A MARNE-LA-VALLEE.

Depuis plusieurs dizaines d'années, Paris se développe vers l'Ouest. Si bien que de ce côté les terrains sont devenus rares et les accès encombrés.

A l'Est, au contraire, l'espace n'est pas rationné. C'est ce qui nous permet de mettre à la disposition des industriels une vaste zone d'activités, à 15 kilomètres seulement des portes de Paris.

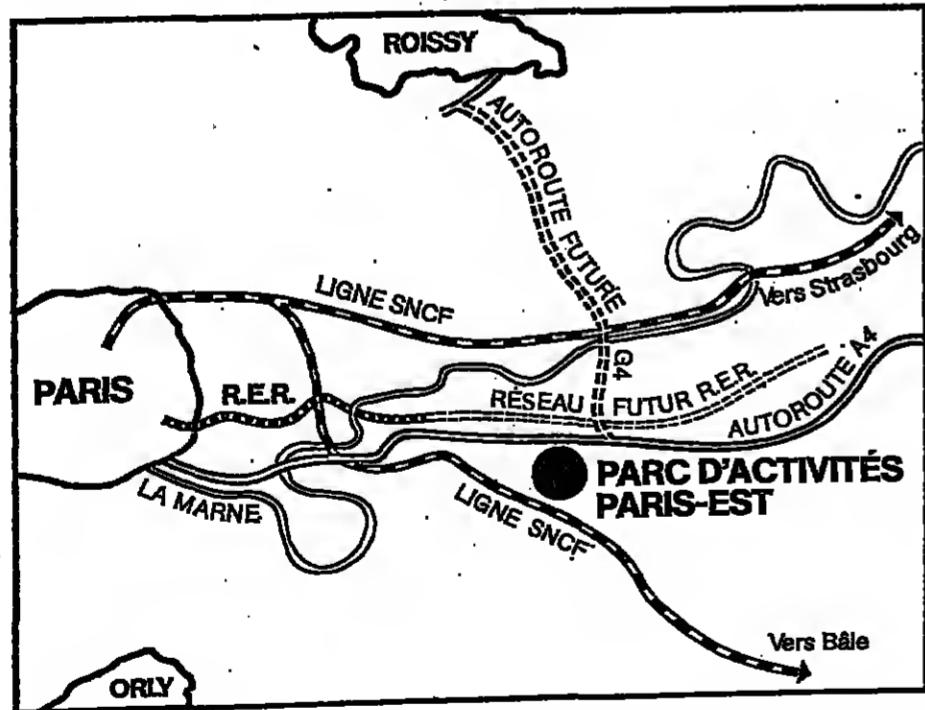
Le Parc d'Activités de Paris-Est couvre 210 hectares immédiatement commercialisables, dans le périmètre de Marne-la-Vallée.

Son aménagement comprendra de nombreux services communs et notamment des restaurants inter-entreprises.

Le Parc est composé de trois secteurs distincts.

Le secteur Nord (96 hectares) plat et dégagé, en bordure immédiate de l'autoroute A4. Cette autoroute à 6 voies reliera la zone d'activités à Paris, sans un seul feu rouge, dès 1976. Elle aura deux sorties directes sur Paris-Est.

Le secteur Sud-Ouest (42 hectares en bordure des Bois de Célie) est relié à la ligne SNCF Paris-Bâle par un embranchement particulier. Cette voie ferrée sera, dès 1977, en correspondance avec le R.E.R.



Le secteur Sud-Est couvre 72 hectares. Agrémenté de plusieurs plans d'eau, il est situé en lisière du bois de Beau-bourg. Son aménagement particulièrement soigné le destine en priorité aux établissements du secteur tertiaire.

L'autoroute A4 et la voie ferrée font du Parc d'Activités de Paris-Est un relais idéal entre les régions de l'Est et l'agglomération parisienne.

De plus, l'autoroute G4 reliera directement la zone d'activités à l'aéroport Charles de Gaulle de Roissy.

Les terrains qui sont vendus en toute propriété ne sont pas lotis à l'avance. De la sorte, chaque entreprise peut acquérir très exactement la surface dont elle a besoin, dans le site de son choix. Enfin les entreprises qui s'implantent à Paris-Est bénéficient des avantages financiers accordés aux Villes Nouvelles (exemption de la taxe d'équipement, de la redevance aux collectivités locales et de la taxe sur les transports. Redevance au mètre carré de plancher industriel réduite à 25 F et exonération de redevance pour les bureaux).

Décidément, les nouveaux territoires sont bien à l'Est.

VENEZ VIVRE ET TRAVAILLER DANS UN "NOUVEAU PAYS": MARNE-LA-VALLEE.

Le Parc d'Activités de Paris-Est est situé et conçu pour que les entreprises qui s'y installent y trouvent tout ce dont elles ont besoin. Les environs du Parc sont aménagés pour que ceux qui y travaillent y vivent bien.

En effet, Marne-la-Vallée c'est "un nouveau pays" qui conjugue les avantages de la ville et ceux de la campagne, à proximité de Paris.

Les avantages de la ville, ce sont des logements nombreux et variés, des équipements collectifs complets (centre commercial régional à Noisy-le-Grand, commerces de proximité, écoles, haltes-garderies...) et des transports en commun pratiques (à Marne-la-Vallée, ils sont assurés par la R.A.T.P.).

Les avantages de la campagne, ce sont des villages anciens à moins d'un kilomètre du Parc d'Activités (Croissy-Beaubourg, Emerainville, Lognes) des bois et des forêts, la Vallée de la Marne toute proche.

Et puis, Paris-Est c'est vraiment tout près de Paris, par l'autoroute et le train bien sûr, mais aussi par le R.E.R. qui, dès 1977, mettra Noisy-le-Grand à 20 minutes de l'Opéra.

LES PREMIERS ARRIVES SERONT LES MIEUX SERVIS.

Dans le Parc d'Activités de Paris-Est on peut, encore aujourd'hui, choisir les meilleurs emplacements. Il est évident que les terrains ne resteront pas longtemps aux conditions actuelles.

C'est parfois avantageux d'être un pionnier.

PARC D'ACTIVITES DE PARIS-EST. MARNE-LA-VALLEE.



Téléphonez à Richard Lefebvre. 430.68.32 - Epamarne - Parc de Noisiel 77420 - Champs-s/Marne.

LA

(PUBLICITE)

S.T.E.G.

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

La Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (S.T.E.G.) est sur le point de lancer un appel d'offres international en vue de passer commande pour la fourniture, le transport, le montage et la mise en service de deux centrales électriques d'une puissance totale de l'ordre de 90 MW équipées en turbines à gaz et implantées l'une à Menzel Bourguiba et l'autre à Sfax.

Pour le financement de ce projet, un prêt a été demandé à la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (B.I.R.D.).

Les constructeurs désireux de soumissionner peuvent retirer les dossiers d'appel d'offres au siège social de la S.T.E.G. (Département de l'Équipement, 38, rue Kemal-Ataturk, TUNIS, TUNISIE) ou se les faire adresser moyennant le versement de 100 (cent) dinars tunisiens ou leur contre-valeur en monnaie étrangère, à partir du 5 janvier 1976.

L'ouverture des plis est prévue pour le 10 mars 1976.

MTD

MANUTENTION TRANSPORT/DISTRIBUTION

nous mettons le salon de la manutention en mémoire

De combien de temps disposez-vous pour visiter le Salon? Sans doute allez-vous faire "l'impasse" sur certains stands. Rassurez-vous, nous sommes là pour vous relayer. En permanence, "MTD" fouillera le Salon dans ses moindres recoins pour vous fournir une vue complète de ce qui y est exposé. C'est normal, "MTD" est le seul magazine mensuel français spécialisé dans les techniques de manutention et de stockage.

"MTD" 40, rue du Colisée 75008 Paris - Tél. 225.34.90

Je veux recevoir MTD à l'essai : 2 n° sans engagement.
 Je souscris un abonnement : 84 F au lieu de 120 F (nouveaux abonnés).

Nom Entreprise

Adresse

Code [] Ville

Signature ou cachet

Pour créer et développer vos activités en

IRAN

la société franiran

Groupe Bernard Krief

qui dispose de collaborateurs français et iraniens dans ses bureaux de Téhéran, se charge de missions ponctuelles ou à long terme : recherche de partenaires, études de marché, protection de vos intérêts commerciaux et autres, représentation, organisation de voyages (prise de rendez-vous...), enquêtes sur dossiers, etc.

Seules les demandes émanant de firmes disposant de références sérieuses pourront être prises en considération.

Pour tous renseignements, écrire à :

franiran

1, rue Danton 75263 PARIS cedex 06
ou téléphoner au 329.21.82, poste 520

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Vingt et unième jour de grève dans les caisses d'épargne des Bouches-du-Rhône et de Corse

De nos correspondants

Pour obtenir l'application des dispositions statutaires nationales, en particulier celles portant sur l'avancement et le statut du personnel féminin, les personnels de la Caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône et de Corse viennent d'entrer dans leur vingt et unième jour de grève. Une grève suivie par plus de 90 % du personnel titulaire.

Lundi 1er décembre, une entrevue entre les délégués du personnel et le président du conseil d'administration de la Caisse d'épargne, M. Jacques Rastoin (indépendant), qui est également le premier adjoint au maire de Marseille, n'a abouti. M. Rastoin se refuse à engager les négociations tant que le travail n'aura pas repris.

An fur et à mesure que passent les jours, le conflit se durcit. A Marseille, les cinq cent cinquante grévistes présents à la réunion du 1er décembre ont conduit le mouvement pour vingt-quatre heures, à l'unanimité moins une abstention, la grève se poursuivant aussi dans d'autres caisses des trois départements.

Une délégation du Syndicat unifié des personnels s'était rendue à la fin de la semaine dernière auprès de M. Gaston Deferra, député, maire de Marseille, pour solliciter ses bons offices et obtenir par son intermédiaire qu'une entrevue ait lieu entre représentants du conseil d'administration et délégués du personnel. Cette rencontre a effectivement eu lieu dans la journée du 1er décembre, mais n'a débouché sur aucune décision.

Si le mouvement devait se poursuivre, des perturbations ne manqueraient pas de se produire au moment des fêtes de fin d'année pour le million de déposants qui comptent les caisses d'épargne des Bouches-du-Rhône et de Corse.

Occupation d'une usine Saint-Gobain dans le Loiret

Les ouvriers de l'usine du groupe Saint-Gobain-Industrie de La Chapelle-Saint-Mesmin, dans le Loiret (milieu trois cent quatre-vingt salariés), sont en grève et occupent les locaux de leur entreprise.

Le mouvement a débuté le 27 novembre. La situation de chômage partiel que connaît cette usine depuis l'arrêt de la production des tubes de quarante heures est à l'origine du conflit. Quatre ouvriers des services de sécurité, maintenus en poste près des matériels de fabrication durant les heures hebdomadaires de chômage, ont été sanctionnés par la direction pour avoir refusé d'effectuer des tâches supplémentaires.

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. estiment que « la direction tente de maintenir la production malgré cette situation de chômage et réalise des économies sur les masses salariales ». La direction, de son côté, qualifie cette grève d'« inutile » et annonce le retour aux quarante heures pour le 1er janvier prochain.

Saint-Étienne privé de transports en commun

Saint-Étienne est privé de transports en commun pour une durée indéterminée. Le trafic, qui était normal dans la matinée du 1er décembre, a été brusquement interrompu à 13 h. 30 avec une grève surprise des tramways. Ceux-ci à l'appel des syndicats C.G.T. et F.N.C.R. avaient déjà cessé le travail durant toute la journée du 28 novembre, pour défendre des revendications, notamment d'ordre salarial.

L'entrevue que leurs représentants syndicaux ont eue lundi avec la direction de la C.F.V.E. ayant été jugée négative, ils ont décidé en assemblée générale de poursuivre leur mouvement tant qu'une « table ronde » tripartite direction - syndicats - municipalité ne serait pas convoquée. Un piquet de grève a été mis en place devant le dépôt de la compagnie.

il est temps de lire :

10% d'INFORMATIONS sur la participation des entreprises à l'effort de construction

édité par **CIL le refuge**

Renseignements : 293 55 10

1% d'INFORMATIONS : 46, bd de Strasbourg, 75010 Paris. Abonnement 10 F - 4 numéros par an. Spécimen gratuit sur demande.

nom : _____

adresse : _____

● QUARANTE MILLE EMPLOYÉS DU TEXTILE BRITANNIQUE ont décidé de se mettre en grève tous les lundis pour protester contre une augmentation de salaire insuffisante. Ils demandent une augmentation de 6 livres (84 F) par semaine.

● RECTIFICATIF. — Le titre de l'article de M. Guillaume Guindry dans notre supplément « Europa » (le Monde du 2 décembre) a malencontreusement été amputé d'un mot au moment de la mise en page. Il fallait lire : « Contre le libre flottement des monnaies » et non « Contre le flottement des monnaies ».

SYNDICATS

Les cadres C.G.T. créent une « commission des libertés »

Notre organisation entend se situer à l'avant-scène pour rassembler les ingénieurs, les cadres et les techniciens et engager des actions permettant d'assurer la défense de leurs libertés d'expression, en ripostant à toutes les atteintes, comme nous l'avons fait au C.N.R.S., au Crédit Lyonnais, à Air France, et en situant les responsabilités du pouvoir, du patronat, mais aussi de toutes les organisations leur apportant un soutien. C'est dans ce but que M. René Le Guen, secrétaire général de l'Union générale des ingénieurs, des cadres et des techniciens C.G.T. (U.G.I.C.T.) a annoncé, au cours d'une conférence de presse réunie lundi 1er décembre à Paris, la création, qui doit être rendue officielle dans une quinzaine de jours, d'une « commission des libertés ».

Composée de personnalités du monde juridique (professeurs de droit, avocats, membres du syndicat de la magistrature) et industriel (ingénieurs, chefs de personnel, etc.), cette commission sera chargée d'examiner tous les textes et documents adressés par le patronat au personnel d'encadrement, lorsqu'il s'agit de mouvements revendicatifs ouvriers. A ce propos, M. René Le Guen a ouvert un débat sur la situation de l'U.G.I.C.T. dans la C.G.C. de dramatiser des types d'action, du reste réproposés par l'U.G.I.C.T. (C.G.T.), comme les séquestrations de directeurs d'entreprise, pour « diviser les diverses catégories de travailleurs » et même « monter de véritables provocations ».

Abordant le problème du pouvoir d'achat des cadres, le secrétaire général de l'U.G.I.C.T. a affirmé que celui-ci était en baisse en valeur absolue : - 3,5 %, par exemple, la R.A.T.P. - 2,5 %, à l'I.R.D.F.-G.D.F. Critiquant la politique gouvernementale selon laquelle le conventionnel de « resserrer obstinément les cordons de ceinture » en France, M. René Le Guen a remarqué qu'il s'agissait là d'un « écrasement par le bas ». « Les rapports des salaires, a-t-il souligné, entre les manœuvres et l'ingénieur sont, selon l'I.N.S.E.E. de 1 à 5 et, entre le manœuvre et le cadre supérieur, de 1 à 6 ; ce n'a rien de spectaculaire. Ce qui est inadmissible, c'est qu'un Français sur deux gagne moins de 2 000 francs par mois et que la rémunération des cadres féminins occupe les mêmes fonctions que leurs collègues masculins, comme un retard de 34 % à 42 % ».

Quant à l'emploi, le secrétaire général de l'U.G.I.C.T. a affirmé que près de trois cent mille ingénieurs, cadres et techniciens étaient actuellement au chômage et que, parmi eux, 40 % restent inscrits plus d'un an (contre 28 en 1974) et 25 % plus d'un an demi (contre 14 %). « L'issue à la crise n'est pas en vue », a-t-il assuré.

À l'issue de cette conférence de presse, M. René Le Guen s'est félicité de l'appel commun lancé par l'U.G.I.C.T. (C.G.T.) l'Union confédérale des cadres (C.F.C.) à leurs adhérents pour participer aux diverses manifestations organisées à l'occasion de la Journée syndicale revendicative du 2 décembre. « C'est la première fois, a-t-il souligné, qu'une prise de position commune par l'action intervient entre nos deux organisations ».

Ce rapprochement pourra aboutir, prochainement, à une déclaration conjointe, sur le modèle de la plate-forme commune des deux confédérations.

(1) 57, avenue d'Italie, 75013 Paris

AFFAIRES

Rhône-Poulenc : des leurs au bout du tunnel

A l'instar de ses grands frères allemands, Rhône-Poulenc, le colosse de la chimie française, voit des leurs apparaître au bout du tunnel. En octobre, a annoncé M. Robert Gillet, président du groupe, le chiffre d'affaires global est en progression de 6,75 % sur le mois précédent et, pour la première fois depuis un an, il dépassera 1 000 milliards de francs.

Mais que les horaires hebdomadaires restent de trente-deux heures dans le textile et les fibres, quelques établissements travaillent quarante heures par semaine ; certains ateliers de chimie générale de pétrochimie et, depuis le 1er décembre, l'ensemble du secteur phéo-synthétique. Cette amélioration reste néanmoins limitée et le niveau des prix est toujours très bas.

Le chiffre d'affaires consolidé de l'année dernière ne devrait atteindre, que 17,5 milliards de francs, contre 16,5 milliards de 1974, et celui de l'exercice précédent. Pour compenser le déficit, qui pourrait atteindre 1 milliard de francs cette année, le plus noble de toute l'histoire de la firme, et financer les investissements indispensables, le groupe a dû augmenter son endettement (long et court terme) de 2 milliards de francs environ. Aucune décision concernant le dividende ne sera prise avant le mois de mars 1976.

Sur le sujet des remaniements intervenus au sein de l'état-major notamment l'élection du directeur général M. Achille (le Monde du 29 novembre), M. Gillet a insisté qu'il en assumait l'entière responsabilité. Le président de Rhône-Poulenc a formellement démissionné l'ancien directeur de la division départ de M. Viollet, directeur de la division Polymère.

Heureusement les naufrages sont rares. Mais chaque jour de votre vie, d'une manière ou d'une autre, vous dépendez des batteries de secours.

Sans batteries votre voiture ne démarrait pas, votre téléphone n'aurait pas de tonalité. Sans compter les navires, les trains, les avions. Tout le monde compte sur les batteries.

L'électricité fait marcher les chariots élévateurs et rend l'air des usines respirable.

Les groupes électrogènes de secours sont à portée de main et attendent le moment où ils seront utiles dans les hôpitaux, les hôtels, les bureaux, les mines, les phares et bien d'autres installations.

Si vous considérez que les batteries d'accumulateurs sont une partie importante de votre vie quotidienne, il est temps que nous en parlions.

Téléphones à Chloride France
83 Rue des Blancs Murs, B.P. No 65,
91400 Vitry sur Seine. Tél: 677 26 27.

CHLORIDE

Il est temps de lire :

10% d'INFORMATIONS sur la participation des entreprises à l'effort de construction

édité par **CIL le refuge**

Renseignements : 293 55 10

1% d'INFORMATIONS : 46, bd de Strasbourg, 75010 Paris. Abonnement 10 F - 4 numéros par an. Spécimen gratuit sur demande.

nom : _____

adresse : _____

A découvrir au moins une fois dans sa vie

Le massage thaïlandais à Paris

Dès son plus jeune âge, la jeune fille asiatique est initiée à l'art subtil et millénaire du massage thaïlandais.

Un massage très raffiné, pratiqué dans un bain d'eau tiède et parfumée, avec relaxation et cérémonial du thé au jasmis.

Prenez un rendez-vous personnel en téléphonant à l'Institut très luxueux de Claude Massard, rue de la Paix.

Et offrez-vous le privilège de découvrir, vous aussi, toutes les subtilités du merveilleux massage thaïlandais.

L'Institut vous propose également ionisation, oxygénation, bronzage, traitements spéciaux et tous les autres types de massages, sportifs ou de relaxation, avec masseurs et masseuses expérimentés.

Institut Corporel Claude Massard

6, rue de la Paix - 75002 Paris - tél. 261.27.25-261.27.26

(PUBLICITE)

S.T.E.G.

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

La Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (S.T.E.G.) est sur le point de lancer un appel d'offres international en vue de passer commande pour la fourniture, le transport, le montage et la mise en service d'une centrale thermo-électrique d'une puissance totale de l'ordre de 300 MW équipée de deux groupes identiques et implantée à Soussa.

Les constructeurs désireux de soumissionner peuvent retirer les dossiers d'appel d'offres au siège social de la S.T.E.G. (Département de l'Équipement, 38, rue Kemal-Ataturk, TUNIS, TUNISIE) ou se les faire adresser moyennant le versement de 200 (deux cents) dinars tunisiens ou leur contre-valeur en monnaie étrangère, à partir du 12 janvier 1976.

L'ouverture des plis est prévue pour le 12 avril 1976.

مكتبة النهر

LA VIE ÉCONOMIQUE

CONJONCTURE

La réévaluation des bilans est à l'étude

confirme M. Jean-Pierre Fourcade

Répondant à M. Appell, président du groupe patronal Entreprises et Progrès, qui faisait part de ses inquiétudes sur la liberté de l'entreprise et parlait même de « carcan », M. Jean-Pierre Fourcade, hôte d'honneur du déjeuner-débat de cette association, a souligné, lundi 1^{er} décembre, que certaines contraintes demeuraient indispensables.

Dans le commerce, « la concentration en matière de prix a échoué » ; dans l'industrie, la baisse des prix internationaux n'a pas été assez répercutée. Une levée progressive des contraintes est envisagée dans l'industrie, bien que l'expérience tentée dans l'automobile ait été un échec. M. Fourcade a réaffirmé que dans le type de croissance envisagé actuellement il doit exister des contraintes « à la française », notamment en matière d'urbanisme et d'environnement.

8 milliards de francs de commandes environ. Les demandes de déduction ont doublé en octobre (400 millions de francs) par rapport à septembre et devaient, selon le ministre, augmenter très fortement en novembre et décembre.

BLOPAGE DES SALAIRES POUR SIX MOIS AUX PAYS-BAS

(De notre correspondant.)

Amsterdam. Le gouvernement néerlandais envisage de bloquer les salaires pendant six mois à partir du 1^{er} janvier prochain. C'est la plus importante des mesures économiques annoncées lundi 1^{er} décembre, qui seront sans doute votées par le Parlement cette semaine. Employeurs et syndicats n'étant pas arrivés à s'entendre sur les nouvelles conventions collectives pour l'année 1976, le gouvernement de centre gauche de M. Den Uyl n'a finalement pas hésité à prendre des mesures directes pour freiner l'augmentation des salaires.

SELON LES ÉCONOMISTES D'ENTREPRISES Les investissements productifs ne progresseraient pratiquement pas en 1976

M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, discutera publiquement ce mardi en fin après-midi avec MM. Jacques Ferry, vice-président du C.N.P.P., et Raymond Barre des résultats de l'enquête que l'Association française des économistes d'entreprises (AFEDE) vient de mener auprès de ses quelque cent trente adhérents sur les perspectives économiques pour 1976. Sur plusieurs points importants, ce sondage fournit des indications assez différentes des prévisions officielles. C'est sur la question des investissements que la divergence apparaît la plus grande.

Alors que le budget pour l'année prochaine, établi par les services du ministre de l'économie et des finances, table sur un accroissement de 5 % (en volume) des investissements productifs, les économistes d'entreprises s'attendent à une progression de seulement 0,6 %. Comme ce pourcentage englobe les investissements des entreprises nationales, il correspond à une nouvelle diminution pour le secteur privé, ce qui semble confirmer les craintes exprimées dans ces colonnes (le Monde du 6 novembre).

En Allemagne fédérale HAÛSSE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE MAIS BAISSÉ DES COMMANDES DE L'ÉTRANGER

La production industrielle ouest-allemande a continué de progresser en octobre. Après correction des variations saisonnières, la hausse est de 1 % par rapport à septembre. La production reste cependant inférieure de 4,5 % au niveau atteint un an plus tôt, en octobre 1974. Le ministre de l'économie ouest-allemand souligne que, calée sur une période plus étalée, la tendance à l'amélioration est encore plus nette.

Cependant, les commandes passées à l'industrie ouest-allemande se sont légèrement dégradées en octobre : - 1,5 % par rapport à septembre, après correction des variations saisonnières. Elles restent toutefois supérieures de 8,5 % à celles d'août. Ce sont les commandes étrangères qui ont faibli ; celles de l'intérieur ont continué à progresser.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

La C.N.C.A. émet, à compter du 1^{er} décembre 1975, un emprunt obligataire d'une durée de dix-sept ans. Les titres, d'un nominal de 1 000 F, sont émis et remboursés au pair. Le taux d'intérêt nominal est de 10,20 %, soit un coupon de 102 F payable le 11 décembre de chaque année et pour la première fois le 11 décembre 1976.

ROLINCO N.V.

L'assemblée générale des actionnaires de Rolinco N.V., réunie le 28 novembre 1975, a approuvé les comptes sociaux pour l'exercice 1974-1975. Le 15 octobre 1975, la société a réparti un montant de 2,50 florins par action ordinaire, prélevé sur la réserve des primes d'émission.

SOVABAR

Le conseil d'administration de Sovabar, filial du groupe Sovac, qui s'est réuni récemment, a pris connaissance de la situation provisoire au 30 septembre 1975. Les loyers hors taxes s'élevaient pour les neuf premiers mois de 1975, à 22 657 335 F contre 17 499 450 F pour la période correspondante de 1974, en progression de près de 30 %. En revanche, les recettes de location qui avaient atteint un niveau exceptionnel en 1974, revinrent de 4 millions 737 031 F à 1 453 627 F.

GARANTIE FINANCIÈRE

Loi n° 70/9 du 2 janvier 1970 (décret n° 72/678 du 20 juillet 1972)

La Banque Nationale de Paris, société anonyme au capital de 500 000 000 de francs, dont le siège social est à Paris (9^e), 16, boulevard des Capucines, inscrite au registre du commerce de Paris sous le n° 68 B 4244, informe le public qu'à la suite de cessation d'activité d'Intermédiaire Immobilier, transactions sur immeubles et fonds de commerce, la garantie qu'elle avait accordée à la Société APIC, S.A.R.L. au capital de 50 000 francs, dont le siège social est à Paris n° 22, rue d'Artois, représentée par son gérant, M. Raymond Christory, le 15 janvier 1975, cesse à l'expiration d'un délai de trois jours francs de la présente publication (article 44 du décret du 20 juillet 1972).

Conformément aux dispositions de l'article 45 du même décret, cette garantie s'applique à toutes créances ayant pour origine un versement ou une remise effectués pendant la période de garantie pour les opérations visées par la loi du 2 janvier 1970 et restant couvertes par la Banque Nationale de Paris, à condition d'être produites par le créancier dans les trois mois de la présente publication au siège de l'Agence Victor-Rugo de la Banque Nationale de Paris, 15 à Paris 16^e, 168, avenue Victor-Rugo.

M. JACQUES CHIRAC : pas d'expansion des échanges mondiaux sans réduction des disparités entre nations riches et pauvres.

Prenant lundi soir la parole devant la « commission trilatérale » (1) dont il était l'hôte à titre d'honneur, M. Jacques Chirac a notamment déclaré que les remèdes à la crise exigeaient « un consensus international ». Le premier ministre estime que « la condition d'une expansion durable et équilibrée » réside dans le retour à une stabilité des monnaies. Il a plaidé en faveur d'une concertation « entre les principaux pays industrialisés sur la politique de croissance qui aura sans doute des caractères différents ».

L'ENCADREMENT DU CRÉDIT

Vous devez y faire face. Une comptabilité qui ne vous donne pas immédiatement les renseignements dont vous avez besoin est un frein. Remplacez-la par une comptabilité de gestion OBBO, simple, claire, efficace.

OBBO, spécialiste de la comptabilité de gestion manuscrite ou informatique intégrée, vous propose une solution adaptée à la taille de votre entreprise.

Je désire recevoir une documentation complète sur la comptabilité OBBO.

Nom
Adresse
Tél.

OBBO, 8, rue Moutonnet. — PARIS (9^e)
Tél. : 874-25-50 et 25-58

LE PRIX BRITANNIQUE DE L'ESSENCE A AUGMENTÉ

lundi 1^{er} décembre à minimum d'environ 25 centimes (2,8 pence) pour 1 gallon (4,5 litres), soit un peu moins de 6 centimes par litre. Le prix du fuel domestique augmente de 6,5 pence (58 centimes) pour 1 gallon.

REPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION NATIONALE DE LA PROTECTION CIVILE

BUREAU DE L'INSPECTION GÉNÉRALE

AVIS

APPEL D'OFFRES OUVERT N° 1 BGT/75

Un avis d'appel d'offres ouvert est lancé pour la fourniture des appareils radio émetteurs-récepteurs suivants :

- 40 stations fixes puissance 100 watts moyen du type B.L.U.
- 60 stations mobiles puissance de 40 à 60 watts moyen du type B.L.U.

Les fournisseurs intéressés peuvent retirer le dossier d'appel d'offres auprès du Ministère de l'Intérieur, Direction Nationale de la Protection Civile sis au Palais du Gouvernement à Alger.

Les soumissions en vigueur doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée sous double enveloppe cachetée, avec la mention « Appel d'offres ouvert n° 6 BCM/75 A NE PAS OUVRIR ». La date limite de remise des offres est fixée au 31 décembre 1975, délai de rigueur.

Toute offre parvenue après cette date ne sera pas prise en considération.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 (quatre-vingt-dix) jours.

Comment réaliser de meilleures affaires avec l'Arabie Saoudite.

Ce n'est pas facile de faire des affaires avec l'Arabie Saoudite. Particulièrement si vous êtes étranger. Vous avez donc intérêt à vous adresser à une société possédant une connaissance parfaite du pays.

Best Trading Corporation. Nous pouvons vous aider :

- Pour les contacts d'affaires :** Il est toujours indispensable de connaître la bonne personne, au bon niveau. Avec Best Trading Corporation, c'est facile.
- Pour les statistiques :** Nous pouvons vous fournir tous les renseignements dont vous avez besoin pour connaître à fond le pays avec lequel vous traitez.
- Pour l'organisation de meetings :** Nous savons qui sont vos clients potentiels et nous préparons votre rencontre.
- Pour trouver des opportunités d'affaires :** Vous voulez réaliser une association profitable. Nous pouvons vous introduire auprès des personnes avec lesquelles vous désirez le plus faire des affaires.

Pour trouver les informations les plus récentes : Tout ce que vous avez besoin de savoir : les faits, les chiffres, et les compagnies leaders.

Pour trouver des services de bureau : Si vous avez déjà été en Arabie Saoudite, vous savez combien il est difficile de trouver un bureau. Mais nous pouvons vous fournir toutes les facilités d'un bureau.

Best Trading Corporation s'assurera aussi que vous débarquez sans encombres, que vous passez la douane sans trop de problèmes. Nous pouvons aussi prendre en charge vos réservations d'hôtels, et fournir un service de secrétariat et de traduction efficace, ainsi qu'un télex.



BEST TRADING CORPORATION

Pour plus d'informations, contactez :
Best Trading Corporation,
Arabie Saoudite, P.O. Box 1271, Jeddah,
Cable: Best Group. Téléphone: 52930-51626
Société enregistrée au Ministère du Commerce, sous le No 8675.

(Avis financiers des sociétés)

GAZ DE FRANCE : un nouveau départ

POUR le Gaz de France, 1975 eut été l'année d'un nouveau départ, d'autant plus remarquable que l'année précédente avait été celle de la crise. En 1974, le Gaz de France, parce que l'augmentation de ses tarifs n'avait pas compensé la hausse de ses coûts, avait subi un important déficit d'exploitation; de plus, la progression de ses ventes avait considérablement fléchi.

En 1975, au contraire, malgré la récession qui a frappé l'économie française dans son ensemble, le Gaz de France a pu accroître substantiellement ses livraisons, sans pourtant retrouver le rythme des années antérieures. De plus, grâce à de nouvelles augmentations de tarifs, l'entreprise a de grandes chances d'équilibrer ses comptes cette année, et ce pour la première fois depuis 1963.

Sur des bases plus saines, le Gaz de France est maintenant tourné vers l'avenir. Le 1^{er} février 1975, le conseil central de planification, réuni à l'Elysée sous la présidence du chef de l'Etat, a fixé comme objectif que le gaz compte pour 15,5 % dans l'approvisionnement de la France en énergie primaire, contre 10 % environ actuellement. Les plus hautes autorités de l'Etat ont donc assigné au Gaz, dont les qualités spé-

cielles sont très appréciées si l'on considère les besoins de la « nouvelle croissance » (notamment dans la lutte contre la pollution), une place plus importante que jamais. Mais cet objectif ne pourra être atteint sans un considérable effort d'investissement. En lançant le 1^{er} décembre 1975 un emprunt de 330 millions de francs, le Gaz de France continue sa confiance dans l'avenir.

Le contrecoup de la crise

La « crise du pétrole », qui a rapidement dégénéré en une crise économique — la plus forte que les pays industrialisés aient connue depuis la dernière guerre — a d'abord été un motif d'inquiétude pour le Gaz de France, puis une cause d'espoir, puisqu'elle a amené les autorités françaises à réviser les programmes d'énergie à long terme en donnant une importance plus grande au gaz.

Meis jusqu'à la définition de cette nouvelle politique au début de 1975, c'est l'inquiétude qui a dominé.

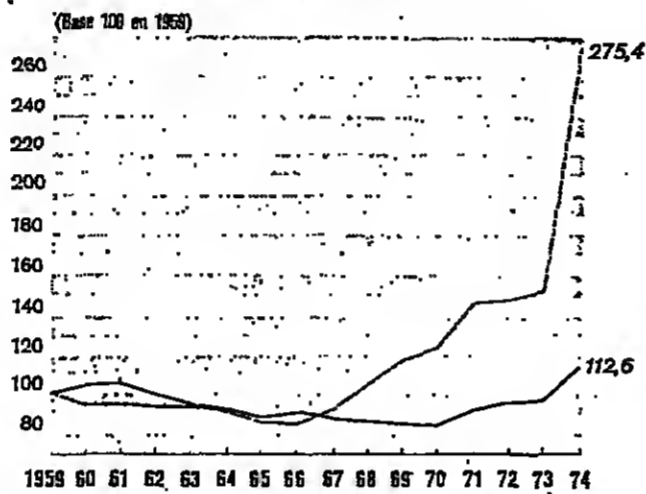
En 1974, en effet, les ventes du Gaz de France et de ses filiales n'ont progressé que de 4,3 % — atteignant 144,3 milliards de thermies — alors que de 1972 à 1973 elles avaient augmenté de 17,9 %. Ce très fort ralentissement s'explique non seulement par la crise mais aussi par la circonstance particulière qu'a été la panne de l'usine de Skikda (Algérie), laquelle a obligé les pouvoirs publics à prendre des mesures de répartition.

C'est grâce à la demande industrielle que le Gaz de France a tout de même pu augmenter ses ventes en 1974. Ce qui a permis de compenser la baisse des livraisons à la clientèle domestique individuelle. Cette baisse a été de 3,5 %

Le contrecoup de la crise sur le Gaz de France a été d'autant plus brutal qu'il est survenu après cinq années d'efforts pour redresser la situation. Au cours de cette période (1969-1973), les ventes

En même temps, la consommation de gaz repartait de l'avant. Pour les dix premiers mois de cette année, on peut estimer qu'elle a progressé de 8,5 % par rapport à la période correspondante de 1974.

VARIATIONS COMPARÉES DES PRIX MOYENS DE CHAUFFAGE DOMESTIQUE AU GAZ ET DES PRIX DU FUEL DOMESTIQUE

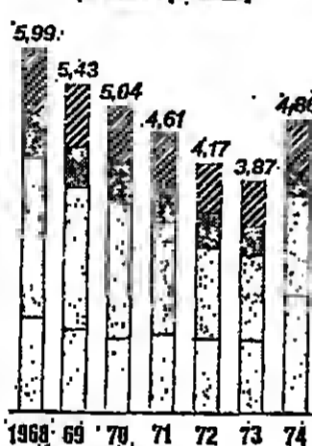


avaient triplé, tandis que les tarifs ne progressaient pas suffisamment. Aussi le déficit après pertes et profits ne put qu'être réduit de 223 à 107 millions de francs.

Il fallait donc, cette année, redresser vigoureusement la situation. Dès le 1^{er} janvier 1975, le gouvernement accordait au Gaz de France des hausses en moyenne de 20 % pour les tarifs industriels et de près de 9 % pour les particuliers, qui, ajoutant aux hausses décidées l'année précédente (voir infra), corrigeaient quelque peu les distorsions existantes sur le marché français de l'énergie.

Contrairement à ce qui s'est passé l'année précédente, il y a tout à parier que c'est la consommation domestique que l'on doit cette progression. En effet, la production industrielle a subi, en 1975, une chute profonde. Au reste, le gaz a pu profiter au mieux des sources d'énergie et de chaleur relativement bon marché. Du coup, la perte à la vente par thermie a été annulée, et il se pourrait qu'en 1975 le compte d'exploitation du Gaz de France soit équilibré. Ce serait la première fois depuis 1963.

PRIX DE REVIENT MOYEN DE LA THERMIE GAZ



en 1974, contre une progression de 14,9 % en 1973. Sans doute la clémente de l'hiver explique en partie ce renversement, mais en partie seulement.

Chiffre d'affaires en progression

Le chiffre d'affaires du Gaz de France a progressé en 1974 plus vite qu'en 1973 : 19,75 % contre 16,5 %. Cette augmentation est due à la hausse des tarifs consentis par les pouvoirs publics : environ + 25 % pour les usages domestiques et + 60 % pour les usages industriels. Mais cette hausse a été notablement inférieure à celle accordée à d'autres sources d'énergie, et notamment comme on peut le constater sur le graphique du haut, à celle du fuel.

Aussi bien fallait-il s'attendre que cette hausse ne compensait pas l'augmentation du coût. C'est bien ce qui est arrivé en 1974. Les dépenses d'exploitation ont progressé en moyenne de 34,2 % avec les variations suivantes : + 69,3 % pour les matières premières et achat de gaz, + 18,7 % pour les frais de personnel directement inclus dans les coûts opérationnels, + 19,7 % pour les frais de personnel et de matériel des services centraux, + 2,9 % pour les charges financières, + 1,5 % pour les amortissements et provisions, + 19,7 % pour les autres charges d'exploitation.

En conséquence, le prix de revient de la thermie vendue a augmenté en 1974 de 3,87 à 4,86 centimes, et la perte par thermie vendue est passée de 0,01 centime, en 1973, à 0,19 centime en 1974.

Le déficit d'exploitation du Gaz de France a donc été en 1974 de 221,8 millions de francs, porté à 282,7 millions de francs après pertes et profits, et représentant 5 % du prix de vente du gaz.

OBJECTIF : 15,5 % de l'approvisionnement français en 1985

Le 1^{er} février 1975, le conseil central de planification, réuni à l'Elysée sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing, a décidé de fixer comme objectif pour 1985 l'orientation suivante : le gaz devra compter à cette date pour 15,5 % dans l'approvisionnement

de la France en énergie primaire. Comme actuellement le gaz n'y compte que pour 10 % environ, il faudra, pour atteindre l'objectif fixé par le gouvernement, faire un effort considérable d'année en année, notamment dans la recherche de nouveaux fournisseurs.

L'horizon 1980

La prévision à long terme est indispensable en matière énergétique. Ainsi, il faut compter cinq à dix ans pour monter une chaîne d'approvisionnement du gaz. Aussi peut-on dire que l'horizon 1980 est déjà connu et fixé. Les contrats déjà conclus et en cours d'exécution avec les Pays-Bas, l'Algérie, l'Union soviétique et la Norvège assurent d'ici la fin de la présente décennie, en y ajoutant les livraisons en provenance d'Aquitaine, un approvisionnement annuel de 270 milliards de thermies, correspondant à 12 ou 13 % de l'approvisionnement total en énergie primaire. Le détail est le suivant :

- Pays-Bas : 80 à 100 milliards;
- Algérie : 40 milliards;
- U.R.S.S. : 37 milliards;
- Norvège (mer du Nord) : 30 milliards.

Dès le 6 décembre 1974, le contrat portant sur le gaz soviétique avait été complété par un avenant portant le volume traité de 2,5 à 4 milliards de mètres cubes à partir de 1980. De même, le contrat d'achat de gaz norvégien a été, le 4 avril de cette année, lui aussi complété par un avenant faisant passer la part du Gaz de France dans le consortium d'achat de 2 à 3 milliards de mètres cubes à partir de 1978.

aussi aux projets concernant l'importation de gaz turcs, lequel pourrait être écheminé soit par gazoduc, soit en partie ou en totalité sur mer, par méthaniers. Un accord a été signé le 30 novembre 1975 à Téhéran portant sur la livraison de 11 milliards de mètres cubes/an à l'Europe occidentale ; le tiers de cette quantité parviendra en France, les livraisons devant commencer au début de 1981. Enfin, les gisements de la mer du Nord sont une ressource privilégiée par la proximité ; le Gaz de France et ses partenaires des pays voisins portent un intérêt soutenu à la réalisation d'un collecteur qui les rallierait en vue de la desserte de l'Europe du nord-est.

Bref, l'objectif assigné par le gouvernement est réalisable. Mais il exige un effort d'investissement considérable qui ne pourra être financé de manière saine que grâce, notamment, à une politique tarifaire adéquate.

LES PRINCIPALES FILIALES

- Les principales sociétés filiales du Gaz de France sont :
- La Compagnie française du méthane, le bénéficiaire en 1974 a été de 111 999 F.
 - La Société nationale des gaz du Sud-Ouest : bénéfice de 182 686 F.
 - Le Gaz parlois : bénéfice de 252 351 F.
 - La Société malhousienne du gaz : déficit de 4 678 356 F.
 - La Compagnie rouennaise de réchauffements : bénéfice de 422 336 F.

A la recherche de nouveaux contrats

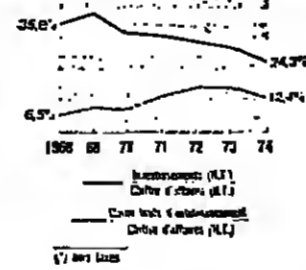
Ce qui se passera au-delà de 1980 et jusqu'en 1985 va se décider dans les prochains mois. Des quantités supplémentaires de gaz pourraient provenir d'Algérie et de la République algérienne, comme les gouvernements français et algérien le souhaitent, les conversations en cours aboutissant à une situation acceptable pour l'ensemble des parties, et ce malgré la récente rupture des négociations avec le consortium européen qui avait été constitué pour cette affaire et qui a finalement voté en faveur de la conclusion d'un

accord séparé entre la société belge Distrigaz et Alger. Il convient d'ailleurs de rappeler qu'au cours du voyage du président de la République en Algérie, les deux présidents ont décidé la construction vers la France d'un gazoduc destiné à régler de manière permanente le marché de consommation français aux centres de production algériens. Les études nécessaires se poursuivent au sein de la société algéro-hispano-française SEGAMO. Le Gaz de France s'intéresse

Un réseau de 15 500 kilomètres

ALORS que de 1960 à 1974 les investissements du Gaz de France rapportés au chiffre d'affaires n'avaient cessé de baisser (voir graphique ci-dessous), un nouveau départ a été pris en 1975 : le programme d'investissements est, en effet, élevé cette

ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS ET DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT EN FONCTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES



année à 2 491 millions de francs contre 1 581 millions de francs en 1974. En 1975, le programme d'investissements devrait s'élever à 1,8 milliard de francs environ. La répartition a été la suivante en 1975 : 35 % ont été consacrés à la distribution, 46 % au transport et au stockage souterrain, 11 % aux participations à l'étranger pour l'acheminement des ressources supplémentaires de gaz, 7 % aux opérations diverses et 1 % à la production.

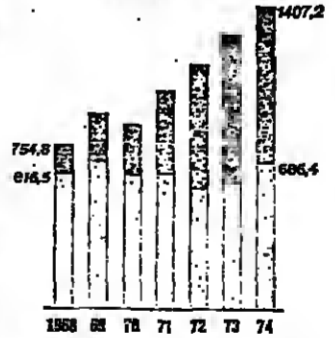
Voici en termes concrets les principaux projets en ce qui concerne le réseau de transport : le doublement de l'artere Centre-Est a été poursuivi entre Roussillon et Vindécy et on a achevé celui de Vindécy-Dole-Dijon. Plusieurs extensions ont été entreprises dans le Nord et le Pas-de-Calais. Le doublement de l'artere Tainières-région parisienne, en 800 millimètres est achevé. Il permettra d'acheminer d'abord le gaz soviétique échangé contre du gaz de Drenthe, et, ultérieurement, le gaz d'Ekibastou. Ainsi le réseau de transport du

gaz en France atteint, à ce jour, environ 15.500 kilomètres.

En 1974, des extensions du réseau Sud-Est à 9 thermies avaient été réalisées vers le Languedoc de

Vestric-et-Candiac jusqu'à Béziers et vers la région Provence-Côte d'Azur (Bouc-Bel-Air - Aubagne et Bouc-Bel-Air - Cannes), tandis que l'on avait doublé une partie de l'artere Centre-Est entre Ars et Vindécy. Sur le réseau nord et est à 8 thermies, une canalisation reliant Aubenton à Reims avait été mise en service permettant une meilleure alimentation de la Champagne; d'autre part, le tronçon Eperlecques-Celaix avait été achevé.

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS



Rappelons d'ailleurs que le programme général de conversion au gaz naturel a concerné 385 000 abonnés en 1975 dont 185 000 habitent le capitale, 100 000 Marseille, 70 000 dans la région de Montpellier, Séte et Béziers, et 20 000 dans diverses exploitations.

Enfin, 220 000 logements neufs, dont 80 000 dotés d'un chauffage central individuel, ont été alimentés en gaz, ce qui impliquait d'importantes travaux de pose de canalisations, branchement, compteurs.

Une rentabilité accrue

PENDANT les cinq années 1969-1973, tandis que les ventes de gaz triplèrent, le volume annuel des investissements restait à peu près cons-

tant puisque, exprimés en francs 1973, les investissements de la période 1969-1973 ne sont pas supérieurs à ceux de la période 1963-1968 ; la rentabilité financière du capital investi s'est en conséquence améliorée, passant de 5 % à 10,3 %, tandis que la marge brute d'auto-financement s'élevait de 6,5 % à 16,4 % du prix de revient du gaz.

Les conditions de financement se sont également améliorées : les ressources propres du Gaz de France, entendues comme la marge brute d'auto-financement augmentée des contributions de tiers, couvraient en 1969 17 % des besoins de financement relatifs aux investissements, aux remboursements d'emprunts et au fonds de roulement ; en 1973, cette proportion s'est élevée à 45,6 % et en 1974 elle demeure encore de 39,4 %.

Bien que réduite de 60,5 % en 1969 à 50,4 % en 1974, la proportion des dettes à long et moyen terme au total du bilan demeure forte ; par rapport au chiffre d'affaires annuel, leur poids a été toutefois ramené de 195 % en 1969 à 93 % en 1974.

CHIFFRES CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE 1974

	1973	1974	Variation 1974/1973 (%)
Chiffre d'affaires (millions de francs)	4 465,1	5 293,4	+ 23,7
Ventes de gaz (milliards de thermies)	197,7	112,6	+ 7,3
— grande industrie	41,8	49,5	+ 18,4
— usages domestiques et autres	62,9	66,1	+ 2,2
Nombre d'abonnements (en milliers)	7 586,4	7 671,2	+ 1,38
Investissements, hors taxes (millions de francs)	1 258	1 492,2	+ 11,9
Valeur à net des installations en service (millions de francs)	12 822,1	13 828,5	+ 7
Excédents au 31 décembre	26 951	27 983	+ 2
Résultats d'exploitation (millions de francs)	- 12,5	- 221,6	-
Résultat global (millions de francs)	- 197	- 282,7	-
Marge brute d'auto-financement (millions de francs)	614,5	730,7	+ 3,3

EMPRUNT

1975

GAZ DE FRANCE

TAUX NOMINAL 10,20 %
TAUX RENDEMENT ANNUEL 10,16 %

مركز الأبحاث

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS 1^{er} DÉCEMBRE

Consolidation

Le semestre a débuté sur une note beaucoup plus calme à la Bourse de Paris, qui, après sa vive montée, a éprouvé le besoin de souffler un peu.

Le rythme des échanges s'est ralenti et, dans la majorité des cas, les valeurs françaises ont varié dans les deux sens sans s'éloigner beaucoup de leurs niveaux précédents.

Quelques points de fermeté ont néanmoins persisté à la cote. Les magasins sont ainsi à nouveau distingués (B.E.V., Paro, France Galeries Lafayette, Printemps, C.F.A.O. et même Le Printemps). Seule La Redoute a reperdu du terrain. A l'inverse, il y a eu peu de fortes baisses.

Bref, à en juger par les faibles variations enregistrées par les différents indices, la Bourse de Paris a consolidé ses positions. Comportement plus que satisfaisant à l'issue de trois semaines de forte hausse.

Progrès de Suez, Saint-Louis, Talon de Luzerne, Générale de Fonderie, Paro, Electro-mécatronique, Radiotechnique, T.R.T. Chiers, Vaillancourt, Française des Pétroles, S.F., Navigation Marseillaise, Europe 1^{er}.

U.C. - Le bénéfice de la société mère pour le mois précédent est en hausse de 51 % et de 32 % respectivement. Une acquisition de résultats a été constatée durant le troisième trimestre.

LABORATOIRES S.A.B.E.R.C. - Informé d'une opération financière sur le capital de la société, le Comité syndical a décidé de suspendre la cotation de ses titres à compter du 1^{er} décembre.

C.F.A.O. - Le bénéfice de la société mère pour le mois précédent est en hausse de 51 % et de 32 % respectivement. Une acquisition de résultats a été constatée durant le troisième trimestre.

INDICES QUOTIDIENS (BASE 100 = 31 déc. 1974.) Valeurs françaises : 1347, 1351, 1348 Valeurs étrangères : 1287, 1283, 1285 C.D.S. AGENTS DE CHANGE (Base 100 = 31 déc. 1974.) Indice général : 71,8 77,6

LONDRES

HAUSSE DES PÉTROLES

Le mouvement de reprise, qui s'était amorcé lundi en clôture, se poursuit à l'ouverture, notamment sur les valeurs pétrolières, favorisées par les relèvements de tarifs obtenus par les compagnies de pétrole.

Le volume des transactions a augmenté ; 16,05 millions de titres ont changé de mains contre 12,67 millions vendredi.

Table of stock prices for London with columns for 'VALEURS', 'Clôture', and '2/12'.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

SCHLUMBERGER. - Pour les neuf premiers mois, le bénéfice net est en hausse de 51 % et de 32 % respectivement.

LABORATOIRES S.A.B.E.R.C. - Informé d'une opération financière sur le capital de la société, le Comité syndical a décidé de suspendre la cotation de ses titres à compter du 1^{er} décembre.

C.F.A.O. - Le bénéfice de la société mère pour le mois précédent est en hausse de 51 % et de 32 % respectivement.

U.C. - Le bénéfice de la société mère pour le mois précédent est en hausse de 51 % et de 32 % respectivement.

NEW-YORK

Léger repli

Un léger repli des cours s'est produit mardi à Wall Street, après une timide avance initiale. Une grande partie des gains acquis au départ des 20 dernières séances ont été effacés.

Le volume des transactions a augmenté ; 16,05 millions de titres ont changé de mains contre 12,67 millions vendredi.

INDICES NEW YORK

Dollar Dow Jones : transports, 103,49 (+1,20) ; services publics, 33,59 (-1,23).

Table of stock prices for New York with columns for 'VALEURS', 'Clôture', and '1/12'.

VALEURS

Table of stock prices for various international markets.

ROBOTS COTE

Table of stock prices for Robots Cote.

SICAV

Table of stock prices for SICAV.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

Table of exchange rates for the Dollar in Tokyo.

TOUR DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Etaté privé : 2,14 %

BOURSE DE PARIS - 1^{er} DÉCEMBRE - COMPTANT

Large table of stock prices for the Paris Bourse (Comptant).

MARCHÉ A TERME

Table of stock prices for the Paris Bourse (Marché à Terme).

COTE DES CHANGES

Table of exchange rates (Cote des Changes).

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table of gold market prices (Marché Libre de l'Or).

Main table of stock prices for the Paris Bourse (Comptant).

Main table of stock prices for the Paris Bourse (Marché à Terme).

COTE DES CHANGES

Table of exchange rates (Cote des Changes).

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table of gold market prices (Marché Libre de l'Or).

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2-3. **DIPLOMATIE**
 - Le président Ford a été reçu par M. Mao Tse-toung.
 - L'Assemblée de l'U.E.O. et la participation de la France.
- 3-4. **EUROPE**
 - ESPAGNE : les masses du grève sont-elles de façon plus libérale que prévu.
 - UNION SOVIÉTIQUE : M. Brejnev présentera au XXV^e congrès le programme pour les cinq prochaines années.
- 5. **PROCHE-ORIENT**
 - Arabes et Israéliens, deux ans après la guerre d'octobre (II), par Michel Taha.
- 6. **ASIE**
- 7. **AFRIQUE**
- 8. **OUTRE-MER**
- 10-11. **POLITIQUE**
 - Les sénateurs s'interrogent sur l'avenir de Concorde.
 - Mme Giroud fait des compliments aux radicaux de gauche.
- 12. **JUSTICE**
 - LYON : on responsable d'atelier est condamné à six mois de prison, dont trois avec sursis, après un accident du travail aux usines Berliet.
- 12. **FAITS DIVERS**
 - Jean-Charles Willoquet est arrêté à Paris.
- 13. **ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS**
- 14-15. **LES RÉGIONS**
 - Pourquoi l'A l'a-t-elle grogné ?
- 15. **PRESSE**
 - Les journaux grévistes, concurrents déloyaux.
- 18. **ARMÉE**
 - Après l'inculpation de quinze soldats du contingent.
- 18. **JEUNESSE**
 - Conflit entre éducateurs et direction dans un « home » pour enfants délinquants à Fontenay-sous-Bois.

LE MONDE DE LA MÉDECINE
Pages 19 à 21

- Du colloque à Saint-Sébastien : le psychisme, l'individu et la société.
- Une journée de chirurgie vue par la Caisse nationale d'assurances.
- L'ÉVÉNEMENT : L'ordre des médecins devant la réunion de ses assises nationales.

22. L'ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE

- 100 millions seulement pour les énergies nouvelles.
- La politique de l'INRA : faire collaborer les agronomes et les généticiens.

22. RELIGION

22-23. EDUCATION

- Deux colloques socialistes sur l'enseignement.

25-27. ARTS ET SPECTACLES

- EXPOSITIONS : une parade pour Santa Delamoy.
- THÉÂTRE : l'Homme aux volutes.
- MUSIQUE : Beethoven réinventé par Roger Woodward.

36-37. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

- CONJONCTURE : selon les économistes d'entreprises, les investissements productifs ne progresseront pratiquement pas en 1976.
- CONFLITS ET REVENDICATIONS : vingt et onzième jour de grève dans les caisses d'épargne des Bouches-du-Rhône et de la Corse.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (25)
Annuaire classés (25 à 33)
Aujourd'hui (34) ; Carrel (18)
« Journal officiel » (34) ; Méteo-
logie (34) ; Mots croisés (34) ;
Pianistes (34).

Le numéro du Monde daté 2 décembre 1975 a été tiré à 589 924 exemplaires.

Europcar simplifie la location de voitures. Réservez au 645.21.25.

(Publicité)
DIMANCHE 7 DÉCEMBRE, 17 h. 30
conférence
QU'EST-CE QUE LA THÉOSOPHIE ?
Logo Unie des Théosophes
(entrée libre)
11 bis, rue Kepler, 75116 PARIS

A B C D E F G

AU TERME DE SA MISSION D'INFORMATION AU LIBAN

M. Couve de Murville s'est entretenu à Damas avec le président Assad

M. Couve de Murville a quitté Damas mardi matin 2 décembre, à destination de Paris, au terme de sa mission d'« amitié et d'information » au Liban, à la suite de laquelle il a fait un séjour de quarante-huit heures en Syrie. M. Couve de Murville s'est déclaré très satisfait de ses entretiens avec le général Assad, président de la République syrienne, et avec M. Khaddam, vice-président du conseil et ministre des affaires étrangères. « Tous s'est passé de la façon la plus amicale, dans l'esprit de compréhension le plus complet », a-t-il dit sans fournir d'autres précisions.

A Beyrouth, le couvre-feu demeure toujours en vigueur malgré l'accalmie relative qui y règne depuis près de cinq jours. La rentrée des classes a pu se faire lundi dans quelques quartiers. L'association des banques devait, de son côté, se réunir ce mardi pour examiner si la réouverture des établissements est possible.

La situation en province est, au contraire, assez troublée, notamment dans le nord et le centre du pays, où lundi encore des accrochages ont été signalés. La tension est particulièrement vive dans la ville de Zahle. Le premier ministre, M. Rachid Karané, a entamé lundi des entretiens avec diverses personnalités en vue de l'élargissement de son gouvernement, tandis que le ministre de l'Intérieur, M. Camille Chamoun examinait avec les responsables palestiniens la nouvelle réglementation des rapports Libano-palestiniens.

A ce sujet, M. Yasser Arafat a déclaré lundi que « le mouvement national libanais et la résistance palestinienne mettront en échec les complots ourdis par les instruments de l'impérialisme ou Liban ».

Sur le plan international, le gouvernement égyptien a lancé lundi un avertissement contre « toute intervention — arabe ou étrangère — dans les affaires intérieures du Liban, sous quelque prétexte que ce soit ».

Cette mise au point du Caire condamne notamment « les actes irresponsables commis par les éléments philo-sionites, ainsi que les actions menées par l'organisation palestinienne Al Saïka (obédience syrienne) que contre les chrétiens ». — (A.F.P.)

LA JOURNÉE D'ACTION C.G.T.-C.F.D.T.

Les arrêts de travail ont surtout affecté le trafic S.N.C.F. de la banlieue parisienne

Les consignes d'actions interprofessionnelles lancées pour ce mardi 2 décembre, par la C.G.T. et la C.F.D.T., ont surtout eu des répercussions à la S.N.C.F. En fin de matinée, la direction des chemins de fer déclarait que le fonctionnement des lignes de banlieue était réduit d'environ 50 % sur les réseaux de l'Est, tandis que sur l'Ouest le trafic était ramené en moyenne à 40 % de la normale. Sur certaines lignes, au départ de Paris-Saint-Lazare, seul roulait un train sur quatre.

La circulation était normale pour les grandes lignes de l'Est et du Nord. Elle était réduite de 20 % au départ des gares parisiennes de Montparnasse, d'Austerlitz et de Lyon.

Cette situation, selon les directives syndicales, devrait se prolonger jusqu'à mercredi 3 décembre à midi.

Des perturbations ont aussi été enregistrées dans les services postaux. Selon la direction des P.T.T., un complet pour la nuit n'a été effectué, 2,2 % de grévistes, et 17 % dans les services de tri et d'acheminement. Ces dérangements doivent se prolonger jusqu'à la fin de la semaine.

Le GROUPE 8 PARFUMEURS des CONSEILS
du 17^e arrondissement vous réserve une SURPRISE à l'occasion des FÊTES

- Parfumerie Beau 53, Rue du Touquet
- Boutique de l'Étoile 15, Avenue du Wagram
- Parfumerie Brémontier 14, Rue Brémontier
- Parfumerie de Chazelles 1, Rue de Chazelles
- Parfumerie Dorlan 2, Avenue des Termes
- La Petite Duchesse 32, Rue de Lévis
- Parfumerie R. Marsac 55, Avenue des Termes
- Parfumerie Baudimant 50, Rue des Moines

Après la reconduction du mandat des « casques bleus » sur le Golan

Israël boycottera la réunion du Conseil de sécurité à laquelle l'O.L.P. a été invitée

Tandis que le gouvernement syrien exprimait lundi 1^{er} décembre sa satisfaction pour les conditions dans lesquelles le mandat des « casques bleus » sur le Golan a été reconstruit, Israël a catégoriquement rejeté la résolution du Conseil de sécurité (« le Monde » du 2 décembre) qui « constitue une reddition au chantage syrien » et ne peut que « compliquer les progrès pour un règlement et arrêter les efforts vers la paix ».

A Washington, un porte-parole du département d'Etat a affirmé que les Etats-Unis participeront au prochain débat du Conseil de sécurité sur la situation au Proche-Orient, auquel a été invitée l'O.L.P. Le « New York Times », pour sa part souligne, dans un éditorial, que le refus d'Israël de participer à tout débat du Conseil de sécurité auquel serait admis l'O.L.P. est une décision « peu clairvoyante et contraire aux intérêts israéliens à plus long terme ».

Jérusalem. — Le gouvernement israélien a adopté une attitude prudente après la résolution du Conseil de sécurité sur la reconduction du mandat de la force de l'ONU sur le Golan. Car si Israël veut boycotter la réunion du Conseil de sécurité sur le Proche-Orient à laquelle l'O.L.P. a été invitée, il ne ramènera pas en cause l'accord de dégelage avec les Syriens. L'unanimité s'est faite au gouvernement sur cette attitude, mais du long communiqué publié lundi 1^{er} décembre, à l'issue d'un conseil du cabinet de plus de six heures, il ressort que les ministres qui exigent une réaction plus dure ont également obtenu quelques satisfactions. Quatre nouveaux villages vont être implantés sur la Golan, alors que, jusqu'à présent, M. Itzhak Rabin avait refusé de donner le feu vert à leur création pour ne pas compromettre les chances d'un nouveau accord définitif avec les Syriens.

En Irlande

UN GROUPE PARAMILITAIRE PROTESTANT REVENDIQUE LES ATTENTATS DE L'AÉROPORT DE DUBLIN

Belfast (A.F.P., Reuters). — Le mouvement paramilitaire protestant d'Irlande du Nord, l'Ulster Defence Association (UDA), a revendiqué lundi 1^{er} décembre, la responsabilité des deux attentats à la bombe qui ont fait, samedi, un mort et trois blessés à l'aéroport de Dublin. Un correspondant anonyme a dit, par téléphone, à une agence de presse de Belfast, que les attentats avaient été commis « en représailles des mesures des membres des forces de sécurité britanniques par l'IRA pourboire qui opère sans opposition de la République de l'Irre, avec la bénédiction du gouvernement de Dublin ».

A Belfast, un homme et une femme ont été tués lundi soir, dans un parking du quartier catholique de Lower-Palis, par l'explosion de la voiture volée dans laquelle ils se trouvaient.

Les difficultés de l'imprimerie

CHAIX CESSERA SON ACTIVITÉ LE 6 DÉCEMBRE

C'est le 6 décembre que l'imprimerie Chaix, dont la liquidation des biens a été prononcée le 28 novembre par le tribunal commercial de Paris, doit cesser son activité (« le Monde » du 28 novembre). Le comité d'entreprise liquidateur par syndicat liquidateur a été informé de cette décision qui va entraîner le licenciement de six cent quarante personnes.

Les élus C.G.T. ont indiqué qu'ils mettront tout en œuvre, compris la grève après occupation des locaux, pour le respect des accords du 31 novembre 1974 le maintien du potentiel technique sur place. De son côté, l'association C.F.D.T. de Chaix tient qu'elle « mettra tout en œuvre pour préserver la réouverture de l'imprimerie et la possibilité de l'emploi pour les six cent quarante travailleurs de Chaix ».

La société nouvelle Imprimerie Chaix, créée après l'expiration du groupe Néographe, en janvier, devait servir de base de regroupement, avec Mousoudis et P. Dupont, de secteurs cotés de 1^{er} principal français. Toutefois, cinquante licenciements étaient déjà nécessaires par les pouvoirs publics. Les syndicats s'y sont opposés, et les pouvoirs publics ont commandé de deux cents emplois à l'industriel Chaix de S.N.C.F. et Air France, à la date du 28 novembre, M. d'Ornano de ces conditions, les pouvoirs publics ne parviennent pas à décider à l'heure une nouvelle fois pour sauver l'entreprise qui a perdu ses clients traditionnels.

D'autre part, on tente actuellement de regrouper autour de la Néographe, le secteur hélio (avec Vieg et Lang). Une telle opération impose, dès août, une réduction d'effectifs, qu'on a tenté de faire grâce aux préretraités et à dix autres formules de chômage partiel.

LE LIVRE C.G.T. : pour un négociation.

Le comité intersyndical Livre parisien C.G.T. et les députés syndicaux des entreprises de la presse parisiense ont émis, le 29 novembre, un communiqué, « le programme de l'Action libérée », patron Amoury, fort du soutien sans réserve que lui apporte le gouvernement, au mépris de la légalité la plus élémentaire, refuse de négocier avec les travailleurs. Le conflit étant déclaré, les responsables des pouvoirs publics ont, chaque jour, plus d'obligations à remplir. Le comité intersyndical réaffirme que rien ne saurait résoudre sans négociation avec pour objectif, des accords acceptés par les travailleurs. »

Onze mille exemplaires de « Liberté libérée » ont été jetés dans la Seine à Ivry (Val-de-Marne), pendant la nuit du 1^{er} et 2 décembre, par une trentaine de personnes. Celles-ci, qui portaient entre elles à l'aide de valises-talides, avaient intercepté vers 1 heure 30, quai Jules-Guesde un camion de messageries transportant les journaux. Après avoir crevé les pneus du véhicule, elles ont jeté son contenu dans la Seine.

Neuf personnes — des employés d'imprimerie — qui s'étaient présentés à intercepter une camionnette transportant plusieurs milliers d'exemplaires de l'Action libérée ont été interpellés pendant la nuit du 30 novembre au 1^{er} décembre à Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne) par une équipe de motocyclistes de la direction départementale des polices urbaines. C'est le chauffeur de la camionnette qui avait été attaqué la semaine dernière, alerté la police.

Les neuf occupants des deux véhicules ont été conduits au commissariat de Champigny pour vérification d'identité avant d'être relâchés.

LATREILLE
SON RAYON
GRAND TAILLEUR
Couture « CRÉATION », 3 essayages
Costumes et pardessus
de 1650 à 2000
62, r. St-André-des-Arts, 6^e
PARKING RÉSERVÉ
CATALOGUE SUR DEMANDE

Imprimerie Minute
Photogravure
LITHOTEX
331-15-83

COUVERTS ARGENTÉS
garantie 25 ans
Franor - Vente directe
FRANOR 70, rue Amalot
Tél. : 700-87-94
10, St-Sébastien. Ouv. ts les Jrs st dimanche

Le massage comme à l'ancienne contre 2 heures par semaine

Deux heures par semaine, dans un Vitatop, vous pouvez vous faire un massage complet, de soins et renforcement.

Le massage, des méthodes et des installations adaptées en France : gymnase, sauna, bain, piscine, salles de relaxation, salles de vapores, d'aérobic, bain à remous, solarium, bain à vapeur, piscine, bar, restaurant.

Ouvrez de 9h à 22h, samedi de 9h à 17h, dimanche de 9h à 13h.

Venez nous voir ou pour recevoir une documentation, envoyez cette annonce, accompagnée de votre carte de visite au club de votre choix.

Club Vitatop : 100, cours Gambetta 92000 Nanterre (92)
Club Vitatop : 100, cours Gambetta 92000 Nanterre (92)
Club Vitatop : 100, cours Gambetta 92000 Nanterre (92)

Vitatop
365 jours de forme par an

مركز التجميل